This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

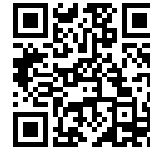

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ NATIONALE

DES ANTIQUAIRES

DE FRANCE

Digitized by Google

Nogent-le-Rotrou, imprimerie DAUPELEY-GOUVERNEUR.

Digitized by Google

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ NATIONALE

DES ANTIQUAIRES

DE FRANCE

1914

PARIS
C. KLINCKSIECK
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ
11, RUE DE LILLE, 11

Digitized by Google

Digitized by Google

GENERAL BOOKBINDING CO.
75 53 S
T7 ST 005 3
QUALITY CONTROL MARK
5364

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ NATIONALE

DES ANTIQUAIRES

DE FRANCE

BUREAU DE LA SOCIÉTÉ

POUR L'ANNÉE 1914.

MM. N. VALOIS,	Président.
P. GIRARD,	Premier Vice-Président.
E. LEFÈVRE-PONTALIS,	Deuxième Vice-Président.
J.-J. MARQUET DE VASSELOT,	Secrétaire.
Le comte A. DE LOISNE,	Secrétaire adjoint.
H. MARTIN,	Trésorier.
G. ESPINAS,	Bibliothécaire-Archiviste.

Membres de la Commission des Impressions.

MM. A. HÉRON DE VILLEFOSSE.
l'abbé H. THÉDENAT.
H. OMONT.
M. PROU.
Ph. LAUER.

Membres de la Commission de publication des METTENSIA.

MM. M. COLLIGNON.
H. OMONT.
R. CAGNAT.
A. BLANCHET.

Digitized by Google

Membres de la Commission des Fonds.

MM. E. MICHON.
G. LAFAYE.
A. BLANCHET.

Digitized by Google

LISTE

DES MEMBRES HONORAIRES

Au 15 Juin 1914.

MM.

1. Perrot (Georges), G. O. ✻, secrétaire perpétuel de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, professeur honoraire à la Faculté des lettres de l'Université de Paris, directeur honoraire de l'École normale supérieure, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, quai Conti, 25 (8 janvier 1868-3 décembre 1890 — *Grésy-Michelant*).
2. Héron de Villefosse (Antoine), O. ✻, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), conservateur du département des antiquités grecques et romaines au Musée du Louvre, directeur à l'École pratique des Hautes-Études, président du Comité des travaux historiques et scientifiques (section d'archéologie), membre de la Commission des monuments historiques, rue Washington, 16 (5 janvier 1876-5 janvier 1898 — *Brunet de Presle-Le Blant*).
3. Heuzey (Léon), G. O. ✻, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres et Académie des beaux-arts), directeur honoraire des Musées nationaux, professeur honoraire à l'École des Beaux-Arts, membre honoraire du Comité des travaux historiques et scientifiques, boulevard Exelmans, 90 (1er mai 1867-3 mai 1899 — *de La Saussaye-Chabouillet*).
4. Guiffrey (Jules), O. ✻, membre de l'Institut (Académie des beaux-arts), administrateur honoraire de la Manufacture nationale des Gobelins, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques et de la Commission des monuments historiques, boulevard

Digitized by Google

MM.

Bonne-Nouvelle, 34 (7 février 1877-14 décembre 1904 — *Marion-Wescher*).

5. Thédenat (l'abbé Henry), ✻, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, rue Campagne-Première, 7 (8 novembre 1882-2 mai 1906 — *de Barthélemy*).

6. Vogüé (le marquis Melchior de), C. ✻, membre de l'Institut (Académie française et Académie des inscriptions et belles-lettres), ancien ambassadeur, rue Fabert, 2 (4 juillet 1860-5 janvier 1911 — *Le Bas-Delisle*).

7. Schlumberger (Gustave), ✻, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, avenue Montaigne, 29 (7 février 1877-8 mars 1912 — *Boutaric-Longnon*).

8. Gaidoz (Henri), ✻, directeur à l'École pratique des Hautes-Études, rue Servandoni, 22 (7 novembre 1877-5 février 1913 — *Renier-Saglio*).

9. Lasteyrie (le comte Robert de), O. ✻, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur honoraire à l'Ecole des chartes, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques et de la Commission des monuments historiques, au Saillant, par Allassac (Corrèze) (5 novembre 1879-3 décembre 1913 — *Egger-Mowat*).

10. . . . . .

Digitized by Google

LISTE

DES CORRESPONDANTS ÉTRANGERS

HONORAIRES

Au 15 Juin 1914.

MM.

1. Helbig (Wolfgang), associé étranger de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), à Rome, villa Lante sul Gianicolo (10 janvier 1893).
2. Hirschfeld (Otto), associé étranger de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), membre de l'Académie des sciences et professeur à l'Université de Berlin, à Charlottenburg, près Berlin, Mommsenstrasse, 6 (10 janvier 1893).
3. Ouvaroff (la comtesse), présidente de la Société impériale archéologique de Moscou, à Moscou (8 avril 1893).
4. Lovatelli (la comtesse Ersilia Caetani), à Rome, palazzo Lovatelli, piazza Campitelli (7 juin 1893).
5. Schlosser (le chevalier Julius von), directeur des collections d'armes et d'objets d'art de la Maison impériale, à Vienne, Daungasse, 2 A (1er février 1905).
6. Pirenne (Henri), correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), membre de l'Académie royale de Belgique, professeur à l'Université de Gand, à Gand, rue Neuve-Saint-Pierre, 132 (6 janvier 1909).
7. Bilson (John), vice-président du Royal archaeological Institute, membre du conseil de la Société des Antiquaires de Londres, à Hessle, Yorkshire (6 mars 1912).
8. Cantarelli (Luigi), professeur à l'Université de Rome, à Rome, piazza Manfredo Fanti, 132 (6 mars 1912).
9. . . . . .
10. . . . . .

Digitized by Google

LISTE

DES MEMBRES RÉSIDANTS

Au 15 Juin 1914.

MM.

1. Duchesne (Mgr Louis), C. ✻, membre de l'Institut (Académie française et Académie des inscriptions et belles-lettres), directeur de l'École française de Rome, directeur à l'École pratique des Hautes-Études, passage Stanislas, 2, et à Rome, au Palais Farnèse (3 décembre 1879 — *Deloche*).

2. Rougé (le vicomte Jacques de), au château de Bois-Dauphin, par Précigné (Sarthe) (5 juillet 1882 — *Quicherat*).

3. Bapst (Germain), ✻, rue d'Aguesseau, 9 (4 février 1885 — *Dumont*).

4. Collignon (Maxime), O. ✻, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Paris, boulevard Saint-Germain, 88 (6 janvier 1886 — *Delisle*).

5. Babelon (Ernest), ✻, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), conservateur du département des médailles et antiques de la Bibliothèque nationale, professeur au Collège de France, vice-président du Comité des travaux historiques et scientifiques (section d'archéologie), membre de la Commission des monuments historiques, rue de Verneuil, 30 (7 avril 1886 — *Passy*).

Digitized by Google

MM.

6. Ravaisson-Mollien (Charles), ✻, conservateur honoraire au Musée du Louvre, à Saint-Maurice (Seine), avenue de Gravelle, 104 (12 janvier 1887 — *Ramé*).

7. Homolle (Théophile), C. ✻, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres et Académie des beaux-arts), administrateur général de la Bibliothèque nationale, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques et de la Commission des monuments historiques, rue des Petits-Champs, 8 (4 mai 1887 — *Rayet*).

8. Durrieu (le comte Paul), ✻, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), conservateur honoraire au Musée du Louvre, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, avenue Malakoff, 74 (7 mars 1888 — *Ch. Robert*).

9. Omont (Henri), ✻, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), inspecteur général des bibliothèques, conservateur du département des manuscrits de la Bibliothèque nationale, vice-président du Comité des travaux historiques et scientifiques (section d'histoire et de philologie), rue Raynouard, 17 (9 janvier 1889 — *Bordier*).

10. Baye (le baron J. de), avenue de la Grande-Armée, 58 (3 avril 1889 — *Aubert*).

11. Delaborde (le comte H.-François), ✻, professeur à l'École des chartes, rue de Phalsbourg, 14 (4 février 1891 — *Guérin*).

12. Martha (Jules), ✻, professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Paris, rue de Bagneux, 16 (4 février 1891 — *Perrot*).

13. Prou (Maurice), ✻, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur à l'École des chartes, secrétaire du Comité des travaux historiques et scientifiques (section d'archéologie), rue Madame, 75 (6 mai 1891 — *Nicard*).

Digitized by Google

MM.

14. Cagnat (René), O. ✻, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur au Collège de France, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques et de la Commission des monuments historiques, boulevard du Montparnasse, 96 (6 janvier 1892 — *Flouest*).

15. Michon (Étienne), conservateur adjoint du département des antiquités grecques et romaines au Musée du Louvre, professeur à l'École du Louvre, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, rue Barbet-de-Jouy, 26 (9 janvier 1895 — *de Laurière*).

16. Lafaye (Georges), ✻, professeur adjoint à la Faculté des lettres de l'Université de Paris, boulevard Raspail, 126 (9 janvier 1895 — *Guillaume*).

17. Blanchet (Adrien), bibliothécaire honoraire au département des médailles et antiques de la Bibliothèque nationale, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, boulevard Émile-Augier, 10 (11 décembre 1895 — *de Montaiglon*).

18. Valois (Noël), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), archiviste honoraire aux Archives nationales, secrétaire de la Société de l'histoire de France, rue de l'Abbaye, 13 (9 décembre 1896 — *de Rozière*).

19. Girard (Paul), ✻, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Paris, rue du Cherche-Midi, 55 (9 décembre 1896 — *Courajod*).

20. Lefèvre-Pontalis (Eugène), ✻, professeur à l'École des chartes, directeur de la Société française d'archéologie, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, rue de Phalsbourg, 13 (13 janvier 1897 — *Prost*).

Digitized by Google

MM.

21. Enlart (Camille), ✻, directeur du Musée de sculpture comparée du Trocadéro, membre de la Commission des monuments historiques, rue de Vaugirard, 58 (3 mai 1899 — *Read*).

22. Martin (Henry), ✻, administrateur de la Bibliothèque de l'Arsenal, rue de Sully, 1 (5 juillet 1899 — *Duplessis*).

23. Tardif (Joseph), docteur en droit, cité Vaneau, 8 (5 juillet 1899 — *Heuzey*).

24. Monceaux (Paul), ✻, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur au Collège de France, directeur adjoint à l'École pratique des Hautes-Études, rue de Tournon, 12 (13 juin 1900 — *Saglio*).

25. Stein (Henri), conservateur aux Archives nationales, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, rue Gay-Lussac, 38 (13 juin 1900 — *Longnon*).

26. Clément Pallu de Lessert (A.), docteur en droit, rue de Vaugirard, 23 (9 janvier 1901 — *Berger*).

27. Mély (Fernand de), rue de la Trémoille, 26 (4 février 1903 — *de la Noë*).

28. Maurice (Jules), rue Crevaux, 10 (4 février 1903 — *Müntz*).

29. Toutain (Jules), ✻, directeur adjoint à l'École pratique des Hautes-Études, professeur à l'École normale supérieure de Fontenay-aux-Roses, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, rue du Four, 25 (3 février 1904 — *U. Robert*).

30. Mazerolle (Fernand), conservateur du Musée et des Archives de la Monnaie, à la Direction générale des monnaies et médailles, quai Conti, 11 (1er mars 1905 — *Mowat*).

Digitized by Google

MM.

31. Marquet de Vasselot (Jean-J.), conservateur adjoint du département des objets d'art du Moyen âge, de la Renaissance et des temps modernes au Musée du Louvre, rue de Marignan, 19 (1er mars 1905 — *Guiffrey*).

32. Loisne (le comte Auguste Menche de), docteur en droit, rue de Varenne, 51 (4 avril 1906 — *Rey*).

33. Mâle (Émile), professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Paris, rue de Navarre, 11 (6 juin 1906 — *Thédenat*).

34. Espérandieu (le commandant Émile), ✻, correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), à Clamart, avenue Victor-Hugo, 208 (4 juillet 1906 — *Molinier*).

35. Vitry (Paul), conservateur adjoint du département de la sculpture du Moyen âge, de la Renaissance et des temps modernes au Musée du Louvre, professeur à l'École nationale des Arts décoratifs, avenue des Sycomores, 16 *bis* (9 janvier 1907 — *Bouchot*).

36. Lauer (Philippe), bibliothécaire au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale, boulevard Jules-Sandeau, 25 (5 décembre 1907 — *Beurlier*).

37. D'Allemagne (Henry), ✻, archiviste paléographe, rue des Mathurins, 30 (1er avril 1908 — *Hauvette*).

38. Roman (Joseph), correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), rue Bonaparte, 18 (3 juin 1908 — *de Boislisle*).

39. Chénon (Émile), professeur à la Faculté de droit de l'Université de Paris, rue des Écoles, 30 (1er juin 1910 — *d'Arbois de Jubainville*).

40. Espinas (Georges), attaché au ministère des Affaires étrangères, boulevard Saint-Germain, 198 (1er mars 1911 — *de Vogüé*).

Digitized by Google

MM.

41. Prinet (Max), directeur adjoint à l'École pratique des Hautes-Études, à Versailles, rue d'Anjou, 10 (1er mai 1912 — *Schlumberger*).

42. Batiffol (Mgr Pierre), ancien recteur de l'Institut catholique de Toulouse, rue Cujas, 2 (5 février 1913 — *Ruelle*).

43. Roy (Maurice), conseiller référendaire à la Cour des comptes, avenue Rapp, 20 (7 mai 1913 — *Gaidoz*).

44. Chapot (Victor), sous-bibliothécaire à la Bibliothèque Sainte-Geneviève, rue Madame, 69 (4 février 1914 — *de Lasteyrie*).

45. Serbat (Louis), archiviste paléographe, rue de Chateaubriand, 8 (4 février 1914 — *de La Tour*).

Digitized by Google

LISTE

DES ASSOCIÉS CORRESPONDANTS

NATIONAUX ET ÉTRANGERS

Au 15 Juin 1914.

Associés correspondants nationaux[1].

Ain.

MM.

*Nodet (le Dr Victor), à Bourg, place Bernard, 23 (6 juillet 1904).

Chanel (Émile), professeur au lycée Lalande, président de la Société des naturalistes de l'Ain, à Bourg, rue Bel-Air (6 mars 1907).

Aisne.

Pilloy (Jules), ✻, membre non résidant du Comité des travaux historiques et scientifiques, à Saint-Quentin, rue Calixte-Souplet, 28 (13 février 1884).

Vauvillé (Octave), à Pommiers, par Soissons, et à Paris, rue Christiani, 17 (2 mars 1887).

Souchon (Joseph), archiviste honoraire du département de l'Aisne, à Paris, rue Bridaine, 11 (4 mars 1891).

1. La Commission des impressions croit devoir rappeler qu'aux termes de l'art. 2 du règlement, la qualification d'*associé correspondant national* ou *étranger* est la seule qui puisse être prise par les personnes dont les noms suivent. La qualification de *membre de la Société des Antiquaires de France* est réservée aux 45 membres résidants et aux 10 membres honoraires.

L'astérisque désigne les associés correspondants qui ont racheté leurs cotisations annuelles, conformément à l'article 32 du règlement.

Digitized by Google

MM.

MOREAU-NÉLATON (Étienne), ✻, à La Fère-en-Tardenois, et à Paris, faubourg Saint-Honoré, 73 *bis* (1er avril 1914).

Allier.

LEBRUN (Eugène), au château de la Baume, au Veurdre, et au Vésinet (Seine-et-Oise), rue Thiers, 12 *bis* (5 juillet 1905).

MALLAT (Antonin), à Beauregard, par Bellerive-sur-Allier, et à Paris, rue des Écoles, 24 (7 avril 1909).

Alpes (Basses-).

RIPERT-MONCLAR (le marquis DE), C. ✻, ministre plénipotentiaire, au château d'Allemagne, par Riez (4 février 1885).

Alpes (Hautes-).

*MANTEYER (Georges PINET DE), au château de Manteyer, et à Paris, quai de Béthune, 34 (7 juin 1899).

Alpes-Maritimes.

LA MAZELIÈRE (le marquis DE), à Nice, Carabacel, 33, et à Paris, rue Barbet-de-Jouy, 40 (7 juin 1900).

ROUQUETTE (le Dr), ✻, médecin-major de 1re classe en congé, correspondant du Ministère, à Nice, place de la Liberté, 4 (6 décembre 1905).

*GUEBHARD (le Dr Adrien), ✻, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris, secrétaire perpétuel de la Société des lettres, sciences et arts des Alpes-Maritimes, à Saint-Vallier-de-Thiey, et à Paris, rue de l'Abbé-de-l'Épée, 4 (6 juin 1906).

MARGUERITE-DE LA CHARLONIE (P.), ingénieur des arts et manufactures, à Nice, rue Macarani, 13, et à Paris, rue Bonaparte, 21 (3 juin 1908).

BENSA (Thomas), directeur du Musée municipal des beaux-arts, à Nice, rue des Ponchettes, 15 (1er février 1911).

Digitized by Google

MM.

Levrot (Joseph), conservateur adjoint de la Bibliothèque et des Archives municipales, à Nice, rue Gioffredo, 60 (22 mai 1912).

Ardèche.

*Le Sourd (Auguste), à Saint-Maurice, par Baix, et à Paris, boulevard Saint-Germain, 189 (6 avril 1910).

Ardennes.

Vincent (le Dr Henri), à Vouziers, rue des Moulins (6 janvier 1892).

Liebbe (Elias), au château de Trugny, par Rethel, et à Paris, rue Pergolèse, 48 (14 septembre 1898).

Dieudonné (Adolphe), conservateur adjoint au département des médailles et antiques de la Bibliothèque nationale, à Carignan, et à Paris, boulevard de Clichy, 33 (1er février 1899).

Ariège.

Bégouen (le comte), à Montesquieu-Avantés, par Saint-Girons.

Aube.

Le Clert (Louis), conservateur du Musée archéologique de Troyes, à Troyes, rue Ambroise-Cottet, 4 (4 mars 1891).

La Boullaye (Ernest Arbeltier de), à Troyes, rue de la Monnaie, 38 (16 mai 1894).

Aude.

Amardel (Gabriel), à Narbonne (5 juillet 1893).

Bouches-du-Rhône.

Clerc (Michel), correspondant de l'Institut (Académie

Digitized by Google

MM.

des inscriptions et belles-lettres), professeur à la Faculté des lettres de l'Université d'Aix-Marseille, directeur du Musée d'archéologie de Marseille, à Marseille, château Borély (7 décembre 1898).

Gérin-Ricard (Henry de), secrétaire perpétuel de la Société de statistique de Marseille, à Marseille, rue Wulfran-Puget, 33 (5 février 1902).

Arnaud d'Agnel (l'abbé G.), à Marseille, rue Monteaux, 10 (5 novembre 1902).

Calvados.

*Rainaud (Armand), professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Caen, à Caen (27 février 1889).

Besnier (Maurice), professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Caen, à Caen, rue Bicoquet, 62 (7 mars 1900).

Cantal.

Rhodes (Émile), avocat, ancien magistrat, à Murat (3 mars 1909).

Pagès-Allary (J.), à Murat (2 février 1910).

Charente-Inférieure.

Musset (Georges), bibliothécaire de la ville de La Rochelle, correspondant du ministère de l'Instruction publique, à La Rochelle, rue Gargoulleau (6 février 1884).

Cher.

Goy (Pierre de), au château d'Étrechy, par Dun-sur-Auron (2 avril 1884).

Saint-Venant (Julien Barré de), ✻, inspecteur des eaux et forêts en retraite, ancien président de la Société des Antiquaires du Centre, à Bourges, rue de la Petite-Armée, 1 (3 janvier 1900).

Digitized by Google

MM.

Gauchery (Paul), ingénieur-architecte, à Vierzon (6 mai 1903).

Bengy-Puyvallée (Maurice de), archiviste paléographe, à Villecomte, par Les Aix-d'Angillon, et à Paris, avenue de Clichy, 91 (4 avril 1906).

Deshoulières (François), directeur adjoint de la Société française d'archéologie, au château de l'Isle-sur-Arnon, par Ids-Saint-Roch, et à Paris, rue de la Tour, 49 (9 janvier 1907).

Corse.

* Bonaparte (le prince Roland), membre de l'Institut (Académie des sciences), à Calvi, et à Paris, avenue d'Iéna, 10 (3 juin 1891).

Côte-d'Or.

Arbaumont (Jules d'), président honoraire de la Commission des antiquités de la Côte-d'Or, aux Argentières, près Dijon (15 novembre 1865).

Montille (Léonce de), ✻, président de la Société d'histoire de Beaune, à Beaune, rue Maufoux, 40 (7 avril 1880).

Louis-Lucas (Paul), professeur à la Faculté de droit de l'Université de Dijon, à Dijon, boulevard Carnot, 2 (5 mars 1884).

Millon (Henry), conseiller à la cour d'appel de Dijon, à Dijon, rue du Palais, 23 (2 juillet 1884).

Lejay (l'abbé Paul), agrégé de l'Université, professeur à l'Institut catholique de Paris, à Pontailler-sur-Saône, et à Paris, rue du Cherche-Midi, 119 (5 mars 1890).

Daguin (Fernand), ✻, docteur en droit, à Chamesson, et à Paris, rue de l'Université, 29 (6 février 1895).

Corot (Henry), à Savoisy (1er avril 1896).

Poinssot (Louis), inspecteur des antiquités et des arts de

Digitized by Google

MM.

la Régence de Tunis, à Dijon, et à Paris, rue Pierre-Nicole, 7 (1er mars 1899).

* Truchis (le vicomte Pierre de), au château de Dracy, par Vitteaux (30 mars 1904).

Brulard (le Dr René), à Dijon, rue Amiral-Roussin, 2 (10 janvier 1906).

Epery (le Dr René), à Alise-Sainte-Reine (1er décembre 1909).

Dordogne.

Fayolle (le marquis Gérard de), président de la Société historique et archéologique du Périgord, conservateur du Musée du Périgord, au château de Fayolle, par Tocane-Saint-Apre, et à Périgueux, rue du Plantier, 18 (3 juin 1885).

Cheylud (Émile), à La Roche-Chalais (23 février 1898).

* Babut (le commandant A.), ✻, à Monfaucon, par Le Fleix, et à Paris, rue des Gatines, 23 (3 avril 1907).

Doubs.

Ebersolt (Jean), à Montbéliard, et à Paris, rue Charles-Dickens, 1 (6 mai 1914).

Drôme.

Chevalier (le chanoine Ulysse), ✻, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), à Romans (3 février 1869).

Vallentin du Cheylard (Roger), à Montélimar, rue du Jeu-de-Paume (4 juin 1890).

Breghot du Lut (F.), au château de Confolin, à Bourg-lès-Valence (7 juin 1905).

Eure.

Régnier (Louis), à Évreux, rue du Meilet, 17 (6 mars 1890).

Digitized by Google

MM.

Porée (le chanoine Adolphe), curé de Bournainville, par Thiberville (23 avril 1890).

* Coutil (Léon), à Saint-Pierre-du-Vauvray (6 mars 1895).

Join-Lambert (Arthur), conseiller général de l'Eure, au château de Livet, par Pont-Authou (7 avril 1897).

Quilgars (Henry), à Évreux, boulevard de l'Étoile, 19 (23 février 1898).

Vasnier (Henri), ❋, lauréat de l'Institut, à Saint-Georges-de-Vièvre (6 juillet 1904).

Engelhard (le capitaine Ch.), ❋, à Saint-Michel-de-la-Haye, par Bourg-Achard (6 février 1907).

Sayve (le marquis de), à Saint-Germain-la-Campagne, et à Paris, avenue Rapp, 20 (6 mai 1914).

Eure-et-Loir.

Janssens (le comte Gaston de), au château de Romainville, par Cloyes, et à Paris, rue Vineuse, 9 *bis* (4 mai 1892).

Merlet (René), archiviste honoraire d'Eure-et-Loir, à Chartres, rue de Beauvais, 14 (7 mai 1902).

Bonnard (L.), ❋, docteur en droit, membre de la Société archéologique d'Eure-et-Loir, à Chartres, rue des Grenets, 15, et à Paris, rue de Courcelles, 119 (5 février 1908).

Gard.

Marignan (Albert), à Fonsfougacière, par Aigues-Vives, et à Paris, rue des Beaux-Arts, 5 (4 février 1891).

Bary (Albert de), ancien officier d'état-major, au château de Rousson, par Salindres, et à Paris, avenue de la Bourdonnais, 15 (5 avril 1911).

Garonne (Haute-).

* Pasquier (Félix), archiviste du département de la Haute-Garonne, à Toulouse, rue Saint-Antoine-du-T, 6 (2 novembre 1887).

Digitized by Google

Gers.

MM.

Lacave La Plagne-Barris (le baron Joseph), au château de la Plagne, par Montesquiou (7 mai 1890).

Lauzun (Philippe), à Valence-sur-Baïse (26 juillet 1899).

Gironde.

Jullian (Camille), O. ✻, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur au Collège de France, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques et de la Commission des monuments historiques, à Bordeaux, rue Vital-Carles, 14, et à Paris, rue du Luxembourg, 30 (10 janvier 1894).

*Mareuse (Edgar), à Bègles, et à Paris, boulevard Haussmann, 81 (5 juin 1895).

Paris (Pierre), ✻, correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Bordeaux, directeur de l'École municipale des Beaux-Arts, à Bordeaux, à l'École municipale des Beaux-Arts (23 février 1898).

Brutails (Auguste), ✻, correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), archiviste de la Gironde, chargé de cours à la Faculté des lettres de Bordeaux, juge au tribunal supérieur d'Andorre, à Bordeaux, rue d'Aviau, 13 (20 avril 1898).

Amtmann (Théodore), archiviste et bibliothécaire de la Société archéologique de la Gironde, à Bordeaux, rue Doidy, 26 (26 avril 1898).

*Lur-Saluces (le marquis Alexandre de), à Sauternes, et à Paris, rue Dumont-d'Urville, 10 (3 février 1904).

Fourché (P.), à Arcachon, villa Menton, place Brémontier (3 février 1904).

Digitized by Google

Hérault.

MM.

Cazalis de Fondouce (Paul), ingénieur civil, à Montpellier, rue des Étuves, 18 (12 juin 1878).

Berthelé (Joseph), archiviste du département de l'Hérault, à Montpellier, rue des Patriotes, 36 (7 novembre 1883).

Joubin (André), professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Montpellier, à Montpellier, avenue du Stand, 10 (6 mars 1901).

Bonnet (Émile), avocat à la cour d'appel, à Montpellier, rue du Faubourg-Saint-Jaumes, 11 (7 mai 1902).

Sahuc (Joseph), à Saint-Pons-de-Thomières (5 décembre 1906).

Le Bars (Yvon), au château de Mercorent, près Béziers (1er décembre 1909).

Granier (le chanoine), à Montpellier, rue Carré-du-Roi, 20 (1er avril 1914).

Ille-et-Vilaine.

Joüon des Longrais (Frédéric), à Rennes, place des Lices, 28 (11 avril 1881).

Bossard (l'abbé Pierre), à Bruz (10 janvier 1900).

Indre.

Creusot (J.), à Châteauroux, rue des Notaires, 1 (7 mars 1900).

La Véronne (Geoffroy de), au château du Bouchet, par Rosnay, et à Paris, rue de Grenelle, 121 *bis* (1er juin 1910).

Gontaut-Biron (le comte Guillaume de), au château de Diors, et à Paris, rue Barbet-de-Jouy, 1 (2 juillet 1913).

Digitized by Google

Indre-et-Loire.

MM.

Beaumont (le comte Charles de), à Chatigny, par Fondettes, et à Paris, rue de Grenelle, 134 (24 juillet 1894).

Joulin (Léon), O. ✻, membre de la Société archéologique du Midi de la France, à Tours, rue d'Entraygues, 81 (3 décembre 1902).

Isère.

Reymond (Marcel), ✻, correspondant de l'Institut (Académie des beaux-arts), à Grenoble, place de la Constitution, 4 (3 décembre 1890).

Delachenal (Roland), à Crémieu, et à Paris, rue de Babylone, 4 (5 juin 1895).

Bizot (Ernest), conservateur du Musée et de la Bibliothèque de Vienne, à Vienne, rue Victor-Hugo, 51 (6 novembre 1900).

Muller (Hippolyte), bibliothécaire de l'École de médecine, à Grenoble (7 novembre 1906).

Jura.

Guichard (l'abbé Alphonse), docteur en théologie, curé de Grozon (6 février 1889).

Brune (l'abbé Paul), curé de Mont-sous-Vaudrey (6 mars 1889).

Landes.

Tholin (Georges), ✻, archiviste honoraire de Lot-et-Garonne, à la Mirande, Saint-Sever-sur-Adour (5 mars 1873).

Bouglon (le baron de), à La Bastide-d'Armagnac (1er juillet 1903).

Digitized by Google

Loir-et-Cher.

MM.

* Plat (l'abbé Gabriel), à Vendôme (3 avril 1907).

Marchéville (Louis de), au château de Lassay, par Romorantin, et à Paris, rue Meissonier, 4 (3 décembre 1914).

Loire.

Brassart (Éleuthère), à Montbrison (4 novembre 1885).

Déchelette (Joseph), ✻, correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), conservateur du Musée de Roanne, à Roanne (15 novembre 1893).

Saint-Pulgent (A. de), à Montbrison (12 décembre 1900).

Desjoyeaux (Claude-Noël), au château de la Garde, par Montbrison, et à Paris, rue du Bac, 108 (5 mars 1913).

Loire (Haute-).

Rouchon (Ulysse), secrétaire de la Société agricole et scientifique de la Haute-Loire, au Puy (1er juillet 1909).

Loiret.

Casati (Charles), ✻, conseiller honoraire à la Cour d'appel de Paris, au château de la Javelière, par Boiscommun, et à Paris, rue de Prony, 29 (5 mars 1873).

Couret (le comte Alphonse), ancien magistrat, à Orléans, rue du Devidet, 16, et à Paris, rue Rousselet, 1 (7 novembre 1877).

* Banchereau (J.), à Orléans, quai Barentin, 6 (7 février 1912).

Harcourt (le comte Louis d'), ✻, au château de Pont-Chevron, par Ouzouer-sur-Trézée, et à Paris, avenue Bosquet, 9 (7 mai 1913).

Digitized by Google

Lozère.

MM.

Barbot (Jules), à Mende (1er juillet 1903).

Maine-et-Loire.

Farcy (Louis de), à Angers, rue du Canal, 23 (30 janvier 1884).

Urseau (le chanoine Charles), chanoine titulaire de la cathédrale d'Angers, à Angers (7 mars 1906).

Marne.

Demaison (Louis), correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), archiviste honoraire de la ville de Reims, à Reims, rue Nicolas-Perseval, 21 (20 juillet 1881).

Jadart (Henri), ✻, secrétaire général de l'Académie de Reims, bibliothécaire de la ville et conservateur du Musée de Reims, à Reims, rue du Couchant, 15 (5 novembre 1884).

Tausserat-Radel (Alexandre), ✻, archiviste au ministère des Affaires étrangères, à Vinay, par Épernay, et à Paris, rue Friant, 36 (11 janvier 1888).

Millard (l'abbé Aristide), curé de Saint-Gond, par Sézanne (12 juin 1889).

Krafft (Hugues), ✻, au château de Toussicourt, par Hermonville, et à Paris, rue de Lubeck, 42 (4 juillet 1906).

Marne (Haute-).

Royer (Charles), conservateur du Musée de Langres, à Langres (4 décembre 1889).

Marcel (le chanoine Louis), supérieur du petit séminaire de Langres, à Langres (6 juillet 1892).

Montremy (François de), attaché au Musée de Cluny, à

Digitized by Google

MM.

Nomécourt, par Joinville, et à Paris, rue de la Trémoïlle, 2 (5 juin 1911).

Meurthe-et-Moselle.

Germain de Maidy (Léon), secrétaire perpétuel de la Société d'archéologie lorraine, à Nancy, rue Héré, 26 (7 mars 1883).

Perdrizet (Paul), professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Nancy, à Nancy, avenue de la Garenne, 4 (6 mars 1901).

Beaupré (le comte Jules), à Nancy, rue de Serre, 18 (1er février 1905).

Goury (Georges), ancien conservateur au Musée lorrain, à Nancy, rue des Tiercelins, 5 (3 mars 1909).

Launay (Robert Buhot de), à Toul, rue de la République, 3 (5 février 1913).

Morbihan.

L'Estourbeillon (le marquis de), député, à Vannes, place de l'Évêché, 5, et à Paris, boulevard Saint-Michel, 21 (14 décembre 1887).

Grand (Roger), ancien archiviste du Cantal, à Kerverho, Arradon, par Vannes (5 juin 1901).

Aveneau de la Grancière, président de la Société polymathique du Morbihan, conservateur au Musée archéologique de Vannes, au château de Beaulieu, par Bignan (5 février 1902).

Nièvre.

Lespinasse (René Leblanc de), archiviste paléographe, au château de Luanges, par Guérigny, et à Paris, rue du Bac, 44 (1er juillet 1868).

Mirot (Léon), archiviste aux Archives nationales, à Clamecy, et à Versailles, rue Royale, 75 (1er mars 1899).

Digitized by Google

MM.

Faulquier (Bernard), archiviste paléographe, au château de Montjoux, par Saint-Honoré, et à Paris, boulevard Haussmann, 157 (7 novembre 1900).

Nord.

Rigaux (Henry), à Lille, rue du Chaufour, 14 (4 février 1874).

Hénault (Maurice), archiviste et sous-bibliothécaire de la ville de Valenciennes, à Valenciennes (11 décembre 1895).

Du Teil (le baron Joseph), ✱, à Saint-Momelin, par Watten, et à Paris, quai Debilly, 2 (5 juin 1901).

Théry (Louis), avocat, à Lille, square Duthilleul, 17 (30 mars 1904).

Théodore (Émile), conservateur adjoint des Musées (Palais des Beaux-Arts), à Lille, rue Solférino, 197 (6 décembre 1905).

Chabrun (César), docteur en droit, professeur à l'Institut catholique de Lille, à Lille, rue d'Holbach, 14 (10 janvier 1906).

Leuridan (l'abbé Théodore), archiviste du diocèse de Cambrai, à Roubaix, rue des Arts, 14 (9 janvier 1907).

Bauchond (Maurice), docteur en droit, membre de la Commission historique du département du Nord, à Valenciennes, place du Neuf-Bourg, 28 (3 avril 1907).

Oise.

Caix de Saint-Aymour (le comte Amédée de), membre de la Commission des monuments historiques, à Senlis, et à Paris, boulevard Pereire, 198 (13 décembre 1876).

Muller (le chanoine Eugène), aumônier de l'hospice Condé, à Chantilly (25 juillet 1888).

Douais (Mgr Célestin), évêque de Beauvais (3 avril 1889).

Digitized by Google

MM.

* Bonnault d'Houët (le baron Xavier de), archiviste paléographe, à Compiègne, place du Château (14 avril 1897).

Leblond (le Dr Victor), président de la Société académique de l'Oise, à Beauvais, rue des Halles, 74 (6 mars 1907).

Orne.

Duval (Louis), archiviste honoraire du département de l'Orne, à Alençon, rue de Cazault, 47 (18 février 1868).

Godet (l'abbé Henri), curé du Pas-Saint-Lhomer, par Moutiers-au-Perche (7 avril 1886).

Boutry (Léon), à Alençon, rue de la Barre, 5 (7 février 1900).

Charencey (le comte de), au château de Champthierry, par Saint-Maurice-lez-Charencey, et à Paris, rue de l'Université, 72 (3 juin 1908).

* Fréville de Lorme (le baron Robert de), archiviste paléographe, au château de Livet, par Aube, et à Paris, rue Oudinot, 12 (1er mai 1912).

Tournouër (Henri), au château de Saint-Hilaire-des-Noyers, par Nocé, et à Paris, boulevard Raspail, 5 (5 mars 1913).

Pas-de-Calais.

Lhomel (le comte Georges de), à Montreuil-sur-Mer, et à Paris, rue Marbeuf, 27 (7 décembre 1898).

Rodière (Roger), à Montreuil-sur-Mer (5 novembre 1902).

* Drouet (Édouard), ingénieur aux mines de Liévin, à Liévin (1er avril 1908).

Puy-de-Dôme.

Audollent (Auguste), professeur à la Faculté des lettres de l'Université, directeur du Musée municipal de

Digitized by Google

MM.

Clermont-Ferrand, à Clermont-Ferrand, chemin de l'Oradou, 1 (5 mars 1890).

Charvilhat (le Dr G.), à Clermont-Ferrand, rue Blatin, 4 (6 janvier 1909).

Pyrénées (Basses-).

Croizier (le marquis de), ✻, membre du Conseil supérieur des colonies, au château de Jouandin, à Bayonne, côte Saint-Étienne (9 novembre 1892).

* Lemaire (Arthur), à Saint-Jean-de-Luz, et à Paris, rue de Rome, 35 (3 février 1897).

Zeiller (Jacques), agrégé de l'Université, professeur à l'Université de Fribourg, à Jurançon, près Pau, et à Paris, rue du Vieux-Colombier, 8 (1er mai 1901).

Gramont (le comte Sanche de), au château de Vignal, par Pau, et à Paris, rue de l'Université, 179 (4 février 1914).

Pyrénées-Orientales.

Carsalade du Pont (Mgr Jules de), évêque de Perpignan (10 juillet 1889).

Puig (Joseph), à Perpignan (7 janvier 1914).

Rhône.

Condamin (le chanoine James), professeur à l'Institut catholique de Lyon, place Bellecour, 26 (2 avril 1890).

Buche (Joseph), professeur au lycée de Lyon (Saint-Rambert), à Lyon, rue Mont-Bernard, 6 (25 janvier 1899).

Galle (Léon), à Lyon, rue du Plat, 2 (3 février 1904).

Vial (E.), à Lyon, quai de la Charité, 29 (1er février 1905).

Birot (le Dr J.), à Lyon, rue du Plat, 31 (5 avril 1905).

* Beyssac (Jean), à Lyon, quai de l'Archevêché, 15 (7 juin 1905).

Chervin (le Dr), à Thizy, et à Paris, avenue Victor-Hugo, 82 (6 juillet 1910).

Digitized by Google

MM.

Billiard (Raymond), à Charentay, et à Lyon, quai Saint-Vincent, 23 (7 décembre 1910).

Germain de Montauzan (Camille), chargé de cours à la Faculté des lettres de l'Université de Lyon, à Lyon, rue Franklin, 57 (1er février 1911).

Bégule (Lucien), à Lyon, rue Sala, 3 (3 janvier 1912).

Saône-et-Loire.

Charmasse (Anatole de), correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), à Autun (14 mars 1866).

Deseilligny (Jules Pierrot-), à Autun, et à Paris, avenue Henri-Martin, 47 (14 décembre 1887).

Bidault de Grésigny, au château de Boulay, par Baudrières (2 mai 1906).

Boirot (Max), à Bourbon-Lancy, et à Paris, rue Lamartine, 26 (2 juin 1909).

Hannezo (Jules), à Mâcon, rue Bel-Air, 5 (8 janvier 1913).

Sarthe.

Bertrand de Broussillon (le comte), archiviste paléographe, au Mans, rue de Tascher, 15, et à Paris, rue de Grenelle, 88 (2 juillet 1879).

Menjot d'Elbenne (le vicomte Samuel), à Couléon, par La Chapelle-Saint-Rémy (17 juillet 1895).

Triger (Robert), inspecteur général de la Société française d'archéologie, au Mans, rue de l'Ancien-Évêché, 5 (7 mai 1902).

Fleury (Gabriel), imprimeur, à Mamers (2 décembre 1903).

Seine.

Bayet (Charles), C. ✻, correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), conseiller d'État, directeur de l'enseignement supérieur, à Paris, rue de Talleyrand, 3 (2 juillet 1879).

Digitized by Google

MM.

*Sorlin-Dorigny (Albert), à Paris, avenue Félix-Faure, 32 (1er juin 1881).

Weiss (André), ✻, membre de l'Institut (Académie des sciences morales et politiques), professeur à la Faculté de droit de l'Université de Paris, à Paris, place de Breteuil, 8 (5 mars 1884).

Bloch (Gustave), O. ✻, professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Paris, à Paris, avenue d'Orléans, 118 (11 juin 1884).

Bordes (l'abbé Jean-Marie), à Paris, boulevard Raspail, 234 (4 mars 1885).

Villenoisy (François de), bibliothécaire au département des médailles et antiques de la Bibliothèque nationale, à Paris, rue Washington, 32 (1er juillet 1891).

Leprieur (Paul), ✻, conservateur du département des peintures, des dessins et de la chalcographie au Musée du Louvre, professeur à l'École du Louvre, à Paris, rue des Écoles, 38 (6 janvier 1892).

Bordeaux (Paul), à Neuilly-sur-Seine, boulevard Maillot, 98 (3 février 1892).

Clerval (le chanoine Alexandre), professeur à l'Institut catholique de Paris, à Paris, rue d'Alençon, 9 (1er février 1893).

Fournier (Paul), ✻, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, professeur à la Faculté de droit de l'Université de Paris, à Paris, rue Campagne-Première, 6 *bis* (5 juillet 1893).

*Durighello (Ange), à Neuilly-sur-Seine, rue Charles-Laffitte, 25 *ter* (10 janvier 1894).

Castanier (Prosper), à Choisy-le-Roi (24 janvier 1894).

*Eude (Émile), ingénieur-architecte, à Paris, rue Vital, 30 (3 juillet 1895).

Séjourné (le R. P. Joseph), à Paris, rue du Bac, 34 (11 décembre 1895).

Digitized by Google

MM.

Capitan (le Dr Louis), ✻, membre de l'Académie de médecine, professeur à l'École d'anthropologie, chargé de cours au Collège de France, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, vice-président de la Commission des monuments mégalithiques, à Paris, rue des Ursulines, 5 (6 janvier 1897).

* Castellane (le comte Henri de), à Paris, rue Saint-Dominique, 11 (4 mai 1898).

* Expert (Henry), sous-bibliothécaire au Conservatoire national de musique, à Antony (Seine), rue Velpeau, 18 (1er juin 1898).

Gaudin (Paul), ingénieur, à Paris, rue de la Grande-Chaumière, 6 (12 juillet 1899).

Guimet (Émile), O. ✻, directeur du Musée Guimet, à Paris, au Musée Guimet, place d'Iéna (4 avril 1900).

Swarte (Victor de), ✻, à Paris, rue Bassano, 5 (5 juin 1901).

Kœchlin (Raymond), membre du Conseil des Musées nationaux, président de la Société des Amis du Louvre, à Paris, quai de Béthune, 32 (4 décembre 1901).

Lacombe (Paul), ✻, bibliothécaire honoraire à la Bibliothèque nationale, à Paris, rue de Moscou, 5 (5 mars 1902).

Rousseau (F.), à Paris, rue Claude-Bernard, 63 (3 décembre 1902).

Poupardin (René), secrétaire de l'École des chartes, directeur adjoint à l'École des Hautes-Études, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, à Paris, boulevard Saint-Michel, 72 (4 mars 1903).

Furcy-Raynaud (Marc), sous-bibliothécaire à la Bibliothèque Mazarine, à Paris, avenue des Champs-Élysées, 120 (11 mars 1903).

Dimier (Louis), agrégé de l'Université, à Paris, rue du Puits-l'Ermite, 8 (2 décembre 1903).

Digitized by Google

MM.

Vidier (Alexandre), inspecteur général des bibliothèques et des archives, à Boulogne-sur-Seine, rue de Sèvres, 25 (3 février 1904).

Magne (Charles), secrétaire général du Comité d'études archéologiques et historiques de la Montagne-Sainte-Geneviève, à Paris, avenue des Gobelins, 47 (2 mars 1904).

Courtot (l'intendant général), C. ✻, à Paris, rue Duroc, 17 (2 mars 1904).

Boinet (Amédée), sous-bibliothécaire à la Bibliothèque Sainte-Geneviève, à Paris, boulevard Raspail, 286 (30 mars 1904).

Buttin (Charles), à Paris, villa Mozart, 3 (6 juillet 1904).

Lemoisne (Paul-André), bibliothécaire au département des estampes de la Bibliothèque nationale, à Thiais, et à Paris, rue de l'Université, 91 (6 juillet 1904).

*Nocq (Henry), ✻, à Paris, quai Bourbon, 29 (1er mars 1905).

Aubert (Félix), archiviste paléographe, avocat à la Cour d'appel de Paris, à Saint-Mandé, rue de l'Épinette, 17 (6 décembre 1905).

Roche (Denis), à Paris, rue Monge, 59 (7 mars 1906).

Lefebvre des Noëttes (le commandant), ✻, à Paris, quai Bourbon, 19 (7 mars 1906).

*Langlois (l'abbé M.), bibliothécaire de l'Institut catholique de Paris, à Paris, boulevard Montparnasse, 150 (3 mai 1906).

Manneville (Charles), secrétaire général adjoint du Comité d'études archéologiques et historiques de la Montagne-Sainte-Geneviève, à Paris, avenue des Gobelins, 9 (6 juin 1906).

*Jameson (Robert), à Paris, avenue Vélasquez, 6 (4 juillet 1906).

Martin-Chabot (Fernand), archiviste aux Archives nationales, à Paris, rue de Lille, 37 (9 janvier 1907).

Digitized by Google

MM.

MARTROYE (François), à Paris, boulevard Saint-Germain, 131 (1er avril 1908).

CORBIERRE (l'abbé Auguste), à Paris, rue Cassette, 7 (3 juin 1908).

*PICARD (Auguste), C. ✻, directeur honoraire de l'exploitation à la Compagnie des chemins de fer de l'Est, à Paris, rue de Maubeuge, 73 (2 décembre 1908).

*LEFÈVRE (Louis-Eugène), à Paris, rue Jouffroy, 36 *bis* (3 mars 1909).

AUBERT (Marcel), bibliothécaire au département des estampes de la Bibliothèque nationale, à Paris, rue des Saints-Pères, 13 (5 mai 1909).

CHATELAIN (Louis), attaché à la Bibliothèque nationale, à Paris, rue de la Sorbonne, 17 (1er décembre 1909).

MICHEL (Robert), archiviste aux Archives nationales, à Paris, rue de Bellechasse, 68 (5 février 1913).

*MORIN-JEAN, à Paris, boulevard de Clichy, 33 *bis* (5 mars 1913).

GOBILLOT (René), bibliothécaire à la Bibliothèque d'art et d'archéologie, à Paris, avenue Kléber, 77 (4 mars 1914).

Seine-et-Marne.

HÉRON DE VILLEFOSSE (Étienne), ✻, à Chartronges, par la Ferté-Gaucher, et à Paris, rue de l'Université, 29 (2 juin 1886).

*RIDDER (André DE), conservateur adjoint du département des antiquités grecques et romaines au Musée du Louvre, au Mée, et à Paris, rue de Marignan, 22 (8 mai 1901).

GASSIES (Georges), professeur de première au collège de Meaux, vice-président de la Société littéraire et historique de la Brie, à Meaux, impasse Hattingais, 3, rue de la Cordonnerie (5 février 1902).

*MAYEUX (Albert), architecte diplômé du gouvernement, à Lagny, et à Paris, rue Joubert, 39 (6 mai 1903).

Digitized by Google

MM.

Husson (Georges), vice-président de la Société littéraire et historique de la Brie, à Couilly, pavillon des Caves (6 mai 1908).

Meuret (Maurice), à Fontainebleau, rue Saint-Merry, 130, et à Paris, rue de Berry, 33 (2 décembre 1908).

Seine-et-Oise.

Chardin (Paul), à Ville-d'Avray, et à Paris, rue des Sablons, 36 (10 décembre 1873).

Thélier (Ernest), à Marly-le-Roy, château du Chenil, et à Paris, boulevard de Courcelles, 66 (12 février 1890).

Martin-Sabon (Félix), ingénieur, à Ronquerolles, et à Paris, rue Mansart, 5 *bis* (2 avril 1890).

Legrand (Maxime), à Étampes, rue Saint-Jacques, 98 (10 janvier 1900).

*Rey (Auguste), à Saint-Prix, et à Paris, rue Sainte-Cécile, 8 (4 avril 1900).

Dufour (A.), bibliothécaire de la ville de Corbeil, à Corbeil (6 juin 1900).

Guiffrey (Jean), conservateur adjoint du département des peintures, des dessins et de la chalcographie au Musée du Louvre, à Saint-Cyr, villa Saint-Jean, et à Paris, boulevard Bonne-Nouvelle, 34 (6 février 1901).

Gusman (Pierre), artiste peintre, à Grosrouvre, et à Paris, boulevard Edgar-Quinet, 22 (6 mars 1901).

*Rodocanachi (Emmanuel), ✻, à Andilly, et à Paris, rue de Lisbonne, 54 (11 mars 1903).

Depoin (Joseph), secrétaire général de la Société historique du Vexin, à Pontoise, et à Paris, boulevard Saint-Germain, 150 (4 mai 1904).

*Morgan (Jacques de), C. ✻, directeur général honoraire des antiquités de l'Égypte, ancien délégué général en Perse du ministre de l'Instruction publique, à Croissy-sur-Seine, rue Alfred-Dormeuil, 1, et à Paris, rue des Ursulines, 5 (1er mars 1905).

Digitized by Google

MM.

*Biver (Paul), au château de Villiers-le-Bâcle, par Gif, et à Paris, rue de Prony, 14 (6 janvier 1909).

Lesort (André), archiviste du département de Seine-et-Oise, correspondant du ministère de l'Instruction publique, à Versailles, rue Mademoiselle, 35 (5 avril 1909).

*Bouclier (Albert), trésorier de la Société française de numismatique, au château du Rouvray, par Condé-sur-Vesgre, et à Paris, avenue de Messine, 30 (5 janvier 1910).

Besnard (Charles-Henri), architecte, aux Ormes, par Saint-Rémy-lès-Chevreuse, et à Paris, rue de Bagneux, 16 (6 avril 1910).

*Rhein (André), archiviste paléographe, à Versailles, rue Neuve, 11 (4 mai 1910).

Formigé (Jules), à Montfermeil, boulevard Hardy, 1, et à Paris, quai Debilly, 52 (15 mai 1912).

Saint-Périer (le comte de Poilloue de), à Morigny, par Étampes, et à Paris, rue du Bac, 24 (8 janvier 1913).

Courcel (Valentin Chodron de), à Montcourcel, par Athis-Mons, et à Paris, rue de Vaugirard, 20 (5 février 1913).

Lorin (Félix), à Rambouillet, 2, rue de Paris (3 juin 1914).

Seine-Inférieure.

Allard (Paul), ancien magistrat, à Senneville, par Fécamp (10 décembre 1879).

Le Breton (Gaston), O. ✻, correspondant de l'Institut (Académie des beaux-arts), directeur honoraire du Musée archéologique départemental, à Rouen, rue Thiers, 25 *bis* (1er février 1882).

Kermaingant (Pierre-Paul Laffleur de), ✻, ingénieur, au Tréport, et à Paris, avenue des Champs-Elysées, 102 (3 janvier 1883).

Prévost (Gustave), ancien magistrat, à Rouen, rue Chasselièvre, 52 (6 juin 1888).

Digitized by Google

MM.

Foville (Jean de), bibliothécaire au département des médailles et antiques de la Bibliothèque nationale, à Rouen, et à Paris, rue de Lille, 30 (9 janvier 1901).

Costa de Beauregard (le comte Olivier), au château de Sainte-Foy, par Longueville (3 avril 1901).

Vesly (Léon de), directeur du Musée archéologique départemental, à Rouen, rue des Arsins, 1 (5 mars 1902).

Coutan (le Dr), à Rouen, rue d'Ernemont, 10 (14 décembre 1904).

Sèvres (Deux-).

Martin (Gabriel), ✻, à Airvault, et à Paris, rue de Villersexel, 7 (1er juin 1904).

Clouzot (Étienne), attaché à la Bibliothèque historique de la ville de Paris, à Niort, et à Fontenay-sous-Bois (Seine), rue Dalayrac, 37 (5 avril 1905).

Clouzot (Henri), conservateur de la Bibliothèque municipale Forney de Paris, à Niort, et à Fontenay-sous-Bois, rue Dalayrac, 37 (7 février 1906).

Somme.

Duhamel-Decéjean (Charles), ancien secrétaire perpétuel de la Société des Antiquaires de Picardie, au château de Nesle, à Nesle (23 juillet 1884).

Guyencourt (Robert de), à Amiens, rue Gloriette, 1 (9 janvier 1889).

*Guerlin (Robert), ancien président de la Société des Antiquaires de Picardie, à Amiens, rue Saint-Louis, 30 (3 février 1892).

Macqueron (Henri), à Abbeville (7 novembre 1900).

Boulanger (C.), ✻, ancien notaire, conservateur honoraire du Musée, à Péronne (9 janvier 1901).

*Des Forts (Philippe Feugère), archiviste paléographe, au château d'Yonville, par Hallencourt, et à Paris, rue de Sèvres, 29 (1er juin 1904).

Digitized by Google

MM.

Dubois (Pierre), à Amiens, rue Pierre-l'Ermite (6 juin 1906).

Valois (Jules de), à Aumâtre, par Oisemont (7 février 1912).

Tarn.

Andrieu (Jean), greffier du Tribunal civil, à Albi, rue du Séminaire, 42 (5 novembre 1913).

Tarn-et-Garonne.

Bruston (Charles), ✻, ancien doyen de la Faculté de théologie protestante de l'Université de Toulouse, à Montauban, rue de la Banque, 37, et à Paris, avenue Mozart, 79 (7 mars 1894).

Var.

Roustan (François), architecte du département et des monuments historiques du Var, à Toulon, rue Dumont-d'Urville, 2 (4 février 1903).

Vaucluse.

* Requin (l'abbé Henri), correspondant de l'Institut (Académie des beaux-arts), archiviste diocésain, à Avignon, rue Victor-Hugo, 14 (6 janvier 1904).

Vendée.

Vallette (René), directeur de la Revue du Bas-Poitou, à Fontenay-le-Comte (23 juillet 1884).

Arnauldet (Pierre), licencié en droit, au Fossé-Rouge, et à Alfortville, rue de l'Union, 10 (24 janvier 1894).

Vienne.

Chauvet (Gustave), ✻, ancien président de la Société archéologique et historique de la Charente, à Poitiers, rue du Jardin-des-Plantes, 30 (2 avril 1884).

Digitized by Google

MM.

GINOT (Émile), bibliothécaire-archiviste de la ville de Poitiers, à Poitiers, rue de la Tranchée, 16 (3 janvier 1900).

Vienne (Haute-).

FAGE (René), avocat, au Mas-du-Puy, par Verneuil-sur-Vienne, et à Paris, rue de Lauriston, 80 (3 novembre 1886).

DEMARTIAL (André), à Limoges, boulevard Louis-Blanc, 23 (7 février 1912).

Vosges.

BOSSE (E.), receveur de l'enregistrement, à Mirecourt (1er décembre 1909).

Yonne.

PETIT (Ernest), ✻, conseiller général de l'Yonne, président de la Société des sciences de l'Yonne, à Vausse, par L'Isle-sur-Serein, et à Paris, rue du Bellay, 8 (7 février 1883).

*VILLETARD (l'abbé Henri), curé de Champvallon, par Senan (6 janvier 1902).

TRYON-MONTALEMBERT (le marquis DE), au château de la Vieille-Ferté, par La Ferté-Loupière, et à Paris, rue Monsieur, 5 (1er février 1911).

DESCHAMPS (Paul), archiviste paléographe, à Truchien, et à Paris, rue d'Assas, 28 (7 janvier 1914).

Algérie et Tunisie.

CARTON (le Dr Louis), ✻, correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), à Khéreddine, villa Stella (3 février 1892).

DELATTRE (le R. P. Alfred-Louis), ✻, des Pères Blancs, correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), archiprêtre de la primatiale de Carthage, à Carthage (11 décembre 1895).

Digitized by Google

MM.

* Rouvier (le Dr Jules), ✻, professeur à l'École de médecine d'Alger (28 juillet 1897).

Merlin (Alfred), ✻, correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), directeur des antiquités et des arts de la Régence de Tunis, membre de la Commission de l'Afrique du Nord, à Tunis, et à Paris, boulevard du Montparnasse, 73 (2 décembre 1903).

* Donau (le lieutenant-colonel R.), ✻, commandant militaire des territoires du Sud tunisien, à Medenine (6 décembre 1905).

* Bourbon (Henry), à Carthage, villa Marie-Thérèse (5 décembre 1906).

Maguelonne (Jules), directeur de l'enregistrement, des domaines et du timbre du département de Constantine, président de la Société archéologique de Constantine, à Constantine, rue de France, 7 (2 décembre 1908).

Renault (Jules), architecte à la direction générale des travaux publics, correspondant du ministère à Tunis, place Sidi-el-Bahri, 6 (5 mai 1909).

Associés correspondants nationaux résidant à l'étranger.

Engel (Arthur), ancien membre des Écoles françaises de Rome et d'Athènes, à Bâle (Suisse), et à Paris, rue Erlanger, 23 (5 décembre 1877).

Lagrange (le R. P. Marie-Joseph), de l'ordre des Frères Prêcheurs, correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), à Jérusalem, couvent de Saint-Étienne (6 mars 1895).

Germer-Durand (le R. P. Joseph), assistant général des Augustins de l'Assomption, à Rome, piazza Ara Cœli, 11 (11 décembre 1895).

Digitized by Google

MM.

Morin (le R. P. dom Germain), de l'ordre des Bénédictins, à Munich, Academiestrasse, 23III (13 mai 1896).

Labande (L.-H.), correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), conservateur des archives et de la bibliothèque du Palais de Monaco, à Monaco, rue du Tribunal, 10 (6 janvier 1904).

Besse (le R. P. dom J.-M.), de l'ordre des Bénédictins, à l'abbaye de Saint-Martin de Ligugé, à Chevetogne, par Leignon, province de Namur (Belgique) (8 janvier 1908).

Associés correspondants étrangers.

Allemagne.

Pflugk-Harttung (le Dr Julius von), à Berlin, N. W., Spenerstrasse, 23 (1er décembre 1886).

Helbig (Wolfgang), voir p. 9.

Hirschfeld (Otto), voir p. 9.

Autriche-Hongrie.

Schlosser (le chevalier J. von), voir p. 9.

Györy de Nadudvar (Arpad de), archiviste aux Archives impériales, à Vienne, Minoritenplatz (3 décembre 1902).

Belgique.

Dognée (Eugène-M.-O.), ✻, à Bruxelles, rue de la Besace, 18 (6 juin 1867).

Cloquet (Louis), professeur à l'Université de Gand, à Gand, boulevard Léopold, 9 (3 décembre 1884).

Cumont (Georges), avocat, à Saint-Gilles-lez-Bruxelles, rue de l'Aqueduc, 19 (6 avril 1887).

Digitized by Google

MM.

Witte (Alphonse de), ingénieur, à Bruxelles, rue du Trône, 55 (3 avril 1889).

Soil de Moriamé (Eugène), membre de la Commission royale des monuments, président du tribunal de première instance, à Tournai, rue Royale, 45 (29 juillet 1896).

Destrée (Joseph), conservateur au Musée des antiquités, à Bruxelles, parc du Cinquantenaire, 109 (20 avril 1898).

Donnet (Fernand), administrateur de l'Académie royale des beaux-arts, à Anvers, rue du Transvaal, 45 (4 avril 1900).

Gaspar (Camille), à Bruxelles, rue des Coteaux, 20 (3 décembre 1902).

Ghellinck d'Elseghem-Vaernewyck (le vicomte Amaury de), au château d'Elseghem, près Audenarde, Flandre-Orientale, et à Bruxelles, rue de l'Industrie, 15 (7 janvier 1903).

Cumont (Franz), associé étranger de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), ancien conservateur aux Musées royaux des arts décoratifs et industriels de Bruxelles, à Rome, Corso d'Italia, 19, et à Paris, boulevard de Courcelles, 3 (3 février 1904).

Loë (le baron Alfred de), conservateur au Musée du parc du Cinquantenaire, à Etterbeek, avenue d'Auderghem, 82 (7 février 1906).

Pirenne (Henri), voir p. 9.

Danemark.

Schmidt (le professeur Valdemar), ✻, professeur à l'Université, à Copenhague, Frederiksholm Canal, 12 (3 juin 1868).

Espagne.

Martinez y Reguera (le Dr Leopoldo), à Madrid, Divino Pastor, 5 (6 novembre 1867).

Digitized by Google

MM.

Gestoso y Perez (José), conservateur du Musée municipal, secrétaire général de l'Académie des beaux-arts de Séville, à Séville, Gravina, 27 (6 avril 1898).

Etats-Unis d'Amérique.

* Frothingham (Arthur-L.), Jr., professeur d'archéologie et d'histoire à l'Université de Princeton, New-Jersey (1er mars 1905).

Grande-Bretagne et Irlande.

Rivett-Carnac (le colonel J.-H.), aide de camp de S. M. le Roi, à Londres, Green Street, 40, Park Lane, et au château de Rothberg, par Rougemont, canton de Vaud (Suisse) (10 décembre 1884).

Evans (Arthur-John), correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), membre de la Société des Antiquaires de Londres, conservateur de l'Ashmolean Museum à Oxford, à Youlbury Berks, près Oxford (8 avril 1891).

* Headlam (le Rev. Arthur-C.), à Oxford, King's College (5 février 1896).

* Thompson (Henry-Yates), O. ✱, à Londres W., Portman Square, 19 (3 janvier 1900).

Seltman (E.-J.), à Kinghoe, Great Berkhamsted, Herts (3 juillet 1901).

Bilson (John), voir p. 9.

Italie.

Lovatelli (la comtesse), voir p. 9.

* Lazzaroni (le baron), à Rome, et à Paris, rue Spontini, 16 (3 décembre 1902).

Garofalo (Francesco-Paolo), à Naples, Corso Vittorio-Emmanuele, 633 (6 janvier 1904).

Cantarelli (le professeur Luigi), voir p. 9.

Digitized by Google

Norvège.

MM.

UNGER (Charles-Richard), professeur à l'Université, à Christiania (28 juin 1871).

Roumanie.

VASCHIDE (Mme Victoria), à Bukarest, et à Paris, rue Notre-Dame-des-Champs, 56 (2 juillet 1902).

Russie.

OUVAROFF (la comtesse), voir p. 9.

*BOBRINSKOY (S. Exc. le comte Alexis Alexandrovitch), ✻, président de la Commission impériale d'archéologie, à Saint-Pétersbourg, Galernaïa, 58 (5 février 1896).

*BOULYTCHEF (S. Exc. Nicolaï Ivanovitch), maréchal de la noblesse de Kalouga, membre de la Commission impériale d'archéologie, à Kalouga, et à Saint-Pétersbourg, quai Anglais, 24 (7 mai 1902).

*CHÉRÉMÉTEFF (S. Exc. le comte Serge Dmitriévitch), à Saint-Pétersbourg, Fontanka, 34 (2 décembre 1903).

POLIVANOFF (S. Exc. Vladimir), membre du Conseil de l'Empire, grand maréchal de noblesse du gouvernement de Simbirsk, à Saint-Pétersbourg, rue Panteleïmonskay, 12 (4 avril 1906).

*TITOFF (André DE), conseiller d'État, conservateur du Musée archéologique, à Rostoff-la-Grande, gouvernement de Yaroslav (6 juin 1906).

KHANENKO (S. Exc. Bogdan DE), membre du Conseil de l'Empire, membre de la Commission impériale d'archéologie, à Kiev (3 avril 1907).

*GOLOUBEW (Victor DE), ✻, à Paris, avenue du Bois-de-Boulogne, 26 (3 juin 1908).

ROERICH (Nicolas DE), directeur de la Société impériale d'encouragement des arts, à Saint-Pétersbourg, Moïka, 83 (10 mars 1909).

Digitized by Google

MM.

Roosval (Johnny), professeur à l'Université d'Upsal, à Stockholm, Norr Mälarstrand, 24 (4 février 1914).

Suisse.

Fazy (Henry), professeur d'histoire à l'Université, à Genève, boulevard Helvétique, 24 (4 février 1863).

Briquet (Charles-Moïse), à Genève, rue D. Colladon, 1 (23 décembre 1885).

*Naëf (Albert), architecte, inspecteur général des monuments historiques de la Suisse, Haute-Combe, avenue Ruchonnet, à Lausanne (Vaud) (16 novembre 1892).

Mandach (Conrad de), à Berne, et à Paris, rue de Las-Cases, 15 (1er juillet 1903).

Vogt (l'abbé Albert), conservateur de la bibliothèque cantonale et universitaire de Fribourg, à Fribourg, route de Lausanne, 37 (20 décembre 1905).

Stückelberg (Ernest-Alfred), professeur extraordinaire à l'Université de Bâle, à Bâle (7 février 1906).

Besson (l'abbé Marius), professeur au grand séminaire, professeur agrégé à la Faculté des lettres de l'Université de Fribourg, à Fribourg (3 mars 1909).

Demole (Eugène), conservateur du Cabinet de numismatique, Musée d'art et d'histoire, à Genève, rue du Marché, 40 (7 février 1912).

Digitized by Google

LISTE ALPHABÉTIQUE

DES ASSOCIÉS CORRESPONDANTS NATIONAUX ET ÉTRANGERS

Au 15 Juin 1914.

MM.

Allard (Paul), Seine-Inférieure.
Amardel (Gabriel), Aude.
Amtmann (Théodore), Gironde.
Arbaumont (Jules d'), Côte-d'Or.
Arnaud d'Agnel (l'abbé G.), Bouches-du-Rhône.
Arnauldet (Pierre), Vendée.
Aubert (Félix), Seine.
Aubert (Marcel), Seine.
Audollent (Auguste), Puy-de-Dôme.
Aveneau de la Grancière, Morbihan.

Babut (le commandant A.), Dordogne.
Banchereau (Louis), Loiret.
Barbot (Jules), Lozère.
Bary (Albert de), Gard.
Bauchond (Maurice), Nord.
Bayet (Charles), Seine.
Beaumont (le comte Charles de), Indre-et-Loire.
Beaupré (le comte Jules), Meurthe-et-Moselle.
Bégouen (le comte), Ariège.
Bégule (Lucien), Rhône.
Bengy-Puyvallée (Maurice de), Cher.
Bensa (Thomas), Alpes-Maritimes.
Berthelé (Joseph), Hérault.

Digitized by Google

MM.

Bertrand de Broussillon (le comte), Sarthe.
Besnard (Charles-Henri), Seine-et-Oise.
Besnier (Maurice), Calvados.
Besse (le R. P. dom J.-M.), Belgique.
Besson (l'abbé Maurice), Suisse.
Beyssac (Jean), Rhône.
Bidault de Grésigny, Saône-et-Loire.
Billiard (Raymond), Rhône.
Bilson (John), Angleterre.
Birot (le Dr J.), Rhône.
Biver (Paul), Seine-et-Oise.
Bizot (Ernest), Isère.
Bloch (Gustave), Seine.
Bobrinskoy (S. Exc. le comte Alexis Alexandrovitch), Russie.
Boinet (Amédée), Seine.
Boirot (Max), Saône-et-Loire.
Bonaparte (le prince Roland), Corse.
Bonnard (L.), Eure-et-Loir.
Bonnault d'Houët (le baron de), Oise.
Bonnet (Émile), Hérault.
Bordeaux (Paul), Seine.
Bordes (l'abbé), Seine.
Bossard (l'abbé), Ille-et-Vilaine.
Bosse (E.), Vosges.
Bouclier (Albert), Seine-et-Oise.
Bouglon (le baron de), Landes.
Boulanger (C.), Somme.
Boulitchoff (S. Exc. N. de), Russie.
Bourbon (Henry), Tunisie.
Boutry (Léon), Orne.
Brassart (Éleuthère), Loire.
Breghot du Lut (F.), Drôme.
Briquet (Charles-Moïse), Suisse.
Brulard (le Dr René), Côte-d'Or.
Brune (l'abbé Paul), Jura.

Digitized by Google

MM.

Bruston (Charles), Tarn-et-Garonne.
Brutails (Auguste), Gironde.
Buche (Joseph), Rhône.
Buttin (Charles), Seine.

Caix de Saint-Aymour (le comte Amédée de), Oise.
Cantarelli (Luigi), Italie.
Capitan (le Dr Louis), Seine.
Carsalade du Pont (Mgr Jules de), Pyrénées-Orientales.
Carton (le Dr Louis), Tunisie.
Casati (Charles), Loiret.
Castanier (Prosper), Seine.
Castellane (le comte Henri de), Seine.
Cazalis de Fondouce (Paul), Hérault.
Chabrun (César), Nord.
Chanel (Émile), Ain.
Chardin (Paul), Seine-et-Oise.
Charencey (le comte de), Orne.
Charmasse (Anatole de), Saône-et-Loire.
Charvilhat (le Dr G.), Puy-de-Dôme.
Châtelain (Louis), Seine.
Chauvet (Gustave), Vienne.
Chérémeteff (S. Exc. le comte Serge Dmitriévitch), Russie.
Chervin (le Dr), Rhône.
Chevalier (le chanoine Ulysse), Drôme.
Cheylud (Émile), Dordogne.
Clerc (Michel), Bouches-du-Rhône.
Cloquet (Louis), Belgique.
Clouzot (Etienne), Deux-Sèvres.
Clouzot (Henri), Deux-Sèvres.
Condamin (le chanoine James), Rhône.
Corbierre (l'abbé Auguste), Seine.
Corot (Henry), Côte-d'Or.
Costa de Beauregard (le comte Olivier), Seine-Inférieure.
Courcel (Valentin Chodron de), Seine-et-Oise.
Couret (le comte Alphonse), Loiret.

Digitized by Google

MM.

Courtot (l'intendant général), Seine.
Coutan (le Dr), Seine-Inférieure.
Coutil (Léon), Eure.
Creuzot (J.), Indre.
Croizier (le marquis de), Basses-Pyrénées.
Cumont (Franz), Belgique.
Cumont (Georges), Belgique.

Daguin (Fernand), Côte-d'Or.
Déchelette (Joseph), Loire.
Delachenal (Roland), Isère.
Delattre (le R. P. Alfred-Louis), Tunisie.
Demaison (Louis), Marne.
Demartial (André), Haute-Vienne.
Demôle (Eugène), Suisse.
Depoin (Joseph), Seine-et-Oise.
Deschamps (Paul), Yonne.
Deseilligny (Jules Pierrot-), Saône-et-Loire.
Des Forts (Philippe Feugère), Somme.
Deshoulières (François), Cher.
Desjoyeaux (Claude-Noël), Loire.
Destrée (Joseph), Belgique.
Dieudonné (Adolphe), Ardennes.
Dimier (Louis), Seine.
Dognée (Eugène), Belgique.
Donau (le lieutenant-colonel R.), Tunisie.
Donnet (Fernand), Belgique.
Douais (Mgr Célestin), Oise.
Drouet (Édouard), Pas-de-Calais.
Dubois (Pierre), Somme.
Dufour (A.), Seine-et-Oise.
Duhamel-Decéjean (Charles), Somme.
Durighello (Ange), Seine.
Du Teil (le baron Joseph), Nord.
Duval (Louis), Orne.

Ebersolt (Jean), Doubs.

Digitized by Google

MM.

Engel (Arthur), Suisse.
Engelhard (le capitaine Ch.), Eure.
Epery (le Dr René), Côte-d'Or.
Eude (Émile), Seine.
Evans (Arthur-John), Grande-Bretagne.
Expert (Henry), Seine.

Fage (René), Haute-Vienne.
Farcy (Louis de), Maine-et-Loire.
Faulquier (Bernard), Nièvre.
Fayolle (le marquis Gérard de), Dordogne.
Fazy (Henry), Suisse.
Fleury (Gabriel), Sarthe.
Formigé (Jules), Seine-et-Oise.
Fourché (P.), Gironde.
Fournier (Paul), Isère.
Foville (Jean de), Seine-Inférieure.
Fréville de Lorme (le baron Robert de), Orne.
Frothingham (Arthur-L.), Jr., États-Unis d'Amérique.
Furcy-Raynaud (Marc), Seine.

Galle (Léon), Rhône.
Garofalo (Francesco-Paolo), Italie.
Gaspar (Camille), Belgique.
Gassies (Georges), Seine-et-Marne.
Gauchery (Paul), Cher.
Gaudin (Paul), Seine.
Gérin-Ricard (Henry de), Bouches-du-Rhône.
Germain de Maidy (Léon), Meurthe-et-Moselle.
Germain de Montauzan (Camille), Rhône.
Germer-Durand (le R. P. Joseph), Italie.
Gestoso y Perez (José), Espagne.
Ghellinck d'Elseghem-Vaernewyck (le vicomte Amaury de), Belgique.
Ginot (Émile), Vienne.
Gobillot (René), Seine.
Godet (l'abbé Henri), Orne.

Digitized by Google

MM.

Goloubew (Victor de), Russie.
Gontaut-Biron (le comte Guillaume de), Indre.
Goury (Georges), Meurthe-et-Moselle.
Goy (Pierre de), Cher.
Gramont (le comte Sanche de), Basses-Pyrénées.
Grand (Roger), Morbihan.
Granier (le chanoine), Hérault.
Guebhard (le Dr Adrien), Alpes-Maritimes.
Guerlin (Robert), Somme.
Guichard (l'abbé Alphonse), Jura.
Guiffrey (Jean), Seine-et-Oise.
Guimet (Émile), Seine.
Gusman (Pierre), Seine-et-Oise.
Guyencourt (Robert de), Somme.
Györy de Nadudvar (Arpad de), Autriche-Hongrie.

Hannezo (Jules), Saône-et-Loire.
Harcourt (le comte Louis d'), Loiret.
Headlam (le Rev. Arthur-C.), Grande-Bretagne.
Helbig (Wolfang), Allemagne.
Hénault (Maurice), Nord.
Héron de Villefosse (Étienne), Seine-et-Marne.
Hirschfeld (Otto), Allemagne.
Husson (Georges), Seine-et-Marne.

Jadart (Henry), Marne.
Jameson (Robert), Seine.
Janssens (le comte Gaston de), Eure-et-Loir.
Join-Lambert (Arthur), Eure.
Joubin (André), Hérault.
Joulin (Léon), Indre-et-Loire.
Joüon des Longrais (Frédéric), Ille-et-Vilaine.
Jullian (Camille), Gironde.

Kermaingant (Pierre-Paul Laffleur de), Seine-Inférieure.
Khanenko (S. Exc. Bogdan de), Russie.

Digitized by Google

MM.

Kœchlin (Raymond), Seine.
Krafft (Hugues), Marne.

Labande (L.-H.), Principauté de Monaco.
La Boullaye (Ernest Arbeltier de), Aube.
Lacave La Plagne-Barris (le baron Joseph), Gers.
Lacombe (Paul), Seine.
Lagrange (le R. P. Marie-Joseph), Turquie d'Asie.
La Mazelière (le marquis de), Alpes-Maritimes.
Langlois (l'abbé M.), Seine.
Launay (Robert Buhot de), Meurthe-et-Moselle.
Lauzun (Philippe), Gers.
La Véronne (G. de), Indre.
Lazzaroni (le baron), Italie.
Le Bars (Yvon), Hérault.
Leblond (le Dr Victor), Oise.
Le Breton (Gaston), Seine-Inférieure.
Lebrun (Eugène), Allier.
Le Clert (Louis), Aube.
Lefebvre des Noëttes (le commandant), Seine.
Lefèvre (Louis-Eugène), Seine.
Legrand (Maxime), Seine-et-Oise.
Lejay (l'abbé Paul), Côte-d'Or.
Lemaire (Arthur), Basses-Pyrénées.
Lemoisne (Paul-André), Seine.
Leprieur (Paul), Seine.
Lesort (André), Seine-et-Oise.
Le Sourd (Auguste), Ardèche.
Lespinasse (René Leblanc de), Nièvre.
L'Estourbeillon (le marquis de), Morbihan.
Leuridan (l'abbé Théodore), Nord.
Levrot (Joseph), Alpes-Maritimes.
Lhomel (le comte Georges de), Pas-de-Calais.
Liebbe (Elias), Ardennes.
Loë (le baron Alfred de), Belgique.
Lorin (Félix), Seine-et-Oise.
Louis-Lucas (Paul), Côte-d'Or.

Digitized by Google

MM.

Lovatelli (la comtesse Ersilia Caetani), Italie.
Lur-Saluces (le marquis Alexandre de), Gironde.

Macqueron (Henri), Somme.
Magne (Charles), Seine.
Maguelonne (Jules), Algérie.
Mallat (Antonin), Allier.
Mandach (Conrad de), Suisse.
Manneville (Charles), Seine.
Manteyer (Georges Pinet de), Hautes-Alpes.
Marcel (le chanoine Louis), Haute-Marne.
Marchéville (Louis de), Loir-et-Cher.
Mareuse (Edgar), Gironde.
Marguerite-de la Charlonie (P.), Alpes-Maritimes.
Marignan (Albert), Gard.
Martin (Gabriel), Deux-Sèvres.
Martin-Chabot (Fernand), Seine.
Martin-Sabon (Félix), Seine-et-Oise.
Martinez y Reguera (le Dr Leopoldo), Espagne.
Martroye (François), Seine.
Mayeux (Albert), Seine-et-Marne.
Menjot d'Elbenne (le vicomte Samuel), Sarthe.
Merlet (René), Eure-et-Loir.
Merlin (Alfred), Tunisie.
Meuret (Maurice), Seine-et-Marne.
Michel (Robert), Seine.
Millard (l'abbé Aristide), Marne.
Millon (Henry), Côte-d'Or.
Mirot (Léon), Nièvre.
Montille (Léonce de), Côte-d'Or.
Montremy (François de), Haute-Marne.
Moreau-Nélaton (Étienne), Aisne.
Morgan (Jacques de), Seine-et-Oise.
Morin (dom Germain), Bavière.
Morin-Jean, Seine.
Muller (le chanoine Eugène), Oise.

Digitized by Google

MM.

Muller (Hippolyte), Isère.
Musset (Georges), Charente-Inférieure.

Naëf (Albert), Suisse.
Nocq (Henry), Seine.
Nodet (Victor), Ain.

Ouvaroff (la comtesse), Russie.

Pagès-Allary (J.), Cantal.
Paris (Pierre), Gironde.
Pasquier (Félix), Haute-Garonne.
Perdrizet (Paul), Meurthe-et-Moselle.
Petit (Ernest), Yonne.
Pflugk-Harttung (le Dr Julius von), Allemagne.
Picard (Auguste), Seine.
Pilloy (Jules), Aisne.
Pirenne (Henri), Belgique.
Plat (l'abbé Gabriel), Loir-et-Cher.
Poinssot (Louis), Côte-d'Or.
Polivanoff (S. Exc. Vladimir), Russie.
Porée (le chanoine Adolphe), Eure.
Poupardin (René), Seine.
Prévost (Gustave), Seine-Inférieure.
Puig (Joseph), Pyrénées-Orientales.

Quilgars (Henry), Eure.

Rainaud (Armand), Calvados.
Régnier (Louis), Eure.
Renault (Jules), Tunisie.
Requin (l'abbé), Vaucluse.
Rey (Auguste), Seine-et-Oise.
Reymond (Marcel), Isère.
Rhein (André), Seine-et-Oise.
Rhodes (Émile), Cantal.
Ridder (André de), Seine-et-Marne.

Digitized by Google

MM.

Rigaux (Henry), Nord.
Ripert-Monclar (le marquis de), Basses-Alpes.
Rivett-Carnac (le colonel J.-H.), Grande-Bretagne.
Roche (Denis), Seine.
Rodière (Roger), Pas-de-Calais.
Rodocanachi (Emmanuel), Seine-et-Oise.
Roerich (Nicolas de), Russie.
Roosval (Johnny), Suède.
Rouchon (Ulysse), Haute-Loire.
Rouquette (le Dr), Alpes-Maritimes.
Rousseau (F.), Seine.
Roustan (François), Var.
Rouvier (le Dr Jules), Algérie.
Royer (Charles), Haute-Marne.

Sahuc (Joseph), Hérault.
Saint-Périer (le comte de Poilloue de), Seine-et-Oise.
Saint-Pulgent (A. de), Loire.
Saint-Venant (Julien de), Cher.
Sayve (le marquis de), Eure.
Schlosser (le chevalier Julius von), Autriche.
Schmidt (le professeur Valdemar), Danemark.
Séjourné (le R. P. Paul-M.), Seine.
Seltman (E. J.), Angleterre.
Soil de Moriamé (Eugène), Belgique.
Soriano y Tomba (Ramón de), Espagne.
Sorlin-Dorigny (Albert), Seine.
Souchon (Joseph), Aisne.
Stückelberg (Ernest-Alfred), Suisse.
Swarte (Victor de), Seine.

Tausserat-Radel (Alexandre), Marne.
Thélier (Ernest), Seine-et-Oise.
Théodore (Émile), Nord.
Théry (Louis), Nord.
Tholin (Georges), Landes.

Digitized by Google

MM.

Thompson (H. Yates), Grande-Bretagne.
Titoff (A. de), Russie.
Tournouër (Henri), Orne.
Triger (Robert), Sarthe.
Truchis (le vicomte Pierre de), Côte-d'Or.
Tryon-Montalembert (le marquis de), Yonne.

Unger (Charles-Richard), Norvège.
Urseau (le chanoine Charles), Maine-et-Loire.

Vallentin du Cheylard (Roger), Drôme.
Vallette (René), Vendée.
Valois (Jules de), Somme.
Vaschide (M^me^ Victoria), Roumanie.
Vasnier (Henri), Eure.
Vauvillé (Octave), Aisne.
Vesly (Léon de), Seine-Inférieure.
Vial (E.), Rhône.
Vidier (Alexandre), Seine.
Villenoisy (François de), Seine.
Villetard (l'abbé Henri), Yonne.
Vincent (le D^r^ Henri), Ardennes.
Vogt (l'abbé Albert), Suisse.

Weiss (André), Seine.
Witte (Alphonse de), Belgique.

Zeiller (Jacques), Basses-Pyrénées.

Digitized by Google

LISTE

DES SOCIÉTÉS SAVANTES

avec lesquelles la Compagnie est en correspondance.

Sociétés françaises.

INSTITUT NATIONAL DE FRANCE. Académie des inscriptions et belles-lettres.

—

AIN, *Bourg*. Société d'émulation.
AISNE, *Saint-Quentin*. Société académique.
— *Soissons*. Société archéologique, historique et scientifique.
ALLIER, *Moulins*. Société d'émulation du Bourbonnais.
ALPES (HAUTES-), *Gap*. Société d'études historiques des Hautes-Alpes.
ALPES-MARITIMES, *Nice*. Société des lettres, sciences et arts.
— — Nice historique.
AUBE, *Troyes*. Société académique de l'Aube.
AVEYRON, *Rodez*. Société des lettres, sciences et arts.
BELFORT (Territoire de). Société belfortaine d'émulation.
BOUCHES-DU-RHÔNE, *Aix*. Académie des sciences, agriculture, arts et belles-lettres.
— — Facultés de droit et des lettres.
— *Marseille*. Société archéologique de Provence.
CALVADOS, *Caen*. Société des Antiquaires de Normandie.
— — Société française d'archéologie.
— — Académie des sciences, arts et belles-lettres.
— *Bayeux*. Société des sciences, arts et belles-lettres.

Digitized by Google

CANTAL, *Aurillac*. Société des lettres, sciences et arts de la Haute-Auvergne.

CHARENTE, *Angoulême*. Société archéologique et historique de la Charente.

CHARENTE-INFÉRIEURE, *Saintes*. Commission des arts et monuments historiques de la Charente-Inférieure.

— — Société des Archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis.

CHER, *Bourges*. Société historique du Cher.

— — Société des Antiquaires du Centre.

CORRÈZE, *Brive*. Société scientifique, historique et archéologique de la Corrèze.

CÔTE-D'OR, *Dijon*. Commission des antiquités de la Côte-d'Or.

— — Académie de Dijon.

— *Beaune*. Société d'histoire, d'archéologie et de littérature.

— *Châtillon-sur-Seine*. Société archéologique et historique du Châtillonnais.

— *Semur*. Société des sciences historiques et naturelles.

CÔTES-DU-NORD, *Saint-Brieuc*. Société d'émulation des Côtes-du-Nord.

CREUSE, *Guéret*. Société des sciences naturelles et archéologiques de la Creuse.

DORDOGNE, *Périgueux*. Société historique et archéologique du Périgord.

DOUBS, *Besançon*. Société d'émulation du Doubs.

— — Académie des sciences, belles-lettres et arts.

— *Montbéliard*. Société d'émulation.

DRÔME, *Valence*. Société départementale d'archéologie et de statistique.

EURE, *Évreux*. Société libre d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres de l'Eure.

Digitized by Google

EURE-ET-LOIR, *Chartres*. Société archéologique d'Eure-et-Loir.
— *Châteaudun*. Société dunoise.
FINISTÈRE, *Brest*. Société académique.
GARD, *Nîmes*. Académie de Nîmes.
— *Alais*. Société scientifique et littéraire.
GARONNE (HAUTE-), *Toulouse*. Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres.
— — Faculté des lettres.
— — Société archéologique du midi de la France.
GIRONDE, *Bordeaux*. Société archéologique de la Gironde.
— — Académie nationale des sciences, belles-lettres et arts.
HÉRAULT, *Montpellier*. Académie des sciences et lettres.
— — Société archéologique.
— *Béziers*. Société archéologique.
ILLE-ET-VILAINE, *Rennes*. Société archéologique d'Ille-et-Vilaine.
INDRE-ET-LOIRE, *Tours*. Société archéologique de Touraine.
ISÈRE, *Grenoble*. Académie delphinale.
— — Société de statistique, des sciences naturelles et arts du département.
JURA, *Lons-le-Saulnier*. Société d'émulation.
LANDES, *Dax*. Société de Borda.
LOIR-ET-CHER, *Blois*. Société des sciences et lettres de Loir-et-Cher.
— *Vendôme*. Société archéologique du Vendômois.
LOIRE, *Montbrison*. La Diana, société historique et archéologique du Forez.
LOIRE (HAUTE-), *Le Puy*. Société d'agriculture, sciences, arts et commerce.
LOIRE-INFÉRIEURE, *Nantes*. Société archéologique.
LOIRET, *Orléans*. Société archéologique de l'Orléanais.
— — Société d'agriculture, sciences, belles-lettres et arts d'Orléans.
LOZÈRE, *Mende*. Société d'agriculture, sciences et arts.

Digitized by Google

Maine-et-Loire, *Angers*. Société nationale d'agriculture, sciences et arts.

Marne, *Châlons-sur-Marne*. Société d'agriculture, commerce, sciences et arts de la Marne.

— *Chaumont*. Société d'histoire, d'archéologie et des beaux-arts.

— *Reims*. Académie de Reims.

— *Vitry-le-François*. Société des sciences et arts.

Marne (Haute-), *Langres*. Société historique et archéologique.

Meurthe-et-Moselle, *Nancy*. Académie de Stanislas.

— — Société d'archéologie lorraine.

Meuse, *Bar-le-Duc*. Société des lettres, sciences et arts.

— *Verdun*. Société philomathique.

Morbihan, *Vannes*. Société polymathique du Morbihan.

Nord, *Lille*. Société des sciences, de l'agriculture et des arts.

— *Avesnes*. Société archéologique.

— *Cambrai*. Société d'émulation.

— *Douai*. Société centrale d'agriculture, sciences et arts.

— *Dunkerque*. Société dunkerquoise pour l'encouragement des sciences, des lettres et des arts.

— *Roubaix*. Société d'émulation.

Oise, *Beauvais*. Société académique d'archéologie, sciences et arts de l'Oise.

— *Compiègne*. Société historique.

— *Noyon*. Comité archéologique, historique et scientifique.

— *Senlis*. Comité archéologique.

Pas-de-Calais, *Arras*. Académie d'Arras.

— *Saint-Omer*. Société des Antiquaires de la Morinie.

Puy-de-Dôme, *Clermont-Ferrand*. Académie des sciences, belles-lettres et arts.

Digitized by Google

RHÔNE, *Lyon*. Académie des sciences, belles-lettres et arts.
— — Bulletin historique du diocèse de Lyon.
— *Tarare*. Société scientifique et littéraire.
— *Villefranche*. Société des sciences et arts du Beaujolais.
SAÔNE-ET-LOIRE, *Mâcon*. Académie.
— *Autun*. Société éduenne.
— *Chalon-sur-Saône*. Société d'histoire et d'archéologie.
— — Société des sciences naturelles de Saône-et-Loire.
SARTHE, *Le Mans*. Société archéologique du Maine.
SAVOIE, *Chambéry*. Société savoisienne d'histoire et d'archéologie.
SAVOIE (HAUTE-), *Annecy*. Société florimontane.
SEINE, *Paris*. Association pour l'encouragement des études grecques.
— — Bibliothèque d'art et d'archéologie.
— — Bibliothèque de la ville de Paris.
— — Comité des travaux historiques.
— — Commission du vieux Paris.
— — Société française de numismatique et d'archéologie.
— — Société d'histoire ecclésiastique de France.
— — Société de l'histoire de France.
— — Société d'anthropologie.
— — Société de Saint-Jean.
SEINE-ET-MARNE, *Meaux*. Société littéraire et historique de la Brie.
— *Melun*. Société d'archéologie, sciences, lettres et arts.
— *Fontainebleau*. Société historique et archéologique du Gâtinais.
SEINE-ET-OISE, *Versailles*. Société des sciences morales, des lettres et des arts de Seine-et-Oise.

Digitized by Google

Seine-et-Oise, *Versailles*. Commission des antiquités de Seine-et-Oise.
— *Pontoise*. Société historique et archéologique de Pontoise et du Vexin.
— *Rambouillet*. Société archéologique.
Seine-Inférieure, *Rouen*. Académie des sciences, belles-lettres et arts.
— — Commission départementale des antiquités de la Seine-Inférieure.
— *Le Havre*. Société havraise d'études diverses.
Sèvres (Deux-), *Niort*. Société historique et scientifique.
Somme, *Amiens*. Société des Antiquaires de Picardie.
— — Académie d'Amiens.
— *Abbeville*. Société d'émulation.
Tarn-et-Garonne, *Montauban*. Société archéologique.
Var, *Toulon*. Académie du Var.
Vaucluse, *Avignon*. Académie de Vaucluse.
Vendée, *La Roche-sur-Yon*. Société d'émulation de la Vendée.
Vienne, *Poitiers*. Société des Antiquaires de l'Ouest.
Vienne (Haute-), *Limoges*. Société archéologique et historique du Limousin.
Vosges, *Épinal*. Société d'émulation des Vosges.
— *Saint-Dié*. Société philomathique vosgienne.
Yonne, *Auxerre*. Société des sciences de l'Yonne.
— *Sens*. Société archéologique.

Algérie, *Alger*. Société historique algérienne.
— *Bône*. Académie d'Hippône.
— *Constantine*. Société archéologique du département.
— *Oran*. Société de géographie et d'archéologie.
Tunisie, *Carthage*. Institut de Carthage.
— *Sousse*. Société archéologique.

Digitized by Google

Sociétés étrangères.

ALLEMAGNE, *Bonn*. Verein von Alterthumsfreunden im Rheinlande.
— *Iéna*. Verein für thüringische Geschichte und Alterthumskunde.
— *Mayence*. Verein zur Erforschung des Rheinische Geschichte und Alterthümer in Mainz.
— *Trèves*. Gesellschaft für nützliche Forschungen.
— *Wiesbaden*. Verein für nassauische Alterthumskunde und Geschichtsforschung.
ALSACE-LORRAINE, *Colmar*. Société d'histoire naturelle.
— *Metz*. Académie de Metz.
— — Gesellschaft für lothringische Geschichte und Alterthumskunde.
— *Mulhouse*. Société industrielle.
— *Strasbourg*. Société pour la conservation des monuments historiques d'Alsace.
AUTRICHE-HONGRIE, *Vienne*. Akademischer Verein deutscher Historiker.
— — Anthropologische Gesellschaft.
— — K. Akademie der Wissenschaften.
— — Œsterreichisches archaeologisches Institut.
— *Agram*. Société archéologique.
— *Buda-Pest*. Az archæologiai bizottzág (Société archéologique de Hongrie).
— *Cracovie*. Académie des sciences (Commission d'histoire de l'art).
— *Graz*. Historischer Verein für Steiermark.
— *Kolozsvar*. Section numismatique et archéologique du Musée national de Transylvanie.

Digitized by Google

AUTRICHE-HONGRIE, *Laibach*. Musealverein für Krain.
— *Prague*. Museum des Königreiches Böhmen.
— — Société archéologique de la Bohême.
— *Spalato*. Rédaction du Bullettino di archeologia e storia dalmata.
— *Trieste*. Archeografo Triestino.
BELGIQUE, *Bruxelles*. Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique.
— — Commission royale d'art et d'archéologie.
— — Commission royale pour la publication des anciennes lois et ordonnances de la Belgique.
— — Société d'archéologie.
— — Société des Bollandistes.
— — Société royale de numismatique.
— *Anvers*. Académie d'archéologie de Belgique.
— *Bruges*. Société d'émulation pour l'étude des antiquités de l'histoire de Flandre.
— *Courtrai*. Cercle archéologique et historique.
— *Gand*. Cercle historique et archéologique.
— *Liège*. Société liégeoise de littérature wallonne.
— *Malines*. Cercle archéologique, littéraire et artistique.
— *Mons*. Société des sciences, des arts et des lettres de Hainaut.
— *Namur*. Société archéologique.
BULGARIE, *Sofia*. Société archéologique bulgare.
CANADA, *Halifax*. The Nova-Scotian Institute of science.
DANEMARK, *Copenhague*. Aarboger for Nordisk oldkyndighed og historie.
— — Kongelige Nordiske oldskrift-Selskab (Société royale des Antiquaires du Nord).

Digitized by Google

Égypte, *Le Caire*. Comité de conservation des monuments de l'art arabe.
Espagne, *Barcelone*. Institut d'estudis catalans.
— *Madrid*. Académie royale de l'Histoire.
— — Sociedad española de excursiones.
— — Revista de archivos, bibliotecas y museos.
— *Valladolid*. Sociedad castellana de excursiones.
États-Unis, *Baltimore*. Johns Hopkins University.
— *Chicago*. Académie des sciences.
— *Norwood*. Archæological Institute of America.
— *Philadelphie*. American philosophical Society.
— *Topeka*. Kansas State historical Society.
— *Washington*. Smithsonian Institution.
— *Worcester*. American Antiquarian Society.
Grande-Bretagne, *Londres*. Society of Antiquaries of London.
— *Cambridge*. Cambridge Antiquarian Society.
— *Dublin*. Royal Irish Academy.
— *Édimbourg*. Royal Society of Edinburgh.
— — Society of Antiquaries of Scotland.
— *Jersey*. Société jersiaise.
Grèce, *Athènes*. Institut archéologique allemand.
Italie, *Rome*. Reale Academia dei Lincei.
— — Institut archéologique allemand.
— — Istituto italiano di numismatica.
— — British School at Rome.
— *Bologne*. Regia deputazione di storia patria per le provincie di Romagna.
— *Catane*. Società di storia patria per la Sicilia orientale.
— *Florence*. Biblioteca nazionale centrale.
— *Gênes*. Società ligure di storia patria.
— *Milan*. Società storica lombarda.
— *Modène*. Regia Accademia di scienze, lettere ed arti.
— *Padoue*. Rivista di storia antica.
— *Turin*. Reale Accademia delle scienze.

Digitized by Google

LUXEMBOURG, *Luxembourg*. Institut grand-ducal de Luxembourg, section historique.

PAYS-BAS, *Leeuwarden*. Friesch genootschap van geschied-, oudheid- en taalkande (Société frisonne d'histoire, d'archéologie et de philologie).

PORTUGAL, *Lisbonne*. Museu ethnographico português.

— *Porto*. Portugalia.

RUSSIE, *Saint-Pétersbourg*. Académie impériale des sciences.

— — Commission impériale archéologique.

— *Dorpat*. Imperialis universitas Jurievensis.

— *Ekaterinebourg*. Société ouralienne des amis des sciences naturelles.

— *Helsingfors*. Suomen Muinaismuisto-Yhdistys (Société archéologique finlandaise).

— *Moscou*. Société impériale archéologique.

SUÈDE, *Stockholm*. Kongl. vitterhets historie och antiquitets Akademien (Académie royale des belles-lettres, de l'histoire et des antiquités).

SUISSE, *Bâle*. Historische und antiquarische Gesellschaft.

— *Genève*. Société d'histoire et d'archéologie.

— *Lausanne*. Société d'histoire de la Suisse romande.

— *Lucerne*. Historischer Verein der fünf Orte, Luzern, Uri, Schwyz, Unterwalden und Zug.

— *Zürich*. Antiquarische Gesellschaft.

— — Musée national suisse.

Digitized by Google

BIBLIOTHÈQUES

RECEVANT LES PUBLICATIONS DE LA SOCIÉTÉ.

École des Beaux-Arts, à Paris.
École des Chartes, à la Sorbonne, Paris.
École française d'Athènes.
Musée des Antiquités nationales, à Saint-Germain-en-Laye.
Universités d'Aix-Marseille, Besançon, Bordeaux, Caen, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Lille, Lyon, Montpellier, Nancy, Paris, Poitiers, Rennes, Toulouse, Alger.
Académie de Chambéry.
Service des Antiquités de la Régence de Tunis.

Digitized by Google

Digitized by Google

NOTICE NÉCROLOGIQUE

SUR

M. L'ABBÉ ÉMILE BEURLIER

MEMBRE RÉSIDANT

DE LA SOCIÉTÉ NATIONALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE

(1851-1907)

Par M. Philippe Lauer, membre résidant.

Lue dans la séance du 20 mai 1914.

Messieurs,

L'expérience de l'Histoire nous apprend que l'on se trouve mieux à même de juger les hommes, comme les événements, en s'abstenant de les trop rapidement apprécier, et en attendant le recul de plusieurs années pour les considérer plus à l'aise, avec un esprit dégagé de toute influence des impressions passagères. C'est ce que nous avons pu éprouver très nettement, et même d'une manière à certains égards frappante, pour le regretté abbé Émile Beurlier, dont le souvenir est aussi vivant aujourd'hui parmi nous, qu'au lendemain de sa mort prématurée.

La première fois, — et ce devait être la dernière, — que j'eus l'honneur de m'entretenir avec lui, ce fut dans son presbytère d'Auteuil.

Son église était gardée militairement par des agents de police, et il se demandait anxieusement s'il pourrait continuer à célébrer le culte dans cette paroisse qu'il avait tant développée, où il avait même réussi à faire édifier une

Digitized by Google

chapelle de secours devenue nécessaire... Je me souviens du calme apparent et de cette belle sérénité, — que donne seul le sentiment du devoir accompli, — du prêtre généreux, aimable et tolérant, historien impartial des cultes de l'antiquité, se trouvant, au seuil du xx^e^ siècle, en présence de l'éventualité d'avoir à cesser l'exercice public de son ministère. Mieux que personne il connaissait la portée de la parole « Rendez à César... », et il devait en souffrir encore davantage, blessé dans ses plus profondes convictions religieuses et ses conceptions philosophiques les plus solidement enracinées parce qu'elles étaient plus scientifiquement établies et plus muries par la connaissance des faits historiques.

Triste fin de carrière pour un homme doué d'un esprit aussi large et accueillant envers tous, sans acception de doctrine, que l'était l'abbé Beurlier, cet ecclésiastique souriant, affable, qu'une amitié délicate et sincère liait au pasteur Samuel Berger, le savant historien de la Vulgate au moyen âge.

La sympathie qui réunissait en les attirant l'un vers l'autre ces ministres de deux religions différentes nous semble encore plus intéressante à mentionner ici, après ce que nous venons de dire, parce qu'elle est le meilleur éloge que l'on puisse faire de ces deux grands érudits et des belles et nobles idées de tolérance réciproque qu'elle suppose chez ces esprits affinés par une haute culture scientifique, formés par une étude des lettres sacrées et profanes également approfondie, quoique pratiquée avec des méthodes et des principes diamétralement opposés.

L'œuvre de l'abbé Beurlier a été appréciée, comme il convenait, au point de vue religieux dans le *Bulletin critique*[1] par un de nos confrères les plus qualifiés, M. l'abbé Henry Thédenat, et dans la *Semaine religieuse de Paris*[2], par M. l'abbé H. Lesêtre, ancien curé de Saint-Étienne-du-Mont. Nous ne nous occuperons ici que de son œuvre scientifique et pédagogique.

1. *Bulletin critique*, année 1907, p. 479.
2. *Semaine religieuse de Paris*, 29 juin 1907, p. 1018.

Digitized by Google

Parisien de naissance, élevé d'abord à la maîtrise paroissiale de Saint-Joseph, puis au petit séminaire de Notre-Dame-des-Champs, il entra en 1868 au grand séminaire de Saint-Sulpice et y parcourut avec aisance le cycle de ses études théologiques. Puis il revint, cette fois comme professeur, au séminaire de Notre-Dame-des-Champs où, tout en s'acquittant avec zèle de sa tâche d'éducateur, communiquant à ses élèves ses goûts littéraires, son amour du travail, son antipathie pour la routine et le convenu ainsi que pour tout ce qui s'éloignait des règles de la modération et de la mesure, il achevait de s'instruire lui-même en suivant les cours de maîtres excellents à l'École pratique des Hautes-Études.

En 1883, Mgr d'Hulst l'appela à l'Institut catholique, pour enseigner l'histoire des institutions grecques et romaines. Il y fut bientôt remarqué pour sa grande compétence, qui ne fit que croître avec les années.

Il était très informé de tout ce qui paraissait dans le domaine de son enseignement et publiait sur les ouvrages nouveaux des comptes-rendus dans diverses revues. Sa plume, vive, alerte et piquante, aussi attentive à relever les mérites que les erreurs, ne blessa jamais personne.

Dès lors, il travaillait à son œuvre capitale : *Le culte impérial, son histoire et son organisation depuis Auguste jusqu'à Justinien*[1], dans laquelle il se révéla en véritable précurseur de ce grand courant de recherches, que notre confrère M. J. Toutain dépeignait dernièrement en ces termes : « Il n'est peut-être pas, dans le vaste domaine de l'antiquité classique, d'étude qui ait fait, depuis un quart de siècle, des progrès plus considérables et plus importants que l'histoire des religions de la Grèce et de Rome[2]. »

1. *Essai sur le culte rendu aux empereurs romains*, thèse pour le doctorat présentée à la Faculté des lettres de Paris par l'abbé E. Beurlier. Paris, E. Thorin, 1890, in-8°, 357 p. Et sous le titre : *Le culte impérial, son histoire et son organisation depuis Auguste jusqu'à Justinien*. Paris, E. Thorin, 1891, in-8°, 357 p.

2. *Revue de synthèse historique*, t. XX (1910), p. 73.

Digitized by Google

L'abbé Beurlier fut un des premiers à aborder scientifiquement les intéressantes questions se rattachant aux usages cultuels des anciens. Son œuvre sur le *Culte impérial*, qui est un modèle du genre, annonçait les *Cultes païens dans l'empire romain* de M. J. Toutain, paru dix-sept ans plus tard.

Quelle étude attrayante et en même temps assez épineuse à traiter, que celle du culte rendu aux empereurs romains par leurs propres sujets, solennel hommage à la puissance humaine! Et l'on écoute encore plus volontiers l'auteur quand on le sait membre du clergé catholique.

Deux augures ne pouvaient, dit-on, se regarder sans rire. C'est ce qui est arrivé à l'abbé Beurlier quand il a rencontré les prêtres du culte d'Auguste : on le voit au double sens de certaines de ses phrases qui ne sont pas exemptes d'une pointe de malice. Quand il parle du *numen* de l'empereur, de ses lois divines, de ses largesses sacrées, de son éternité, il cite le mot de Saint-Simon à propos de la dédicace de la statue de Louis XIV, place Vendôme, et celui de La Bruyère, au sujet des courtisans : « Ce peuple paraît adorer le prince et le prince adorer Dieu[1]. »

Une connaissance extrêmement approfondie de l'antiquité gréco-romaine est naturellement à la base d'un travail de semblable envergure. La documentation est énorme. Aucun texte historique, littéraire ou épigraphique n'a été négligé. Les monuments et les monnaies ont été utilisés avec le plus fin discernement et la critique la mieux avertie.

Mais ce qu'il y a surtout de vraiment supérieur dans cette entreprise, qui touche aux sujets les plus variés, c'est l'ordre, la clarté et le talent d'exposition, le style personnel, d'une tenue impeccable.

L'abbé Beurlier a retracé ainsi d'une façon magistrale et, dans ses grandes lignes, définitive, le tableau complet du culte rendu aux empereurs romains depuis sa fonda-

1. La Bruyère, *Caractères*, éd. Servois, t. I, p. 328.

Digitized by Google

tion, sous la dictature de Jules César, et sa constitution sous Auguste, à l'imitation de l'Orient, jusqu'à sa disparition vers l'époque de Justinien; et il a montré d'une façon merveilleusement lucide qu'aucune institution n'avait plus contribué à affermir l'autorité impériale et à unifier le monde romain.

Rien n'échappe à sa sagacité sans cesse en éveil, ni la prudence habile d'Octave, qui ne veut devenir dieu que pour les provinces, ni les satisfactions d'amour-propre du Sénat, fier d'introduire par son vote de nouveaux hôtes dans l'Olympe, ni les réjouissances populaires, spectacles et festins, assemblées politico-religieuses, toutes conséquences de la création de ce culte érigé en moyen de gouvernement.

Après l'historique de cette religion, dont il n'exagère ni cache aucune des bizarreries, il passe au fonctionnement, analyse en détail tout ce que nous pouvons connaître des honneurs rendus aux empereurs de leur vivant (les insignes, les symboles, les noms et qualificatifs divins), puis après leur mort. Il s'occupe des prêtres, des *divi*, des *flamines*, *sodales* et autres collèges sacerdotaux : il réussit à déterminer et à caractériser leurs attributs avec une netteté et une précision incomparables, se trouvant si bien préparé de toutes les manières à en saisir le développement.

Venant ensuite au culte dans les provinces, il en fait ressortir l'intérêt administratif et reprend, après Guiraud, l'étude des assemblées provinciales. Il tente, à l'exemple de Mommsen, de Büchner et de Monceaux, de faire pénétrer un peu plus de clarté dans les multiples organisations sacerdotales de l'empire.

Enfin il traite du culte *municipal* des empereurs, dont il examine les formes diverses ainsi que le clergé, principalement les « seviri augustales », et termine sur la question assez obscure du « néocorat » et du culte rendu par les collèges privés ou les particuliers, réservant en manière de conclusion l'étude des dissidents (juifs et

Digitized by Google

chrétiens) et de la sécularisation du culte impérial, à partir de Constantin[1].

En manière d'épilogue, il étudie les rapports de ce culte officiel avec l'Église chrétienne. Là il complète les observations pénétrantes de M. Monceaux, pour déterminer si oui ou non la hiérarchie catholique a été organisée de façon à prendre la place de celle des prêtres provinciaux et municipaux du culte des Augustes, comme on l'avait soutenu. Il conclut d'une façon péremptoire, avec toute apparence de raison, par la négative.

Telle est l'ordonnance digne d'admiration de cette œuvre considérable, résultat d'une critique pénétrante et sans cesse en éveil, « également éloignée des minuties inutiles et des généralisations dangereuses ».

Je ne pouvais la passer sous silence, tant son développement logique est captivant à suivre comme un modèle. D'ailleurs, un juge très compétent, M. René Cagnat, lui a consacré en son temps un article élogieux dans la *Revue critique*[2].

Ajoutez à cela une forme irréprochable, un ton d'où l'*humour* n'est point banni, la variété et l'attrait du récit, le talent de raconter et de présenter les problèmes les plus ardus sous le jour le plus simple, de la manière la plus saisissante.

Telle est l'œuvre maîtresse de l'abbé Beurlier, où l'on peut dire qu'il a donné toute sa mesure. Sa science de l'archéologie antique, il l'a montrée presque à chaque page, et il termine sur une « topographie des temples des *divi* à Rome ». Sa connaissance des littératures classiques, dont il était, si j'ose dire, nourri dès l'enfance, éclate partout dans ses œuvres et notamment dans cet attachant mémoire, rédigé en latin, où il trace, comme introduction,

1. Cf. aussi sa brochure complémentaire intitulée : *Les vestiges du culte impérial à Byzance et la querelle des Iconoclastes* (extr. du *Congrès scientifique international des catholiques*. Paris, 1891, in-8°, 23 p.), où il a étudié les survivances du culte à l'époque chrétienne et jusqu'au début du moyen âge.

2. *Revue critique*, nouv. série, t. XXXII, 1891, p. 400-403.

Digitized by Google

corollaire et complément de son étude sur le *Culte impérial à Rome*, le tableau des *Honneurs divins rendus à Alexandre et à ses successeurs*[1]. Les récits d'Hérodote, Xénophon, Plutarque, Diodore de Sicile, Strabon ou Quinte-Curce sont aussi bien scrutés et analysés que ceux de Clément d'Alexandrie et de saint Jean Chrysostome ou les textes épigraphiques grecs et les papyrus de Paris ou Berlin. Les travaux des Longpérier, Lenormant, Waddington, Révillout, Lumbroso, Eckhel, Gardner et tant d'autres ont été mis à profit.

Il a réussi, de la sorte, à nous montrer qu'en Grèce comme dans l'Italie primitive on ne divinisait guère que les morts illustres.

L'intelligence si vive, le sens pratique et le scepticisme philosophique des Grecs s'opposaient à la déification des vivants, fussent-ils de puissants souverains, dispensateurs de faveurs intarissables. Il y avait là quelque chose qui répugnait à leur mentalité, comme nous dirions aujourd'hui. Les Lacédémoniens seuls (et les Siciliens) paraissent échapper à cette règle. Mais qui ne connaît l'anecdote d'Agésilas raillant sa propre divinité! Si les rois macédoniens pensèrent autrement, si Philippe puis Alexandre eurent une autre façon d'agir, il faut y voir l'influence de l'Orient et des monarques absolus des immenses empires asiatiques, qu'il fallait égaler en dignité pour les combattre.

Après la mort d'Alexandre, son culte eut plus de succès que de son vivant, et ses successeurs, Démétrius, Antigone, Lysimaque, en bénéficièrent. L'abbé Beurlier démontre très clairement que ce furent surtout les Ptolémées qui héritèrent des usages de l'ancienne Égypte, où les souverains étaient identifiés avec le dieu Ra, symbole de la lumière. Et il nous transporte ainsi dans les cours ensoleillées de Bérénice et d'Arsinoé, d'où il nous conduit en

1. *De divinis honoribus quos acceperunt Alexander et successores ejus.* Thesim proponebat Facultati litterarum Parisiensi Æmilius Beurlier. Parisiis, apud E. Thorin, 1890, in-8°, 146 p.

Digitized by Google

Perse chez les Séleucides, — comparant leur culte avivé par les traditions locales avec celui des Ptolémées en Syrie, — puis à Pergame et en Commagène auprès d'Antiochus, dont l'inscription de Damanhour (Nemroud-Dagh) fait un dieu, enfin jusqu'en Bactriane et chez les Parthes, essayant de faire ressortir les différences entre le culte des rois grecs et celui des Césars romains. Un pareil voyage en Orient, en une telle compagnie, est un véritable régal pour l'archéologue.

Nous faisions tout à l'heure allusion à son sens littéraire si profond. Il fit plus que d'en donner de multiples preuves dans ses travaux d'érudit, il voulut en faire profiter ses disciples et écrivit pour eux une *Histoire abrégée de la littérature latine*[1], qui est un excellent résumé, clairement composé et rédigé avec le souci d'indiquer toujours la source de chaque détail historique, de ne rien laisser à la routine d'une vague tradition. Il y utilise les travaux des Teuffel, Berger, Patin, Boissier, Martha, Renier, ne craignant pas de renvoyer même au *Corpus inscriptionum latinarum*, rappelant la découverte par Pétrarque du manuscrit des lettres de Cicéron à Atticus, et donnant en appendice des notions sur l'épigraphie et sur les ouvrages relatifs aux sciences que l'Antiquité nous a légués. Là encore il se révélait comme archéologue et antiquaire, tandis que, tout pénétré des leçons de Quintilien et d'Horace, il n'avait d'autre ambition que d'enseigner les lettres latines aux jeunes gens.

Car le devoir pédagogique fut toujours une des préoccupations de sa vie. Son discours sur le baccalauréat le prouve surabondamment[2]. L'on y retrouve toute l'érudition de

1. *Histoire abrégée de la littérature latine depuis les origines de Rome jusqu'au VI^e siècle de l'ère chrétienne...* Paris (V. Palmé), Bruxelles-Genève, 1880, in-18, x-107 p.

2. *Petit séminaire de Paris. Notre-Dame-des-Champs. Distribution solennelle des prix présidée par... le cardinal-archevêque de Paris, le lundi 30 juillet 1883. Le baccalauréat et les études classiques*, discours prononcé par M. l'abbé Beurlier. Paris, impr. de E. de Soye et fils, 1883, in-8°, 15 p.

Digitized by Google

bon aloi, toute la finesse parisienne, toute la pondération et le sentiment des nuances que ce délicat possédait à un si haut degré. Il compare cet examen à la « langue » de l'esclave de Xanthus, mis en scène par Ésope, laquelle était à la fois ce qu'il y avait de meilleur et de pire. Il conclut que là, comme dans toutes les institutions humaines, se trouve un singulier mélange de bien et de mal.

Mais avec quel à-propos il sait vanter le goût de la poésie et de l'éloquence, le « charme de la vérité poursuivie et trouvée par une bonne méthode scientifique » ! Avec quelle justesse il démasque à la fois les défauts des candidats et ceux des faiseurs de ces programmes « enflant sans cesse, comme le sac de procès du XVIe siècle, qui finissait par gagner tête, queue, oreilles, dents, pattes, griffes et devenir ainsi un animal complet! »

Il fait ressortir les résultats des différents ordres d'études sur le développement des diverses qualités de l'esprit, vantant l'humilité et la modestie dont l'exemple est donné par les Pères de l'Église, et il tonne contre l'usage inconsidéré et trop généralisé des manuels dans l'enseignement.

Et cependant, Messieurs, l'abbé Beurlier est éditeur de plusieurs manuels ! Mais il convient d'ajouter tout de suite, à sa décharge, qu'ils sont supérieurement conçus et que, loin d'inciter les étudiants à s'en contenter, ils sont écrits de manière à les pousser à continuer et compléter leurs études aux sources mêmes. C'est ainsi qu'a été comprise son *Histoire de l'Église*[1], qui débute par une bibliographie abondante renvoyant aux ouvrages de Mgr Duchesne, Fr.-X. Kraus, Funk, Pastor, Allard, Pératé, Kurth, Jaugey et tant d'autres.

Ce livre est remarquablement fait pour éveiller le goût

1. *Histoire de l'Église depuis la mort de Notre Seigneur Jésus-Christ jusqu'à nos jours, précédée de réponses aux principales objections historiques...*, ouvrage à l'usage des maisons d'éducation et des catéchismes de persévérance... Paris, Putois-Cretté, 1894, in-12, XVI-292 p.; *Abrégé de l'histoire de l'Église depuis sa fondation jusqu'à nos jours*. Paris, Tricon, 1900, in-16, VI-192 p.

Digitized by Google

de l'histoire ecclésiastique. Il commence par un chapitre sur les principales objections historiques faites contre l'Église : c'est là qu'éclate surtout l'esprit plein de modération et de bon sens de l'abbé Beurlier. Qu'il nous suffise de renvoyer à ce qu'il dit de la révocation de l'Édit de Nantes et de rappeler cette citation qu'il fait du livre de Job : « Dieu n'a pas besoin de nos mensonges! »

Les manuels d'histoire de France et d'histoire romaine par A. Riquier refondus, corrigés et mis au courant par lui[1] sont aussi conçus d'après les mêmes principes, c'est-à-dire rédigés sur « les sources originales, sans étalage inutile d'érudition », avec la préoccupation de faire comprendre l'enchaînement logique des faits et le développement de la civilisation, dans ses manifestations variées selon les temps et les pays.

Ses goûts didactiques et son sens littéraire se manifestèrent encore, dans son édition de la *Vie d'Agricola* de Tacite, pour une nouvelle Collection classique[2] dont il fut un des fondateurs et dont il traça lui-même le plan :

Il se proposait de faire des rapprochements de passages analogues empruntés aux diverses littératures, grecque, latine, française, allemande et anglaise; mais toujours archéologue, il voulait une illustration empruntée aux monuments de l'antiquité, quand il y aurait lieu.

Il établit le texte de Tacite à l'aide des deux manuscrits du Vatican, et, dans des appendices, il publia une inscription relative à la vie d'Agricola avec le fameux diplôme militaire hongrois, qui donne raison aux plaintes de Calgacus au sujet de l'envoi des Bretons sur les frontières les plus éloignées.

1. A. Riquier et E. Beurlier, *Histoire de France...* (*cours élémentaire*). Paris, 1899, in-12; — *Histoire de France* (*petit cours*). Paris, 1899, in-12; — *Histoire du moyen âge* (*cours élémentaire*). Paris, 1900, in-12; — *Histoire du moyen âge* (*petit cours*). Paris, 1900, in-16; — *Histoire romaine* (*cours élémentaire*). Paris, 1902, in-16; — (*Cours complet d'instruction élémentaire*).

2. Entreprise par la Société générale de librairie catholique. La *Vie d'Agricola* a paru à Paris en 1882, en un vol. in-8°.

Digitized by Google

Dans sa préface, il montre qu'il comprend à merveille Agricola, héros bien fait pour lui plaire et qu'il n'a pas choisi au hasard.

« C'est, dit-il, un de ces citoyens qui méritent le souvenir de la postérité ; esprit droit et conciliant, caractère ferme et doux, capable de grandes choses et modeste après les avoir accomplies. » Cet éloge conviendrait aussi fort bien à celui qui le décernait.

Esprit extrêmement ouvert et curieux, dans les rares instants que lui laissaient la préparation de ses cours, son enseignement et l'exercice de son ministère, il aimait comme un délassement approfondir différentes questions se rapportant à la fois à l'histoire et à l'archéologie, et toujours il renouvelait entièrement le sujet dès qu'il y touchait. Je citerai sa remarquable dissertation sur *Les courses de taureaux chez les Grecs et chez les Romains* qu'il fit paraître dans les *Mémoires* de notre Société[1].

Il prouva l'origine thessalienne de ces spectacles, d'après Pline et le poète Philippe, et en suivit le développement dans l'ancienne Grèce, puis dans l'empire romain, principalement dans les provinces d'Asie et d'Afrique, mettant à profit des passages d'auteurs jusqu'à lui inaperçus ou négligés, des inscriptions, comme celle de Caryanda, relative aux jeux d'Éphèse, ou celle de Palazu (près Kustendjé), des monnaies, des médailles de Thessalie, enfin des monuments figurés, comme les bas-reliefs du monument de Scaurus, gladiateur de Pompéi, ou ceux d'Oxford.

Ses rapprochements avec l'usage des *venationes*, dont il les distingue soigneusement, avec la légende du Minotaure et le rattachement aux cérémonies du culte impérial décèlent toute l'ampleur de ses travaux et la portée de ses observations au double point de vue de l'archéologie et de l'histoire de la civilisation. Rien ne lui échappe, même la technique des *toréadors* de ces temps éloignés et il

1. *Les courses de taureaux chez les Grecs et chez les Romains.* Nogent-le-Rotrou, 1888, in-8°, 30 p. (Extrait des *Mémoires de la Société nationale des Antiquaires de France*, t. XLVIII).

Digitized by Google

raconte avec verve, d'après Héliodore, la fin du roman de Théagène et Chariclée qui contient une description de tauromachie tout à fait impressionnante.

Archéologue avant tout, et on pourrait dire partout, — même malgré lui, serait-on tenté d'ajouter, — il apporta dans nos séances une collaboration utile et d'une valeur que l'on comprendra maintenant aisément.

Dès son élection comme associé correspondant national de notre Société, en 1885, il fit d'importantes communications :

D'abord sur une inscription trouvée à Djasim qui lui a permis d'étudier les titres des gouverneurs d'Arabie aux bas temps[1], puis sur une statuette de satyre en bronze et une tête de femme en terre cuite conservées à Bérat, provenant d'Apollonie et de Dodone[2], sur un taureau en bronze trouvé aussi à Dodone et faisant partie de la collection Troiensky, dont il présenta les photographies[3], enfin sur une monnaie grecque inédite d'Apollonie en Illyrie (conservée au Cabinet de France)[4], qui lui a fourni un nouveau nom de magistrat.

Plus tard, il proposa une restitution de la curieuse inscription de Tigibba (Algérie) mentionnant un toréador tué d'un coup de corne par un taureau[5].

Il apporta aussi une intéressante pierre gravée gnostique trouvée dans les ruines du château de Mercy (Meurthe-et-Moselle) et appartenant à M. le vicomte du Tertre[6]. On y voyait représenté le dieu à quatre ailes, comme sur les monnaies de Malte et de Byblos, et une inscription magique commençant par le nom du soleil de la formule éphésienne[7].

Mais les années 1894 à 1897 furent celles de sa plus

1. *Bulletin*, 1885, p. 151-156.
2. *Ibid.*, p. 220-223, fig.
3. *Ibid.*, p. 239, 240.
4. *Ibid.*, p. 315, 316, fig.
5. *Ibid.*, 1888, p. 119.
6. *Ibid.*, 1889, p. 267-269, fig.
7. *Ibid.*, p. 267-269, fig.

Digitized by Google

grande activité dans nos séances, à la suite de son élection comme membre résidant, en remplacement de M. Waddington[1].

Il signala sur un bas-relief de Ninive le siège d'une ville avec des machines de guerre[2] qu'il décrivit à l'aide de Thucydide, Tite-Live et Végèce. Il présenta, à propos d'une communication de Le Blant sur un passage d'Ovide (*Fastes*), de curieuses observations concernant l'usage de ne pas se marier en mai[3]. Il parla de l'organisation de la bibliothèque et des archives du patriarcat de Constantinople et de l'importance des fonctions du *chartophylax* d'après les actes du VI[e] concile œcuménique[4]. Puis il rapprocha un conte grec de Politis, une légende normande et une tradition égyptienne au sujet de la brièveté du mois de février et des « jours d'emprunt »[5].

Ce furent ensuite des observations sur les balles de fronde, à propos d'une communication de M. Lafaye[6], sur une bague d'or trouvée à Chanac (Lozère), avec le nom IVSTINI[7], sur des inscriptions relevées par le R. P. Germer-Durand dans la région du Jourdain, où il est question du *numen* d'Antiochus[8], sur d'autres textes épigraphiques de Gérasa et des environs de Nicomédie qui semblent se rapporter aux martyrs chrétiens mentionnés par Eusèbe[9], sur un monument dédié aux énigmatiques divinités appelées Proxumes mis à jour par lui-même à Vaison[10], sur un bas-relief de marbre représentant peut-être Héra, découvert à Sinope[11].

1. *Bulletin*, 1894, p. 109.
2. *Ibid.*, p. 134.
3. *Ibid.*, p. 144.
4. *Ibid.*, 1895, p. 92.
5. *Ibid.*, 1895, p. 97.
6. *Ibid.*, p. 100.
7. *Ibid.*, p. 210.
8. *Ibid.*, p. 219.
9. *Ibid.*, p. 223.
10. *Ibid.*, p. 286.
11. *Ibid.*, p. 320.

Digitized by Google

Il étudia encore la prédication de saint Paul à Athènes, combattant, d'accord avec Findlay, l'interprétation d'après laquelle l'apôtre aurait été jugé par le tribunal de l'Aréopage[1]. Puis il présenta des observations sur l'emploi de l'anneau pour maintenir les fers de lance à l'époque homérique[2]. Il discuta l'interprétation donnée par M. Mowat d'un passage d'Eusèbe relatif à une peinture du palais de Constantin, se refusant à y reconnaître le groupe du cavalier et de l'anguipède, symbole du triomphe du christianisme sur le paganisme[3].

Enfin, il communiqua des intailles de cornaline et de jade trouvées en Messénie par Gilliéron[4], une pierre gnostique en serpentine avec figure de Chnubis et double inscription grecque[5], un bas-relief provenant de Saint-Paul-Trois-Châteaux représentant Hercule couvert de la peau de lion[6].

Telle fut la part de sa collaboration visible et appréciable dans les travaux de notre Société, alors qu'il était absorbé par tant d'autres tâches. Nous avons déjà fait allusion aux principales. Mais combien il nous en échappe! Et, par exemple, de 1888 à 1891 il fut secrétaire du *Bulletin* de la commission de permanence du *Congrès scientifique international des catholiques*. Il dirigea pendant plusieurs années la *Semaine religieuse* et fut secrétaire du *Bulletin critique*. Il collabora au *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines* de Saglio, au *Dictionnaire de la Bible* de M. l'abbé Vigouroux, à la *Revue du clergé français*. Enfin il traduisit Newman, *L'inspiration de l'Écriture sainte*[7], sur la grave question de l'interprétation des livres sacrés, et écrivit à l'usage du grand public une histoire résumée du monde juif au temps de Jésus-Christ et des

1. *Bulletin*, 1896, p. 112.
2. *Ibid.*, p. 212.
3. *Ibid.*, 1897, p. 175, 176.
4. *Ibid.*, p. 192.
5. *Ibid.*, 1903, p. 226.
6. *Ibid.*, p. 248.
7. Paris, 1884, in-8° (extr. du *Correspondant*).

Digitized by Google

apôtres [1]. Mais nous devons faire une place à part à une conférence qu'il fit au cercle du Luxembourg sur les chrétiens et le service militaire pendant les trois premiers siècles [2].

Cette conférence est un véritable mémoire savant. Par une documentation très solide et des remarques judicieuses, il démontra que les chrétiens n'ont, à aucun moment, été des adversaires du service militaire à la manière des antimilitaristes de nos jours. Tertullien lui-même, le plus intransigeant en l'espèce, vante à un endroit la fidélité du soldat chrétien, qu'il oppose à l'inconsistance du païen, et l'abbé Beurlier explique que les soldats chrétiens qui subirent le martyre furent presque toujours suppliciés pour avoir refusé, en des périodes de surexcitation religieuse, de participer à des cérémonies du culte païen ou à des usages païens (ainsi la légion Thébéenne), et que la même difficulté eût surgi tout aussi bien pour eux dans la vie civile. Il rappelle que les déplacements de troupes contribuèrent à la diffusion du christianisme. Il observe que la thèse qui s'appuie sur la parole du Christ à saint Pierre : « Remettez votre épée dans le fourreau », pour établir une opposition irréductible entre la vie chrétienne et la vie militaire, est dénuée de fondement sérieux et ne peut trouver crédit, comme il ne craint pas de le dire, « auprès des gens sensés ».

L'activité de notre confrère fut donc très variée. Elle s'exerça dans des champs divers avec un rare bonheur, spécialement dans les diverses branches de l'histoire des religions et de l'archéologie antique : épigraphie, numismatique, étude des monuments figurés. A la finesse et au sentiment de la mesure innés chez le Parisien, il joignait le goût des lettres et cet amour insatiable de la recherche scientifique que possèdent seuls les savants de race.

1. *Le monde juif au temps de Jésus-Christ et des apôtres*. 1 vol. in-8°. Paris, Bloud et Barral, 1900 (*Science et religion, études pour le temps présent*).

2. *Les chrétiens et le service militaire pendant les trois premiers siècles*, conférence faite au cercle du Luxembourg. Paris, impr. F. Levé, 1892, in-8°, 19 p.

Digitized by Google

Sous l'influence de la maladie, son aspect physique avait été quelque peu modifié par l'embonpoint, dans ses dernières années; mais ses facultés n'en avaient été nullement atteintes. Un de ses disciples, qui fut aussi son collaborateur à Auteuil et son ami, M. l'abbé Jules Cartier, me permettra de citer ici, pour achever de peindre cette figure attachante, les quelques lignes qu'il m'écrivit dernièrement à son sujet : « La simplicité, quelquefois même la trop grande réserve de sa parole ne révélaient pas les brillantes qualités d'un esprit si délié, si supérieurement informé de tout ce qu'il devait savoir et enseigner, si délicat et si mesuré dans l'expression de sa pensée. Mais aussitôt qu'on se mettait en rapport avec lui, on était charmé de la lucidité de ses idées, de l'originalité de ses vues, du piquant de ses saillies, de l'à-propos de ses conseils et en toute circonstance de son dévouement à toute épreuve. C'était beaucoup plus qu'un homme d'esprit; il fut avant tout un homme de cœur, toujours prêt à rendre service ou même à faire plaisir... »

Nous ajouterons, avec M. l'abbé Henry Thédenat, que « notre souvenir lui restera fidèle autant qu'était sûre son amitié ».

Digitized by Google

EXTRAIT DES PROCÈS-VERBAUX

DU 1er TRIMESTRE DE 1914.

Séance du 7 Janvier.

Présidence de M. A. Blanchet, président sortant, et de M. N. Valois, président.

Ouvrages offerts :

Fage (R.). *La cathédrale de Limoges.* Paris, s. d., in-8°, pl. — *La jeunesse de Baluze.* Tulle, 1913, in-8°.

Le président sortant lit le discours suivant :

« Mes chers confrères,

« Lorsque votre nouveau président vient s'asseoir à cette place, illustrée par tant d'hommes éminents, il sent un flot de sentiments oppresser son cœur : à la joie produite par l'honneur que vous lui avez fait, en lui confiant la mission de diriger vos séances, se mêle l'anxiété inséparable de tous les devoirs, souvent bien tristes, dont il aura à s'acquitter pendant toute une année. Selon l'antique formule renouvelée par Auguste Comte, toute Société est constituée par plus de morts que de vivants. Aussi, l'hommage traditionnel rendu aux morts de l'année nous reporte avec émotion vers l'armée d'érudits, parents et amis, humbles ou célèbres, qui ont remporté les victoires scientifiques où notre Société a trouvé sa glorieuse renommée.

« Deux de mes aînés, aux côtés de qui j'ai vécu à la Bibliothèque nationale, avaient eu la bonne fortune, en

Digitized by Google

quittant le fauteuil présidentiel, de retrouver entière et sans changements la liste des membres honoraires et résidants de la Société; un tel bonheur ne m'est pas échu.

« Vous avez perdu celui qui était en tête de la liste de vos membres honoraires. Comme le grand Léopold Delisle, qui tenait encore cette place en 1910, Louis Passy était un Normand, et ces deux hommes, destinés à suivre une carrière si différente, eurent du moins un point de contact, le jour où l'amour de leur province leur inspira la pieuse pensée d'éditer une œuvre d'un autre Normand, les *Mémoires et notes d'Auguste le Prévost sur le département de l'Eure (1862-1869)*.

« Louis Passy, par ses études à l'École des chartes où il entra en 1850, parut tout d'abord destiné uniquement aux travaux d'érudition. Mais il était le fils d'Antoine Passy, qui fut préfet de l'Eure pendant dix-huit ans et député sous la monarchie de Juillet : l'exemple paternel eut une influence certaine sur la vie de Louis Passy. Il manifesta, il est vrai, une diversité de goûts et d'aptitudes vraiment remarquables, puisque, après sa thèse de l'École des chartes sur l'organisation du travail public dans les Gaules et ses études de droit, terminées, en 1857, par l'obtention du grade de docteur, il parut vouloir se consacrer d'abord à des recherches littéraires, en publiant des travaux riches de fines observations sur Thomas Corneille, sur le grand Corneille historien, sur Bossuet, sur les ennemis de Racine, sur un manuscrit de chansons françaises et sur une satire inédite de Boileau, découverte dans un recueil manuscrit de Conrart. Mais, dès 1863, Passy se présentait, pour la première fois, au Corps législatif comme candidat indépendant dans la première circonscription de l'Eure. D'un tempérament persévérant, notre confrère ne s'éloigna plus jamais de l'horizon politique qu'il avait entrevu, et, en 1871, il fut élu député à l'Assemblée nationale. Bien que Passy fût parmi nous le représentant honoré des sciences politiques et sociales, sa carrière, couronnée durant de longues années par le titre respecté de doyen de la Chambre des députés, est

Digitized by Google

trop connue de tous pour que votre président essaie de vous la retracer d'une main inhabile. Je ne saurais non plus vous parler dignement du rôle si utile qu'il tint, pendant trente années, comme secrétaire perpétuel de la Société nationale d'agriculture de France, rôle qu'il semblait avoir pressenti lorsqu'il publia, en 1862, son rapport sur les progrès de l'agriculture et de l'industrie dans l'arrondissement des Andelys. Dans cet ordre d'idées, je vous citerai cependant son *Étude sur la forêt de Lyons* (1881), où, si toute l'histoire forestière n'est pas envisagée à la manière d'Alfred Maury, on peut du moins trouver des documents des XVII^e^ et XVIII^e^ siècles qui permettent d'apprécier le développement de l'exploitation. Ce travail et quelques notices du même ordre avaient fait entrevoir à notre confrère la possibilité d'une étude historique, plus vaste, que, plein de confiance dans sa verte vieillesse, il promettait, en 1911, à la Société nationale d'agriculture de France, lorsqu'elle venait d'atteindre l'âge de cent cinquante ans, bien rare même pour une Société. Notre cher confrère, si doux pour les autres, avait espéré à tort que la mort aurait envers lui la même douceur et lui laisserait achever son œuvre. Le premier volume seul a paru et nous pouvons le signaler ici, puisqu'il comprend les origines de la Société d'agriculture jusqu'à la Révolution.

« Si le livre remarquable sur *Frochot, préfet de la Seine*, concerne une époque qui est restée en dehors des études de notre Société, nous devons dire cependant que Louis Passy y révéla un grand talent d'historien. Par la masse des documents mis en œuvre et aujourd'hui détruits, notre confrère avait bien payé sa dette à l'École des chartes où il avait appris la forte discipline du travail; il se souvint encore des études de sa jeunesse lorsque, devenu président de la Société historique du Vexin, il entreprit de publier *Le livre des métiers de Gisors au XVI^e^ siècle* (1907), dont l'introduction évoque une page vivante du passé. Le lundi 21 octobre 1538, dans l'auditoire royal du bailliage de Gisors, « ville de loi », les représentants des corps de métiers se pressaient, appor-

Digitized by Google

tant les ordonnances qui avaient été rendues ou recueillies par les baillis de la ville dans les XV^e^ et XVI^e^ siècles. Il s'agissait de comparer ces ordonnances et de les inscrire sur un registre, « afin de réprimer plus facilement « les fraudes, de prévenir les procès, de combattre les « mauvaises pratiques de l'industrie et de défendre les « intérêts des habitants ». Si le code commercial de Gisors ne présentait pas l'ampleur vénérable du livre des métiers de Paris par Étienne Boileau, du moins il formait un ensemble assez intéressant pour retenir l'attention d'un économiste érudit tel que notre regretté confrère.

« On croirait aisément qu'employée à tant d'objets divers, sa longue vie n'ait pu être assez longue encore pour que Louis Passy ait accordé à notre Société l'attention qu'elle méritait. Vous savez qu'il n'en est rien, puisque notre confrère a rempli parmi nous les fonctions de secrétaire et de trésorier et qu'il trouva encore le temps de nous apporter diverses communications. Dans nos *Mémoires*, en 1869, il revint aux études classiques en examinant la statue d'Hercule, trouvée au cours des travaux du palais Pio, à Rome, en 1863, et il vous donna de si bons arguments, basés sur une parfaite connaissance de l'histoire du II^e^ siècle, que vous avez admis aussi l'hypothèse d'une sorte d'exécution matérielle, survenue à la mort de Commode. Dans notre volume du Centenaire, il reproduisit un beau fragment d'une statue de Dioclétien, et dans nos *Bulletins* vous trouverez une judicieuse observation sur un ivoire, imité de celui qui représente le mariage d'Othon et de Théophanie; les conclusions de cette note furent approuvées par Longpérier, qui prit encore la parole, dans d'autres circonstances, pour appuyer l'opinion de Passy à propos de diverses statuettes. Un jour, Louis Passy annonçait la découverte d'objets mérovingiens à Vauvray (Eure), puis il faisait connaître le Bacchus de Thuit (arrondissement des Andelys), une fibule mérovingienne, trouvée à Gisors, et une statuette de Mars, recueillie dans la même localité.

« C'est à Gisors même, dont il fut toujours le conseil-

Digitized by Google

ler général, que Passy est mort, le 31 juillet dernier, âgé de quatre-vingt-trois ans. S'il eût pu avoir conscience de sa fin trop rapide, notre confrère y aurait sans doute trouvé quelque douce compensation, car il se fût rappelé les mots, assemblés avec une intention sortie du cœur, dans un de ses livres, consacré à la mémoire d'un compatriote : « Blosseville a toujours été de sa province. Être « Normand par la mémoire et l'action pendant quatre- « vingt-sept ans, voilà Blosseville. » Tel était aussi l'idéal de Louis Passy; il eut la satisfaction d'y atteindre et, de plus, il fut un bon Français!

« C'est une grande province du centre de la France, glorieuse dès le temps de l'indépendance celtique, que Henri du Fayet de la Tour représentait parmi nous. Lorsque votre président lui dit les derniers adieux de la Société, le 27 juin dernier, il retraça brièvement l'œuvre de Henri de la Tour dans nos publications. Depuis lors, un des nôtres, lié à notre regretté confrère par une amitié de trente-quatre ans, lui a consacré une notice biographique, après laquelle je sens mon impuissance à dire mieux la douleur que nous ressentons et l'estime que nous avions pour les travaux de celui qui n'est plus.

« Henri de la Tour ne nous appartint que pendant seize années, et, s'il remplit les devoirs de secrétaire, il n'eut pas le temps d'achever son labeur parmi nous. C'est que, dans cette nature énergique, il y avait une sorte de défiance de soi-même et un désir de mieux faire, émanant d'une conscience respectable, bien qu'exagérée peut-être. Ses premières études ne paraissaient pas le destiner au Département des médailles et antiques de la Bibliothèque nationale où il devint conservateur-adjoint; mais il avait cependant le goût inné des œuvres d'art, qu'elles fussent antiques ou plus récentes, et cette aptitude naturelle à analyser la structure des créations de tous les temps, à dégager l'âme de l'artiste, enfermée dans une enveloppe de métal, de pierre ou de bois, fit de lui un profond connaisseur que saluèrent, comme arbitre presque infaillible, de nombreux amateurs et même quelques experts.

Digitized by Google

« Henri de la Tour n'hésitait pas à donner son temps pour sauver l'œuvre des autres et beaucoup de ses travaux sont des preuves de cette abnégation charitable. Il accepta de publier l'*Atlas des monnaies gauloises*, élaboré par la Commission de topographie des Gaules, comme il avait accepté de composer les tables du *Catalogue des monnaies gauloises* rédigé par Ernest Muret, comme plus tard il se dévoua à la publication de l'important ouvrage de Natalis Rondot sur les *Médailleurs et les graveurs de monnaies, jetons et médailles en France* (1904), qu'il compléta par un avant-propos, des notes, des planches et une table.

« Ses fonctions lui imposèrent successivement la rédaction d'un volume du Catalogue des jetons de la Bibliothèque nationale (*Rois et reines de France*, 1897) et des deux volumes (1899 et 1910) de la remarquable collection de jetons léguée au même établissement par Jules Rouyer, qui, vous le savez, était, il y a quinze ans, parmi nos associés correspondants les plus érudits. Aussi bien, Henri de la Tour appréciait ces petits monuments, surtout quand il pouvait y reconnaître la marque écrite, même anonyme, de l'artiste qui les avait gravés. Mais, où notre confrère a donné toute la mesure de sa compréhension subtile et des connaissances qu'il avait acquises, c'est dans les monographies qu'il a consacrées à plusieurs grands artistes de la Renaissance : Jean de Candida, à la fois diplomate et artiste, qui marqua l'empreinte de l'art napolitain sur la Renaissance française; Pietro da Milano, trop négligé antérieurement, parce que ses œuvres sont rares, mais qui occupa une place importante à la cour de René d'Anjou; Matteo del Nassaro, qui eut sur notre art monétaire une influence comparable à celle que François Ier laissa prendre au Primatice et à Benvenuto Cellini dans la peinture et la sculpture; Domenico di Polo, graveur éminent d'Alexandre de Médicis, qu'une admirable intaille en cristal de roche, rapprochée de diverses médailles, permit de placer au rang des meilleurs artistes de son temps. Ces nouvelles *Vies*, plus complètes et

Digitized by Google

mieux peintes que celles de Vasari, reflètent le goût très fin, l'érudition précise, le jugement solide d'Henri de la Tour.

« Si les monnaies de la Gaule et les médailles de la Renaissance captivaient notre confrère au plus haut degré, il s'intéressait aussi à notre art français, même récent, et après nous avoir entretenus des origines de la médaille française et des œuvres de Didier Besançon, à Lyon (*Mémoires*, t. LVIII, 1897), il vous signalait, dans la collection Pichon, des bas-reliefs d'Augustin Dupré, et, pour notre Centenaire, il comparait les divers jetons de notre Compagnie, dans un article dont les dessins, insérés dans le texte, resteront aussi pour ses confrères les souvenirs durables de l'agréable talent dont était doué Henri de la Tour et que, dans sa modestie, il dévoilait seulement à de rares amis.

« C'est en 1879 que le chanoine Paul Lucot avait pris rang parmi nos associés correspondants; il est mort archiprêtre de la cathédrale de Châlons-sur-Marne, le 27 mai 1913, à l'âge de quatre-vingt-huit ans. Il avait touché à toutes les questions qui concernaient sa chère province, peut-être plus en historien qu'en archéologue, mais avec une parfaite conscience d'érudit. Marquant son intérêt pour notre Société, il nous communiqua un document relatif à Jeanne d'Arc en Champagne, d'après une note d'un contemporain; puis il nous fit connaître la découverte si remarquable des anciens tombeaux d'un évêque et de chanoines du moyen âge dans la cathédrale de Châlons-sur-Marne, et, en 1908, il nous signalait encore une statuette de saint Jean-Baptiste, conservée dans l'église de Vanault-le-Châtel. C'est dans les *Mémoires* de la Société d'agriculture, sciences et arts de la Marne que le chanoine Lucot a publié ses travaux les plus étendus, tantôt sur sainte Hélène et l'étoffe siculo-arabe, qui est considérée comme un suaire de la mère de Constantin; tantôt sur l'abbaye de Notre-Dame de Boulancourt, fondation intéressante des Cisterciens, et sur le culte de sainte Asceline; et, une autre fois, il consacrait une étude

Digitized by Google

bien documentée à la procession des châsses à Châlons-sur-Marne. Lorsque les vitraux de la cathédrale de cette ville furent restaurés, le chanoine Lucot les décrivit exactement, puis il se donna à la publication du journal de Germain Beschefer, conseiller du roi, et à l'édition des mémoires d'un chanoine de Saint-Étienne de Châlons, qui, pour le XVII^e siècle, fournissent d'intéressants renseignements locaux et même des souvenirs d'ordre plus général. Enfin, c'est encore pour Châlons que notre correspondant vénéré travailla en commentant les précieux débris de la cuve baptismale du XII^e siècle que des constructeurs du XVII^e siècle avaient noyés dans la maçonnerie de la tour méridionale de la cathédrale.

« Henri Gonnard était aussi un de nos plus anciens correspondants, puisqu'il était venu vers nous la même année que le chanoine Lucot. Il a travaillé modestement pour sa région et, plus artiste qu'érudit, il rendit des services en dessinant, vers le milieu du XIX^e siècle, divers châteaux et monuments dont l'aspect est modifié aujourd'hui. Ces documents artistiques servirent à illustrer l'*Excursion archéologique de la Société de la Diana*, publiée en 1906-1907, travail dans lequel Gonnard consacra en particulier des pages intéressantes au curieux village de Cornillon. Notre correspondant avait débuté par une *Monographie de la Diana, ancienne salle des États de la province de Forez*, dont la remarquable décoration héraldique, mêlée de figures grotesques, forme un ensemble si curieux de la fin du XIII^e siècle. Le nom de Gonnard restera encore attaché à des recherches sur divers artistes foréziens et à la contribution artistique qu'il apporta au *Questionnaire historique et archéologique*, publié par la Diana.

« Pendant de longues années, depuis 1877, Émile Travers se plut, quand il était de passage à Paris, à venir retrouver ici des amis tels qu'Anatole de Barthélemy, Longnon, Deloche et quelques autres dont les ombres bienveillantes planent encore sur cette salle. Travers apportait souvent sa contribution, signalant un cimetière

Digitized by Google

mérovingien à Amfreville et un aqueduc à Saint-Lô, cherchant la signification des mains figurées dans les blasons anglais, communiquant un torques d'or, trouvé en Portugal, ou encore prenant parti contre l'identification de *Crociatonum* avec Beuzeville-au-Plain. Esprit curieux et ouvert, il s'intéressa à diverses questions générales et sa notice sur « les instruments de musique au XIV^e^ siècle, « d'après Guillaume de Machaut » (1882), n'est pas inutile, même à la suite des travaux, trop oubliés peut-être, de Coussemaker dans les *Annales archéologiques;* Travers nous rappelle que le moyen âge connut au moins vingt-deux instruments à vent, treize à cordes et huit à percussion. Dans son mémoire sur le sceau de Loja et la sigillographie pittoresque, principalement en Espagne (1885), notre correspondant fit un relevé de sceaux représentant des villes et des monuments et cet inventaire restera la base des travaux similaires. Que si l'on peut citer aussi d'Émile Travers quelques recherches sur l'élection des papes (1875), sur les ordres militaires des saints Maurice et Lazare (1873), sur les épitaphes et les curieuses enseignes d'auberges à Étampes (1898), ou encore sur le carillon de Béthune, à propos d'un marché de 1546 (1880), ces publications variées sont en somme des exceptions dans l'œuvre du confrère que nous regrettons si vivement.

« Travers était porté, comme beaucoup d'autres heureusement, à consacrer à sa province le meilleur de son temps et de son esprit, et la Normandie lui doit de bons travaux que l'Histoire domine de sa méthode rigoureuse. Même en publiant le *Traité du Vin et du Sidre* de Julien Le Paulmier, traduit par Jacques de Cahaignes (1896), notre confrère n'éludait pas les notes curieuses et précises où il excellait et qu'il savait insérer aussi à propos dans des notices biographiques, comme celles qu'il consacra à Armand Gasté, à Jules Lair et à l'un de nos regrettés correspondants, Eugène de Robillard de Beaurepaire. D'ailleurs, une valeur générale se dégageait de ces monographies particulières; celle qui est consacrée à Nicolas

Digitized by Google

de Grouchy (1878) présente un intérêt réel pour l'histoire des collèges du XVI^e^ siècle, et quand Émile Travers, redevenu « chartiste », publiait le *Rôle du ban et de l'arrière-ban du bailliage de Caen, en 1552* (1901), il apportait une contribution fort importante à l'histoire des impôts en France, et, de plus, ce document nous rappelait, si nous avions pu l'oublier, que les sentiments du devoir et de la justice existaient aussi il y a plusieurs siècles.

« Travers avait rempli un rôle utile à la Société française d'archéologie dont il était devenu récemment directeur honoraire, et la Société des Antiquaires de Normandie reconnaissait en lui un dévoué secrétaire.

« Clio n'avait pas retenu seule Émile Travers; Érato eut une part de sa vie et, si quelquefois notre confrère se plaisait à réunir des rimes cinglantes contre l'Humanité, la Normandie ne tardait pas à reparaître comme le thème éternel de sa pensée, et le poème sur *Philippe le Cat* est pour nous un souvenir éloquent d'un fin lettré et d'un bon patriote.

« L'année était à peine éclose que la Destinée impitoyable venait encore ravir à notre Compagnie un de ses plus anciens correspondants.

« Je ne voudrais pas redire sans cesse combien nous estimons l'attachement aux traditions et à l'histoire des divers pays de l'ancienne France; mais, cependant, je me permets d'affirmer qu'en inscrivant Albert Babeau sur la liste de ses associés correspondants, en 1878, notre Société prévoyait que cet érudit honorerait grandement la province dont sa famille était originaire. Albert Babeau ne manqua pas à cette destinée si enviable, et, avant d'être élu membre de l'Institut, il fut secrétaire, puis président de la Société académique de l'Aube, et devint en quelque sorte l'historien attitré de Troyes, partageant sa collaboration entre l'*Annuaire de l'Aube* et les *Mémoires de la Société académique de l'Aube*, étudiant successivement les admirables églises de Troyes et les artistes de la Renaissance qui les avaient parées de leur grand talent, Dominique Florentin et Jacques Juliot. Puis, après avoir

Digitized by Google

retracé l'histoire du Collège et de l'Hôtel-Dieu de la vieille cité champenoise, Babeau s'arrêtait dans les châteaux du voisinage, à La Chapelle-Godefroy, à Villebertin, à Pâlis et à Villemereuil. Des recherches plus générales sur les transports publics de Troyes à Paris, depuis le moyen âge, sur diverses corporations, sur le recrutement territorial et les assemblées d'élection, sur l'histoire de l'époque révolutionnaire l'avaient bien préparé à des travaux qui touchent à l'histoire entière de la France, du moins à toute cette vie civile que les grands événements politiques rejettent trop souvent dans l'ombre, comme des enfants qui renieraient leur mère. Lorsqu'il eut condensé le fruit de ses lectures, établi son plan et fixé ses réflexions, Babeau publia, presque coup sur coup : *La vie rurale dans l'ancienne France* (1883); *Le village sous l'ancien régime* (1884); *Les voyageurs en France depuis la Renaissance* (1885); *Les bourgeois d'autrefois* (1886); *Les artisans et les domestiques d'autrefois* (1886); *La vie militaire sous l'ancien régime* (1889-1890), et enfin *La province sous l'ancien régime* (1894). On sent fort bien le lien de tous ces travaux dont la documentation solide et raisonnée devait conduire quelques historiens à une opinion différente de celle qui était le plus en faveur, il y a trente ans. Certains critiques reprochèrent à l'auteur d'être en contradiction avec Michelet : Albert Babeau ne se sentit ni grandi ni diminué par cette comparaison; il se borna à répondre qu'il entendait éviter, pour son compte, de retenir seulement les témoignages nécessaires à l'appui d'une thèse déterminée.

« Pendant qu'il poursuivait ses recherches, Babeau, sans négliger la terre familiale, s'était pris d'un attachement sincère pour les vieux monuments de Paris. Il donna à la Société de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France, dont il fut président, une intéressante description de l'hôtel de ville de Paris, d'après un inventaire de 1740; puis une étude captivante sur le jardin des Tuileries au XVII^e^ et au XVIII^e^ siècle. Mais c'est le Louvre qui retint le plus notre regretté confrère, car il y retrouvait évidem-

Digitized by Google

ment bien des souvenirs de cet ancien régime qu'il avait tant étudié. Avant de publier son beau livre sur le *Louvre et son histoire* (1895), il nous communiqua des plans d'achèvement du palais qu'il rapprochait habilement des débris d'une fresque de Fontainebleau. Il nous parla aussi du salon du Dôme, qui devait correspondre à la rotonde d'Apollon. Puis, en 1903 et 1904, il vint nous lire des notices sur les anciens fossés du Louvre et sur les portraits qui ornaient autrefois la Petite Galerie.

« Albert Babeau aimait notre Société, peut-être un peu parce qu'elle était l'hôte de la noble demeure dont il retraça la vie; mais il l'aimait beaucoup aussi pour l'activité dont elle n'a cessé de donner des preuves, qui plaisaient particulièrement à l'érudit laborieux et sincère.

« Pour remplir les tristes vides creusés dans nos rangs, vous avez appelé à l'honorariat MM. Henri Gaidoz et le comte Robert de Lasteyrie, et vous avez associé plus étroitement à vos travaux, en qualité de membres résidants, Mgr Pierre Batiffol et M. Maurice Roy, qui nous avaient déjà donné de nombreux et précieux gages de leur activité scientifique.

« Le recrutement des associés correspondants marque un ralentissement dont mes prédécesseurs vous ont déjà signalé le danger. Les douze associés que vous avez inscrits sur vos listes sont : MM. Andrieu, à Albi; de Courcel, à Montcourcel; Desjoyeaux, à Montbrison; de Gontaut-Biron, à Diors; Hannezo, à Mâcon; le comte Louis d'Harcourt, à Ouzouer-sur-Trézée; de Launay, à Caen; de Marchéville, à Lassay; Michel et Morin-Jean, à Paris; le comte de Saint-Périer, à Morigny; Tournouër, à Nocé.

« Je réponds certainement à votre sentiment unanime en remerciant notre secrétaire, M. Toutain, qui, avec l'assiduité la plus louable, a rédigé des modèles de procès-verbaux. Notre Société doit témoigner aussi sa reconnaissance à M. Henry Martin, qui, depuis tant d'années déjà, est à la tête de notre ministère des finances[1]. Grâce

1. La Société ne saurait non plus oublier de louer notre fidèle Boucher et M. Morand pour les services qu'ils lui rendent.

Digitized by Google

à ses sages mesures, la Commission des impressions, M. Héron de Villefosse, directeur infatigable de nos *Mémoires*, et M. Ph. Lauer, qui active méthodiquement notre *Bulletin*, n'ont pas à refuser les planches et les dessins utiles à nos collaborateurs ; enfin M. Espinas, d'ailleurs aidé spécialement par un don de M. Gaidoz, poursuit avec un heureux résultat l'aménagement de notre bibliothèque, dont l'inventaire manuscrit est presque achevé ; c'est un travail très utile dont la Société restera reconnaissante envers M. le baron de Baye, qui en a pris les frais à sa charge.

« Grâce à M. Omont, la publication des *Mettensia* a toujours progressé selon le désir de notre regretté confrère Auguste Prost.

« Je serais bien ingrat si je ne citais pas deux noms que vous attendez : ceux des bons génies de la maison, MM. Héron de Villefosse et Michon, qui, non contents de prendre part à tous les travaux de la Société, se trouvent toujours présents au moment utile pour suppléer le président qui fait défaut pendant les vacances.

« A l'époque où nous vivons, les occupations de tous deviennent si nombreuses qu'elles s'imposent mutuellement un retard progressif. Aussi votre président est contraint de subir cette loi et de différer souvent l'ouverture des séances, dans l'intention assez justifiée d'assurer un auditoire nombreux à ceux qui nous apportent le résultat de leurs recherches. De temps à autre, notre salle des séances, asile constant d'une soixantaine d'érudits, doit faire regretter à l'ombre de Démosthène de n'avoir pas vécu parmi nous, car le grand orateur n'eût pas eu besoin de voisiner avec les vagues de la mer pour exercer sa voix ! Mais c'est peut-être le propre des compagnies savantes que de manifester le goût des entretiens particuliers, et même, en ce sens, nous conservons les vieilles traditions françaises. Un auteur du XVIII^e^ siècle, Michel Le Chanteur, nous confie que, dans le règlement de la Chambre des comptes, établi sous Philippe le Bel, on lisait : « Que tous ceux des comptes venissent bien en la « Chambre à heure de coutume, que nul n'entrât en la

Digitized by Google

« Chambre pour conseiller ni pour parler d'autre besoigne ; « et si nos grands seigneurs vouloient conseiller ou parler « sur autre besoigne, qu'ils allassent à une autre chambre. » Une ordonnance du 25 octobre 1320 démontre d'ailleurs que le précédent règlement eut besoin d'être remis en vigueur. Nous pourrons peut-être nous en inspirer ; mais j'ose à peine espérer que moi-même je ne mériterai jamais d'être invité à m'en souvenir.

« Vous avez entendu 128 communications sur les sujets les plus divers, se rattachant toutefois aux études de la Société ; je ne tenterai pas de les analyser, car ce serait répéter une partie de votre excellent *Bulletin*. Mais c'est pour moi un devoir de citer les noms de ceux d'entre vous qui ont apporté leur contribution à nos travaux : MM. Héron de Villefosse, le comte Durrieu, Monceaux, Prou, Valois, Bapst, Mgr Batiffol, le baron de Baye, Chénon, Espérandieu, Lauer, Marquet de Vasselot, Maurice, Mazerolle, de Mély, Michon, Prinet, Roman, Roy et Toutain. Et parmi nos associés correspondants, observateurs ponctuels de l'article 17 des statuts de la Société, il faut relever les noms de MM. Aubert, Banchereau, Besnard, Bidault de Grésigny, le comte Bobrinskoy, Boinet, Bonnard, Carton, Étienne Clouzot, Corot, l'abbé Corbierre, le P. Delattre, Deshoulières, Dieudonné, Dimier, Fage, Formigé, Hannezo, Jadart, de Launay, Lefèvre, Lefebvre des Noëttes, Legrand, de Mandach, Martroye, Merlin, Michel, Mirot, Petit, Reveil, le comte de Saint-Périer, Serbat, le baron du Teil.

« Toutes ces communications ont donné lieu à des observations encore plus nombreuses ; mais les auteurs de ces remarques ont négligé le plus souvent de donner un corps à leur pensée ; cette modestie est regrettable, car elle est cause que votre *Bulletin* conservera un souvenir insuffisant des échanges d'opinions, qui, cependant, ont donné une précision nécessaire à mainte question traitée ici. Il vous serait facile de remédier à cette habitude et de ne plus ravir aux comptes-rendus de vos tra-

Digitized by Google

vaux l'animation qui, en réalité, ne fait jamais défaut à vos séances.

« Beaucoup des nôtres ont reçu des récompenses dont l'honneur rejaillit sur la Société. A M. Auguste Brutails, l'Académie des inscriptions et belles-lettres a décerné le premier prix Gobert pour son bel ouvrage sur les églises de la Gironde; puis la première médaille des Antiquités de la France fut attribuée à M. Lucien Bégule pour ses deux publications sur les vitraux du moyen âge et de la Renaissance dans la région lyonnaise et sur l'abbaye de Fontenay; en même temps, M. Amédée Boinet recevait la troisième médaille du même concours pour son étude sur les sculptures de la cathédrale de Bourges. Le prix Allier de Hauteroche a été attribué à M. Maurice pour sa *Numismatique constantinienne;* une part du prix Prost est revenue à M. André Lesort pour la *Chronique et les chartes de l'abbaye de Saint-Mihiel*, formant le fascicule IV de nos *Mettensia;* sur le prix Berger, l'Académie des inscriptions et belles-lettres a prélevé des récompenses importantes pour M. Henri Stein (*Le Palais de Justice et la Sainte-Chapelle de Paris*) et M. Léon Mirot (*Une grande famille parlementaire aux XIV^e^ et XV^e^ siècles : les d'Orgemont*). La même section de l'Institut de France a nommé associé étranger notre éminent correspondant belge, M. Franz Cumont. L'Académie française a récompensé d'une partie du prix Charles Blanc la biographie d'Augustin Pajou par M. Henri Stein; la même Compagnie a donné une part du prix Marcelin Guérin à M. Louis Dimier pour son guide artistique et pittoresque de la Normandie.

« A l'Académie des sciences morales et politiques, M. Jules Toutain a obtenu une récompense (prix Lefèvre-Deumier) pour son ouvrage remarquable sur les cultes païens dans l'empire romain.

« Enfin, MM. le baron du Teil et Louis Bonnard ont été nommés chevaliers de la Légion d'honneur.

« Vous voyez, mes chers confrères, que nos travailleurs

Digitized by Google

défrichent sans se lasser les terres encore incultes de l'érudition et que, souvent favorisés de Minerve, ils donnent ainsi un commentaire perpétuel des paroles du poète :

> Tenuis ubi argilla et dumosis calculus arvis,
> Palladia gaudent silva vivacis olivae.

« Dans ces derniers mois, notre Société a reçu des témoignages de l'estime en laquelle on tient son nom. De divers côtés, on lui a demandé d'intervenir en faveur des monuments anciens, qui constituent une des plus précieuses richesses de notre patrimoine national. Vous avez témoigné le désir de sauver la chapelle de la Communion de l'église Saint-Gervais, à Paris; vous avez émis un vœu tendant au classement du grand cimetière d'Orléans. Dans cette voie, notre Société a beaucoup à faire pour soutenir ses sœurs qui combattent contre le vandalisme.

« Si l'on peut admirer le beau geste qui a restitué une parure délicate au château de Montal, si l'on doit louer le Conseil municipal du Mans votant l'acquisition de la « maison de la reine Bérengère », si l'on approuve la municipalité de Mirecourt, qui a demandé le classement des halles intéressantes de cette ville, d'autre part il faut déplorer que la ville de Guingamp, désirant installer des services municipaux dans l'ancien hospice, ait refusé le classement proposé par la Commission des monuments historiques, qui en aurait empêché la transformation. Rappelez-vous le dégagement surprenant et la destruction des sculptures du clocher de Saint-Florentin à Amboise, destruction exécutée par ordre du Conseil municipal. Trouvez-vous rien de plus désolant que l'exemple de la chapelle de Saint-Nicodème, à Mouret (Aveyron), dont l'abside et la travée adjacente dataient sans doute du XII^e^ siècle? Le classement de cet édifice respectable venait d'être demandé par la Commission des sites et monuments de l'Aveyron lorsque le maire de Mouret simplifia la question en vendant les ruines, qui ont été abattues! Tout récemment encore, nous appre-

Digitized by Google

nions que le pont du Gard avait été menacé de démolition partielle.

« Le plus souvent on détruit sur place, comme cela s'est produit pour les églises de Grisy-Suines (Seine-et-Marne) et de Cinqueux (Oise), pour les peintures de l'église de Benouville (près de Caen) et pour tant d'autres restes précieux. Mais il faut se garder de négliger les circonstances nombreuses aussi, où l'esprit mercantile déploie une ingéniosité remarquable, afin de tirer parti des restes vénérables du passé. Un jour, nous apprenons qu'on se dispose à démonter un charmant logis du XVI^e^ siècle, dans le village de Blévy (Eure-et-Loir), pour en faire une réclame dans la cour d'un hôtel du bourg voisin de Tillières-sur-Avre (Eure). Toutes les populations n'ont malheureusement pas le feu sacré de celle d'Alan (Haute-Garonne), se ruant en masse pour chasser le brocanteur et les ouvriers qui venaient démonter cyniquement le portail de l'antique église de ce village!

« Nos vieux monuments ont encore à redouter ceux qui, sans vouloir les anéantir, ne leur portent du moins aucun respect et saisissent volontiers toute occasion d'en gâter l'aspect pittoresque. C'est ainsi qu'une monstrueuse cave en ciment armé vient d'être élevée devant une partie de la façade méridionale des remparts d'Aigues-Mortes! C'est l'œuvre d'une société coopérative, qui n'a sans doute même pas l'excuse d'avoir appris le dédain des œuvres gothiques dans le deuxième dialogue sur l'éloquence du doux Fénelon.

« Malgré sa réelle vocation d'antiquaire, un des nôtres, Jacques Cambry, disait, il y a cent vingt ans, en parlant du peuple imprévoyant qui détruisait les archives de son histoire et les fleurons de son passé : « Résolvons-nous à « l'ignorance, puisque notre féroce instinct et notre bru- « talité nous portent, comme des enfants malfaisants, à « déchirer les pages de nos livres. » Même dans cette époque si troublée, il n'était pas le seul à déplorer la fureur populaire, déchaînée contre des monuments inertes. Écoutez les conseils plus fermes de la Commission tem-

Digitized by Google

poraire des arts, approuvés par le Comité d'instruction publique de la Convention nationale : « L'indifférence ici « seroit un crime, parce que vous n'êtes que les déposi- « taires d'un bien dont la grande famille a droit de vous « demander compte. » Retenons encore cet argument pratique de la même Commission : « L'industrie et le « commerce de la France perdroient bientôt la supério- « rité qu'ils ont acquise, dans plusieurs branches..., si « l'on n'empêchoit, dans cette circonstance, les écarts de « l'ignorance et les entreprises de la cupidité. »

« Je souhaite que la nouvelle loi, remplie de bonnes intentions, réussisse à protéger les vieux restes, heureusement encore nombreux dans notre chère France. En tout cas, même si cette loi était parfaitement respectée et appliquée, il faudrait se garder de la résignation de Cambry; notre rôle doit être plus énergique et il faut que notre Société, toujours soucieuse de sa noble devise, retrouve son ardeur juvénile pour jeter souvent, mais à bon escient, le cri d'alarme destiné à sauver les œuvres épargnées par le Temps, *nondum vetustatis injuria victas*, mais que l'homme, aussi destructeur que créateur, menace sottement tous les jours!

« J'invite M. Valois à prendre possession du fauteuil présidentiel et M. Marquet de Vasselot à l'assister en qualité de secrétaire. »

M. E. Lefèvre-Pontalis, membre résidant, offre à la Société l'étude de M. R. Fage sur *La cathédrale de Limoges*.

Sur les rapports de MM. J. Roman et E. Lefèvre-Pontalis, M. Joseph Puig, présenté par MM. Babelon et Espinas, et M. Paul Deschamps, présenté par MM. Omont et Prou, sont élus associés correspondants nationaux.

M. R. Cagnat, membre résidant, communique de la part de M. Lantier, membre de l'Institut français de Madrid,

Digitized by Google

quelques inscriptions relevées à Mérida, province de Badajoz :

« 1° Marbre découvert au théâtre, dans le portique d'entrée, deux fragments. Largeur : 0m82; hauteur : 0m42; hauteur des lettres : première ligne et dernière, de 0m07; les autres, 0m07 :

IMPER*ator* CONSTANTINVS
ESTHE*atri?* *co*LONIAE
QVIC *statu me*LIORI QVAM FVERAT
OSFVE *r*ARISSIMO COMITE
LVSITAN*iae*

« Il s'agit ici de réparations faites au théâtre de Mérida par un des empereurs qui s'appelaient Constantin. Aux dernières lignes était mentionné un comte de Lusitanie, dont le nom a disparu.

« 2° Fragment de marbre découvert au théâtre. Largeur : 0m08; hauteur : 0m09; hauteur des lettres : 0m02 (1re ligne), 0m01 (lignes suivantes) :

L · ANTONIVS
PRIMVS CORNICE*n*
*t*ARRACONENSIS MAN
CORNICI

« 3° Fragments d'hermès en marbre gris. Largeur : 0m25; hauteur : 0m55; hauteur des lettres : 0m02 :

Q ACVTIVS FAIENANVS
LEG·PRO PR

« Il faut lire : *Q. Acutius. f(ilius) Aienanus leg(atus) pro pr(aetore)*. Ce légat de Lusitanie n'est pas connu. Il avait un surnon formé du nom Aienus qui s'est déjà rencontré[1].

1. *C. I. L.*, IX, 3513, 3521, 4504.

Digitized by Google

« 4° Fragment de borne en granit brut, découvert derrière le théâtre. Largeur : 0m30; hauteur : 0m24; hauteur des lettres : 0m04 :

FINIS L
SAR

« 5° Marques de tâcherons rencontrées sur des briques provenant du théâtre.

« Sur le plat :

L · SA	rencontrée 21 fois
TVM	rencontrée 13 fois
QVP	rencontrée 16 fois
IICP	rencontrée 12 fois
VST	rencontrée 2 fois

VM VP VS (5 fois) VII ou VM

QA·S (5 fois) Q·A·S SAQ

« Sur la tranche :

IS-AV

« 6°-7° Deux marques céramiques : VITALIS sur un fond de coupe; MASVETAN, au trait, sur un petit vase. »

M. le baron J. du Teil, associé correspondant national, signale la publication, par M. Ernst Steinmann, d'une iconographie complète de Michel-Ange, *Die Portraitdarstel-*

Digitized by Google

lungen des Michelangelo, qui contient 114 pages de texte et 107 planches. Il faut savoir grand gré à l'auteur d'avoir découvert et mis en lumière un magnifique dessin du Musée du Louvre (École florentine, n° 2664), représentant le maître la tête coiffée d'un turban, comme le tableau de la salle des portraits d'artistes. Frappé par les qualités de cette pièce et notamment par le parallélisme des hachures, à la fois fines et énergiques, ainsi que par ses analogies avec les œuvres de jeunesse de Buonarroti, M. Steinmann croit pouvoir l'attribuer sans hésitation au maître lui-même, et il y voit une esquisse faite pour faciliter le travail de Bugiardini, chargé par Ottaviano de Médicis de le représenter.

« M. du Teil fait remarquer que cette supposition est malheureusement contraire aux détails circonstanciés donnés par Vasari sur les conditions dans lesquelles fut exécuté ce portrait célèbre; si donc le dessin est bien de Michel-Ange, il dut être fait après et non avant la peinture à l'huile qui a disparu à la Révolution, avant la dispersion de la collection du Palais-Royal.

« M. du Teil ne croit pas non plus pouvoir souscrire à l'attribution à Jacopo del Conte du portrait de la collection Chaix d'Est-Ange, mise en avant par l'auteur, qui considère pourtant cette image « comme le prototype des portraits qui, répandus dans toute l'Europe, émettent plus ou moins haut la prétention d'être des originaux ». Cette attribution conduit, en effet, à deux conclusions que M. du Teil se refuse à admettre : 1° les portraits à chapeau dériveraient d'une œuvre de seconde main, qui ne serait qu'un arrangement et un rajeunissement du panneau de la collection Chaix d'Est-Ange, ce qui semble incompatible avec la faveur dont ils ont joui, attestée par de nombreuses reproductions; 2° l'image peinte par Vasari, dans sa fresque du Palais de la Chancellerie, « Paul III distribuant des bénéfices », serait une copie d'un portrait de del Conte, ce qui est contraire à l'affirmation de Vasari[1], selon laquelle tous les portraits

1. Vasari, éd. Milanesi, t. VII, p. 679.

Digitized by Google

de cette scène seraient « di naturale », comme aussi à la vraisemblance. Comment admettre, en effet, que Vasari, qui vivait dans l'intimité de Michel-Ange, se soit servi du portrait peint par un artiste moins en vogue que lui-même et infiniment moins lié avec le maître, pour reproduire ses traits dans une fresque historique, où le plagiat eût été vite découvert.

« La ressemblance existant entre l'image de la collection Chaix d'Est-Ange et celle de la fresque limite au dilemme suivant la question de l'attribution de la première, qui est certainement l'original puisqu'elle possède une main inexistante dans l'autre : de deux choses l'une, ou Vasari s'est largement inspiré d'un auto-portrait de Michel-Ange, jalousement caché dans son atelier, sauf à quelques intimes, ou bien il s'est servi d'un portrait qu'il avait exécuté en personne.

« Le portrait de la collection Chaix d'Est-Ange ne saurait donc être attribué qu'à Michel-Ange lui-même, opinion que M. du Teil a soutenue dans sa communication du 13 novembre 1912, ou à Vasari.

« Enfin il semble que le type au chapeau doive revenir à Jacopo del Conte. »

M. P. Monceaux, membre résidant, communique des plombs byzantins récemment découverts à Carthage par le R. P. Delattre, associé correspondant national, directeur du Musée Lavigerie.

« 1. — Plomb de bulle. Diamètre, 0m024. Sur la face, dans une couronne, un monogramme cruciforme; au revers, une inscription en trois lignes :

V
Γ
P
Є+C
O

ΑΠΟ
ЄΠΑΡ
ΧΩΝ

Σεργίου ἀπὸ ἐπάρχων

« 2. — Plomb de bulle. Diamètre, 0m024. Sur chacune

Digitized by Google

des faces, dans une couronne, un monogramme cruciforme :

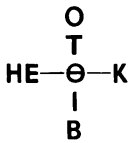

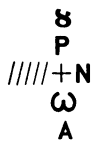

Θεοτόκε, βοήθει

« 3. — Plomb de bulle. Diamètre, 0m019. Sur la face, presque fruste, on distingue un personnage debout. Au revers, un monogramme cruciforme :

Νεοδεκτοῦ

« 4. — Plomb de bulle. Diamètre, 0m022. Sur la face, dans une couronne, au-dessous d'une croix grecque, bustes des deux apôtres Pierre et Paul, affrontés. Au revers, un monogramme cruciforme :

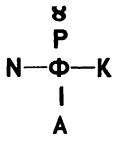

« 5. — Plomb de bulle. Diamètre, 0m025. Sur chacune des faces, dans une couronne, un monogramme cruciforme :

Digitized by Google

Séance du 14 Janvier.

Présidence de M. N. Valois, président.

Ouvrages offerts :

Bouilhet (H.). *L'orfèvrerie française à l'exposition ... de 1900 à Paris.* Livre III : *Le XIX^e siècle;* 2^e période : *1860-1900.* S. l. n. d., in-8°, pl.

Héron de Villefosse (A.). *Le dieu gaulois accroupi de Bouray (Seine-et-Oise).* Paris, 1913, in-8°.

— *Une tête d'homme de marbre blanc trouvée à Souzy-La-Briche (Seine-et-Oise).* Paris, 1913, in-8°, pl.

Lauzun (Ph.). *Ma bibliographie (1867-1913).* Agen, 1913, in-8°, pl.

Michon (E.). *Nouveaux poids antiques du Musée du Louvre.* Paris, 1913, in-8°, pl.

Saint-Périer (R. de). *Fouilles et découverte d'une mosaïque gallo-romaine à Souzy-La-Briche (Seine-et-Oise).* Fontainebleau, 1913, in-8°, pl.

M. Ch. Buttin, associé correspondant national, explique à la Société que la France va céder au roi d'Espagne, en échange d'une armure de Charles-Quint, un chanfrein, deux rondelles d'armure et deux cubitières appartenant à une armure de Philippe II, conservée à la « Real Armeria ».

« Ce chanfrein, exécuté en 1549-1550 par Desiderius Colman, armurier à Augsbourg, ciselé et damasquiné par l'orfèvre Jorge Sigman, est la plus belle pièce du Musée d'artillerie et peut-être la plus belle pièce de l'art du fer au XVI^e siècle que possède la France. »

M. le commandant Lefebvre des Noëttes, associé correspondant national, montre des objets en fer trouvés par M. René de Saint-Périer, en 1911, dans une grotte, à Lespugne (Haute-Garonne). Ces pièces remontent vraisemblablement au moyen âge.

Digitized by Google

Séance du 21 Janvier.

Présidence de M. N. Valois, président.

Ouvrages offerts :

Roy (M.). *Les tapisseries de Saint-Mammès de Langres. Compositions authentiques de Jehan Cousin père.* Sens, 1914, in-4°, pl.

Witte (A. de). *Quelques sceaux-matrices de ma collection. Quatrième article.* Bruxelles, 1914, in-8°, pl.

M. J.-J. Marquet de Vasselot, membre résidant, montre à la Société une plaque d'ivoire orientale, récemment acquise par le Musée du Louvre. Elle est sculptée sur les deux faces : d'un côté, elle représente deux guerriers debout et, de l'autre, une joueuse de tambourin assise. Elle appartient à l'art musulman du XII^e^ ou du XIII^e^ siècle, et on doit sans doute l'attribuer aux ateliers de la Syrie ou de la Perse; mais, comme elle diffère des ivoires musulmans de la même période que l'on connaît actuellement (notamment les plaques conservées au Musée du Bargello et au Louvre), il est difficile de lui assigner une date très précise.

M. J. Formigé, associé correspondant national, communique le relevé, qu'il a exécuté pour l'État, du château de Salon (Bouches-du-Rhône).

« Cet édifice n'a pu être classé comme monument historique à cause des dépenses considérables que sa consolidation nécessiterait. Les tremblements de terre de 1909 lui ont occasionné, en effet, d'irréparables dégâts; en revanche, ils ont fait reparaître sous les enduits toutes les dispositions anciennes qui s'y trouvaient cachées.

« Sa curieuse histoire, qui commence à l'époque où il appartenait aux empereurs allemands, rois d'Arles, mériterait mieux que l'oubli où il est tombé. M. Formigé

Digitized by Google

espère qu'avant sa ruine définitive des études complètes en seront faites et permettront de conserver son souvenir, les notes publiées par lui n'étant que le simple commentaire de ses dessins[1]. »

Séance du 28 Janvier.

Présidence de M. P. Girard, vice-président.

Ouvrages offerts :

Des Forts (Ph.). *Le château de Villebon (Eure-et-Loir).* Paris, 1914, in-8°, pl.

Formigé (J.). *Le château de Salon (Bouches-du-Rhône).* Caen, 1911, in-8°, pl.

Mayeux (A.). *Saint-Jean-le-Vieux à Perpignan.* Caen, 1913, in-8°, pl.

Le président fait part de la mort de M. E.-A. Durand-Gréville, associé correspondant national, et exprime les regrets de la Société.

Il annonce ensuite que M. André Weiss, associé correspondant national, vient d'être élu membre de l'Institut (Académie des sciences morales et politiques).

M. L. Dimier, associé correspondant national, fait une communication au sujet de la statue d'Hercule, en argent, commandée par François Ier à Benvenuto Cellini, pour l'entrée de Charles-Quint à Paris, en 1540.

« Tout le monde a lu, dans les Mémoires de Benvenuto Cellini, la mention de cet Hercule d'argent, que François Ier avait commandé pour l'empereur, quand Charles-Quint vint à Paris le 1er janvier 1540. C'était une grande figure, dans le genre de celles des Douze dieux, que Cellini lui-même eut commande de faire, et la mention dont

1. J. Formigé, *Le château de Salon*, dans *Bulletin monumental*, 1911, p. 226-246.

Digitized by Google

il s'agit prend place justement à l'endroit où cet orfèvre conte la présentation qui fut faite, du premier de ces douze Dieux représentant Jupiter, au roi.

« Donc, cet Hercule avait été exécuté pour Charles-Quint; mais il avait été trouvé mal fait. Cellini rapporte que le roi jugeait le morceau mal venu, et il est évident, pour qui lit ce récit, que la commande des douze Dieux n'eut lieu que comme essai nouveau du même genre d'ouvrage, que François Ier voulait voir réussir.

« Voici le passage de Cellini :

Le Jupiter parut au roi plus beau qu'il n'eût semblé à personne, à cause d'un certain contretemps qui lui était arrivé peu d'années aupavarant; que l'empereur passant par Paris, après Tunis prise, d'accord avec son cousin le roi François, ledit roi, qui voulait faire à cet empereur un présent digne d'un si grand prince, commanda un Hercule d'argent de la grandeur environ que j'avais fait le Jupiter; lequel Hercule le roi avouait avoir été l'ouvrage le plus vilain qu'il eût jamais vu. Et comme il eut exprimé son sentiment aux hommes de l'art qu'il avait à Paris, lesquels se donnaient pour les plus habiles du monde dans leur profession, ceux-ci lui dirent que c'était tout ce qui se pouvait faire avec le métal d'argent et n'en réclamèrent pas moins mille ducats de leur misérable ouvrage[1].

« Les éditeurs de Cellini n'ont pas ignoré certains textes provenant d'une source bien différente, et qui, en confirmant la commande de l'Hercule, donnent là-dessus un complément de détails.

« En fait, c'est la Ville de Paris qui fut auteur de cette commande, quoique le roi consulté eût décidé du choix de l'objet. Grâce à ces textes, nous apprenons qui en fit le dessin, qui fut chargé de le fondre, quelles furent sa forme, ses dimensions, etc. Tout cela figure dans l'*Histoire de la Ville de Paris* de Félibien : d'une part dans le corps de récit de cet auteur, d'autre part aux pièces justificatives. Quoique le récit[2] soit fort bien fait, je crois suffisant de donner les pièces.

1. *Vita di Benvenuto Cellini*, éd. Tassi, t. II, p. 265, 266.
2. Félibien, *Histoire de la Ville de Paris*, t. I, p. 354.

Digitized by Google

« Voici d'abord celle où se trouve rapportée la conversation du roi avec le représentant de la Ville, où fut décidé le genre de commande qu'on ferait. C'est un rapport au prévôt des marchands Augustin Dethou, du 30 novembre 1539 :

Jean Croquet, échevin, se serait trouvé audit lieu (*laissé en blanc*) et, après l'avoir salué de par la Ville, lui aurait montré le pourtrait des aigles que l'on avait avisé faire pour être mis aux deux bouts du buffet qui serait donné pour présent audit empereur. Lesquels aigles en buffet il n'aurait trouvés bons, disant qu'autrefois l'empereur lui aurait récité qu'il détestait les tapisseries de son pays de Flandre, parce qu'en icelles sont toujours figurés quelques banquets, pots, tasses ou raisins, qui sont actes de mangerie; et davantage qu'un buffet était pour présenter au premier ambassadeur qui viendrait par après audit empereur; mais il convenait aviser lui faire présent de chose d'estime pour lui et qui lui demeurât pour mémoire. Et après avoir été mis plusieurs actes en avant, aurait ledit seigneur roi avisé faire faire un dessin ou pourtrait d'un Hercule couvert de sa peau de lion bien dorée, ledit Hercule tenant en ses deux mains deux colonnes, comme les plantant par force en terre et lesquelles colonnes fussent appliquées à y mettre flambeaux quand l'on voudrait; auxquelles colonnes serait écrit le devis de l'empereur qui est *plus outre*, et en l'écharpe dudit Hercule *altera alterius robur;* et pour faire ledit portrait aurait ordonné à mondit seigneur de Boisy faire lettres à maître Rousse, peintre d'icelui seigneur étant à Fontainebleau, pour en faire le dessin selon son désir, et pour faire les moules pour le jeter, si besoin était, aurait nommé un nommé Chevrier, étant d'Orléans, demeurant en la ville de Paris. Pour accomplir le vouloir duquel seigneur icelui Croquet se serait retiré avec les lettres du roi faites par ledit de Boissy audit Fontainebleau, et icelui portrait fait faire par ledit maître Rousse, lequel il nous aurait apporté pour suivre et accomplir le vouloir dudit seigneur roi[1].

« Ce qui suit fait partie du récit de l'entrée de l'empereur. C'est la remise de l'objet entre ses mains :

Le lendemain alla loger au château du Louvre, où mesdits sieurs de la Ville lui furent présenter un bel et grand Hercule effigié tout d'argent, vêtu d'une peau de lion, lequel était d'environ six pieds

1. Félibien, *ouvr. cité*, t. V, p. 353.

Digitized by Google

de haut et tenait deux grosses colonnes d'argent, lesquelles il plantait à force dedans terre, et portait en son écharpe un grand écriteau où il y avait écrit *altera alterius robur*, et alentour desdites colonnes était écrit *plus outre*, qui est la devise dudit empereur, et avait à ses pieds sur le devant un aigle à deux têtes; lequel Hercule fut mis dedans un étui de cuir, sur lequel avait des aigles à deux côtes dorées et était doublé de satin vert[1].

« Tous ces textes sont connus. Il n'y a de nouveau ici que leur réunion et leur publication intégrale. Ceux que voici, quoique publiés, n'ont jamais été rapprochés des premiers. Ils regardent les tombeaux de Jean Potaire de Monceaux, et d'Isabelle de Saffray, remariée à Guy Pot, projeté par Jean Pot de Chemault dans une église dont on croit lire le nom : Notre-Dame de Boynes. La pièce, tirée des archives du Cher, provient du château de Menetou-Salon. Comme artistes qui seront chargés de ce tombeau sont cités :

Pierre Bénard, demeurant en la rue Juiverie-au-Château; Pierre Gilet, demeurant à Saint-Étienne-du-Mont; Maître Pierre du Brimbal dit Chevrier, imager du roi, demeurant en la rue Saint-Denis, devant les Trois-Pucelles, outre la rue aux Ours[2].

« Par là, nous entendons parler de ce Chevrier, auteur de l'Hercule d'argent, nous apprenons son nom et son logis. Voici l'autre texte, toujours à son sujet :

17 février 1534 (n. st.). — A Pierre de Brimbal, tailleur et imager, la somme de cinquante écus d'or au soleil, auquel ledit seigneur en a fait don pour en partie le récompenser de sa peine et travail qu'il a déjà dit et aura à faire et tailler une histoire faite de marbre, en laquelle y a plusieurs personnages taillés, qu'il a par commandement du roi commencé depuis un an ou environ et en laquelle il besogne journellement; et icelle somme avoir et prendre sur les finances ordinaires et extraordinaires dudit seigneur, ainsi que par M. le légat sera avisé[3].

« Enfin le rapport suivant nous informe du sort qui

1. Félibien, *ouvr. cité*, p. 357.
2. *Archives de l'Art français*, 1re série, Documents, t. II, p. 133.
3. *Ibid.*, t. III, p. 265.

Digitized by Google

fut fait à l'Hercule. Il est tiré de la compilation de Baert, publiée par le baron de Reiffemberg, sur les Sculpteurs des Pays-Bas :

On regardait (le château de Boussut) comme la maison la plus richement décorée qu'aucun particulier eût alors dans les Pays-Bas. Tout le monde y allait admirer les statues et les tableaux des grands maîtres; ils servirent longtemps d'étude aux jeunes artistes qui n'avaient ni les moyens ni le loisir d'entreprendre le voyage d'Italie. Dans la grande galerie était une statue d'Hercule d'argent massif, ayant six pieds de hauteur, que les Parisiens offrirent en présent à l'empereur Charles V, lors de son passage à Paris, en 1540, et qu'il donna ensuite au comte de Boussu (Jean Hennin). Cette statue avait été faite par Chevrier, sculpteur d'Orléans, d'après le modèle de maître Roux (*Rossi*), Italien[1].

« Ajoutons que l'Hercule d'argent dut périr dans la ruine et dans le pillage des châteaux de Boussut et de Binche, consommés peu après ce temps-là au cours des guerres menées entre l'Empereur et la France. »

M. E. Michon, membre résidant, rappelle que la reine Marie de Hongrie avait tenté de se procurer, pour les collections réunies dans son château de Binche en Hainaut, des exemplaires des fameuses fontes du Primatice.

M. J. Guiffrey, membre résidant, communique à la Société une série de vingt dessins, destinés à entrer prochainement dans nos collections publiques grâce à la libéralité d'un généreux amateur, qui en a fait l'acquisition pour empêcher qu'ils aillent enrichir des collections étrangères.

« Ces dessins appartiennent à deux suites distinctes. Quatre d'entre eux rentrent dans l'histoire d'Artémise, dont le Cabinet des Estampes et le Louvre possèdent déjà quarante et un sujets. Les seize autres constituent une suite de compositions sur l'histoire des derniers Valois. Cette

1. Baert, *Mémoires sur les sculpteurs et architectes des Pays-Bas*, p. 16.

Digitized by Google

histoire avait été écrite par Nicolas Houel, apothicaire parisien et savant très distingué, qui a laissé de nombreux écrits et quantité de poésies. Son manuscrit sur l'histoire de François Ier et de ses successeurs, signalé par La Croix du Maine et dans la *Bibliothèque française* du P. Lelong, paraît aujourd'hui perdu.

« Les dessins en question représentent les principaux événements survenus pendant le XVIe siècle. Ils étaient sans doute destinés à enrichir le manuscrit qui devait être dédié à Catherine de Médicis. Des sonnets de la façon de Houel expliquaient et commentaient chaque sujet. Toute une autre série, qui fait suite à celle-ci, est conservée à la Bibliothèque royale de Madrid, où M. Jean Guiffrey l'a découverte il y a quelques années.

« Ces deux suites historiques constituent un ensemble de vingt-neuf compositions d'un art très distingué et très décoratif. Elles sont attribuées à Antoine Caron, un des artistes les plus renommés de la seconde moitié du XVIe siècle.

« L'initiative désintéressée prise par un amateur qui n'a pas voulu que cette suite historique, précieuse pour nous à tant de titres, courût le risque de partir à l'étranger, lui fait le plus grand honneur. Ce n'est pas d'ailleurs la première preuve de sa sollicitude pour nos musées. »

Séance du 4 Février.

Présidence de M. N. Valois, président.

Ouvrages offerts :

Marteaux (C.) et Le Roux (M.). *Boutae (Les fins d'Annecy), vicus gallo-romain de la cité de Vienne du Ier au Ve siècle.* Annecy, 1913, in-8°, pl.

Merlin (A.). *Les recherches sous-marines de Mahdia (Tunisie).* Paris, 1913, in-8°.

Sur les rapports de MM. Héron de Villefosse et E. Le-

Digitized by Google

fèvre-Pontalis, MM. Victor Chapot et Louis Serbat sont élus membres résidants.

Sur le rapport de M. Ph. Lauer, M. Johanny Roosval, présenté par MM. Enlart et Lefèvre-Pontalis, est élu associé correspondant étranger.

Sur le rapport de M. le comte P. Durrieu, M. le comte Sanche de Gramont, présenté par MM. Héron de Villefosse et Schlumberger, est élu associé correspondant national.

M. Héron de Villefosse, membre honoraire, fait remarquer que les municipalités négligent la plupart du temps de faire surveiller les fouilles ou de prévenir les Sociétés d'archéologie locales lorsqu'elles font exécuter des travaux de voirie à l'intérieur des villes. Les occasions de procéder à des constatations utiles se trouvent ainsi perdues; des substructions anciennes disparaissent sans laisser de traces; des objets importants sont brisés ou vendus. Souvent les entrepreneurs ne mettent aucune bonne volonté à seconder les recherches des archéologues. Aussi lui semble-t-il intéressant de communiquer à la Société une petite note de M. l'abbé Pinier, supérieur de l'externat Saint-Maurille, à Angers, sur une fouille récente, faite sans aucun but archéologique, mais dont le résultat imprévu intéresse le rempart gallo-romain de la première enceinte d'Angers[1].

« Le dimanche 28 septembre, en passant par hasard sur la place Marguerite-d'Anjou, voisine du château d'Angers, j'ai constaté qu'on avait pratiqué, la veille, une petite canalisation pour l'électricité. Cette canalisation coupait, à un mètre environ sous le sol, le rempart gallo-romain qui traverse la place pour aller vers les fossés du château. J'ai reconnu parmi les vieilles briques et le vieux

1. Voir à ce sujet le plan donné par M. le chanoine Pinier en 1912 dans la *Revue de l'Anjou*, *La première enceinte d'Angers*. Cf. Ad. Blanchet, *Les enceintes romaines de la Gaule*, p. 55.

Digitized by Google

mortier quelques débris de sculptures romaines, des bases assez endommagées de colonnes rondes. J'ai surtout remarqué un débris de fût de colonnette, ornée de

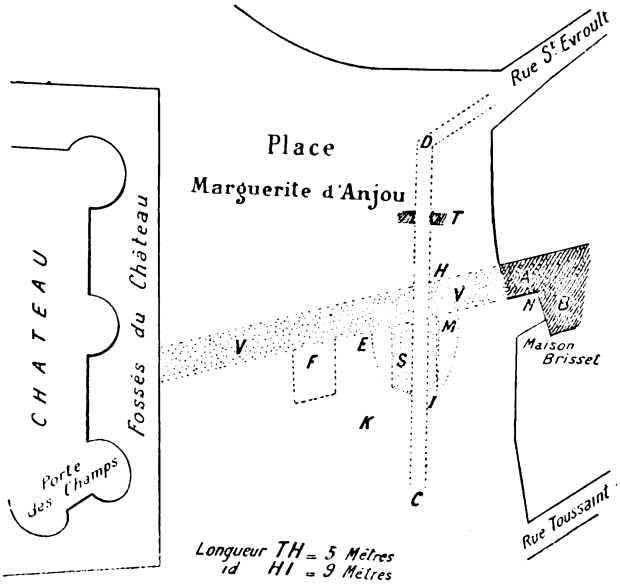

Fouille faite à Angers le 28 septembre 1913.

CD = *Canalisation;* A = *Partie apparente du mur gallo-romain;* V = *Partie souterraine;* B = *Tourelle rectangulaire apparente du mur;* S = *Tourelle rectangulaire ou circulaire, située à 18 ou 19 mètres de* B; F = *Tourelle similaire supposée;* E = *Emplacement supposé de la porte occidentale du mur gallo-romain, dite Porte de Chanzé;* K = *Commencement du forum;* T = *Vieux mur gallo-romain de 0m50 ou 0m60 d'épaisseur, situé à l'intérieur de la première enceinte, à 5 mètres du mur.*

feuilles imbriquées qui me semblèrent avoir été peintes; le lendemain, ce morceau avait disparu, enlevé sans doute par quelque passant.

Digitized by Google

« Le travail de canalisation était trop peu important et la fouille trop peu large pour permettre une investigation sérieuse. Néanmoins, voici deux remarques assez intéressantes :

« 1. — Dans l'intérieur du mur gallo-romain, mais à la base seulement, sont noyées beaucoup de pierres de tuf, qui proviennent évidemment de constructions romaines. Ce fait est très connu et n'est pas spécial à Angers ; mais je n'avais jamais eu l'occasion de le constater *de visu*. Ces pierres de tuf très abondantes, mêlées à quelques pierres de petit appareil et à des briques, sont jetées pêle-mêle dans la chaux. Le mortier ne les enveloppe pas même entièrement et laisse entre elles d'assez grands vides. Néanmoins, ce grossier « aggloméré » est d'une étonnante dureté et faisait le désespoir des ouvriers. J'ai vu de mes yeux, engagé dans la maçonnerie, un fût de colonne qui mesurait bien 0^m40 de diamètre.

« Quel dommage qu'on n'ait pas pris le temps de fouiller plus largement, ni même la précaution de surveiller un peu l'extraction de ces débris !

« 2. — La canalisation a démontré que le mur d'enceinte mesure, à cet endroit, 9 mètres d'épaisseur. Sa largeur habituelle étant de 4 mètres, je suis convaincu qu'il était doublé là d'une tour rectangulaire comme celle qui existe encore à 18 ou 19 mètres vers l'est, dans le coin de la maison Brisset, ou même d'une tour ronde analogue aux tours de la porte orientale (rue Toussaint). Il est même infiniment probable, pour ne pas dire certain, que cette tour flanquait la porte de « Chanzé » qui s'ouvrait sur l'ancien forum. Il y aurait un intérêt de premier ordre à pratiquer dans cet endroit des fouilles méthodiques et bien surveillées. A 5 mètres du mur, vers le nord, existe un vieux mur d'habitation gallo-romain. »

M. P. Monceaux, membre résidant, au nom du R. P. Delattre, associé correspondant national, directeur du Musée Lavigerie, communique des sceaux byzantins récemment trouvés à Carthage :

« 1. — Plomb de 0^m02 de diamètre. La face est com

Digitized by Google

plètement fruste. Au revers, restes d'une inscription grecque, en trois lignes :

ΑΠΟΥΠ
▪ΤΩΝ■ ▪
▪ΜΕΡ▪

ἀπὸ ὑπ[ά]τ ων,
[κομ]μερ[ιαρίου].

« 2. — Plomb de 0m019 de diamètre. Sur la face, dans une couronne, un monogramme en forme de N, où l'on distingue les lettres A, P, E, T, O, V, et où il faut peut-être lire : Νεατρέτου. Au revers, une inscription grecque en deux lignes :

CIPA
ΚΩΝ

Σιράκων?

« 3. — Plomb de 0m023 de diamètre. Sur la face, dans une couronne, buste d'un saint. Au revers, dans une couronne, un monogramme cruciforme :

Ȣ
Μ+Ε
Κ
Ȣ

Μεσοτόκου?

« 4. — Plomb de 0m02 de diamètre. Sur la face, dans une couronne, entre deux croix grecques, un buste d'orante. Au revers, dans une couronne, le monogramme cruciforme :

Ȣ
Κ
Ε+N̄
Ω
Α

« 5. — Plomb de 0m022 de diamètre. Sur chacune des faces, dans une couronne, un monogramme cruciforme :

Ȣ
Τ
Ν+Ε
Α
Νεάτου?

Ȣ
Τ
Ρ
Ε+Κ
Χ

Digitized by Google

Séance du 11 Février.

Présidence de M. N. Valois, président.

Ouvrages offerts :

Babut (A.). *Ateliers monétaires des rois de France. Tournai. 1294-1521.* Bruxelles, 1914, in-8°.

Cantarelli. *La serie dei prefetti di Egitto. III. Dalla morte di Teodosio I alla conquista araba (A. D. 395-642).* Rome, 1913, in-4°.

Charencey (comte de). *Étymologies françaises.* Paris, 1913, in-8°.

— *Les noms des points de l'espace chez les peuples océaniens.* Caen, 1912, in-8°.

Mély (F. de). *Les primitifs et leurs signatures. Jean Fouquet et les « Heures de Laval ».* S. l. s. d., in-4°.

Toutain (J.). *Les cavernes sacrées dans l'antiquité grecque.* Chalon-sur-Saône, 1913, in-12.

M. A. Boinet, associé correspondant national, lit une étude sur les stalles de la cathédrale de Poitiers, qui datent du XIII^e^ siècle et sont parmi les plus anciennes connues en France et à l'étranger. Les panneaux du fond présentent une série de sujets sculptés d'un travail très délicat et qui, au point de vue iconographique, sont très curieux. Ces motifs donnent lieu à des comparaisons avec les sculptures des portails des églises du même temps où l'on retrouve certaines scènes tout à fait semblables.

M. J. de Valois, associé correspondant national, fait la communication suivante :

« Depuis la visite que j'ai faite en 1911, avec M. Héron de Villefosse, au cimetière gallo-romain de Longues-Raies à Soissons, je n'ai jamais cessé de m'intéresser à ces fouilles et de suivre les travaux qui y sont exécutés par M. Langelé, propriétaire de ce cimetière.

Digitized by Google

« Au mois de décembre dernier, M. Langelé m'ayant informé qu'il allait reprendre ses travaux, je suis allé passer quelques jours à Soissons et j'ai eu la bonne fortune de découvrir moi-même, dans une des sépultures que nous avons explorées, un intéressant petit couteau de poche en bon état de conservation. J'aurais voulu pouvoir vous en soumettre une épreuve photographique, mais, n'ayant pas emporté d'appareil avec moi, j'ai dû me contenter d'en faire un dessin grandeur naturelle que j'ai l'honneur de vous présenter. Le couteau est un des objets les plus anciens et l'un de ceux qu'on trouve en plus grand

Couteau découvert aux Longues-Raies, à Soissons.

nombre à toutes les époques. Le Musée de Saint-Germain en possède de très beaux spécimens, mais celui de Soissons, avec son manche en os sculpté, sa virole en bronze et sa lame en forme de serpette, est encore en bon état de conservation, malgré l'oxydation du fer. J'ai pensé que ce petit instrument méritait quand même de vous être présenté. »

M. F. de Mély, membre résidant, fait passer sous les yeux de la Société la photographie d'une fresque de Saint-Blaise de Brunswick, ainsi signée :

NORINT OMNES QVOD GALLICVS ISTA JOHANNES
PINXIT.EVM PETIS HIC DEVS VT DET VIVERE BRVNSWIC.

« Cette fresque, qui représente la danse de Salomé, a été jusqu'ici regardée comme du XII^e^ siècle; on n'a pas réfléchi que c'était impossible, puisque le dôme de Saint-Blaise date seulement de 1195.

Digitized by Google

« D'un autre côté, les caractères de la peinture sont essentiellement du XIII^e siècle.

« Enfin, si on pense que très souvent les inscriptions en vers font des chronogrammes, le second vers, en additionnant les lettres-chiffres romaines qu'on y trouve, donne la date 1246, qui correspond parfaitement aux caractères techniques et archéologiques de la fresque. »

M. Prou présente quelques observations.

M. J. Roman, membre résidant, fait la communication suivante :

« M^me la comtesse de Roffignac, de Périgueux, m'a envoyé l'empreinte d'une matrice de sceau qui lui appartient et qui m'a paru assez intéressante pour mériter de vous être communiquée. On trouve sur les sceaux, surtout sur les petits sceaux et surtout à partir du XIV^e siècle, les types les plus curieux et les plus inattendus. Non seulement on y voit des animaux de toutes sortes, depuis l'élé-

Matrice de sceau (Collection de la comtesse de Roffignac).

phant jusqu'à l'écrevisse, mais des insectes, des mouches, des papillons, des libellules. Voici cependant un type que je n'avais pas encore rencontré. C'est une cage renfermant un oiseau qui chante; elle est posée sur une colonnette et paraît soutenue sur les deux côtés par deux oiseaux adossés.

« La légende est + S. IOANNIS MAIORIS et je ne vois aucune relation entre le nom du propriétaire du sceau,

Digitized by Google

qui était très probablement *Jean Maire*, et le type représenté.

« Il faut remarquer que la forme de la cage est exactement la même que celle des cages que nous voyons aujourd'hui suspendues aux entresols des maisons de Paris ou à la porte des loges de concierges. Cet objet ne paraît pas s'être sensiblement modifié depuis le XIV^e^ siècle jusqu'à nos jours. »

M. Louis Chatelain, associé correspondant national, communique à la Société les photographies d'une statue d'Esculape qu'il a découverte à Mactar, en Tunisie, au cours des dernières fouilles[1]. C'est une statue en marbre blanc, à laquelle manquent la tête et la main droite; elle mesure 0^m^90 de hauteur. Elle a été déposée au bordj du Contrôle civil de Mactar, en attendant d'être transportée au Musée Alaoui, près de Tunis.

« Bien qu'il s'agisse d'une œuvre indigène, où se manifestent certains défauts, il convient de louer l'heureux effet de l'ensemble. C'est en outre le premier témoin du culte rendu à Esculape dans la région. »

M. Monceaux présente quelques observations.

Séance du 18 Février.

Présidence de M. N. Valois, président.

Ouvrages offerts :

Charles-Roux (J.). *Aix-en-Provence*. Paris, 1907, in-8°, pl.
— *Le costume en Provence*. Paris, 1909, in-8°, pl.
— *Fréjus*. Paris, 1909, in-8°, pl.
— *Nimes*. Paris, 1908, in-8°, pl.
— *Saint-Gilles*. Paris, 1911, in-8°, pl.
— *Souvenirs du passé. Le cercle artistique de Marseille*. Paris, 1906, in-4°, pl.
— *Vienne*. Paris, 1909, in-8°, pl.

1. Cf. *Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Comptes-rendus des séances de l'année 1914*, p. 45.

Digitized by Google

Mérimée (H.). *L'art dramatique à Valencia.* Toulouse, 1913, in-8°.

Michel (R.). *Les fresques de la chapelle Saint-Jean au palais des papes d'Avignon.* Paris, 1913, in-8°, pl.

Plancouard (L.). *La cloche de Marines (Seine-et-Oise).* Caen, 1908, in-8°.

— *Notes pour servir à l'histoire de l'art en Vexin français.* Paris, 1913, in-8°, pl.

M. J. Formigé, associé correspondant national, communique à la Société des photographies et des relevés de cabanes en pierres sèches du département de Vaucluse. Il insiste sur leur forme, qui rappelle la hutte primitive, et sur le mode de construire employé, qui est uniquement l'encorbellement à l'exclusion de toute voûte. Il rappelle que ces caractères sont communs à la plupart des constructions en pierres sèches de quelque pays qu'elles soient. Il lui semble que ces constructions, dont la date paraît récente pour la plupart, descendent cependant d'un prototype très ancien.

MM. Martha et Roman présentent quelques observations.

M. M. Prinet, membre résidant, signale le sceing manuel de Robert d'Esnes (1408), qui est constitué par l'image du heaume héraldique de ce personnage.

MM. Prou et de Mély présentent quelques observations.

M. P. Monceaux, membre résidant, communique des sceaux chrétiens, à monogrammes grecs et légendes latines, qui ont été récemment découverts à Carthage par le R. P. Delattre, associé correspondant national, directeur du Musée Lavigerie :

« 1. — Plomb de 0m025 de diamètre. Sur la face, dans une couronne, un monogramme cruciforme. Au revers,

Digitized by Google

dans une couronne, une inscription latine, en trois lignes, suivie d'une croix grecque :

☧	PAT
N+E	RICI
A	V+
Νεάτου ou Ἀννέου ou Νεανίου	*patriciu*(*s*) +

« 2. — Plomb de 0ᵐ021 de diamètre. Sur l'une des faces, un monogramme cruciforme; sur l'autre, une inscription latine en quatre lignes :

☧	MAGI
Γ	STER
N+Є	MIKI
A	TV
S	
Νεαγενοῦς	*magister militu*(*m*)

« 3. — Plomb brisé en partie, qui mesurait environ 0ᵐ02 de diamètre. Sur l'une des faces, un monogramme cruciforme, mutilé à gauche; sur l'autre face, restes d'une inscription en trois lignes :

☧	
T	*a*
+C	NAST[illegible]
A	[illegible]
Ἀναστασίου?	*Anast*[*asius*]*?*

« D'après la comparaison avec d'autres plombs de Carthage, le monogramme devait présenter, à gauche, un N. — Au début de l'inscription de droite, *a* cursif. »

M. R. Cagnat, membre résidant, donne la lecture d'un mémoire de M. G. Bayet, élève de l'École normale supé-

Digitized by Google

rieure, relatif à quelques statues d'Hercule découvertes dans la salle froide des Grands Thermes de Lambèse.

M. L. Demaison, associé correspondant national à Reims, fait la communication suivante :

« Le *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines* de Saglio donne la figure de deux encriers antiques en terre cuite, l'un trouvé à Pompéi et conservé au Musée de Naples (t. I, p. 528, fig. 619)[1], l'autre découvert à Rome dans un tombeau du cimetière de Calliste (fig. 620). La France a fourni aussi des objets semblables. Un de ces vases, trouvé en 1845 dans des fouilles pratiquées

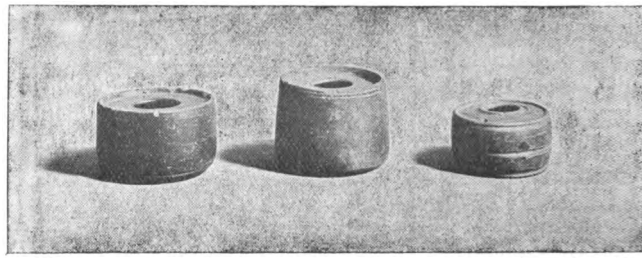

Encriers antiques en terre cuite (Musée de Reims).

à Neuville-le-Pollet, dans la Seine-Inférieure, a été reproduit par l'abbé Cochet[2]. Il existe au Musée de Reims trois exemplaires de provenance locale, dont deux ont fait partie de la collection Duquenelle. J'en possède moi-même un quatrième, trouvé également à Reims, rue des Moissons, sur l'emplacement d'un quartier de la ville romaine, ruiné à l'époque des invasions barbares.

« La dimension de ces encriers varie entre 0m05 et 0m07 de hauteur. Tous ceux que je connais sont en terre rouge; ils ont la forme de petits barillets cylindriques,

1. *Atramentarium* ou *atramentale* (article de M. Ch. Graux).
2. *Normandie souterraine*, 2e édition, pl. II, fig. 9.

Digitized by Google

percés au milieu de leur face supérieure d'un trou rond assez large destiné à l'introduction de l'encre et, vers le bord, de deux, trois ou quatre trous très menus qui servaient sans doute à fixer le *calamus* lorsque l'on s'interrompait d'écrire, disposition qu'offrent encore souvent nos écritoires modernes. La destination de ces vases me paraît très certaine; celui qui m'appartient semble avoir

Vase en terre cuite (Musée de Reims).

été fatigué par un long usage et présente à l'extérieur des traces d'encre fort visibles.

« J'ajouterai qu'une représentation assez fidèle d'un de ces objets se voyait sur un monument funéraire découvert jadis dans le pays de Luxembourg, où figurait un personnage écrivant sur un registre, près de deux autres qui comptaient des monnaies étalées sur une table[1].

« Il me reste à signaler, dans notre Musée rémois, six vases d'une forme singulière, dont l'usage n'a pu

1. E. Espérandieu, *Recueil général des bas-reliefs de la Gaule romaine*, t. V, n° 4148.

Digitized by Google

être déterminé avec certitude. Ils ont l'aspect d'une coupe portée sur un pied évasé et creux; leur rebord supérieur est muni de quatre petits appendices cylindriques creusés en forme de bobèches. Trois d'entre eux sont en terre blanche et les autres en terre rougeâtre; leur hauteur moyenne est de 0m10 à 0m12. Presque tous ont été découverts au cours de fouilles exécutées en 1881, 1882 et 1883, autour de Reims, dans des cimetières antiques situés sur la montagne Sainte-Geneviève, à

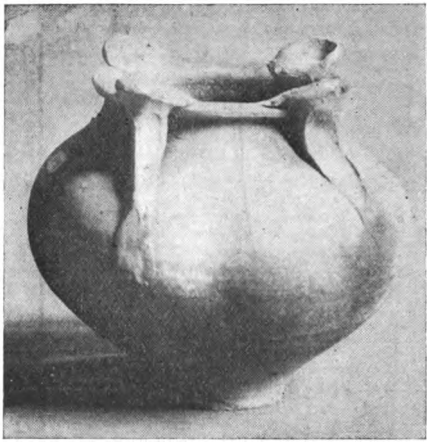

Vase en terre cuite, avec godets sur le rebord (Musée de Reims).

gauche de la route de Paris, et au faubourg de Clairmarais, près du chemin de Ponton.

« Ce genre de vase paraît spécial à la région; je ne me souviens pas d'en avoir vu de pareils ailleurs. Ils ne sont pas sans analogie avec les vases grecs appelés κέρνοι, qui servaient dans les cérémonies du culte éleusinien et du culte de Cybèle. Ces derniers étaient des urnes en terre, sur lesquelles étaient appliqués des appendices (κοτυλίσκοι), formant eux-mêmes de petits vases disposés pour recevoir

Digitized by Google

des offrandes, miel, huile, vin ou froment, présentées à la divinité[1]. Des cultes d'origine étrangère ont pu s'introduire à Reims sous la domination romaine, ainsi que le prouve l'Attis funéraire que j'ai fait connaître à la Société des Antiquaires, il y a quelques années[2]. On pourrait donc se demander si nos vases ne dérivent pas des χέρνοι et s'ils n'avaient pas également un caractère rituel. Mais je pense que la relation n'est qu'apparente et je suis plutôt porté à croire qu'ils étaient simplement affectés à des usages domestiques ou aux opérations d'une industrie quelconque. Peut-être étaient-ce des réchauds qui recevaient dans leur cavité des charbons destinés à chauffer un récipient posé sur les quatre appendices servant de supports, ou, mieux encore, des appareils de luminaire, des sortes de candélabres dont les petits godets étaient garnis de chandelles de cire ou de résine. Cette explication a été adoptée par M. Ch. Loriquet qui, dans un article publié en 1883 dans les *Travaux de l'Académie de Reims*[3], a fait figurer pour sa démonstration deux des vases en question portant quatre bougies fixées comme en des bobèches. Il est à remarquer, du reste, qu'une espèce de poix qui avait coulé et s'était figée sur l'un des vases y adhère encore à l'extérieur. Cette substance, quand on la frotte avec le doigt, répand encore une légère odeur résineuse.

« C'est à tort, je crois, que l'on a voulu rapprocher de ces coupes certains petits vases en forme de pots, dont l'orifice, assez large, est cantonné aussi de quatre appendices détachés du col à la façon d'anses et s'épanouissant à leur partie supérieure en petits godets fixés sur le rebord du vase. Ces godets n'ont aucune profondeur; leur cavité est très superficielle et ne permettait d'y planter aucune bougie. Malgré quelque vague analogie, les vases dont il s'agit n'ont point de rapport avec les autres et avaient

1. *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines*, t. III, p. 822 et 824.

2. *Bulletin de la Société des Antiquaires de France*, 1906, p. 287.

3. T. LXXII, p. 141, pl. I, fig. 2 et 3.

Digitized by Google

sans doute un emploi tout différent. Leurs appendices n'étaient probablement que des anses faites pour les saisir.

« Le Musée de Reims possède deux spécimens de ces vases. L'un est en terre grise; l'autre, en terre rougeâtre, a été noirci d'un côté par l'action du feu. Je conserve aussi le fragment d'un col muni de l'un de ses appendices. »

M. F. de Mély, membre résidant, fait la communication suivante :

« Le codicille du testament d'Édouard de Beaujeu, du 6 août 1247, dont M. Prinet vient de nous parler, présente une intéressante particularité diplomatique.

« Il y a quelques mois, à l'occasion de la publication du *Froissart* de Breslau, M. R. Foerster, trouvant en tête du volume qui avait appartenu au Grand Bâtard de Bourgogne :

Nul ne sy frotte.
Ob de bourgogne.

que personne n'avait pu clairement expliquer, traduisait *oƀ* par *obelus* et *obelus* par bâtard, *obelus*, d'après lui, étant devenu dans le latin du moyen âge synonyme de *spurius* à cause du vers d'Ausone :

Pone obelos igitur spuriorum stigmata vatum.

« Quelques savants, trouvant cette explication moins mauvaise que celle admise jusqu'ici :

o = au
ƀ = b

qui aurait signifié : « Volume *au bâtard* de bourgogne », ne rejetaient pas cette hypothèse nouvelle; pour ma part, elle ne me satisfaisait nullement, car, *obelus* voulant dire « point d'exponctuation », le vers d'Ausone signifie sim-

Digitized by Google

plement : « Placez des points d'exponctuation pour indi-
« quer les erreurs des poètes », et nullement : « Chassez
« les bâtards, flétrissure des poètes illégitimes. »

« C'est, je crois, ne pas connaître la science philologique des humanistes du moyen âge que de supposer les érudits de ce temps capables de commettre un semblable contresens.

« Si encore on avait proposé *obnatus*, « né à côté », le sens eût été admissible.

« Or, il y a quelques jours, en faisant une recherche dans le *Musée des Archives nationales*, mon attention fut attirée précisément par ce codicille du testament d'Édouard de Beaujeu, dont un fac-similé donnait les signatures, au nombre de sept, disposées en rais de roue. De ces sept signatures, deux, celles d'Édouard de Beaujeu et de Johannes de Thelis, sont de simples noms sans aucune addition; des cinq autres, au contraire, trois, Guillelmus de Molone, miles, Johannes de Jo, licentiatus in legibus, Girardus de Cheintriaco, miles, sont précédées de *ob*, les deux autres sont suivies d'un *r* cursif barré. Il est vraiment douteux que trois des témoins du comte de Beaujeu fussent des bâtards.

« Cette petite formule a, du reste, attiré l'attention du rédacteur de la notice qui accompagne la pièce; il suppose que peut-être elle signifie *obiit*, c'est-à-dire qu'au moment de l'ouverture du codicille le témoin était mort. Notre savant confrère M. Prou, auquel j'en ai parlé, a supposé que l'*r* voulait peut-être dire *requisitus*, indiquant qu'au moment de l'ouverture du testament, en 1348, ces deux témoins étaient vivants.

« Il faut faire remarquer d'abord qu'au moment où fut inscrite la mention du *Froissart* de Breslau : *Oō* de Bourgogne, le Grand Bâtard était vivant.

« Enfin, depuis, j'ai trouvé que l'une des signatures précédées de *ob.*, celle de Girard de Chéintry, se retrouvait, en 1369, au testament d'Antoine de Beaujeu (original, Archives de l'Empire, P. 1368, cote 1586), et cette fois sans *ob.* Ainsi il était vivant vingt ans après que la petite

Digitized by Google

formule avait été apposée devant son nom. Il n'était donc pas mort, et *ob.* ne peut alors signifier *obiit.*

« Nous restons sans explication plausible de cette abréviation *ob̄.*, qu'il serait d'autant plus intéressant de déterminer que, jusqu'à présent, aucun paléographe n'a songé à s'en préoccuper. »

Séance du 25 Février.

Présidence de M. N. Valois, président.

Ouvrages offerts :

Lauer (Ph.). *Le poème de Baudri de Bourgueil adressé à Adèle, fille de Guillaume le Conquérant, et la date de la tapisserie de Bayeux.* Paris, 1913, in-8°.

M. L. Mirot, associé correspondant national, signale deux documents relatifs à Jean Malouel qu'il a trouvés aux archives de Dijon. Dans l'un, il s'agit d'une décoration peinte à Compiègne en 1406; dans l'autre, d'une bannière armoriée peinte en 1409 pour une ambassade envoyée au concile de Pise.

M. le comte Durrieu présente quelques observations.

M. le comte de Loisne, membre résidant, à l'occasion de la communication faite par M. J. Roman à l'avant-dernière séance, remarque qu'en effet, dès les premières années du XIV^e^ siècle, on trouve assez souvent représentés sur les sceaux des objets dépourvus de caractère héraldique. Il cite notamment un sceau de Pierre, fou de la comtesse d'Artois[1], mesurant 0^m^018 de diamètre, qui porte, comme « pièce honorable », un fromage en forme de tourteau chargé d'une croix pommelée ou globulée, avec la légende : SЄ . . . P . . Є FoL DЄ TAV (Seel Pierre, fol de TAV).

1. Marguerite de Hainaut, fille de Jean d'Avesnes, comte de Hainaut, troisième femme du comte d'Artois Robert II, qu'elle épousa en 1298, morte le 8 octobre 1342.

Digitized by Google

« La quittance pour gages à laquelle est suspendue ce sceau est datée du mois de décembre 1300 et se termine par la curieuse formule de validation qui suit :

Ouquel tesmoignage
Moi qui ne suis pas sage
Ai scellée ceste page
De mon seel à fourmage.

(Archives du Pas-de-Calais, *Ch. d'Art.*, A 161, n° 136.)

M. le comte P. Durrieu, membre résidant, annonce qu'il a retrouvé, à la Bibliothèque impériale de Saint-Pétersbourg, un manuscrit français que depuis longtemps on croyait disparu ; c'est le récit d'un tournoi célèbre que le roi René présida, près de Saumur, en 1446. Ce volume, orné de curieuses enluminures, fut acquis jadis par la Bibliothèque impériale, avec une série d'autres provenant de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés.

MM. Martha et Omont ajoutent diverses observations.

M. L. Dimier, associé correspondant national, entretient la Société de divers portraits peints qui ont été jusqu'à présent attribués au XVI^e^ siècle, mais qu'il croit avoir été fabriqués par des faussaires modernes. Il examine notamment une Marie Stuart (dans une collection particulière), un François I^er^ (au Musée de Lyon, ancienne collection Magniac) et quatre petits portraits du Musée de Nancy (auquel ils ont été légués il y a près de cinquante ans). Il montre d'après quels modèles ces peintures ont dû être exécutées.

Séance du 4 Mars.

Présidence de M. N. Valois, président.

Ouvrages offerts :

Corot (H.). *Sur une sépulture de l'époque de Hallstatt avec incinération « in domo », rencontrée à Minot en 1898.* S. l. n. d., in-8°.

Digitized by Google

Corot (H.). *Vestiges des temps préhistoriques et protohistoriques à Alésia et notamment à la Croix-Saint-Charles.* S. l. n. d., in-8°.

Demole (E.). *La condamnation du « Contrat social » et de « l'Émile » et la médaille des vingt-quatre commissaires de la Bourgeoisie de Genève (1762-1769).* Halle a. d. Saale, 1914, in-4°, pl.

Guébhard (A.). *A quoi servent les lois soi-disant protectrices des antiquités.* Le Mans, 1912, in-8°.

— *Sur l'anse funiculaire.* Saint-Vallier-de-Thiey, 1913, in-8°, pl.

— *Sur quelques curiosités céramiques de l'antiquité.* Le Mans, 1913, in-8°.

Martroye (F.). *A propos de « l'édit de Milan ».* Paris, s. d., in-8°.

Mély (F. de). *Les primitifs et leurs signatures. Les miniaturistes.* Paris, 1913, in-4°, pl.

Sur le rapport de M. Lefèvre-Pontalis, M. René Gobillot, présenté par MM. Héron de Villefosse et Vitry, est élu associé correspondant national.

M. J. Formigé, associé correspondant national, fait la communication suivante sur les antiquités de Venasque.

« Le village de Venasque est situé à l'extrémité nord d'un éperon des monts de Vaucluse, sur un rocher taillé à pic, sauf du côté sud où existe une sorte d'isthme étroit qui le relie à la montagne. Il domine la vallée de la Nesque et celle d'un de ses affluents; il commande la route qui, partant de Carpentras, franchit les montagnes vers le sud, par les gorges de Murs, pour se diriger ensuite sur Apt. Cette route est la seule dans cette direction depuis l'Isle-sur-Sorgue jusqu'au sommet du Ventoux.

« Le moyen âge a reconnu la puissance stratégique de Venasque, comme le prouvent les remparts qui existent encore et un ouvrage avancé à l'entrée des gorges, la tour de Pinet; ces fortifications furent même entretenues et complétées ou modifiées jusqu'à la Renaissance. On y

Digitized by Google

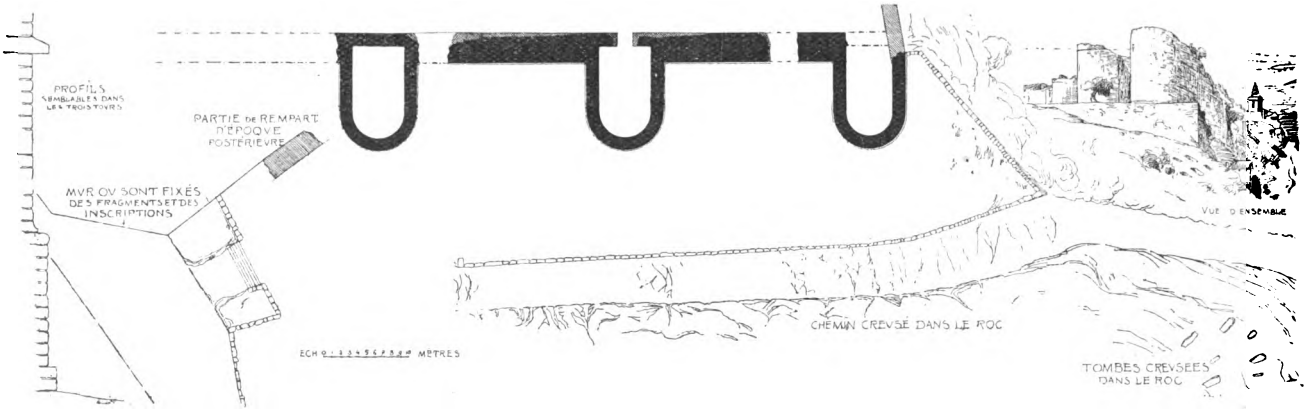

Le rempart antique de Venasque (Vaucluse).

Digitized by Google

voyait il y a quelques années, sur la grosse tour nord, un charmant bas-relief, disparu depuis, qui représentait l'image d'un lansquenet. Nous savons aussi que les évêques de Carpentras, mal défendus dans leur ville, transportèrent de bonne heure le siège de leur évêché à Venasque; l'évêque Boethius y mourut en effet le 23 mai 604; il était peut-être l'auteur du baptistère. L'importance de Venasque est confirmée par le fait qu'il a donné son nom au Comtat-Venaissin[1].

« Mais l'occupation de Venasque est plus ancienne : le chemin creusé dans le roc, au sud des remparts, a un caractère celtique marqué et les environs ont donné bien des trouvailles de cette époque.

« Les Romains, d'autre part, y ont laissé de nombreux vestiges de leur présence. Tout d'abord, ce sont les colonnes romaines qui ornent le baptistère[2]; puis les substructions importantes, les petits bronzes et les fragments de marbres que des fouilles récentes ont exhumés au bord de la Nesque, d'où provenaient déjà les inscriptions nos 1179, 1195 et 1198 du *Corpus*[3]; puis les nos 1175, 1181, 1188 trouvés dans la ville haute; enfin, les restes d'un barrage, encore reconnaissables, près de l'affluent de la Nesque. Mais ce qui mérite le plus d'intérêt, c'est un ouvrage considérable attribué par certains au moyen âge, par d'autres à la Renaissance et qui, à notre avis, est romain, soit les trois tours et le rempart barrant l'isthme rocheux par lequel on accède à la ville. Ils ont dû faire partie d'une enceinte complète, partiellement remaniée depuis.

« Avant d'examiner cette fortification en elle-même, il y a lieu de bien considérer sa raison d'être. Nous venons

1. Abbé Ferdinand Saurel, *Aéria*, Paris, 1885, in-8°. Il fait remarquer que les États du comté se tenaient à Carpentras, siège de l'évêché, et non à Avignon.

2. L.-H. Labande, *Le baptistère de Venasque (Vaucluse)*, Paris, 1904, in-8° (extrait du *Bulletin archéologique* de 1904, p. 287 à 304).

3. *Corp. inscr. lat.*, XII.

Digitized by Google

de voir que Venasque commande le seul col praticable entre Carpentras et Apt. Si l'on n'y passe pas, il faut contourner les montagnes très à l'ouest pour faire le parcours Carpentras, Cavaillon, Apt, qui est celui de la voie ferrée et aussi de voies romaines à peu près certaines. On passe, ainsi à Pernes, où fut trouvée l'inscription n° 1196 du *Corpus*, et à Goult, qui a donné une borne milliaire et les inscriptions n^{os} 1092 et 5498; mais ce second trajet par Cavaillon double largement la distance de celui par Venasque, qui est presque direct. Or, la route moderne de Carpentras à Venasque, presque droite, passe au voisinage de plusieurs points qui ont conservé des vestiges romains : Mallemort, d'où viennent les inscriptions n^{os} 1209 et 1213 du *Corpus*, Méthamis, d'où vient le n° 1205, et surtout Saint-Didier. Cette localité a fourni les n^{os} 1158, 1161, 1162, 1163, 1165, 1166, 1167, 1168, 1170, 1172, 1183, 1184 et 1186, soit treize inscriptions, trouvées toutes en 1857 et conservées actuellement au Musée d'Avignon. Elles proviennent de la maison Fabre, quartier de Rambaude, et furent découvertes en creusant un puits. Neuf d'entre elles étant dédiées à Mars nous font croire qu'il existait là un sanctuaire de ce dieu; entre cette ferme et le torrent voisin, le Barbara, se remarquent à fleur du sol de grandes pierres au voisinage desquelles il serait intéressant de fouiller. De l'autre côté de Saint-Didier, à la ferme de Saint-Geniès, près de la Nesque, se voient un autel romain et plusieurs grosses pierres profilées; les bâtiments sont composés en partie d'une ancienne église romane à trois absides qui a pu succéder à un sanctuaire antique. Enfin, au bord de la route de Venasque, à 1500 mètres environ du village, un laboureur a mis récemment à jour d'autres grandes pierres romaines de grandes dimensions.

« Ainsi, de Carpentras à Venasque, la route moderne est jalonnée de restes romains. Et, de l'autre côté du col, elle passe à proximité de Gordes, où fut trouvée l'inscription n° 1146 du *Corpus*. Du reste, l'existence d'une agglomération romaine à Gordes est prouvée par l'inscription

Digitized by Google

conservée dans la crypte de la cathédrale d'Apt qui mentionne les VORDENSES[1].

« Il semble donc très probable qu'une voie romaine secondaire existait de Carpentras à Apt par Venasque. L'établissement par les Romains d'un point fortifié à l'entrée des gorges est ainsi justifié, de même que sa permanence à travers tout le moyen âge et la Renaissance.

« Ceci étant établi, revenons au rempart lui-même. Il se compose d'un mur encore long de 67 mètres, épais de 3m80 et flanqué de trois tours mesurant chacune 14 mètres de long sur 7 mètres de large; la plus haute atteint actuellement 18 mètres de haut. A la base de chacune se trouve un double socle que couronne un profil de base dorique, soit un tore surmonté d'un listel et d'un cavet. Le sommet de la tour centrale a conservé un bandeau; sa porte est encore visible du côté de la ville. Les meurtrières furent percées au moyen âge; les brèches sont modernes. En déblayant la tour de l'ouest, on y a trouvé une amphore, actuellement conservée à la mairie avec quelques autres antiquités. L'ensemble est construit en moellons d'une hauteur moyenne de 0m14 et sans aucun lit de briques.

« Le tracé du plan des tours, très saillantes et avec une partie droite, est celui de la porte d'Auguste à Nîmes et aussi celui de la porte orientale d'Arles. Les tours de la première ont un profil identique à celles de Venasque et celles de la seconde en ont un très analogue.

« La porte de cette ville devait être dans la partie gauche du rempart. En effet, il existe en avant un chemin creusé dans le roc, probablement d'origine celtique, bordé de tombes également creusées dans le roc, et qui aboutit à cette partie gauche du rempart. C'est, du reste, absolument conforme aux règles de la fortification, qui consistent à amener l'ennemi par une pente raide, en le soumettant le plus longtemps possible aux projectiles et en le présentant du côté droit non défendu par le bouclier.

1. *Corp. inscr. lat.*, XII, 1114.

Digitized by Google

« Cette partie gauche du rempart fut détruite anciennement et remplacée hâtivement par un mur dont les matériaux et la disposition contrastent avec l'ouvrage que nous venons de décrire. Autant le premier est soigné, judicieux, homogène, régulier, autant le second réflète la précipitation et le désordre. Sa partie inférieure se compose de gros blocs romains empruntés à d'autres édifices; le surplus est fait de moellons entassés pêle-mêle. Il est évident que ce second ouvrage est postérieur au premier; il paraît être la réparation hâtive d'une brèche faite pendant un combat.

« Dans le mur d'une maison qui fait suite, on remarque des fragments d'architrave, de frise et d'inscriptions à demi effacées.

« Une première est gravée dans une pierre mesurant 0m62 de large et 0m16 de haut. On y lit :

L · VENN /////

sur une plaque incomplète, encadrée de moulures à gauche et en haut, mesurant 0m44 de large et 0m12 de haut. Les lettres sont bonnes. C'est vraisemblablement le début d'une inscription funéraire dans laquelle le nom de famille du défunt pourrait avoir été *Venn*[*onius*][1].

« Une deuxième se distingue à peine sur une pierre mesurant 0m42 de large et 0m50 de haut :

. . . . . .
FA. . . . . IS
CONIVGII . . .
ET. . . . . .
H. . . . . .

« Les lettres sont bonnes. C'est évidemment une autre inscription funéraire.

« Enfin, une troisième a retenu davantage notre attention; elle est tracée sur une pierre qui mesure 0m55 de

1. Cf. *Corp. inscr. lat.*, XII, 83, 1118, 2026.

Digitized by Google

large et 0m40 de haut, et en belles lettres. C'est, je crois, une inscription votive, quoique la lecture de la première ligne ne soit pas très certaine, mais le caractère du texte est indiqué par la formule votive de la ligne 3 :

GEN·COlo N
TANCONISI . . . . .
I I . . . . . v. s. L·M
MACION
FEciT

« Or, on trouve dans le *Corpus*, XII, 1085, une pierre « ad muros Menerbae in comitatu Venecino » signalée par Valladier et ainsi donnée :

M//////
TVLLIVS//////
TANCONISI///// SV·
ET SVI·V·S·L·M·
IN VENATIONE

« La lettre M de la première ligne n'est qu'une cassure. La seconde ligne est mal lue; la troisième est presque identique, ainsi que la quatrième; la cinquième est très analogue et la sixième a échappé à Valladier. La pierre que nous avons vue est bien dans un mur et dans le Comtat-Venaissin; et Ménerbe, dans la région de Cavaillon, est assez voisine de Venasque pour expliquer la confusion. Ces deux inscriptions n'en font qu'une.

« Si nous résumons tout ce qui précède, nous croyons qu'il existait une voie romaine secondaire de Carpentras à Apt par Venasque et que cette dernière avait pour mission de surveiller et de défendre la sortie des gorges vers Carpentras. Les trois tours et le fragment de rempart, objet de cette note, seraient un reste de l'enceinte romaine.

« L'existence d'une ville romaine à Venasque soulève une autre question, celle de son nom dans l'antiquité, qui ne nous est révélé par aucune inscription, mais que don-

Digitized by Google

nait peut-être une de celles signalées plus haut : *Genio Coloniae...*

« Dès 1675, Adrien de Valois[1] plaçait Aéria à Venasque, opinion reprise depuis par l'abbé Pougnet au Congrès d'Aix de 1866[2] et combattue par un grand nombre d'auteurs, notamment Ménard, Papon, Jules Courtet, plus récemment l'abbé Saurel[3] et M. de Chambelle[4]. Il est probable que cette question sera encore l'objet de nombreuses controverses, faute d'un document précis.

« Néanmoins, l'opinion d'Adrien de Valois nous paraît très vraisemblable et nos recherches sur Venasque n'ont fait que la consolider dans notre esprit.

« L'existence d'Aéria, dès le IIe siècle av. J.-C., est attestée par les témoignages d'Artémidore[5] et d'Apollodore[6], ce dernier indiquant l'origine celtique de la ville.

« Aéria était avec Carpentras et Cavaillon une ville des Meminiens jouissant du droit latin, comme nous l'apprend Pline l'Ancien au Ier siècle ap. J.-C.[7].

« Son importance n'était que secondaire. Aéria n'est pas citée par Pomponius Méla au Ier siècle ap. J.-C.[8] parmi les villes les plus riches de la Narbonnaise et le silence de Ptolémée à son sujet est significatif.

« Aéria était probablement située sur une voie secondaire puisque les itinéraires et la carte de Peutinger ne la mentionnent pas.

« Les indications de Strabon[9] placent Aéria au nord

1. Valesius, *Notitia Galliarum*, Parisiis, 1675, p. 610, in-fol.
2. Abbé Pougnet, *Congrès scientifique de France, trente-troisième session, tenue à Aix-en-Provence*, communication du 15 décembre 1866, Aix, 1868.
3. Abbé Ferdinand Saurel, *Aéria*, Paris, 1885, in-8°.
4. Louis de Chambelle, *Aéria retrouvée*, Avignon, 1891, in-8°.
5. Cité par Strabon, voir plus loin.
6. Cité par Étienne de Byzance, voir plus loin.
7. Pline, *Hist. nat.*, III, 4 : « Oppida latina : ... Aeria... Cabellio... Carpentoracte Meminorum ».
8. Pomponius Mela, *De situ orbis*, lib. II, cap. v.
9. Strabon, livre IV, ch. I, 11. — Μεταξὺ δὲ τοῦ Δρουεντίας καὶ τοῦ Ἴσαρος καὶ ἄλλοι ποταμοὶ ῥέουσιν ἀπὸ τῶν Ἄλπεων ἐπὶ τὸν Ῥοδανόν,

Digitized by Google

de la Durance chez les Cavares, au nord de la Sorgue et vraisemblablement au sud de l'Ouvèze, dans une position qu'il qualifie comme Artémidore d' « aérienne », sur une grande hauteur, à la limite d'un pays tout entier de plaines et de pâturages, mais séparée du Lubéron par des gorges étroites et boisées.

« Enfin, elle existait encore à la fin du v^e^ siècle ou au début du vi^e^, comme l'atteste Étienne de Byzance [1].

« Ce sont autant d'indications qui nous paraissent s'appliquer parfaitement à Venasque. On ne peut pas en conclure qu'Aéria y était placée, mais rien n'autorise à affirmer le contraire. »

M. M. Prou, membre résidant, signale une inscription gravée à la pointe, en lettres minuscules cursives, sur la tranche d'un sarcophage de pierre trouvé à Jaulnes (Seine-et-Marne) et conservé au Musée de la Grange-aux-Dîmes, à Provins. Il lit *Genesius prber ob cIII*, c'est-à-dire *Genesius presbyter obiit VIIII*, le signe qui précède

δύο μὲν οἱ περιῤῥέοντες πόλιν, Καουάρων καὶ Οὐάρων (?), κοινῷ ῥείθρῳ συμβάλλοντες εἰς τὸν Ῥοδανόν· τρίτος δὲ Σούλγας ὁ κατὰ Οὔνδαλον πόλιν μισγόμενος τῷ Ῥοδανῷ, ὅπου Γναῖς Ἀηνόβαρβος μεγάλῃ μάχῃ πολλὰς ἐτρέψατο Κέλτων μυριάδας.

Εἰσὶ δὲ ἐν τῷ μεταξὺ πόλεις, Αὐενιὼν καὶ Ἀρανσίων καὶ Ἀερία, τῷ ὄντι, φησὶν Ἀρτεμίδωρος, ἀερία διὰ τὸ ἐφ' ὕψους ἱδρῦσθαι μεγάλου. Ἡ μὲν οὖν ἄλλη πᾶσά ἐστι πεδιὰς καὶ εὔβοτος, ἡ δ' ἐκ τῆς Ἀερίας εἰς τὴν Λουερίωνα ὑπερθέσεις ἔχει στενὰς καὶ ὑλώδεις.....

Entre la Durance et l'Isère, d'autres rivières descendent aussi des Alpes vers le Rhône; deux d'entre elles, le Cavaron [l'Eygue] et l'Ouvèze, d'une direction commune, se jettent ensemble dans le Rhône. Une troisième est la Sorgue, qui mêle ses eaux au Rhône au-dessous de la ville de Vindalum, à l'endroit où, dans une grande bataille, Cneius Ahenobarbus tailla en pièces des milliers de Celtes. Dans l'intervalle, il y a des villes, Avignon, Orange, Aéria, celle-ci réellement aérienne, dit Artémidore, située qu'elle est sur une grande hauteur. Tout le pays est en plaines et en pâturages; mais, d'Aéria au Lubéron, il présente des cols étroits et boisés.

1. Ἐστὶ καὶ κελτικὴ πόλις Ἀερία, ὡς Ἀπολλόδωρος ἐν χρονικῶν τετάρτῳ.

Digitized by Google

les trois traits terminaux représentant le chiffre VI; à la suite, on a dû graver le mot *kalendas* et le nom du mois; ces mots, s'ils ont existé, ne sont plus visibles. La forme des lettres indique le VI^e^ siècle ou le commencement du siècle suivant.

M. Marquet de Vasselot, membre résidant, présente à la Société un reliquaire portatif en argent niellé, du XII^e^ siècle, récemment acquis par le Musée du Louvre.

MM. Enlart, Martin, Lauer et le comte Durrieu ajoutent quelques observations.

Séance du 11 Mars.

Présidence de M. P. GIRARD, vice-président.

Ouvrages offerts :

DONNET (F.). *L'église Saint-Gommaire à Lierre.* Anvers, 1913, in-8°, pl.

— *Les frères Van der Veken.* Malines, 1913, in-8°.

— *Gilbert van Schoonbeke.* Bruxelles, 1913, in-8°.

MATTHIS (Ch.). *Neue Hypokaustfunde in Bad Niederbronn.* Strasbourg, 1914, in-4°, pl.

Le président annonce la mort de M. Paul Fromageot, associé correspondant national, et se fait l'interprète des regrets de la Société.

M. L. Serbat, membre résidant, à propos d'un dessin ancien représentant l'église romane d'Issoire avant la trop complète restauration subie par cet important spécimen du style architectural auvergnat, fait quelques remarques sur les modifications que l'édifice a subies, particulièrement dans le système des couvertures. Les dalles de

Digitized by Google

lave y remplacent aujourd'hui les tuiles creuses et le crétage de terre cuite, qui paraissent avoir été, même en Auvergne, d'un usage plus fréquent que ne le laisseraient supposer les églises restaurées de nos jours.

M. M. Roy, membre résidant, annonce qu'il a préparé une série d'articles sur les travaux exécutés au château de Fontainebleau sous la direction de Philibert de Lorme, c'est-à-dire pendant tout le règne de Henri II. En ce qui concerne la chapelle haute du roi, il a retrouvé le texte du marché passé le 7 octobre 1554 avec Francisque Sibec de Carpi pour la confection de la tribune placée au-dessus de la porte d'entrée. Cet ouvrage, réduit aujourd'hui à une simple plate-forme et à une élégante balustrade que supportent deux belles colonnes de marbre gris, comprenait autrefois un important couronnement sur lequel reposait un buffet d'orgue avec colonnes sculptées et se terminant par un amortissement à jour qui portait les armoiries du roi, ainsi que des rouleaux de feuillages découpés.

M. Roy aborde ensuite la description des boiseries qui ornent la célèbre salle de bal ou galerie Henri II. Les lambris appliqués contre les murs, la gracieuse tribune, le magnifique plafond que l'on admire encore ont été commandés par Philibert de Lorme à l'habile menuisier Sibec de Carpi suivant un marché du 4 juin 1550. Enfin, la même communication donne un aperçu du cabinet de Catherine de Médicis, construit en 1548 contre le logis de la reine et en saillie sur le jardin de la Conciergerie. Le riche plafond en bois sculpté et les lambris qui s'y trouvaient étaient également l'œuvre de Sibec.

M. P. Monceaux, membre résidant, de la part du R. P. Delattre, associé correspondant national, directeur du Musée Lavigerie, communique des sceaux byzantins récemment trouvés à Carthage :

« 1. — Plomb de $0^{m}024$ de diamètre. Sur la face, dans une couronne, trois bustes d'empereurs, portant un dia-

Digitized by Google

dème surmonté d'une croix. Au revers, dans une couronne, une inscription grecque en cinq lignes :

IѠANNꝺ	Ἰωάννου
ΠANЄVP	Πανεύρ(γου?)
KOMЄP	κομερκιαρίου.
KIAP	
Iꝺ	

« 2. — Moitié d'un plomb, dont le diamètre était d'environ 0m02, et dont chaque face portait une inscription en quatre lignes :

+	A
A	K■
ꝺI	ΠA■
ѠI	OV
	...πα[τρικί]ου?

« 3. — Plomb de 0m024 de diamètre. Sur chacune des faces, dans une couronne, le même monogramme cruciforme :

ꝺ
T
Є-◇-Δ
I
MC
A

« 4. — Plomb de 0m021 de diamètre. Sur chacune des faces, dans une couronne, un monogramme cruciforme :

ꝺ	ꝺ
T	T
I-B-Θ-Є	M+Є
I	Δ
K	
Θεοτόκε, βοήθει	Μετόδου ou Μετοδίου.

Digitized by Google

M. A. Dieudonné, associé correspondant national, fait la communication suivante :

« Je voudrais définir aujourd'hui une certaine catégorie de monnaies royales françaises du XVI^e^ siècle, les Testons dits *Morveux*. Ils ont été l'objet de diverses publications[1], mais il ne me semble pas que le rapport entre l'épithète « morveux » et les types que nous avons sous les yeux ait été pleinement établi.

« Le teston, vous le savez, représente d'un côté la tête du roi (d'où le nom de *teston*), de l'autre les armes de France nouveau (trois fleurs de lis posées, 2 et 1, dans un écu); il est de 25 1/2 de taille au marc (poids légal : 9 gr. 60); de 11 deniers 12 grains, puis 11 deniers 6 grains (0,958) de titre; de 10 à 12 et 13 sous tournois de cours. C'est la première pièce lourde des temps modernes; créée par Louis XII, elle va jusqu'à Henri IV. Les testons dont nous avons à nous occuper sont ceux de Charles IX.

« Ce ne sont pas les ordonnances, ou autres textes officiels, qui nous parlent des testons « morveux », mais les chroniqueurs.

« Pierre de l'Estoile, numismate et collectionneur, en rapport avec les plus illustres savants et amateurs de son époque, s'exprime ainsi dans son *Journal* à la date du 19 juillet 1608 :

« M. de Montaut m'a fait recouvrir un teston morveus « forgé à Saint-Messans par les huguenos, comme il « apparoist par la lettre T qui est la marque de la monnoie « de la dite ville, frappé l'an 1573 après la Saint-Berthé- « lemi, en dettestation du massacre de ladite journée et « dérision du roy Charles IX, qu'ils apeloient morveus; que « j'ay serré avec les autres pour mémorial et marque de « nos fureurs civiles. J'ay baillé audit Montaut, en trocq « dudit teston, deux de mes petites médalles d'argent des « familles [monnaies romaines]. »

1. A. de Barthélemy, *Revue numismatique*, 1862, p. 376; — A. Blanchet, *Rev. num.*, 1897, p. 95; — P. Bordeaux, *Rev. num.*, 1898, *P.-V.*, p. XI; — E. Ratier, *Rev. num.*, 1900, p. CVII.

Digitized by Google

« Cette explication est surprenante. Saint-Maixent, ville du Poitou, n'était pas Monnaie royale; à supposer que les protestants y aient ouvert une officine illicite, pourquoi auraient-ils adopté comme différent la lettre T, de Nantes, plutôt que le G, différent de Poitiers?

« Au reste, Pierre de l'Estoile reconnaît qu'il s'est trompé et continue comme suit :

« Mais depuis j'ay sceu que ledit teston n'est point de « ceux-là et ne le peult estre, tant pour ce que les hugue- « nos en ladite année ne tenoient pas Saint-Messans, « et pour ce que lesdits testons morveus furent fabriqués « par les huguenos à Orléans, au commencement des « troubles, 1562, et depuis ne s'en est point fait; et ay « trouvé entre mes pièces un demi-teston morveus de ce « temps et an 1562, dont j'ay renvoié audit Montaut son « teston, qui demeure toutefois opiniastre en son opi- « nion, encores qu'elle soit notoirement fausse. »

« Le 22 avril 1609, Pierre de l'Estoile dit encore : « J'ai recouvert ung teston du feu roy Charles IX, de ceux « que les huguenos firent forger à Orléans pendant les « premiers troubles. Il a la teste tournée autrement que « les autres, et d'un meilleur argent beaucoup, parce « qu'ils ont esté faits de ces ustensiles et reliques des « églises que les huguenos firent fondre en ladite ville, et « il y a au bout dudit teston un petit A et un O qui veut « dire à Orléans, dont peu de gens s'aviseroient. »

« Voilà qui mérite l'attention. A la fin de 1562 et au commencement de l'année suivante, durant six mois environ, les protestants, commandés par Louis de Bourbon, prince de Condé, furent assiégés dans Orléans par le duc de Guise et les troupes royales; ils ont pu, dans cet espace de temps, y frapper monnaie pour leurs besoins au nom du roi, dont ils se réclamaient eux-mêmes. Les testons frappés à cette occasion seraient les testons cherchés; mais Pierre de l'Estoile ne dit plus pourquoi ils s'appelèrent « morveus ». Est-ce, comme les prétendues monnaies de Saint-Maixent, « en dérision du roy Charles IX « qu'ils [les protestants] apeloient morveus »? Et cette explication doit-elle subsister pour l'attribution à Orléans?

Digitized by Google

« Consultons Le Blanc[1] : « Je passe sous silence, dit-il, « les testons que ceux de la religion protestante firent « faire, sur lesquels Charles IX estoit représenté avec un « nez fort long. » Cette mention resterait dans le vague, n'était le rapport, qu'on pressent, entre un nez allongé et un nez morveux.

« Enfin, M. Eugène Thoison, de Larchant (Seine-et-Marne), cité par M. Blanchet, a recueilli dans un Journal inédit, rédigé par un curé de Paris au XVI^e siècle (Bibl. nat., ms. fr. 5549), à la date de juin 1562, la note suivante :

« Le prince de Condé fait faire des testons des reliques « qu'y print aux esglises, et tourne la face du roy Charles « à l'envers et fait mettre des roupies à aucuns. »

« Donc, s'il faut en croire les données résultant de ces textes, le *teston morveux* est celui qui fut frappé en 1562 et 1563 à Orléans ; le portrait de Charles IX y serait tourné dans un sens anormal et de plus déformé jusqu'à la caricature, soit qu'on lui allonge le nez, soit même qu'on l'afflige d'une roupie.

« Passons à l'examen des monuments et commençons par les testons d'Orléans de 1562 et 1563.

« 1. CAROLVS · IX · D · G · FRANCO · REX.

« Buste, à droite, de Charles IX jeune, couronné de laurier, la poitrine couverte d'une cuirasse. Au-dessous, A inscrit dans O.

« ℞ (Rose) SIT NOMEN DNI BENEDIC· M · D · LXII (et monogramme).

« Écu de France accosté de deux C couronnés.

« Conbrouse, 898; Hoffmann, Ch. IX, 20; Coll. Gariel, Cat. de vente, n° 2074; Cabinet des médailles (coll. Rousseau), n° 48 de Ch. IX (voy. la fig. ci-contre); Coll. Meyer, n° 981.

« 2. Le même, sans l'AO, avec le monogramme.

« Coll. Meyer, n° 983; autre : trouvaille de Mornetas (Haute-Vienne).

1. Le Blanc, *Traité*, édition de Paris, 1690, p. 335.

Digitized by Google

« 3. Même description que le n° 1. Demi-teston.

« Coll. Gariel, n° 2075; Hoffmann, 21; Coll. Meyer, n° 982.

« 4. Le même que le n° 1, avec M D LXIII, sans le point secret.

« Cabinet des médailles, n° 49.

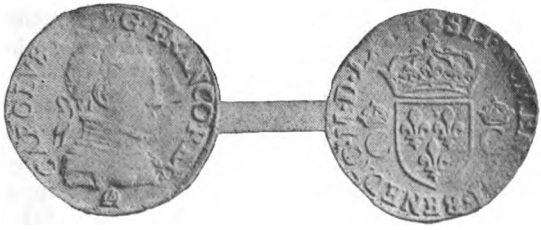

Teston de Charles IX, frappé à Orléans, 1562.

« C'est l'exemplaire étudié par Barthélemy et donné par lui au Cabinet des médailles, reproduit ci-dessous.

Teston de Charles IX, frappé à Orléans, 1563.

« 5. Demi-teston de 1563? Non rencontré.

« Je mentionne enfin pour mémoire l'écu d'or que les protestants frappèrent à Orléans et qui a été publié par Du Lac dans l'*Annuaire de la Société de numismatique* en 1883 (p. 344); l'écu n'était d'ailleurs pas au type de la tête royale.

Digitized by Google

« Je reviens aux testons.

« 1° Ils ont pour différent un A inscrit dans un O. Évidemment, ce n'est pas, comme on l'a soutenu, une allusion à la devise des Guise : « Chacun à son tour »[1]; cette explication est trop ingénieuse. C'est la marque d'Orléans, mais AO ne se lit pas « à Orléans », comme l'insinue Pierre de l'Estoile; nous voyons s'appliquer ici l'usage, généralement suivi, quand on ouvrait un atelier hors cadre, de lui attribuer le différent de l'atelier régulier le plus voisin : A est la lettre monétaire de Paris, jointe à l'initiale d'Orléans.

« 2° Le monogramme, plus constant que les lettres AO elles-mêmes, a été lu EB par M. Blanchet. C'est le monogramme d'Étienne Bergeron, habile praticien qui installa le Moulin de Troyes sous Henri II pour la frappe des monnaies au balancier, qui vint ensuite à Paris diriger la Monnaie des Étuves et qui, postérieurement à notre époque, se retira en Béarn, où il devint maître des monnaies du roi de Navarre[2]. M. Blanchet a retrouvé ce monogramme sur les espèces de l'atelier de Pau. Étienne Bergeron était protestant : rien de plus naturel que de voir les protestants d'Orléans recourir à ses services en 1562 et 1563.

« 3° Certains exemplaires portent un point secret, soit sous la 9e lettre de la légende, soit sous la 10e; mais ce point, qui ne se répète pas au revers, fut sans doute usité pour différencier tel groupe de *brèves*[3], puis tel autre groupe, sans que nous puissions lui assigner de valeur plus précise.

« 4° De ces pièces, les unes, celles de 1562, paraissent de bon titre; celle de 1563 est moins rassurante. Les coups de cisaille qui la sillonnent ne doivent pas être considérés

1. A. Chassant, *Dictionnaire des devises.*

2. G. Schlumberger et A. Blanchet, *Numismatique du Béarn*, t. I, p. 32 et suiv.

3. On appelle « brève » un lot de flans monétaires livré par l'ouvrier au monnayeur.

Digitized by Google

comme une rature à l'adresse de l'effigie royale[1]; c'est un expédient de changeur, ayant pour but de s'assurer que l'âme de la pièce était bien en argent.

« 5° Ces pièces sont de bon style et les portraits n'ont nullement l'aspect de caricatures.

« Charles IX, il est vrai, est tourné à droite, tandis que régulièrement il devrait regarder à gauche. Mais les testons de Henri II sont invariablement tournés à droite comme ceux-ci; Étienne Bergeron, qui avait dû rompre tous rapports officiels avec la Cour des monnaies, a pu ne pas être averti de la décision toute récente (il n'y a pas de monnaie de Charles IX datée d'avant 1562), qui changeait le sens de l'effigie royale; il a pu aussi volontairement exécuter son œuvre sur le modèle auquel l'avait habitué le précédent roi. Sous Henri III, on devait revenir à la disposition primitive; il n'y a donc que le gouvernement de Charles IX qui, on ne sait pour quelle raison, ait imaginé cette dérogation à la coutume.

« Et encore, en cherchant bien, on trouve des monnaies officielles de Charles IX avec effigie à droite. C'est le n° 28 de Hoffmann, demi-teston de la collection Fabre, frappé à Bourges (lettre Y); c'est le n° 29, demi-teston de la collection de Marsy, frappé à Rouen (lettre B), sans compter les admirables essais de l'artiste inconnu qui signait AF (Hoff., 7 et 9). Bref, il est impossible de considérer comme une intention offensante pour le roi le fait d'avoir tourné sa tête du côté droit. « A l'envers », dit l'auteur que nous avons cité; non certes, mais seulement « à l'inverse » d'un usage momentané et en conformité avec l'usage de la veille et du lendemain.

« Quoi qu'il en soit, le portrait de Charles IX sur nos testons est de belle venue. Évidemment, il a le nez dans le menton, les lèvres saillantes, l'air quelque peu renfrogné; mais n'étaient-ce pas là les traits caractéristiques de

1. Opération pratiquée dans l'antiquité pour certains empereurs dont la mémoire avait été condamnée par le Sénat (R. Mowat, *Revue numismatique*, 1901 et 1902).

Digitized by Google

sa physionomie? Comparées aux effigies des autres monnaies, celles-ci comptent parmi les meilleures. Le Blanc paraît bien avoir eu cette impression quand il écrivait : « *Je passe sous silence* les testons que ceux de la reli- « gion protestante firent faire, sur lesquels Charles IX « était représenté *avec un nez fort long.* » Cela ne revient-il pas à dire : « Je ne trouve rien de si extraordinaire « dans les testons qu'on attribue aux protestants; j'y vois « seulement que Charles IX a le nez long »? Enfin, chose très importante, aucun des testons que nous avons décrits ne présente de roupie au nez du roi.

« Au contraire, nous connaissons d'autres testons de

Teston de Charles IX, frappé à Limoges, 1566.

Charles IX qui répondraient plus ou moins au signalement. Voici le n° 22 du Cabinet des médailles, piéfort de Paris, où l'image du roi est marquée d'une bavure sur la joue; voici le n° 33, reproduit ci-dessus, teston de 1566, de Limoges (lettre I à l'exergue), où le roi est affligé d'une boule sur le nez; le n° 56, reproduit ci-contre, demi-teston, de Rennes, de 1562 (signe 9), où la bavure affecte la forme d'une véritable roupie. Ces testons-là mériteront bien le nom de *morveux*, si cette épithète est considérée comme un synonyme de *baveux*. Littré appelle « omelette « morveuse », « salade morveuse », une omelette, une salade qui tournent en eau. On sait ce que c'est qu'une « bavure » dans la fabrication des flans monétaires : c'est

Digitized by Google

une boursouflure du métal qui a coulé. Les testons morveux seraient des testons affligés d'une bavure[1].

« Les testons qui présentent cette déformation ont dû provenir le plus souvent d'une frappe de fortune hâtive ou clandestine. Il y a eu des flans mal préparés et des pièces mal frappées dans tous les temps; mais, après les réformes de Henri II, les guerres de religion, qui éclatèrent au lendemain de sa mort, ont dû multiplier les fabrications défectueuses et attirer sur elles l'attention. Comme les protestants ont ouvert plusieurs officines illicites à l'occasion des troubles, de là la tendance du peuple à leur attribuer de telles fabrications et, comme la plus importante des

Demi-teston de Charles IX, frappé à Rennes, 1562.

émissions protestantes fut celle du siège d'Orléans de 1562-1563, ainsi s'est trouvé localisé à Orléans, et au siège d'Orléans, le terme de *testons morveux*. Il est possible d'ailleurs qu'il y ait eu des testons baveux de cette émission, quoique je n'en aie jamais rencontré[2].

« Quant au rapprochement avec l'appellation « mor-« veux » que, au dire de Pierre de l'Estoile, les protes-

1. On connaît un tétradrachme de Naxos (Sicile) (Head, *Hist. num.*, p. 160, fig. 84) où le visage de Dionysos présente sur certains exemplaires une roupie caractérisée : il s'agit ici d'une cassure du flan en cours de frappe.

2. Je me suis demandé un instant si le demi-teston de Rennes n'avait pas été pris pour une pièce d'Orléans, en lisant O le signe 9 mal formé; mais ce teston regarde à gauche.

Digitized by Google

tants donnaient au jeune roi Charles IX, il serait le fait d'un jeu de mots. La façon dont Pierre de l'Estoile donne une première explication, pour se reprendre ensuite, semble indiquer qu'il y eut un travail de l'opinion publique, une saute de langage. C'est ainsi que l'esprit de parti a attribué aux protestants de Montauban une monnaie républicaine et à Louis de Bourbon une monnaie attestant l'usurpation, que des recherches ultérieures ont proclamées apocryphes.

« Mais, si, au lieu de prendre comme point de départ la constatation matérielle d'une bavure, pour remonter à la cause politique probable et en tirer une classification, on est parti du terme de morveux, considéré au sens moral, les testons morveux seraient dès lors les testons frappés par ceux qui donnaient au roi ce sobriquet, et c'est accessoirement que l'opinion, ou la malveillance, aurait prêté à ces testons comme caractéristique intentionnelle une difformité qui, observée d'autre part, semble l'effet du hasard[1].

« Voilà donc deux hypothèses entre lesquelles il faut choisir. Pour la première, on objectera que c'est nous, érudits, qui attribuons les boursouflures du métal à des bavures, que le peuple n'a pas eu l'idée de remonter à cette cause pour en tirer l'épithète « morveux ». Les testons où la bavure dessine une roupie seraient donc seuls à la base de la légende qui fit attribuer de telles déformations à la malignité des protestants d'Orléans.

« Mais, si c'est la personne morale du roi qui est à l'origine de l'appellation, et si nos monnaies sont les testons du « jeune morveus », n'aurait-il pas été naturel de les appeler *testons au morveux*? »

MM. Blanchet, Martha, Girard et Prinet présentent quelques observations.

1. Sur le fameux « louis à la corne », la caricature paraît plus probable, mais, dans un cas comme dans l'autre, le retentissement qu'a eu sur l'opinion une frappe de monnaie anormale constitue par lui-même un document précieux pour l'historien.

Digitized by Google

Séance du 18 Mars.

Présidence de M. N. Valois, président.

Ouvrages offerts :

Buttin (Ch.). *L'armure et le chanfrein de Philippe II.* Paris, 1914, in-4°, pl.

Michon (E.). *La Vénus d'Arles et sa restauration par Girardon.* Paris, 1913, in-4°, pl.

Mirot (L.). *Les préliminaires de la prise d'armes de 1411 et les lettres missives écrites aux Gantois.* Paris, 1911, in-8°.

M. M. Roy, membre résidant, poursuit son étude sur les travaux de Philibert de Lorme à Fontainebleau. Il décrit le nouveau logis de Henri II au pavillon de l'Étang ou des Poëles, comprenant au rez-de-chaussée, sous la terrasse, une galerie voûtée et décorée de lambris par Sibec. Au premier étage se trouvait la chambre du roi, ornée de la cheminée monumentale de Pierre Bontemps et de boiseries richement sculptées par Ambroise Perret et Jacques Chanterel; à côté, sur la terrasse, Philibert de Lorme fit construire un petit bâtiment renfermant le cabinet royal où les deux mêmes artistes exécutèrent un superbe décor de lambris incrustés de brésil, d'ébène et de bois de diverses couleurs; enfin, au dernier étage on remarquait une salle haute, ornée de peintures du Rosso et de boiseries de Sibec.

M. Roy parle ensuite de la chapelle de la Trinité qui, d'après de nouveaux documents, ne remonterait pas, comme on le pensait, au règne de François Ier, mais paraît avoir été bâtie seulement sous Henri II par Philibert de Lorme, sur les fondations de l'ancienne église des Mathurins. On croyait aussi que l'édifice était resté sans décoration intérieure jusqu'au règne de Henri IV, il

Digitized by Google

résulte au contraire des marchés retrouvés par M. Roy que cette chapelle renfermait une tribune en bois supportée par des colonnes de marbre, un superbe jubé ou clôture séparant le chœur de la nef ainsi qu'un oratoire royal fermé par une cloison ornée de colonnes et revêtu de riches lambris.

M. R. Fage, associé correspondant national, fait la communication suivante :

« Il semble résulter de documents tirés en majorité de cartulaires du Bas-Limousin que, dès le x^e siècle, la définition du *capmanse* donnée par certains auteurs ne répondait plus à la réalité des faits.

« D'après Du Cange et Maximin Deloche, le capmanse aurait été le chef-manse, l'habitation principale du maître, le chef-lieu d'une réunion de manses.

« Si le capmanse avait eu la prédominance que l'on croit sur le manse ordinaire, on le verrait figurer en tête de liste dans l'énumération des domaines composant une villa. Or, c'est le contraire que l'on constate, il vient après les manses et avant les borderies.

« Presque toujours les capmanses sont habités par des tenanciers dont les chartes font connaître les noms. La résidence du propriétaire est mentionnée à part, avec les jardins, prés et terres qui constituent sa réserve ; elle est indépendante du capmanse.

« On trouve d'assez nombreux exemples de villas importantes, comprenant plus de dix domaines, sans un seul capmanse. Si la définition était exacte, ce serait surtout ces grandes villas qui auraient comporté un chef-lieu d'exploitation. On voit, au contraire, de petites villas, composées seulement de quelques manses, qui ont plusieurs capmanses cultivés par des tenanciers; ne serait-ce pas beaucoup de chefs-lieux pour bien peu de domaines ?

« Ces constatations permettent de croire, dit M. Fage, que si le capmanse a été à l'origine un chef-manse et le siège de l'habitation du maître (ainsi que l'indique la

Digitized by Google

composition du mot *caputmansus*), il a perdu, en Limousin tout au moins, ce caractère distinctif dès une époque reculée, et que, malgré la survivance du nom, il est devenu, au x^e^ siècle, une tenure ne différant en rien du manse ordinaire. »

M. Chénon présente quelques observations.

M. R. d'Allemagne, membre résidant, fait la communication suivante :

« Nous vous présentons un anneau d'or orné d'un rubis qui vient d'être découvert dans une sépulture romaine à Cherchell (Algérie); cette ville, comme vous le savez, est l'ancienne *Caesarea*, capitale de la Maurétanie. Elle avait, à cette époque, une assez grande importance et il n'est pas étonnant de voir le mobilier funéraire de ses tombes présenter un certain intérêt.

« La pierre de ce bijou porte gravée l'inscription CRESCENS et, au-dessus des lettres, on a représenté un cœur percé d'une flèche. Il est très probable que l'on a voulu faire un jeu de mots et que la bague appartenait à un colon du nom de *Crescens*, lequel a imaginé de se faire une devise parlante en accompagnant son surnom d'un cœur percé d'une flèche, ce que vous pourrez traduire ainsi : « plus vous tourmentez mon cœur, plus grand est « mon amour pour vous ».

« La forme de cette bague est assez caractéristique et il semble qu'elle ait été destinée à être portée au pouce, car les deux triangles de métal précieux, placés de chaque côté de la pierre, permettent difficilement de la placer à l'un des doigts de la main.

« Il existe une pièce analogue au Musée bavarois de Munich sous le n° 1321. Dans cette bague, la pierre représente deux mains unies avec l'inscription « dextrarum « junctio », ce qui laisse à supposer que c'était une bague de mariage.

« Il existe ici même, au Musée du Louvre, dans la salle des bijoux, une pièce du même genre portant le n° 535, mais elle est d'un travail beaucoup plus riche et soigné. »

Digitized by Google

M. J. Formigé, associé correspondant national, fait la communication suivante :

« Chargé d'une mission d'étude sur la ville romaine de Die (Drôme), j'ai commencé quelques recherches préliminaires qui ont donné les inscriptions suivantes :

« 1° A la citadelle, chez M. Brunet, instituteur :

*f*ORTVNATA//////
VERATIAE////////
OCCIVS EVTY
. . . . . .

« Le n° 1675 du *Corpus latin*, XII, provenant de Die, a déjà donné le gentilice *Veratius*.

« Le surnom EVTY... est sans doute à compléter en EVTY*ches*.

« 2° A la citadelle, chez M. Jullien, dans une cave; portée depuis à la mairie :

d IVLIA·GALLI M
*ca·fili*O·INCOMPA
*rabil*I·VIVA·FECIT
ET

« Les inscriptions de Die ont donné beaucoup de IVLIA.

« 3° A la citadelle, chez M. Jullien, dans une cave; portée depuis à la mairie :

*l*ATINAE
MAXIMIANI·LIB
*m*ESSINVS SER*vus*
OP COIVGI

« Ces trois inscriptions sont évidemment funéraires.

« 4° En démolissant un arc, rue des Casernes, ces jours-ci, on en a extrait des briques carrées mesurant environ $0^{m}40$ de côté, dont l'une complète porte en sau-

Digitized by Google

toir la marque *Clarianus*, incomplètement estampillée, et, au-dessous, une fleur effacée. Cette marque a déjà été trouvée à Die (*Corp. inscr. lat.*, XII, 5679, 19 *l*).

cLARIANVS
ꝺ

« Une autre brique cassée porte la même marque. Je fais rechercher et recueillir les fragments. »

Séance du 25 Mars.

Présidence de M. N. Valois, président.

Ouvrages offerts :

Demartial (A.). *Limoges qui s'en va. La maison Marmignon; la maison Bauvieux.* Limoges, 1914, in-8°, pl.

Ginot (E.). *Les peintures du manuscrit 250 de la bibliothèque de Poitiers.* Paris, 1913, in-8°, pl.

Héron de Villefosse (A.). *Le soleil maîtrisant ses chevaux (mosaïque découverte à Sens).* Paris, 1913, in-4°, pl.

M. H. Martin, membre résidant, offre à la Société, au nom de M. E. Ginot, un tirage à part de sa communication au Comité des travaux historiques, sur les miniatures du manuscrit 250 de la bibliothèque de Poitiers. Ces miniatures représentent notamment le poète Fortunat.

M. R. Vallet, associé correspondant national, fait part à la Société d'une intéressante découverte faite fortuitement, en février dernier, à Bouillé-Courdault (Vendée).

« En voulant dégager des murs anciens, dans un champ, MM. Huguet ont mis à jour un grand sarcophage de pierre, façonné au marteau, dont le couvercle, en dos d'âne, porte aux angles quatre acrotères (longueur $2^{m}60$; largeur $1^{m}12$; hauteur $1^{m}25$).

Digitized by Google

« Dans ce tombeau était le corps d'une jeune femme, avec lequel ne se trouvait aucun bijou.

« Autour du sarcophage, dans un épais lit de terre et de cendres, une quarantaine de vases, en terre et en verre, avaient été déposés.

« Parmi ces derniers à signaler : une fiole en verre vert en forme de raisin et une autre formée par deux valves de coquille Saint-Jacques; puis une série de coupes et de bouteilles à parfum, d'une finesse et d'un décor remarquables, au cristal limpide rehaussé d'ornements en relief, blanc mat, bleus et jaunes.

« A droite du cercueil, un mortier d'albâtre avec son pilon aussi d'albâtre, et sur le mortier une demi-mâchoire de porc; à gauche, le squelette d'un petit animal qui n'est pas encore déterminé.

« A l'entour de cette sépulture, on a trouvé depuis un assez grand nombre d'ensevelissements sans sarcophages, deux foyers d'incinération contenant des ossements et des vases, dont un est marqué d'une ancre gravée au trait.

« D'autres pots en terre et en verre ont été recueillis aussi dans le même champ où ils accompagnaient des inhumations; plusieurs d'entre eux portent des croix gravées à la pointe.

« Ces ensevelissements paraissent dater de la fin du III^e^ et de la première partie du IV^e^ siècle. »

M. M. Roy, membre résidant, termine son étude sur le château de Fontainebleau à l'époque de Henri II.

Aux termes d'un marché du 19 mars 1551 (n. st.) Philibert de Lorme fit murer, par mesure de solidité, la moitié des trente arceaux supportant la galerie d'Ulysse du côté de la grande basse-cour. L'année suivante, il commandait la plomberie du faîtage et des lucarnes de ce bâtiment et, en 1555, le plancher de la galerie du premier étage. Puis, suivant un devis du 23 août 1558, le même architecte établissait le projet de la reconstruction de la partie du château comprise entre la chapelle de la Tri-

Digitized by Google

nité et le pavillon des Poëles. Les façades de la cour de la Fontaine et de la grande basse-cour devaient être complètement transformées en même temps qu'un nouveau vestibule serait disposé sous le pavillon central, mais ces importants travaux ne furent pas terminés avant la mort si imprévue de Henri II, et le Primatice y apporta plus tard de nombreuses modifications, ainsi que l'on peut en juger par les dessins de du Cerceau. Cependant, il faut restituer à Philibert de Lorme le mérite du plan original; c'est lui aussi qui fit exécuter le perron d'entrée ainsi que le premier escalier d'accès sur la cour du Cheval blanc. Son dernier ouvrage à Fontainebleau paraît être l'aménagement de la salle de l'Armurerie du roi pour laquelle il commanda à Ambroise Perret, le 3 avril 1559, des lambris de chêne ornés de têtes de chevaux grandeur naturelle.

M. V. Chapot, membre résidant, fait la communication suivante :

« Il y a trente ans, René de La Blanchère publiait[1] un bas-relief, découvert par lui dans cette ville de Terracine dont il s'est longuement occupé. La pierre, avec d'autres matériaux de remploi, était alors engagée dans une tour; je suppose qu'elle s'y trouve encore, étant nécessaire à la solidité de l'ensemble. Elle donne la représentation, très fruste, d'un navire, évidemment de commerce (*navis oneraria*), et dans le haut se lit l'inscription qui paraît complète : *Multos annos velificavit*. La Blanchère, sans trop se soucier de philologie, à ce que je crois voir, traduisit littéralement, en décomposant le mot (*vela facere*), par « fabriquer des voiles », et vit là un de ces nombreux reliefs rappelant plastiquement le métier du défunt durant sa vie, ici un *velifex* qui fut longtemps en activité (*multos annos*).

« Cette interprétation me paraît extrêmement douteuse.

« Et d'abord, *velificare* (ou *velificari*, plus fréquent) n'a

1. *Revue archéologique*, 1884, t. I, p. 137-140 et pl. IV [*Bas-relief du tombeau d'un fabricant de voiles (Terracine)*].

Digitized by Google

jamais qu'un seul sens : *faire voile*, comme nous disons en français, ou, si l'on veut : mettre à la voile (pour quelque destination). On peut s'en rapporter à Cicéron, qui recommande à un correspondant d'agir en politique comme un marin dans la tempête, *velificatione mutata*[1]. Ce sens a persisté; Ammien Marcellin[2], au IVe siècle, écrit encore : *velificatione plena* (à pleines voiles). *Velifex* m'est inconnu; on trouve exceptionnellement *velificium* dans une fable d'Hygin : *Velificia primum invenit Isis, nam dum quaerit Harpocratem, filium suum, rate velificavit*[3]. Encore le mot, qui est au pluriel, ne me semble-t-il pas désigner l'art de fabriquer des voiles de navires (et quand il aurait cette acception, le néologisme de ce médiocre écrivain vaudrait tout juste autant que le renseignement qu'il apporte); je traduirais plutôt : « Isis inventa les naviga- « tions à voiles. » Au fond, cela revient au même, mais sémantiquement non. Donc l'usage de la langue n'est point favorable à l'exégèse proposée.

« Il y a d'autres difficultés.

« L'inscription est au *Corpus*[4], qui, décrivant en deux mots le relief, porte : *expansis velis*, et c'est ce que La Blanchère avait cru remarquer lui-même. Mais il consulta ensuite un spécialiste, l'amiral Pâris, conservateur du Musée de la marine, au Louvre, qui, ayant examiné le dessin, estima que la voile était très probablement carguée. Peut-être se fondait-il sur une série de petits festons qu'on observe le long de la vergue et sur la position des cordages, qui, au surplus, ne semblent aucunement masqués par la toile. C'est l'opinion à laquelle La Blanchère s'est rallié et qui me paraît, à moi aussi, la plus défendable. Dès lors, on se demande comment cet emblème professionnel a été si mal conçu. N'était-il pas tout indiqué de montrer un navire toutes voiles dehors, au lieu de réduire

1. *Ad familiares*, I, 9, 21. Et le même Cicéron, dans un sens identique, emploie très bien *vela facere* (*Tusculan.* IV, 4, 9).
2. XIX, 10, 3, et ailleurs.
3. Hygin, *Fab.* 277.
4. *Corp. inscr. lat.*, X, 8399.

Digitized by Google

à rien précisément ce qui donnait à cette figure son sens véritable?

« Enfin, j'ai quelques doutes sur la réalité d'un métier ainsi spécialisé. Aucun témoignage à son sujet dans les textes littéraires; aucun en épigraphie, sauf celui qui est ici supposé. « Je ne sais pas, écrivait La Blanchère, s'il y « a beaucoup d'œuvres qui rappellent le commerce des « voiles. » Pour moi, je n'en ai pas découvert une seule. L'entreprise de tissage qu'il comporte avant tout aura confectionné toutes sortes de grosses toiles, aussi bien pour des *velaria* ordinaires que pour la navigation, et, sans doute, l'aménagement des voiles sera resté aux mêmes mains que le gréement général du navire.

« Ces objections pratiques, jointes à celle bien plus grave qui est d'ordre linguistique, nous engagent à chercher autre chose. La traduction littérale la plus sûre de ces trois mots est la suivante : « *Il* a fait voile durant « nombre d'années. » Mais quel est le sujet? Deux hypothèses se présentent à l'esprit.

« 1° Le monument est une pierre tombale. Alors le relief se réfère aux occupations du défunt : celui-ci aura souvent pris la mer comme chef du bâtiment, ou plutôt simple homme d'équipage, — car ce souvenir donné à sa mémoire est fort modeste, — ou encore comme placier en marchandises dans les pays lointains; difficilement comme constructeur ou armateur[1], il eût moins voyagé, et son monument serait moins mesquin. Peut-être une double intention a-t-elle inspiré ce motif grossièrement sculpté : le défunt s'était embarqué bien souvent durant sa vie; puis un jour il l'a fait une dernière fois sur la nef des morts, qu'on peut croire ici figurée, voiles repliées, peu importe, car elle arrive toujours au but. Et nous aurions

1. Ce sont les qualités auxquelles songe La Blanchère pour Munatius Faustus, de Pompeï (*Corp. inscr. lat.*, X, 1030), dont l'épitaphe s'orne également d'un navire (Rich, *Dictionnaire*, s. v. *navis oneraria;* sur celui-ci, on voit des matelots carguant les voiles). La conjecture serait plus acceptable ici; le relief est d'un style moins détestable, suppose une condition moins basse.

Digitized by Google

là un nouvel exemple de ce symbolisme funéraire, si fréquent dans les bas-reliefs romains.

« 2° Le sujet n'étant pas exprimé[1], pourquoi le verbe ne s'appliquerait-il pas au vaisseau lui-même ? Il a fait de nombreux voyages, les vagues l'ont épargné ; alors un de ceux qui ont bénéficié de cet heureux destin offre son image, en signe de gratitude, à quelque divinité de Terracine qui l'aura sauvé des ouragans. Nous savons que dans cette ville il y avait un culte d'Isis très prospère[2] ; on honorait la déesse d'une dédicace, quand on avait échappé à la tempête. Certains peintres, dans les ports, avaient pour spécialité de représenter, dans des tableaux votifs, les naufragés secourus par elle. Je ne prétends pas d'ailleurs qu'Isis soit ici en cause ; je ne donne qu'un exemple[3]. A tout prendre, j'admets plus volontiers l'anonymat d'un ex-voto que celui d'une épitaphe ; aussi cette deuxième hypothèse aurait mes préférences. Mais l'autre n'est point déraisonnable ; il n'y a que celle de La Blanchère à laquelle je ne saurais donner mon adhésion. Le *velifex* est à rayer de la liste des artisans romains. »

M. le commandant Lefebvre des Noëttes, associé correspondant national, fait la communication suivante sur la date d'un pion d'échecs espagnol conservé au Musée du Louvre (n° 19 de la salle des ivoires) :

« Ce document, classé dans le XI^e^ siècle, présente un ensemble de caractères qui paraissent à notre avis lui donner la marque du XII^e^ siècle avancé.

« Le *casque* des cavaliers est un cône aigu, probablement muni d'un nasal, d'un modèle très répandu au

1. La fin du dernier mot est restituée : *velificav[it]*. Rien ne prouve qu'il n'y avait pas *velificav[i]* simplement, mais les deux conjectures s'accommoderaient pareillement des deux formes.

2. La Blanchère, *Terracine*, p. 116.

3. Sur un monument du Musée Kircher (*Corp. inscr. graec.*, 5965 ; Montfaucon, *L'antiquité expliquée*, II, pl. XCVII) est figuré un jeune homme dans un bateau. L'inscription mentionne le nom de la mère, qui a fait l'offrande, celui du fils, mais non celui de la divinité.

Digitized by Google

XII^e siècle. C'est celui, par exemple, des cavaliers de la façade de la cathédrale d'Angoulême.

« Au XI^e siècle, par contre, les casques coniques sont rares, plus aplatis et sans nasal. On voit alors, sur les peintures de manuscrits, une sorte de morion à l'antique, redressé au-dessus du nez, moins souvent un bonnet phrygien, ou une calotte ronde avec ou sans bords.

« La *broigne*, à imbrications, des cavaliers est plus longue que celle généralement en usage au XI^e siècle. De plus, elle rejoint le casque et forme ainsi une sorte de

Pion d'échecs espagnol en ivoire (*Musée du Louvre*).

gorgerin. C'est encore là une disposition propre au XII^e siècle, car sur les peintures de manuscrits du XI^e siècle les cavaliers, drapés fréquemment à l'antique, ont en général la gorge découverte.

« Les *boucliers* des cavaliers, fort longs et très amincis vers la pointe, ressemblent plus à ceux du XII^e siècle qu'à ceux du XI^e. Les boucliers du XI^e siècle, en effet, sont plus larges, plus courts, moins pointus, et même beaucoup d'entre eux ont une forme ovale à deux pointes.

« Les cavaliers ont des *étriers*, et c'est encore là un caractère proche du XII^e siècle. Si, en effet, les étriers apparaissent en Chine dès le VII^e siècle, ils ne pénètrent

Digitized by Google

à Byzance et dans l'Occident latin qu'au IXe siècle. Au Xe siècle, ils sont encore très rares sur les documents figurés. Au XIe, les cavaliers sans étriers sont la majorité; ce n'est que dans la deuxième moitié du XIIe que l'étrier est devenu la règle sur les documents figurés latins. De plus, les étriers paraissent plus courts sur le pion d'échecs qu'ils ne le sont sur les documents du XIe siècle.

« Le *pommeau* et le *troussequin* des selles du pion

Saint Théodore à cheval. Ivoire du Musée du Louvre.

d'échecs sont droits et verticalement dressés, comme sont les arçons des selles à la fin du XIIe siècle. Les arçons du XIe, par contre, sont en général repliés en volute et fortement inclinés vers la tête et la queue du cheval.

« Le *frein* des chevaux du pion d'échecs est un *mors de bride à branches* comme sur la plupart des documents de la fin du XIIe siècle. Par contre, au XIe siècle, le *mors de bridon* sans branches est la règle sur les peintures de manuscrits et l'ensemble des documents figurés.

« Enfin, les cavaliers du pion portent la *lance en arrêt sous le bras*, s'abordent sans la brandir et l'un d'eux plie sous le choc de l'arme de son adversaire. C'est là encore

Digitized by Google

un caractère très net du XII^e^ siècle avancé, car à cette époque le lancier moderne, combattant par le choc, succède définitivement sur les documents figurés au lancier antique, qui sur les documents du XI^e^ siècle projette encore sa lance ou la brandit sur l'adversaire à bout de bras.

« En résumé, l'armement, le harnachement et la manière de combattre des cavaliers du pion d'échecs portent la marque du XII^e^ siècle avancé. Ces cavaliers sont analogues en particulier à ceux du bas-relief de la façade de la cathédrale d'Angoulême, et rien par conséquent ne nous paraît indiquer qu'ils puissent appartenir au XI^e^ siècle.

« Un détail de harnachement nous suggère encore une objection du même genre, sur un autre objet d'ivoire conservé au Louvre, dans la même vitrine que le pion d'échecs. Il s'agit d'un petit ivoire de style byzantin représentant saint Théodore à cheval. Sur cet ivoire, étiqueté V^e^-VI^e^ s., le saint est muni d'étriers. Or, l'étrier est totalement inconnu avant le IX^e^ siècle, aussi bien à Byzance que dans l'Occident latin. Il nous paraît, par conséquent, difficile qu'un document portant des étriers puisse être d'une époque antérieure au IX^e^. Le style de l'objet, du reste, ne nous semble pas s'opposer à ce qu'il puisse être daté du IX^e^ et même du X^e^ siècle. »

M. P. Monceaux, membre résidant, communique des sceaux chrétiens, à légendes latines, qui ont été récemment trouvés à Carthage par le R. P. Delattre, associé correspondant national, directeur du Musée Lavigerie :

« 1. — Plomb de 0^m^025 de diamètre. Sur la face, dans une couronne, trois bustes d'empereurs, portant un diadème surmonté d'une croix. Au revers, une inscription latine en quatre lignes, précédée et suivie d'une croix grecque :

+SE▨▨	+*Se*[*rg*]*iu*(*s*)
IVCOM	*commerciariu*(*s*) +
MERCIA	
RIV+	

Digitized by Google

« 2. — Plomb de 0m023 de diamètre. Sur la face, dans une couronne, buste d'un saint, nimbé. Au revers, dans une couronne, un monogramme cruciforme :

T
B+K
A
S

Bitalis.

« 3. — Plomb de 0m023 de diamètre. Sur la face, entre deux grandes croix latines, la Vierge, assise, tenant l'Enfant Jésus. Au revers, deux bustes, d'exécution très grossière : un personnage barbu et chevelu, et un enfant portant une sorte de diadème, sans doute deux empereurs. Restes d'une légende circulaire :

.....ERA CONSV... ....(*H*)*era*(*clius*) *consu*[*l?*].

« 4. — Plomb de 0m022 de diamètre. Sur la face, dans une couronne, entre deux croix, un buste de saint, nimbé. Au revers, dans une couronne, le monogramme cruciforme :

O
T
R
D+Є
S

Teodoros.

« 5. — Plomb de 0m024 de diamètre. Sur chacune des faces, une inscription latine en trois lignes :

E
NOC
h

Enoch?

ILL
UST
RIU

illustriu(*s*).

« Dans l'inscription de gauche, la dernière lettre, de forme anormale, paraît être un *h* cursif. — A droite, *illustrius* est la transcription latine du titre byzantin ἰλλούστριος, qui lui-même vient du latin *illustris*. »

Digitized by Google

EXTRAIT DES PROCÈS-VERBAUX

DU 2e TRIMESTRE DE 1914.

Séance du 1er Avril.

Présidence de M. P. Girard, vice-président.

Ouvrages offerts :

Delattre (A.-L.). *Deux enseignes de pèlerinage de Notre-Dame de Boulogne trouvées à Carthage en 1913.* Paris, [1914,] in-12.

Durrieu (Comte P.). *Séance solennelle à l'occasion de l'inauguration du monument des Van Eyck à Gand, le 10 août 1913. Discours.* Gand, 1914, in-8°.

Formigé (J.). *Remarques diverses sur les théâtres romains à propos de ceux d'Arles et d'Orange.* Paris, 1914, in-4°, pl.

Pasquier (F.). *Mistral et Caumont, félibres et archéologues. Visite d'Arles par la Société française d'archéologie, le 24 mai 1909. Discours.* Foix, 1909, in-12.

Prinet (M.). *Sceaux attribués à des seigneurs de Duras en Gascogne.* Paris, 1913, in-8°, pl.

Toutain (J.). *Les prétendus fours de boulangers gallo-romains.* Bordeaux-Paris, s. d., in-8°.

— *Tête et buste en bronze découverts à Alésia en 1912.* Paris, 1913, in-4°, pl.

M. Héron de Villefosse, membre honoraire, offre à la Société, au nom de M. Jules Formigé, associé correspondant national, un mémoire intitulé *Remarques diverses sur les théâtres romains.* L'auteur a réuni dans ce travail des

Digitized by Google

notes qu'il avait prises sur place, il a développé des observations qu'il avait faites lui-même en étudiant à diverses reprises deux monuments antiques très importants du midi de la Gaule, les théâtres d'Arles et d'Orange. Comme il l'écrit très simplement, il a surtout interrogé les pierres. Mais il ne suffit pas d'interroger les pierres pour les faire parler, il faut avoir aussi la manière, ainsi qu'on le dit aujourd'hui.

Dans la première partie, il s'est attaché à l'examen de la portion de ces édifices réservée aux spectateurs, dans la seconde à l'étude des espaces consacrés aux spectacles et à la mise en scène. Parmi les questions intéressantes abordées par M. J. Formigé, je signalerai particulièrement celles qui ont trait à la manœuvre du rideau dans les théâtres antiques et celles où il explique la façon dont les changements à vue étaient obtenus. Non seulement un texte précis expose ces questions avec netteté, mais des dessins, coupes et plans font comprendre l'action des machines motrices et parlent clairement aux yeux du lecteur. Un beau plan d'ensemble du théâtre d'Arles, inséré en tête de ce mémoire, fait connaître ce magnifique théâtre jusque dans ses moindres détails.

M. le comte P. Durrieu, membre résidant, offre à la Société un exemplaire du discours qu'il a prononcé à l'inauguration du monument des Van Eyck à Gand en 1913.

Sur les rapports de MM. de Mély et Espinas, M. Étienne Moreau-Nélaton, présenté par MM. Héron de Villefosse et Vitry, et M. le chanoine Granier, présenté par M. Héron de Villefosse et M. l'abbé Thédenat, sont élus associés correspondants nationaux.

M. A. Blanchet, membre résidant, fait la communication suivante :

« M. Maurice Prou a eu l'obligeance de me signaler des inscriptions latines de Limoges qu'il avait remarquées

Digitized by Google

dans le tome III de la correspondance de Mabillon (Bibliothèque nationale, ms. fr. 19651, fol. 132). Voici la transcription de ces textes qui sont tous disposés sur des figures de pyramides tronquées au sommet :

1.
D M
IVSTIN ·
SIBI ET SVIS
VIVI POSVE
RVNT[1]

2.
D M
ET
M · P ·
SENECISL·R·
CAPRI

3.
D M
ET
M·IVL·LI
BERINI

4.
D M
ET
ME·IVL·
TITILIVS
VIVS POS
VIT

5.
D M
VILIVS
AVRILIO
MONIMEN̄V
SIBI VIVS POSV
IT

« Ces textes funéraires ne présentent pas de grandes difficultés. On peut croire seulement que la quatrième ligne de la stèle n° 2 a été mal lue. Ce n'est sans doute pas *Senecis* suivi de deux lettres qu'on aurait pu lire sur la stèle, mais peut-être *Senecionis*.

« Le premier monument est déjà connu par une copie de Legros reproduite par Allou et depuis par divers auteurs[2], qui l'ont transcrite sous la forme suivante : *D. M. Iustini sibi et suis posuerunt*, sans le mot *vivi*. Par contre, au cours du XVIIIe siècle, on a vu, à la fin de l'inscription, les mots *Dux crucem apposuit an. MDCCI* ou

1. Les deux dernières lettres sont liées.

2. E. Espérandieu, *Inscr. de la cité des Lemovices*, 1891, p. 182, n° 84; *C. I. L.*, XIII, 1406 (avec *Vivi*, d'après Nadaud).

Digitized by Google

Dux cruc. pos. an. MDCCI. Texier et Legros[1] ont raconté que la stèle était au nombre de celles qui avaient été trouvées au commencement du XVIII^e^ siècle, dans le jardin du presbytère, et que l'abbé Gilles Le Duc, curé de Saint-Maurice, l'avait fait placer sur la porte de ce presbytère et que de plus il avait fait mettre une croix au-dessus. Ce récit fournit l'explication de la dernière ligne[2].

« Le troisième texte était connu aussi par des dessins de Duroux, reproduisant ceux de Beaumesnil, aujourd'hui perdus, comme d'ailleurs le monument lui-même. Tous ceux qui ont reproduit successivement l'inscription l'ont donnée sous une forme incomplète[3]. Il semble qu'il se soit produit une confusion entre deux inscriptions de la même provenance. Les dessins de Duroux représentent deux stèles en forme de pyramide tronquée dont l'une porte DM ET | METVL en deux lignes, et dont l'autre offre DM ET | METVLLI | BER... en trois lignes. On s'est efforcé de concilier ces deux textes et de n'en faire qu'un. Mais il est probable que l'un des textes correspond à la copie n° 4 envoyée à Mabillon et que l'autre est une forme incomplète de la copie n° 3 de la même source. En tout cas, il faut repousser l'hypothèse du *Corpus*[4], exprimée ainsi : « Fortasse tituli fabricae « Beaumesnillianae sunt. » Les inscriptions ont été relevées par des gens plus dignes de foi que le comédien Beaumesnil. Nous savons que la cinquième inscription offre aussi un texte peu sûr. En effet, les deuxième et troisième lignes de cette inscription ne donnent pas un sens satisfaisant. Mais il paraîtra peut-être superflu de

1. *Essais historiques sur Limoges*, p. 22 (recueil ms. composé vers 1800).

2. Nous avons ici un nouvel exemple d'un monument païen christianisé par l'adjonction d'une croix.

3. Voir les variantes dans l'ouvrage de M. Espérandieu, *loc. cit.*, p. 178 et 179, n^os^ 79-80.

4. *C. I. L.*, XIII, 1414 (un seul numéro, mais avec l'indication : *arae duae*). Ce recueil a adopté les leçons *Tul* et *Tulli*. Il me semble que *Iul* est une forme meilleure.

Digitized by Google

chercher la véritable leçon de ces petits textes dont on ne peut plus contrôler les lectures.

« Ces textes sont évidemment d'un intérêt secondaire, bien qu'ils forment un chapitre complémentaire de l'épigraphie romaine de la cité de Limoges, qui est assez pauvre. Mais ils acquièrent une importance réelle si l'on examine attentivement la correspondance dont ils firent le sujet et qui fut adressée à Mabillon en 1702[1] (même vol., fol. 131 et 133). En effet, la lettre suivante fut envoyée en même temps que la copie des inscriptions au savant bénédictin :

Mon Révérend Père,

Je suis fort aise que M. le duc, official de cette ville et notre amy particulier, me procure l'honneur de faire ces lignes à V. R. Il auroit la curiosité de sçavoir de quel age peuvent etre ces inscriptions que jay veues et qui sont à peu près comme elles sont icy, car pour les piramydes cest fort peu de chose tant pour la matière que pour la facon et pour la grandeur qui ne passe pas quatre pieds. Je ne sçay si V. R. est jamais venue au Limosin, mais je crois quon y pouroit trouver beaucoup de belles antiquitéz tant pour le sacré que pour le profane qui demeurent dans l'oubli par l'ignorance des gens du pais qui ne font aucunes études; les esprits mêmes se sentent de l'austérité et de l'infertilité de leurs montagnes et de leurs rochers, en telle sorte qu'il semble qu'on soit en pais etranger. Pour moy, je dois etre maintenant fait à tout, demourant neanmoins toujours avec respect, mon Révérend Père, votre très humble et très affectionné serviteur et confr.,

Fr. Augustin Collet, M. B.

De Limoges, le 22 novembre.

« La suscription porte :

Au Révérend Père Jean Mabillon, religieux bénédictin dans l'abeie S^t^ Germain des Prez à Paris[2].

« Je ne m'attarde pas à commenter le pessimisme du

1. Cette date a été ajoutée en tête de la lettre, peut-être par Mabillon lui-même.

2. La lettre était cachetée du sceau de l'abbaye de Saint-Augustin à Limoges; on distingue encore les mots *Sigill. abbatis S. Augustini...* (sceau sur papier).

Digitized by Google

correspondant de Mabillon dont le nom paraît peu connu. Plus intéressante que la lettre elle-même est la note écrite au verso de la première page, d'une écriture différente, qui n'est pas celle de Mabillon. Cette note paraît émaner d'un habitant de Limoges, peut-être un autre bénédictin. En tout cas, elle nous fournit des renseignements qui ont une réelle importance pour l'archéologie de l'antique cité. Voici le texte de la note :

Ces pyramides ont esté trouvées prèz et contre les murailles de la cité de Limoges par dedans, toutes jettées à pierres perdues dans un trou en rond comme sy çavoit esté un fondement de quelque petite tour. Il y avoit douze ou quinze pierres, grandes et petites, toutes en figure de pyramide ronde, carrée, obtuse et plate, comme si on les avoit apliquées contre une muraille.

Ces cinq se sont trouvées toutes carrées écrite d'une écriture romaine comme celle dont on se sert à présent. La 2e est un peu difficile à lire, mais, à quelque lettre pres, on y reconnoist toutes celles qu'on y voit en une mesme disposition; la cinquieme est aussy difficile à lire, car, a la premiere ligne, on ne scait s'il y a

VTILIVS, V·FILIVS ou VITILIVS.

On croit icy que D·M· signifie Diis manibus ET M· signifie et Mercurio.

« Nous sommes mal renseignés sur l'enceinte romaine que Limoges a certainement dû posséder[1]. Le fait que cette ville est citée dans le distique suivant est une forte présomption en faveur de l'existence d'une muraille antique, caractérisée par les chaînes de briques et le ciment rougeâtre :

Bourges, Lyon, Lemans, avec Limoges,
Furent iadis les quatre villes rouges[2].

« On a déjà trouvé, à Limoges, dans une maison de la

1. Voir A. Blanchet, *Les enceintes romaines de la Gaule; étude sur l'origine d'un grand nombre de villes françaises*, 1907, p. 165 et 166. Je n'ignore pas qu'un érudit limousin refuse d'admettre l'existence de l'enceinte romaine de Limoges. La *Cité* de Limoges n'aurait été fortifiée que tardivement. Je ne puis discuter ici cette hypothèse que les faits historiques ne permettent pas d'accepter.

2. André du Chesne, *Les antiquitéz et recherches des villes*,

Digitized by Google

rue de la Courtine (portant le n° 1), des monuments funéraires romains qui étaient entassés dans les murs jusqu'à la hauteur du premier étage. Mais on a dit que cette courtine paraissait appartenir à l'enceinte du x^e^ siècle; les constructeurs de celle-ci auraient pris leurs matériaux dans un cimetière voisin[1].

« Quand on se rappelle la méthode si souvent employée pour la construction des enceintes élevées en Gaule dans le dernier quart du III^e^ siècle de notre ère, on se demande si la maison de la rue de la Courtine n'était pas édifiée sur un reste de fortification romaine. La note, écrite sur la lettre du correspondant de Mabillon, paraît fortifier cette hypothèse, car il semble bien que les stèles funéraires, trouvées vers 1700, aient formé la base et le remplissage d'une véritable tour qui était ronde, comme la plupart des tours romaines.

« Pour être impartial, il faut rappeler cependant le passage de la chronique de Saint-Martial[2], d'après lequel l'abbé Étienne fit exécuter des travaux de fortification avant 936 : « Turres in castello Marcialis duas fecit. » Les constructeurs du x^e^ siècle ont-ils employé des matériaux antiques comme ceux du III^e^ qui avaient l'habitude de s'en servir? Faire cette question, c'est poser aussi un problème intéressant pour les premières constructions du moyen âge, car, si nous connaissons des exemples de colonnes et de chapiteaux réemployés, et aussi d'inscriptions et de bas-reliefs encastrés dans des murs, il ne semble pas que les matériaux antiques aient été entassés dans des fondations à l'époque romane.

« Une autre hypothèse ne saurait être passée sous silence; c'est celle d'un puits antique qui aurait été comblé à l'aide des stèles. Mais je ne m'y arrête pas, car il semble que les monuments aient été découverts intacts ou

chasteaux et places plus remarquables de toute la France, 1637, p. 528 (1647, p. 538).

1. Paul Ducourtieux, *Le cimetière gallo-romain, mérovingien et carolingien de la Courtine, à Limoges*, 1893, p. 16.

2. Ed. Duplès-Agier, p. 3.

Digitized by Google

à peu près; s'ils avaient été jetés dans un puits, beaucoup eussent été brisés. »

M. le comte de Loisne, membre résidant, signale à la Société un manuscrit à miniatures, du milieu du XV^e^ siècle, actuellement en vente à la succursale de Paris du grand libraire de Londres, M. Wilfrid de Vouich. Exécuté par les soins d'Henri de Lorraine, évêque de Thérouanne de 1456 à 1485, il porte, dix fois répété dans les bordures, un écusson aux armes de ce prélat et il est orné de seize petites miniatures d'une grande finesse, avec de nombreuses bordures à feuillages et rinceaux. C'est un chef-d'œuvre de calligraphie. Cet *ordo breviarius* à l'usage de Thérouanne a été sauvé en 1553, lors de la destruction de la capitale de la Morinie par ordre de Charles-Quint, dans des circonstances particulièrement critiques dont fait foi une note ajoutée après coup à l'avant-dernier feuillet. Passé, après la partition du diocèse de Thérouanne en 1559, au chapitre cathédral de Boulogne, il a été conservé au séminaire de cette ville jusqu'à la Révolution. Échappé aux autodafés de 1793, il appartenait, au commencement du siècle dernier, à un érudit boulonnais, M. Pierre Hédouin, qui le possédait en 1833. Depuis lors, on ignorait ce qu'il était devenu. Il avait traversé la Manche pour prendre place parmi les joyaux de la bibliothèque de lord Farnham, qui paraît l'avoir acquis en 1858. Depuis quelque temps, il est entre les mains du libraire qui le met en vente.

M. l'abbé A. Corbierre, associé correspondant national, parle d'une formule particulière employée pour authentiquer un sceau en 1371.

Séance du 8 Avril.

Présidence de M. N. Valois, président.

Ouvrages offerts :

Ebersolt (Jean). *A propos du relief des Porphyrios.* Paris, 1911, in-8°.

Digitized by Google

Ebersolt (Jean). *Les actes de saint Jacques et les actes d'Aquilas, publiés d'après deux manuscrits grecs de la Bibliothèque nationale.* Paris, 1908, in-8°.

— *Un itinéraire de Chypre en Perse d'après le Parisinus 1712.* Leipzig, s. d., in-8°.

— *Miniatures byzantines de Berlin.* Paris, 1905, in-8°.

— *Rapport sommaire sur une mission à Constantinople.* Paris, 1911, in-8°, pl.

— *Sculptures chrétiennes inédites du Musée de Constantinople.* Paris, 1913, in-8°.

— *Le trésor de Stumà au Musée de Constantinople.* Paris, 1911, in-8°.

— et Thiers (A.). *Les ruines et les substructions du grand palais des empereurs byzantins.* Paris, 1913, in-8°.

Fage (R.). *La date de la construction du « château du roi » à Saint-Émilion.* Caen, 1914, in-8°, pl.

Martroye (F.). *La répression du donatisme et la politique religieuse de Constantin et de ses successeurs en Afrique.* Paris, 1914, in-8°.

Plat (abbé). *La Touraine, berceau des écoles romanes du sud-ouest.* Caen, 1914, in-8°, pl.

Valois (N.). *Vassy.* Paris, 1914, in-8°.

M. L. Bonnard, associé correspondant national, fait une communication sur la source de Saulx, près Decize (Nièvre), et son captage antique.

« Au cours du mois de mars de l'année dernière, j'ai eu l'honneur d'attirer votre attention sur la source de Grisy, en Saône-et-Loire, et son ancien captage. Je désirerais vous dire aujourd'hui quelques mots d'une autre source minérale située dans une région assez voisine, près de Decize, dans la Nièvre, et qui présente, elle aussi, des traces certaines de son utilisation à l'époque gallo-romaine. Cette période a, vous le savez, laissé de nombreuses traces dans toute la région : *Decetia,* citée par César, était alors un centre de routes important et un des principaux points de passage de la Loire.

« La source en question se trouve à 1800 mètres environ, à vol d'oiseau, de la petite ville de Decize, sur la

Digitized by Google

rive gauche de la Loire, dans le domaine et à peu de distance du château de Saulx. La partie de la propriété qui l'avoisine porte le nom caractéristique de « l'Eau salée ». L'eau sulfatée, sodique et magnésienne, présente de grandes analogies avec les eaux de Bohême.

« Cette source n'est pas une inconnue pour notre Société. Dans une communication faite à la séance du 6 février 1884, M. Héron de Villefosse signalait la découverte, qui avait eu lieu en 1881, de son captage antique, formé de trois cuvettes carrées superposées, ainsi que la trouvaille, faite au cours des fouilles, de divers objets, notamment d'une intaille en jaspe sanguin sur laquelle étaient gravés les mots COCCEIAN || VSEDOMIT || VS, et dans laquelle notre savant confrère voyait l'ex-voto d'un malade à la divinité protectrice de la source.

« Cependant, les travaux entrepris à cette époque n'avaient pas été poussés jusqu'au fond. Les recherches avaient été interrompues en présence d'une masse épaisse de vase qu'on avait renoncé à enlever. Elles ne furent reprises qu'en 1912, et, après de longs et difficiles travaux d'épuisement des eaux et des vases, elles ont permis d'atteindre le griffon et de mettre complètement à jour l'ensemble du captage gallo-romain.

« L'eau émerge, à treize mètres de profondeur environ, d'une sorte d'entonnoir creusé dans la roche gréseuse, au-dessus de laquelle s'élève une épaisse couche de terre. Au fond de cet entonnoir, on a trouvé d'abord un battage de mousse qui surmontait directement le griffon; puis, au-dessus, une dalle de pierre ronde, percée à son centre d'un trou circulaire. A $1^{m}50$ environ au-dessus de la pierre, une pièce de bois rectangulaire, percée d'un trou carré, formait le fond de la cuvette. La dalle de pierre et la pièce de bois étaient reliées par un tuyau en bois, de forme carrée, dont une grande partie a été retrouvée, qui constituait la colonne ascensionnelle et était maintenu par un amas de pierraille. Au-dessus du point où se trouvait la pièce de bois s'étageaient les cuvettes découvertes lors des fouilles de 1881 et signalées par M. Héron

Digitized by Google

de Villefosse. Ces cuvettes carrées, de hauteurs inégales, superposées, la plus petite au fond et la plus grande au sommet, étaient constituées par des madriers de chêne, assemblés aux angles à mi-bois et calfatés avec de la mousse.

« Les nécessités du captage nouveau ont obligé à enlever la dalle de pierre et la pièce de bois rectangulaire, mais les cuvettes en boisage ont été laissées en place et subsistent encore sous le remblai qui les masquent actuellement à la vue.

« A cinq cents mètres environ de la source minérale s'élève une chapelle dédiée à saint Aré, quatrième évêque de Nevers, patron de Decize, dont le corps reposa dans la crypte de l'église de cette ville jusqu'à la Révolution. Au-dessous de cette chapelle existe une source qui a été, de temps immémorial, un lieu de pèlerinage, où l'on se rend encore maintenant le 16 août. L'eau de cette deuxième source, absolument pure, ne renferme aucun élément minéral. La dévotion dont elle est entourée et les vertus qu'on lui attribue sont donc d'ordre purement religieux.

« Il y eut là, sans aucun doute, un véritable phénomène de transposition dans le culte de la source. Le souvenir d'une eau opérant des guérisons merveilleuses avait dû se perpétuer dans la région, sans qu'on sût exactement, toute trace de l'état ancien ayant disparu, quelle était la source à laquelle on devait les attribuer. Peut-être choisit-on de préférence l'eau non minéralisée, parce qu'elle était meilleure au goût, et la source, purement religieuse, hérita ainsi du renom de sa voisine oubliée, tandis que saint Aré remplaçait, comme divinité tutélaire, la nymphe anonyme à qui Cocceianus Edomitus dédiait jadis la pierre de jaspe sur laquelle il faisait dévotement graver son nom. »

M. Ch. Buttin, associé correspondant national, communique les photographies d'une serrure gothique qui fait partie des collections de M. Georges Pauilhac, de Paris.

Digitized by Google

C'est un remarquable spécimen de l'art français de la deuxième moitié du xv^e^ siècle.

« Le décor de cette serrure, tout à fait architectural, figure de chaque côté du moraillon deux larges fenestrations dont les meneaux et les estanfiques ont le profil en soufflet qui est une des caractéristiques de cette époque. Les arcs en accolade qui surmontent ces baies accusent mieux encore la date de cette serrure.

« Sur les côtés extérieurs, dans deux sortes de niches, deux saints. Celui du côté gauche de la serrure tient un calice et paraît être saint Jean. Celui du côté droit tient un livre dans la main droite et un bâton pastoral dans la gauche.

« La partie capitale de la serrure est la niche centrale dont le pinacle et les côtés en forte saillie forment un double moraillon. Dans cette niche, un saint roi, ayant sur la tête une couronne fleurdelisée, — probablement saint Louis, — tient de la droite un sceptre cassé au ras de la main et de la gauche un livre.

« Un petit contre-moraillon qui s'ouvre de haut en bas est au-dessus de ce roi et cache l'entrée de la serrure. Il est formé d'un écusson parti de France et de Dauphiné, qui indique un meuble ayant appartenu à un dauphin de France.

« Étant donné le style de cette serrure, il semble qu'elle a dû appartenir à Louis XI qui, né en 1423, resta dauphin jusqu'en 1461. Elle se placerait alors vers la fin de son delphinat.

« Une serrure de type analogue, mais moins importante, moins belle et surtout moins bien conservée, a été publiée par M. J.-B. Giraud, dans son ouvrage *Les arts du métal*, comme une des belles pièces de l'art du fer en France. Elle porte également des armoiries indiquant l'appartenance à un dauphin de France et paraît sortie du même atelier que la serrure de M. Pauilhac. »

MM. Roman et Prinet ajoutent quelques observations.

M. F. de Mély, membre résidant, rapproche une

Digitized by Google

miniature représentant saint François de Paule (collection de M. J. Roman) d'une gravure de Villamena et Masne d'après une peinture de Bourdichon qui a disparu[1].

Séance du 15 Avril.

Présidence de M. N. Valois, président.

Ouvrages offerts :

Dorez (L.). *La Faculté de décret de l'Université de Paris au XV^e siècle*. T. III. Paris, 1913, in-4°.

Espérandieu (E.). *Recueil général des bas-reliefs, statues et bustes de la Gaule romaine*. T. V. Paris, 1913, in-4°.

M. M. Prinet, membre résidant, examine le sceau d'un abbé de Stavelot et de Malmédy (mort en 1342) que les textes latins appellent *Winricus de Pomerio*. Par l'étude des armoiries qui décorent ce sceau, il montre que le prélat qui en faisait usage appartenait à la famille von Bongard, originaire de la région qui est aujourd'hui la Prusse rhénane.

M. Roman ajoute quelques observations.

M. G. Bapst, membre résidant, annonce qu'il a découvert un document d'archives grâce auquel on peut établir l'origine du médaillon en bronze doré, représentant le Grand Condé, qui est conservé à Chantilly. Le modèle de ce médaillon a figuré au-dessus du catafalque du prince, lors des funérailles solennelles de Notre-Dame de Paris.

M. F. Pasquier, associé correspondant national, fait une communication sur une miniature de la fin du xv^e

1. Cf. *Bulletin*, 1913, p. 192.

Digitized by Google

ou du commencement du XVI^e^ siècle représentant sainte Catherine.

« C'est une miniature découpée (de 0^m^16 × 0^m^12) dans un livre de prières, qu'on a rognée pour la placer dans un cadre ovale; elle a été trouvée dans une petite ville du Poitou, sur les confins de la Touraine. La sainte représentée dans une niche en coupole reposant sur des pilastres est sainte Catherine, reconnaissable à la roue de son martyre; elle est figurée en reine, couronne en tête, glaive dans la main droite, palme dans la gauche. Sous les pieds se déroule l'inscription : *Domine labra mea, etc.*

« La bordure est riche, harmonieusement et sobrement composée avec les éléments de la flore indigène : une femme chasse un paon, un oiseau prend sa volée dans les branches.

« Pourtant, le sujet est traité avec une élégance recherchée; le costume de la sainte, les motifs de l'ornementation dans la bordure indiquent la fin du moyen âge; l'architecture de la coupole dénote le style de la Renaissance. La miniature peut être attribuée à la fin du XV^e^ ou au début du XVI^e^ siècle, pour les caractères de la composition; elle révèle une œuvre de l'école française. »

M. le comte de Loisne, membre résidant, présente à la Société, comme complément de sa communication du 1^er^ avril, cinq photographies permettant d'apprécier l'ornementation du Bréviaire de Thérouanne, notamment celle du premier feuillet où se voient, au-dessus de l'Annonciation, un écusson aux armes de l'évêque Henri de Lorraine, et celle du fol. 137 où, en dehors de l'écusson du prélat, est peinte une intéressante scène représentant le combat de David et de Goliath. Ces miniatures appartiennent à l'école flamande.

M. M. Roy, membre résidant, lit un mémoire sur *L'origine des tapisseries de Saint-Mammès de Langres.*

Digitized by Google

Aux termes d'un marché du 14 juillet 1543 qu'il a retrouvé, les patrons de ces tapisseries ont été commandés par le cardinal de Givry, évêque de Langres, à Jehan Cousin père; l'exécution matérielle en fut confiée à d'habiles ouvriers parisiens (second marché du 29 janvier 1544); mais sur les huit panneaux qui composaient la série, deux seulement se trouvent encore à la cathédrale de Langres et un troisième dans une collection privée. Les dessins, d'un beau caractère, représentent diverses scènes de la vie de saint Mammès : ce sont les premières compositions qu'un texte précis permette de restituer avec certitude à l'artiste Jehan Cousin père.

Séance du 22 Avril.

Présidence de M. N. Valois, président.

Ouvrages offerts :

Boinet (A.). *Les stalles de la cathédrale de Poitiers.* Caen, 1914, in-8°.

Engelhard (le capitaine). *Du souci du beau et du bien dans la corporation.* Brionne, 1913, in-8°.

Husson (G.) et Lecomte (M.). *Notice historique et archéologique de l'église de Couilly (Seine-et-Marne).* Meaux, 1914, in-8°, pl.

Pasquier (F.). *Une caricature de la fin du XIV^e^ siècle et un mot célèbre.* Toulouse, 1913, in-8°.

M. Pallu de Lessert, membre résidant, lit un mémoire sur les colonies romaines d'Espagne, dont la fondation est attribuée à César et à Auguste.

M. Toutain ajoute quelques observations.

M. Fr. Deshoulières, associé correspondant national, fait la communication suivante sur les tailloirs romans :

« On sait que, pendant la plus grande partie du

Digitized by Google

XI^e siècle, les tailloirs des chapiteaux conservent un profil grossier et volumineux.

« Au XII^e siècle, au contraire, ce profil devient plus élégant et chaque école d'architecture semble adopter, tout au moins en théorie, un type particulier. C'est ainsi qu'en Auvergne les tailloirs sont plutôt formés par un biseau et en Poitou par un ou plusieurs cavets; la Bourgogne et le Midi adoptent la doucine et les provinces de l'Est le quart de rond.

« Mais, ce que nous voulons établir ici, c'est que l'Ile-de-France paraît avoir été le berceau des tailloirs toriques, sur lesquels l'effet artistique est trouvé dans un jeu de lumière et d'ombre, produit par une moulure ronde soulignée de moulures convexes.

« Si déjà l'on a pu voir timidement apparaître dans d'autres provinces certaines baguettes mal dégagées, c'est dans la région parisienne qu'elles sont le plus fréquentes. Mais le faible relief de ces moulures n'assurait pas encore un décrochement suffisant de lumière.

« C'est dans le premier quart du XII^e siècle que la formule paraît être trouvée, et nous la voyons pour la première fois employée dans le bas côté méridional de Saint-Étienne de Beauvais. On remarque, en effet, dans la dernière travée, un tailloir composé d'une bande, d'un onglet et d'un tore assez grossier, quoique très formé, tandis que dans la travée voisine, un peu plus jeune, ce même tore, soigneusement mouluré, est associé au cavet.

« Or, on sait que c'est également dans l'Ile-de-France et à une époque contemporaine qu'apparaissent les premières ogives de notre pays et que cette même église Saint-Étienne de Beauvais en offre un des types les plus archaïques.

« Sans vouloir attacher à cette coïncidence plus d'importance qu'elle n'en comporte, il nous a semblé utile de la signaler, d'autant plus qu'elle existe également en Angleterre, autre berceau de la croisée d'ogives. »

M. F. Pasquier, associé correspondant national, fait la

Digitized by Google

communication suivante sur les fouilles de Saint-Bertrand-de-Comminges (Haute-Garonne) :

« Les travaux de fouilles commencés sur divers points de la commune de Saint-Bertrand-de-Comminges, *Lugdunum Convenarum*, sont confiés à des équipes ne relevant pas de la même direction. Une des principales entreprises consiste dans le déblaiement d'un édifice important, qui pourrait remonter à la belle époque de l'Empire. On est parvenu à dégager les murs d'une vaste salle, où se trouvent des soubassements de colonnes et dont le sol est formé d'une mosaïque à motifs de décoration géométrique. En fait de monnaies, de poteries, les trouvailles sont restreintes.

« Les chantiers n'ont été ouverts que dans la plaine où s'étendait la ville reconnaissable aux substructions qui apparaissent au milieu des champs. C'est là qu'a sévi la dévastation à l'époque des invasions barbares. Les *Convenae*, comme leurs voisins les *Consorani*, se retirèrent sur la hauteur dont ils fortifièrent les abords avec des matériaux pris aux monuments de la ville basse. Dans chacune des deux cités, à *Lugdunum* comme à *Austria*, un siège épiscopal fut institué avec une cathédrale. Au VI^e^ siècle, *Lugdunum* fut complètement ravagé; la ville ne se releva qu'au XI^e^ siècle, grâce à l'intervention de l'évêque saint Bertrand dont elle a pris le nom.

« Si pendant les invasions des premiers siècles, si pendant les guerres féodales les monuments antiques ont été détruits jusqu'au ras du sol converti en terre de culture, on a constaté que des fondations ont été respectées et que des débris d'architecture ont été employés dans des bâtisses modernes ou sont recouverts par la végétation.

« Les résultats obtenus jadis et tout récemment par les chercheurs font espérer des découvertes intéressantes, surtout dans les endroits où, d'après la tradition, s'élevaient les principaux monuments de la ville primitive. »

Mgr Batiffol ajoute quelques remarques.

Digitized by Google

Séance du 29 Avril.

Présidence de M. N. Valois, président.

Ouvrages offerts :

Caullet (G.). *Les œuvres d'art de l'hôpital Notre-Dame à Courtrai.* Courtrai, 1914, in-8°, pl.

Deshoulières (F.). *Les façades des églises romanes charentaises.* Caen, 1914, in-8°, pl.

Le trésorier donne lecture de son rapport sur la situation financière de la Société :

« Mes chers confrères,

« J'ai à vous rendre compte de la gestion financière de notre Société et à vous faire connaître le résultat des opérations pendant l'exercice qui a été clos le 31 décembre 1913. Voici le tableau des recettes et des dépenses :

Recettes :

« Rente 3 % legs Prost	2890 fr.	»»
« Rente 3 %	1100	»»
« Vingt-quatre obligations Paris-Lyon-Méditerranée.	345	60
« Cotisations des membres résidants .	2223	»»
« Cotisations des associés correspondants	3801	»»
« Diplômes (19)	475	»»
« Rachat de quatre cotisations . . .	600	»»
« Subvention du ministère.	500	»»
« Intérêts de la somme déposée à la Caisse d'épargne	300	49
« Don de M. Gaidoz pour les reliures .	300	»»
« Vente de publications de la Société .	631	40
Total. . .	13166 fr.	49

Digitized by Google

Dépenses :

« Frais d'impression (*Mémoires*, tome LXXII); expédition et tirage à part . .	2144 fr.	90
« Frais d'impression (*Mettensia* VI, Cartulaire de Saint-Mihiel, fasc. 4); expédition et frais divers	992	50
« Frais d'impression (*Bulletin*, 1912, t. LXXIII); frais d'expédition et tirage à part	3342	95
« Factures Richard et Bourdon, Amadieu, Riolet, Loisellier, Berthaud, etc. .	954	80
« Factures de fournitures diverses, menues dépenses, frais de bureau, correspondance, fournitures pour la bibliothèque.	234	15
« Reliure	184	55
« Travaux de menuiserie pour la bibliothèque.	113	35
« Dépenses diverses de la Commission de publication et de l'archiviste-bibliothécaire	75	»»
« Honoraires payés à M. Lesort pour la publication du *Cartulaire de Saint-Mihiel* (*Mettensia*)	1158	»»
« Frais de recouvrement des cotisations des associés correspondants	98	40
« Gratifications annuelles	65	»»
« Agence Morand	800	»»
« Agents de la Société	550	»»
Total. . .	10713 fr.	60

« L'excédent des recettes sur les dépenses a donc été de 2452 fr. 89. Si nous ajoutons cette somme aux 17335 fr. 24, qui, au 31 décembre 1912, constituaient notre encaisse, nous atteignons le chiffre de 19788 fr. 13. Notre dépôt à la Caisse d'épargne, qui, en 1912, était de 12399 fr. 43, a été augmenté, au cours du dernier exercice, d'une somme

Digitized by Google

de 2600 fr. 49, ce qui l'a porté à 14999 fr. 92; de telle sorte que l'encaisse de la Société s'est trouvée ainsi répartie au 31 décembre 1913 :

« A la Caisse d'épargne	14999 fr. 92
« Chez le trésorier	4788 21
Total. . .	19788 fr. 13

« Avant toutes choses, mes chers confrères, je dois vous dire que nous avons lieu d'être entièrement satisfaits des résultats de l'exercice 1913. Jamais encore, depuis que vous m'avez fait l'honneur de me confier la gestion de nos intérêts financiers, il y a déjà sept ans, jamais nos recettes n'avaient été aussi élevées. Certaines années, elles n'ont guère dépassé 10000 francs. L'exercice le plus fructueux fut celui de 1908, où les recettes se montèrent à 12597 fr. 55. Cette année, elles se sont élevées, comme je viens de vous le dire, à 13166 fr. 49.

« Nous avons encore une autre raison de nous féliciter. Depuis plusieurs années, je me suis permis d'appeler votre attention sur le nombre décroissant des diplômes délivrés, c'est-à-dire sur le chiffre trop restreint de nos correspondants nouveaux. Après avoir été de vingt-cinq en 1906, le nombre des diplômes avait suivi une marche descendante régulière jusqu'à tomber en 1912 à six seulement, ce qui justifiait l'appel que j'ai cru devoir vous adresser dans mes précédents rapports. En 1913, nous nous sommes victorieusement relevés. De six nous montons cette année à dix-neuf. Je ne doute pas que vous vous réjouissiez de voir se raffermir une tradition dont nous avions ensemble constaté avec regret l'affaiblissement.

« En 1913, d'autre part, l'un de nos savants et aimables confrères M. Gaidoz, à l'occasion de son élection au titre de membre honoraire, a bien voulu nous faire don d'une somme de 300 francs qui devra être plus spécialement affectée aux reliures des livres ou brochures de notre bibliothèque.

« Enfin, j'ai à vous signaler une petite modification, que

Digitized by Google

j'ai cru devoir apporter au mode de recouvrement des cotisations de ceux de nos associés correspondants qui négligent d'en opérer le versement dans les trois premiers mois de l'année, conformément aux statuts. Jusqu'en 1911, ces recouvrements ont été faits par l'intermédiaire de la banque Devos. Cette banque ayant disparu, il m'a semblé qu'il était préférable, pour ces opérations, d'avoir recours simplement à la poste, qui offre aujourd'hui des facilités de plus en plus grandes. Le résultat obtenu en 1912 m'a engagé à continuer l'expérience pendant l'année suivante. Je puis dire maintenant que cette expérience a été concluante et que par ce procédé les recouvrements sont faits d'une façon beaucoup plus régulière. A ce propos, il est de mon devoir de vous signaler le dévouement dont a fait preuve notre agent M. Boucher, qui s'est chargé volontiers de ce travail supplémentaire fort délicat et qui, pendant ces deux années, s'en est acquitté avec un zèle et une habileté auxquels je tiens à rendre hommage.

« Mais, mes chers confrères, dans un budget il n'y a pas que les recettes. Si en 1913 celles-ci furent considérables, les dépenses l'ont été également. L'augmentation des dépenses est due à deux causes principales, dont l'une, du reste, est tout à fait exceptionnelle. En 1913, nous avons eu à payer à notre confrère M. Lesort les honoraires qui lui étaient dus pour sa collaboration de quatre années à notre recueil des *Mettensia*.

« Quant au second motif de l'accroissement de nos dépenses, il faut le chercher dans le chiffre plus élevé des sommes consacrées à l'illustration de nos publications. Mais qui de nous pourrait s'en étonner ou s'en plaindre? D'abord, nous savons tous qu'aujourd'hui, et de plus en plus sans doute, les travaux archéologiques ne sauraient se dispenser d'être étayés par l'image. Et puis, quand notre situation financière se présente sous un jour vraiment très favorable, quand chaque année nous pouvons augmenter notre encaisse d'une somme qui toujours dépasse 2000 francs, conviendrait-il de lésiner et d'em-

Digitized by Google

pêcher ainsi nos publications de se maintenir à la hauteur du renom de notre Société? Votre trésorier ne le pense pas, et je suis persuadé, mes chers confrères, que vous êtes tous de son avis. »

M. M. Prinet, membre résidant, étudie des fers de reliure attribués au maréchal Strozzi (mort en 1558) et au chancelier de l'Hôpital (mort en 1573). Il montre que ces marques n'ont pu être employées par ces personnages, car l'une et l'autre sont décorées du collier de l'Ordre du Saint-Esprit, qui n'a été créé qu'en 1578.

M. J. Toutain, membre résidant, donne lecture d'une notice de M. de Launay, associé correspondant national, sur les labyrinthes au moyen âge.

M. de Launay émet l'opinion, appuyée sur de nombreux faits cités par lui, que ces représentations de labyrinthes, surtout fréquentes dans le nord et le nord-est de la France, sont originaires des régions du nord de l'Europe. M. de Launay annonce, dans sa conclusion, qu'il croit pouvoir attribuer la même origine aux images de saint Georges ou du cavalier divin.

M. F. de Mély, membre résidant, communique la photographie de la *Vie de sainte Ursule* (Musée du Louvre) attribuée au maître de Saint-Séverin. Il montre au bas, dans la bordure du vêtement d'un personnage, écrit en grandes lettres le nom de GALO, peintre célèbre du xv^{e} siècle, cité par Vasari dans les *Vies des peintres flamands*.

M. E. Babelon, membre résidant, entretient la Société d'un petit buste de femme, en argent, provenant du trésor de Berthouville, qui représente probablement la déesse Maia, parèdre de Mercure.

M. Héron de Villefosse, membre honoraire, commu-

Digitized by Google

nique la note suivante au nom de M. Maxime Legrand, associé correspondant national à Étampes :

« Le petit objet que j'ai l'honneur de signaler à votre attention n'est pas, je crois, d'une très grande rareté, mais il acquiert un certain intérêt par sa provenance. Il a été trouvé dans une ruine située près de Guelma et ramené

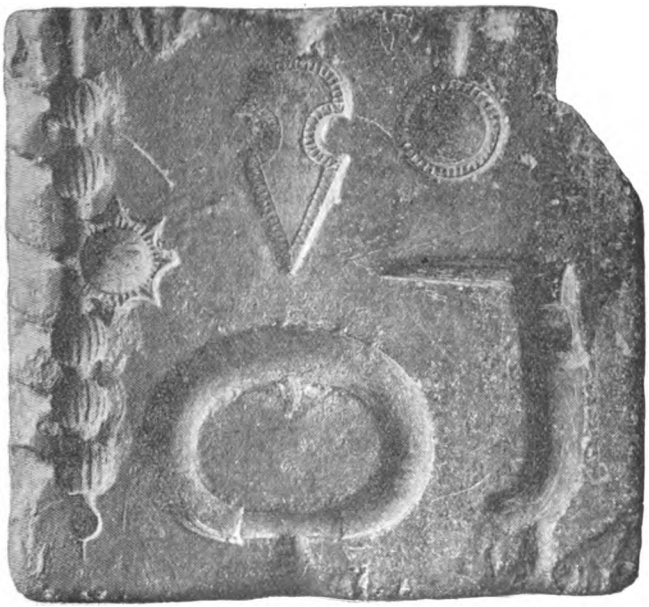

Moule de l'époque barbare, trouvé près de Guelma (Algérie).

au milieu de débris romains par un instituteur qui l'a envoyé récemment à un professeur du collège d'Étampes, M. Girondeau. Ce dernier a bien voulu me le confier.

« C'est une moitié de moule, brisé à l'endroit où s'enfonçait sans doute le pivot qui reliait les deux parties. Ce moule mesure 0^{m}085 sur 0^{m}08; il est en pierre ou en

Digitized by Google

argile durcie, d'un poids assez élevé. Son épaisseur est de 0m015. La face postérieure d'un gris terreux est craquelée à un endroit, rayée à d'autres.

« La face antérieure porte en creux cinq motifs qu'à première vue on peut classer sans difficulté à l'art dit « mérovingien ». Ce sont : une boucle ovale de 0m04 dans sa partie elliptique la plus large et 0m03 dans sa hauteur; un crochet qui doit être l'ardillon de forme recourbée caractéristique; un bouton de 0m015 de diamètre, bordé du grènetis habituel et destiné sans doute à orner la plaque de baudrier dont la boucle ci-dessus était destinée à former l'extrémité; puis un de ces ferrets arrondis d'un bout, lancéolés de l'autre qui accompagnaient sur le cuir dudit baudrier la plaque et la contre-plaque; enfin une sorte de barrette de cinq petites perles cannelées, accompagnées d'une plus forte avec six ou sept pointes. Ce dernier motif peut n'être encore qu'un ornement indépendant de cette sorte de barrette, qui n'a cette forme sans doute que pour ménager la place et faciliter le coulage du métal. Les traces de ce métal ou du moins d'une coulée de haute température sont visibles sur le pourtour du moule creusé d'encoches destinées à recevoir le métal en fusion.

« Trouvé sur le sol de la Gaule, dans un cimetière de Normandie ou de Picardie, ce petit moule serait catalogué immédiatement parmi le mobilier « franc ». A Guelma, il ne peut être attribué qu'aux mêmes barbares qui, venant du sud de l'Europe, de la région des Carpathes ou autre, ont traversé la Méditerranée et se sont répandus dans le nord de l'Afrique. C'est en raison de la situation de la trouvaille que je me suis permis de signaler ce vestige de l'art « goth », échoué en Algérie à l'époque romaine. »

M. Héron de Villefosse insiste sur l'intérêt du moule adressé à la Société par M. Maxime Legrand et demande qu'il en soit inséré une image dans le *Bulletin*. Comme tous les moules du même genre, il se composait de deux pièces s'appliquant l'une sur l'autre et munies de repères

Digitized by Google

destinés à permettre une adaptation exacte. Il a servi à obtenir les différentes pièces métalliques d'un ceinturon; c'est donc un témoignage du matériel employé par les ouvriers de cette industrie spéciale. Sa provenance lui donne un intérêt spécial : il doit appartenir à la période de la domination des Vandales en Afrique.

Séance du 6 Mai.

Présidence de M. N. Valois, président.

Ouvrages offerts :

Lambeau (L.). *Grenelle*. Paris, 1914, in-8°, pl. (*Histoire des communes annexées à Paris en 1859*).

Passy (L.). *Jean de la Viefville, bailli de Gisors*. Montdidier, 1913, in-8°.

Sur les rapports de MM. E. Lefèvre-Pontalis et J. Roman, M. le marquis de Sayve, présenté par MM. Héron de Villefosse et Serbat, et M. Jean Ebersolt, présenté par MM. Héron de Villefosse et Schlumberger, sont élus associés correspondants nationaux.

M. le baron de Baye, membre résidant, fait la communication suivante :

« Un examen minutieux du plat du trésor de Poltava, portant une inscription latine, a permis à M. Farmakovsky de reconnaître que le mot *renovatum* s'applique à la partie centrale de l'objet, ornée du monogramme du Christ. Quant à la bordure du plat, ornée de rinceaux et d'animaux, elle n'aurait pas, sous l'épiscopat de Paternus, reçu de restauration. Les rosaces, dont ladite bordure a été surchargée, appartiennent à l'orfèvrerie barbare, comme le prouve leur technique. Cette adjonction ornementale daterait du VIII^e siècle ou peut-être même d'une époque un peu postérieure. Ce résultat était intéressant à mentionner, pour préciser les observations que nous avons

Digitized by Google

précédemment exposées, au sujet de cette importante pièce d'argenterie. »

M. J. Roman, membre résidant, fait la communication suivante :

« Tous les corps de métier ont leur patron : les cordonniers saint Crépin; les menuisiers saint Joseph; les peintres saint Luc; les cavaliers saint Georges; les chauffeurs d'automobiles ont adopté, paraît-il, pour leur patron saint Christophe. Je n'ai pas ouï dire que les aviateurs, dont on parle beaucoup depuis quelque temps, aient encore cherché à se placer sous la protection d'un saint; acte de piété que justifierait cependant le périlleux métier qu'ils font. Notre confrère M. de Manteyer a bien voulu me donner une petite matrice de sceau découverte sur les confins de la Savoie et du Dauphiné qui me permettra de faire connaître à MM. les aviateurs un saint qui me paraît tout désigné pour être leur patron.

« C'est une matrice en bronze, ronde, de 0m021 de diamètre, surmontée d'un appendice à anneau; la gravure en est du reste fort barbare et paraît dater du XIVe siècle. On y lit : + S. STI. AVIATORIS. Le type est une aigle les ailes éployées, qui est absolument approprié à l'aviation, puisque l'aigle, comme l'aéroplane ou le dirigeable, est fait pour planer dans l'espace.

« Saint Aviator n'est invoqué dans aucune litanie, il est resté inconnu aux Bollandistes, mais je crois qu'il ne peut y avoir doute sur son identité. Saint Aviator doit être le même que saint Viator, nommé vulgairement saint Bièvre, évêque de Bourges, mort vers l'an 354 et dont on célèbre la fête le 5 août. En Dauphiné, il n'est point rare de constater en tête de certains mots un *a* parasite; dans certaines régions, le peuple dit une *atour*, une *aperdrix* pour une tour, une perdrix. *Aviator* pour *Viator* me paraît dériver de la même erreur de prononciation. Le petit sceau qui fait l'objet de cette communication a probablement appartenu au titulaire de quelque petite chapellenie ou de quelque infime prieuré du Dauphiné ou de la Savoie dont la situation m'est jusqu'à présent inconnue. »

Digitized by Google

M. l'abbé Corbierre, associé correspondant national, fait la communication suivante :

« La légalisation du sceau comprend deux degrés : 1° la légalisation du sceau soit publique soit privée ; 2° la preuve de l'authenticité du sceau par attestation civile ou religieuse.

« Quelquefois cette attestation est accompagnée d'une description et même d'un dessin. Jusqu'ici on n'a signalé que deux de ces attestations datant de 1347 et de 1372.

« En 1375, l'officialité de Paris reconnaît le sceau de Renaud de Hautbières, évêque de Paris en 1283, et le décrit ainsi : « Ymago unius episcopi in pontificalibus « existentis cum duobus lilii floribus juxta dictam ymagi- « nem, uno videlicet a parte dextra, alio ante a sinistra. » Douët d'Arcq, en décrivant le sceau de cet évêque, oublie de mentionner ces lis, particularité qui me semble utile à rappeler. »

M. le baron J. du Teil, associé correspondant national, signale à la Bibliothèque de Copenhague un manuscrit du troisième livre de la Toison d'or, qui a été exécuté pour Charles le Téméraire et Marguerite d'York, et sur lequel Philippe de Clèves a substitué ses armoiries à celles de Bourgogne.

M. L. Mirot, associé correspondant national, entretient la Société des différences que présentent les diverses signatures du roi Charles VI, parvenues jusqu'à nous. Il en existe au moins deux variétés très distinctes et l'on peut démontrer à quelle date le souverain a adopté la seconde ; c'est à la suite d'une crise grave de sa maladie, en avril 1393.

MM. Valois et Prou ajoutent quelques observations.

Digitized by Google

Séance du 13 Mai.

Présidence de M. N. Valois, président.

Ouvrages offerts :

Beaumont (comte Ch. de). *Quelques trouvailles numismatiques faites en Touraine.* [Tours,] s. d., in-8°.

Cabre (J.) y Pacheco (E.-H.). *Avance al estudio de las pinturas prehistoricas del extremo sur de Espana (Laguna de la Janda).* Madrid, 1914, in-8°, pl.

Daremberg (Ch.) et Saglio (E.). *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines,* 49e fascicule. Paris, 1914, in-4°, pl.

Pacheco (E.-H.) y Cabre (J.). *Les pinturas prehistoricas de Pena Tù.* Madrid, 1914, in-8°, pl.

Roman (J.). *Description des sceaux des familles seigneuriales de Dauphiné,* 2e édition. Grenoble, 1913, in-8°.

M. Héron de Villefosse, membre honoraire, dépose sur le bureau le volume des *Mémoires* de la Société pour l'année 1913.

M. G. Lafaye, membre résidant, offre à la Société le fascicule XLIX du *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines* (*Triumphus-Vasa*). Il signale les articles dus à des membres de la Société. Ce fascicule comprend, à la fin, une notable partie de l'article *Vasa*, par MM. Dugas et Pottier, véritable traité de céramique résumant les recherches de plusieurs générations de savants.

M. le commandant Lefebvre des Noëttes, associé correspondant national, montre que les anciens Égyptiens ont quelquefois cherché à modifier le harnachement des chevaux pour leur faire traîner des voitures pesantes, mais que ces essais sont demeurés inutiles.

Digitized by Google

M. Pallu de Lessert, membre résidant, fait la communication suivante :

« Apulée, dans les *Florides*, parle d'un proconsul d'Afrique, du nom de Severianus, et de son fils qu'il désigne sous le seul *cognomen* d'Honorinus, légat de son père. Comme il ajoute que Severianus jouit de la faveur des Césars, on ne peut songer qu'à Marc-Aurèle et Vérus, c'est-à-dire à la période de 161 à 169. Sur cette vague indication, on avait émis beaucoup de conjectures pour identifier ces deux personnages[1].

« En 1900, M. Héron de Villefosse appela l'attention sur un fragment trouvé à Carthage peu de temps auparavant[2]. Quoique le sens général du texte échappât, on y voyait figurer un personnage ainsi désigné :

COCCEIO *h*ONORINO · C · V · LEG · PRO/////

« L'indication de ce « Cocceius Honorinus, clarissimus « vir, legatus proconsulis » n'était accompagnée d'aucune donnée chronologique précise; néanmoins, M. Héron de Villefosse n'hésita pas à identifier le nouveau venu avec l'Honorinus d'Apulée et à en conclure que le père devait s'appeler Cocceius Severianus.

« Je suis heureux de constater que sa conjecture paraît aujourd'hui complètement justifiée grâce à un petit fragment d'inscription qui vient de paraître dans le *Recueil de la Société archéologique de Constantine* (1914, p. 796). Ce fragment a été trouvé dans le fort byzantin de Taoura, l'ancienne Thagora qui faisait partie de l'Afrique proconsulaire :

. . . . . .
COS · III · P · P
ONINI · FILIS DIV
COCCEIVS SEVERIANVS HONORI*nus*

1. Voir Pallu de Lessert, *Fastes des provinces africaines*, t. I, p. 209, et t. II, p. 374-375.

2. *Bull. archéol. du Comité des travaux historiques*, 1900, p. CLXXX.

Digitized by Google

« Tel quel, ce fragment nous donne d'abord les noms complets d'Honorinus qui s'appelait Cocceius Severianus Honorinus. En même temps, il affirme la relation de parenté avec le proconsul qu'Apulée ne désigne que sous le nom de Severianus. Dans le nom du fils, nous retrouverons celui du père.

« Mais nous sommes de plus fixés en même temps sur la date. L'inscription était élevée en l'honneur de deux empereurs, fils d'un autre portant le nom d'Antonin; il n'est pas difficile de reconnaître Marc-Aurèle et Vérus, fils adoptifs d'Antonin le Pieux. Grâce à la concordance parfaite de ces données, on peut considérer aujourd'hui ce petit problème historique comme résolu.

« Il serait intéressant de savoir si la mention de la première ligne se rapporte à Vérus. Si c'était établi, nous y trouverions une indication précieuse pour dater la fonction de Cocceius Severianus et par là même celle de son père, car Vérus fut consul pour la troisième fois en 167. A dire toute ma pensée, je le crois, car Vérus étant toujours nommé après son frère, il faudrait supposer à l'inscription de Taoura une dimension exagérée pour attribuer la mention du troisième consulat à Marc-Aurèle.

« On a déjà trouvé à Taoura, dans le fort byzantin également, un autre fragment provenant d'un texte qui, par la rédaction, devait peu différer de celui dont je viens de parler[1]; mais nous n'avons pas d'indications assez précises pour pouvoir affirmer qu'ils se rapportent l'un et l'autre à la même inscription. »

Séance du 20 Mai.

Présidence de M. N. Valois, président.

Ouvrages offerts :

Aubert (M.). *L'église abbatiale de Selles-sur-Cher.* Caen, 1914, in-8°, pl.

1. *C. I. L.*, VIII, 4644.

Digitized by Google

Beaumont (comte Ch. de). *L'église de Montleron* (*Charente*). Caen, 1914, in-8°, pl.

— *Tours du XII^e siècle dans la région Nontronnaise*. Caen, 1914, in-8°, pl.

Le président annonce la mort de M. Félix Thiollier, associé correspondant national, et se fait l'interprète des regrets de la Société.

M. Ph. Lauer, membre résidant, donne lecture de la notice qu'il a rédigée sur la vie et les travaux de son prédécesseur, M. l'abbé Émile Beurlier.

M. Héron de Villefosse, membre honoraire, rappelle que la Société possédait autrefois une tête virile romaine, en marbre blanc[1], imberbe, trouvée à Marseille, rue Saint-Ferréol, à fleur de terre, dans la cave de la maison de M. Parrocel, associé correspondant national. Ce dernier en avait fait hommage à la Société[2]. Elle resta longtemps sous nos yeux dans la salle de nos séances; en 1886, la Société l'offrit au Musée du Louvre[3]; elle fut alors exposée au public dans la salle d'Auguste où elle figure encore aujourd'hui[4].

A part certaines pièces d'une valeur exceptionnelle, pour l'histoire de l'art, telles que la Vénus d'Arles ou la Vénus de Vienne, les sculptures antiques, trouvées en Gaule, que possédait le Louvre ont pris le chemin du Musée de nos antiquités nationales. Il semble bien que la tête Parrocel, dont la provenance marseillaise constitue le principal intérêt, serait tout à fait à sa place au Musée de Saint-Germain. M. Héron de Villefosse demande à la Société de vouloir bien l'autoriser à en faire le dépôt

1. Le nez refait en plâtre, les lèvres et les sourcils légèrement restaurés.

2. *Bulletin*, 1871, p. 27 et 28.

3. Inv. MNC., n. 895.

4. *Catalogue sommaire des marbres antiques*, 1896, n. 1279, sous la dénomination d'Auguste. Elle a été indiquée par Bernoulli, *Römische Ikonographie*, II, 38, n. 58.

Digitized by Google

dans ce Musée en spécifiant qu'elle y sera exposée avec la mention du don fait par la Société des Antiquaires de France. Cette proposition est approuvée.

M. le comte P. Durrieu, membre résidant, examine les rapports entre les peintures du manuscrit de Tite-Live dit de Rochechouart et l'atelier de Jean Fouquet. Il étudie spécialement une miniature qui représente le Forum romain.

M. le comte Delaborde et M. Martha ajoutent quelques observations.

M. P. Monceaux, membre résidant, communique des sceaux chrétiens qui ont été récemment découverts à Carthage par le R. P. Delattre, associé correspondant national, directeur du Musée Lavigerie :

« 1. — Plomb de 0m024 de diamètre. Sur chacune des faces, dans une couronne, une inscription en cinq lignes :

+ΘЄ OTOKЄ BOHΘЄI ΦIΛΛPЄ TΩ	▨▨▨ BIKOVΛA PIΩBAC ▨ΠAΘ▨ ▨▨
+Θεοτόκε, βοήθει Φιλαρέτῳ.	[+κου]βικουλαρίῳ βασ(ιλικῷ) [σ]παθ[αρίῳ].

« 2. — Plomb de 0m023 de diamètre. Sur la face, dans une couronne, au-dessous d'une croix grecque, bustes des apôtres saint Pierre et saint Paul, affrontés. Au revers, dans une couronne, un monogramme cruciforme :

ϐ N+Ω A	Ἰωάννου.

« 3. — Plomb de 0m023 de diamètre. Sur la face, dans

Digitized by Google

une couronne, au-dessous d'une croix grecque, une colombe aux ailes éployées. Au revers, dans une couronne, un monogramme cruciforme :

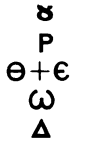

Θεοδώρου

Mgr Batiffol, membre résidant, cherche à préciser le rôle joué auprès de Constantin par un certain Philumenos, mentionné dans divers textes.

MM. Monceaux et Martroye présentent quelques remarques.

Séance du 27 Mai.

Présidence de M. N. Valois, président.

Ouvrages offerts :

Babut (A.). *Ateliers monétaires des rois de France. Ateliers provençaux : Marseille, 1492-1857. Aix, 1481-1786. Tarascon, 1481-1518.* Genève, 1914, in-8°.

Chapot (V.). *Les méthodes archéologiques.* S. l. n. d., in-8°.

Chénon (E.). *Les conséquences juridiques de l'édit de Milan (313).* Paris, 1914, in-8°.

Prinet (M.). *Manuscrits de la librairie d'Yvon du Fou.* Besançon, 1914, in-8°.

Le président communique une lettre du ministère de l'Instruction publique, annonçant que la subvention annuelle accordée à la Société sera désormais fixée à 400 francs.

M. Ph. Lauer, membre résidant, dépose sur le bureau

Digitized by Google

le quatrième fascicule du *Bulletin* de la Société pour l'année 1913.

M. le baron de Baye, membre résidant, présente une brochure de M. Farmakowsky, de Saint-Pétersbourg, sur le plat de l'évêque Paternus qui a été découvert dans le gouvernement de Poltava, avec de nombreuses pièces d'orfèvrerie. Le comte Bobrinsky n'avait envoyé la photographie que de la partie centrale de ce plat. La gravure publiée par M. Farmakowsky permet de juger de l'ensemble du plat, c'est-à-dire de la partie centrale et de la bordure.

M. Georges Lafaye, membre résidant, fait la communication suivante :

« Une vieille tradition cent fois reproduite assure qu'à la fin du XIV^e^ siècle on voyait à Paris, dans l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, une statue antique d'Isis et qu'elle y resta exposée jusqu'en l'an 1514, où elle fut détruite par ordre de l'abbé Guillaume Briçonnet. J'ai dit ailleurs ce qu'il fallait penser de cette tradition et j'ai analysé les plus anciens documents sur lesquels elle repose[1]. M. Antoine Thomas, membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, me signale aujourd'hui un nouveau témoignage qui s'ajoute fort utilement à ceux que j'ai déjà allégués; c'est celui de Martin Le Franc, poète français, auteur du *Champion des dames* (entre 1440 et 1442). Dans le débat institué, suivant la mode du temps, entre l'adversaire et le champion du beau sexe, Le Franc énumère les femmes qui se sont rendues célèbres par leurs mérites; il range dans le nombre certaines déesses qu'il faut considérer, suivant lui, comme d'illustres prin-

1. G. Lafaye, *Les divinités alexandrines chez les Parisii*, dans le *Recueil de mémoires* publié par la Société nationale des Antiquaires de France à l'occasion de son Centenaire (1904), p. 225.

Digitized by Google

cesses divinisées pour des services exceptionnels rendus à l'humanité. Après Cérès vient Isis[1] :

De dame Ysis, la quelle fist moult de biens au monde.

Isis ne fut[2] mains prouffitable
Aux sauuages Egyptiens,
Par son art et engin notable
Aprit jones et ancyens,
Semer et recueillir les biens
De terre pour leur nourreture,
Faire maisons, demourer ens,
Laissier la sauuage posture.

Elle aprint les arbres enter
Pour meilleur fruit que de castaignes,
Pour vin auoir vignes planter,
Es valees et es montaignes
Les plantes mortes et brehaignes
Faire rauerdir et ramer;
Tant monstra de belles enseignes
Quel se fist deesse nommer.

A la gent rude, lourde et fole,
Ysis la sage et la prudente
Aprint comme enfant à lescole
Les lettres par tresgrande entente;
Sy fut Egypte tant contente
Ou vraiement tant esperdue
Que pour la merueille euidente
La cuida du ciel descenduc.

Ainsi pour son grand benefice
Nom de deesse desserui
Et eut de diuin artifice
Ymages que chũn serui

1. Extrait du ms. de la Bibliothèque nationale, f. fr. 12476, fol. 90. Beaucoup plus correct que le texte de l'édition donnée en 1530 par Galiot Dupré. Voyez Gaston Paris, dans la *Romania*, t. XVI (1887), p. 383; Arthur Piaget, *Martin Le Franc*, Lausanne (1888).

2. *Qui fut*, ms. *Ne fut*, éd. de 1530, leçon supérieure par hasard. Isis ne fut pas moins utile aux hommes que Cérès, nommée dans le chapitre précédent.

Digitized by Google

Et adora cõme raui
En celle aage et long tẽps aprez
Et na guere emprez Paris vy
Lidole a Saint Germain des prez.

« Martin Le Franc, né à Aumale vers 1410, avait fait ses études à Paris, où il avait obtenu le grade de maître ès arts, entre les années 1425 et 1435 environ. C'est pendant ce séjour à l'Université qu'il avait eu l'occasion de voir de ses yeux « l'idole de Saint-Germain-des-Prés ». Son témoignage est donc postérieur à celui de l'Anonyme publié par Quicherat[1]. Néanmoins, il offre un autre intérêt que de garantir un fait déjà connu, car il nous aide singulièrement par tout ce qu'il y ajoute à déterminer la source de la tradition à laquelle il se rattache : c'est ce qui fait surtout le prix de la communication que je dois à l'obligeance de M. Antoine Thomas; c'est aussi la raison pour laquelle j'ai cru devoir rapporter dans leur texte authentique les quatre strophes du poème français. Elles sont manifestement inspirées par un chapitre du *De claris mulieribus* de Boccace, ouvrage écrit vers 1362[2]. Martin Le Franc était en correspondance avec l'humaniste italien Philelphe[3]; l'influence de Boccace se révèle partout dans le *Champion des dames*[4]; ce qui concerne Isis chez Boccace était d'autant plus propre à faire impression sur l'esprit des lettrés du temps que l'auteur y a condensé des lectures très étendues; il connaissait certainement une large part de ce que les anciens nous apprennent sur ce sujet[5]. Il ne procède que par voie d'allusions : les uns

1. Quicherat, *Bibl. de l'École des chartes*, t. XXVI (1865), p. 535; G. Lafaye, *loc. cit.*, p. 229.

2. Boccace, *De claris mulieribus*, chap. VIII : *De Iside Aegyptorum regina* (édition de 1473). Sur cet ouvrage, voyez Hortis, *Studi sulle opere latine del Boccaccio*, Trieste (1879), p. 69.

3. Piaget, p. 17-18.

4. Ibid., p. 113.

5. Boccace, *Genealogiae deorum*, livre IV, chap. XLVI : *De Iside Promethei filia*, et livre VII, chap. XXII : *De Ione Inachi filia et matre Epaphi*. Même tradition dans une lettre de Pétrarque, datée du 23 mai 1358, *Epist. famil.*, XXI, 8.

Digitized by Google

disent..., les autres rapportent..., on assure encore..., etc. Mais lisons les chapitres correspondants de ses *Genealogiae deorum*, qui ont un caractère plus nettement scolaire; il y cite Ovide, Macrobe, saint Jérôme, Fulgentius Planciades, Martianus Capella, saint Augustin, sans compter les auteurs grecs que lui interprétait tant bien que mal son professeur Léon Pilate, invoquant lui-même l'autorité de Barlaam[1]. On conçoit fort bien que les écoles de la Renaissance aient vécu pendant très longtemps sur ce fonds déjà si riche; Martin Le Franc n'a pas eu l'idée de chercher autre chose; de son modèle, il a reproduit non seulement la suite et le mouvement des idées, mais encore l'esprit évhéméristе, prenant sans cesse la mythologie pour une histoire déguisée[2]; dame Cérès et dame Isis viennent de là.

« Quand l'Anonyme, à la fin du XIV^e^ siècle, vit la statue de Saint-Germain-des-Prés, depuis combien de temps était-elle à cette place? Suivant lui, elle n'en avait jamais bougé depuis l'antiquité[3]. Sans discuter son opinion, on peut au moins considérer comme acquis que ce sont les premiers humanistes qui ont donné à la statue, à tort où à raison, le nom d'Isis, sous le règne de Charles V, après avoir lu Boccace. La tradition est donc née à cette époque dans les écoles voisines de l'abbaye et elle s'y est maintenue pendant un peu plus d'un siècle. Des érudits mis pour la première fois en présence d'une statue féminine, présumée païenne, influencés par la fausse étymologie du nom de Paris, alors courante, se seront dit que cette image antique ne pouvait représenter que la patronne de la cité; Boccace leur a fourni des arguments. Rien ne ressemble moins à une superstition populaire.

« On sait quelles furent les circonstances qui détermi-

1. Sur ces deux personnages, voyez Hortis, p. 498, et de Nolhac, *Pétrarque et l'humanisme* (1892), p. 325 et 339.

2. Voyez surtout Hortis et Piaget, *loc. cit.*

3. Dans Quicherat, *loc. cit.*, p. 536, note 1 : « Iste quondam Ysis adorata fuit et venerata... a pluribus principibus Francorum paganorum... usque ad tempora Clodovei primi christiani. »

Digitized by Google

nèrent Guillaume Briçonnet à détruire « l'idole »[1]. On se tromperait cependant si on croyait qu'elles lui révélèrent brusquement un péril jusque-là insoupçonné. Déjà l'Anonyme se demandait comment les rois chrétiens avaient pu laisser subsister pendant tant de siècles ce monument du paganisme ; il ne pouvait se l'expliquer que par l'aveuglement dont les démons, intéressés à sa conservation, avaient frappé les défenseurs de l'Église[2]. De même, chez Martin Le Franc, l'adversaire des dames réplique à leur champion :

> Oses tu cy aux ydolatres
> Plains d'erreur et de mescreance,
> Aux ignorans, bestes folatres,
> Adiouster ne foy ne creance?
> Ceux qui ont ferme confiance
> En dieu, qui partout a les yeulx,
> Doibuent il auoir souuenance
> Ne de deesse ne de dieux[3]?

« La mesure de 1514 fut donc le terme d'une protestation qui s'était produite vraisemblablement dans l'Université de Paris elle-même et qui n'avait pas cessé depuis le jour où on s'était persuadé, sur la foi des humanistes, que la statue de Saint-Germain-des-Prés représentait Isis. Nous avons là aussi une sûre garantie, ajoutée à d'autres, qu'on n'eût jamais fermé les yeux sur un culte populaire dont elle aurait été l'objet. En réalité, son histoire n'est qu'un épisode d'une querelle plus générale qu'on voit se ranimer à diverses reprises pendant le moyen âge. Quel sort convenait-il de faire aux œuvres de l'art antique ramenées par hasard à la lumière?

« Fallait-il les respecter pour la beauté de leur forme

1. G. Lafaye, *loc. cit.*

2. Dans Quicherat, *loc. cit.*, p. 536, note 1 : « Maligni spiritus videntes curiositatem populi intus latuerunt et responsa dederunt et se deos et deas dixerunt et honores divinos sibi fieri decreverunt. »

3. Martin Le Franc, *loc. cit.*, fol. 91.

Digitized by Google

ou les détruire comme des œuvres diaboliques[1]? Rien n'était plus propre à les sauver que l'évhémérisme rajeuni par Boccace; du moment que les dieux avaient d'abord été des hommes, on pouvait toujours conserver leurs images comme un souvenir de leur existence terrestre sans adhérer par le fait même à des croyances depuis longtemps évanouies. Telle est bien aussi la pensée du *Champion des dames*. Mais on conçoit qu'au milieu de l'effervescence religieuse d'où allait sortir la Réforme des docteurs sévères aient renouvelé l'anathème dont la primitive église avait frappé les arts du paganisme : la statue de Saint-Germain-des-Prés fut une des victimes de leurs rigueurs. »

Mgr Batiffol, membre résidant, s'explique sur l'identification du *Filuminus* d'Optat et du Φιλούμενος de saint Athanase et de Philostorge.

« Optat, I, 26 (éd. Ziwsa, p. 28), rapporte que pour ramener la paix religieuse à Carthage, en 316, on conseilla à Constantin de retenir en Italie, à Brescia, l'évêque légitime de Carthage, Cécilien. Ce conseil fut donné à Constantin par un personnage qui était favorable à l'évêque schismatique de Carthage, Donat. Voici le texte d'Optat : *Tunc a Filumino, suffragatore eius, imperatori suggestum est, ut bono pacis Caecilianus Brixiae retineretur; et factum est.*

« Dans son *Apologia contra arianos*, 60, saint Athanase raconte comment, en 331, les Mélétiens schismatiques d'Égypte le calomnièrent auprès de Constantin. Entre autres calomnies, et c'était, dit-il, la calomnie « de toutes « la plus haute » (τὴν ἀνωτάτω πασῶν), ils l'accusèrent d'avoir envoyé une bourse d'or à un certain Philoumenos par hostilité pour l'empereur : ὅτι δὴ κατὰ βασιλέως γενόμενος ἔπεμψα γλωσσόκομον χρυσίου Φιλουμένῳ τινί. Athanase

1. Voyez les exemples réunis par Müntz, *Les précurseurs de la Renaissance*, p. 220-237; *Journal des Savants*, 1888, p. 44-45, 176.

Digitized by Google

n'eut pas de peine à se disculper de cette imputation auprès de Constantin.

« Si en 331 ce Philoumenos avait été un conseiller écouté de Constantin, Athanase en lui envoyant une bourse d'or pour le gagner à sa cause n'aurait fait que recourir à un procédé fort usité à la cour impériale et qui n'impliquait aucune hostilité contre l'empereur. Pour que l'envoi d'une bourse d'or à ce Philoumenos soit un acte d'hostilité contre l'empereur, il faut que ce Philoumenos ait été à pareille date compromis et en disgrâce, sinon pis. Théodoret, dont l'information est ici invérifiable en ce qu'il ajoute au donné premier qu'il tient de l'*Apologia contra arianos*, 60, Théodoret énonce qu'Athanase fut accusé d'avoir envoyé un poids d'or « à quelqu'un qui préparait « la tyrannie » (ἀνδρί τινι τυραννίδα κατασκευάζοντι). Théodoret, *Hist. eccl.*, I, 26, 4 (éd. Parmentier, p. 81), ne nomme pas Philoumenos, mais il entend que le personnage à qui Athanase aurait fait passer de l'or avait le dessein d'usurper l'Empire : c'est bien peu vraisemblable, et l'autorité de Théodoret n'a pas grand poids ici. Tillemont dit que ce Philumène est demeuré inconnu [1].

« Un texte nouveau vient éclairer la carrière de Philumène. Il est tiré de la *Vita Constantini* inédite, du *Cod. angelicus gr.* 22, découverte par M. Franchi de' Cavalieri et étudiée par M. Bidez pour les morceaux que cette *Vita* a pris à l'*Histoire ecclésiastique* de Philostorge. Un de ces morceaux édités naguère par M. Bidez (*Philostorgius. Kirchengeschichte*, 1913, p. 9-10) a trait au concile de Nicée et raconte que le symbole de Nicée fut signé sans difficulté par les évêques présents au concile, à l'exception des partisans d'Arius. Constantin, voyant cela, porta une sentence : quiconque ne souscrirait pas à la foi du concile, soit prêtre, soit diacre, soit clerc quelconque, serait condamné à l'exil. Et notre texte ajoute : « Philoumenos « était (le personnage) qui avait mission d'exécuter (cet « ordre), il tenait de l'empereur la charge que les Romains

1. Tillemont, *Mém. hist. eccl.*, t. VIII, p. 19.

Digitized by Google

« ont coutume d'appeler (la charge) de *magister*. Celui-ci « donc présenta le formulaire à Arius et à ceux qui étaient « avec lui et leur ordonna de choisir ce qu'ils préféraient, « ou la sécurité s'ils signaient, ou l'exil. Ils préférèrent « l'exil... » Nous ne retenons que la mention intéressant la carrière de Philoumenos : Φιλούμενος δὲ ἦν ὁ ταῦτα πρὸς ἔργον ἀγαγεῖν πιστευθείς, τιμὴν ἐκ βασιλέως ἔχων ἣν καλεῖν εἰώθασι Ῥωμαῖοι μάγιστρον.

« On peut, croyons-nous, identifier le *Filuminus* d'Optat et le Φιλούμενος de Philostorge et faire de ce personnage un fonctionnaire des offices de l'empereur, un *magister*, peut-être le *magister officiorum*. Très écouté du prince en 316, en 325, et à ces deux dates faisant figure de partisan des méthodes drastiques à appliquer aux gens d'Église.

« Si ce *Filuminus*-Φιλούμενος est le Φιλούμενος d'Athanase, nous aurions par Athanase la preuve que, en 331, il avait perdu la confiance de Constantin, sinon même la vie[1]. »

M. H. Martin, membre résidant, fait une communication sur la date de rédaction de l'inventaire qui fut dressé de la Bibliothèque des ducs de Bourgogne après la mort de Philippe le Bon. Celui-ci étant mort le 15 juillet 1467, Barrois, qui a publié l'inventaire dans sa *Bibliothèque protypographique*, a cru pouvoir le dater de 1467. Cette date a été généralement adoptée. M. Henry Martin, en comparant la mention de certains volumes, tels qu'ils sont décrits dans l'inventaire, avec les passages des comptes relatant le paiement de l'enlumineur, conclut que l'inventaire de la Bibliothèque de Bourgogne, dit de 1467, n'a pu être dressé qu'entre le mois de juin 1468 et le mois d'avril 1469, et qu'il faut sans doute le dater du second semestre de 1468.

1. Voir, sur la même question, dans les séances du 10 et du 17 juin, la note de M. Martroye et les observations de Mgr Batiffol.

Digitized by Google

Séance du 3 Juin.

Présidence de M. N. Valois, président.

Ouvrages offerts :

Lespinasse (R. de). *Le Nivernais et les comtes de Nevers.* III : *Maison de Bourgogne (1384-1491).* Paris, 1914, in-8°.

Serbat (L.). *Les cathédrales gothiques de l'Angleterre.* Caen, 1914, in-8°, pl.

— *Note sur une date de consécration de la cathédrale d'Angoulême en 1128.* Caen, 1914, in-8°.

— *Notices archéologiques sur quelques monuments de la ville et de la région d'Angoulême.* Caen, 1914, in-8°, pl.

— *Saint-Émilion. Notes d'archéologie.* Caen, 1914, in-8°, pl.

Théodore (Ém.). *Notes sur des objets de curiosité et matrices de sceaux intéressant la Flandre.* Bailleul, 1912, in-8°.

— *Notes sur l'église et la chaire de Winnezeele (Nord).* Lille, 1912, in-8°, pl.

Sur les rapports du commandant Espérandieu et de M. Max Prinet, M. le comte Begouen, présenté par M. Héron de Villefosse et Mgr Batiffol, et M. Félix Lorin, présenté par MM. Lefèvre-Pontalis et Enlart, sont élus associés correspondants nationaux.

M. Joulin, associé correspondant national, lit un mémoire sur *Les âges protohistoriques dans l'Europe barbare.* Ce mémoire est renvoyé à la Commission des impressions.

M. le baron de Baye, membre résidant, entretient la Société de bijoux barbares trouvés à La Calle (Algérie) et conservés au Musée de Saint-Germain :

« Le nom générique assez vague et imprécis d'art barbare a été adopté pour qualifier l'ensemble des objets exhumés des nécropoles où sont ensevelies les populations qui se partagèrent l'empire romain. Pendant longtemps

Digitized by Google

les parures découvertes dans les tombeaux mérovingiens étaient considérées comme des produits d'un art mérovingien, celles des tombeaux burgondes comme des produits d'un art burgonde, celles des tombeaux alamans comme des produits d'un art alamanique, celles des tombeaux wisigothiques et ostrogothiques comme les représentants d'un art spécial aux Goths, etc... Or, tous ces produits, pris dans leur ensemble, accusent une indéniable, une surprenante parenté artistique et très probablement une commune origine.

« Cette constatation est basée sur l'examen de l'ornementation, de la technique et des matériaux employés. L'étude de cette orfèvrerie soulève des questions fort intéressantes. Dans quelle région faut-il chercher le berceau de sa formation ? A quelle race appartenaient les inventeurs et les propagateurs de cet art ? Enfin, quelle fut son extension géographique ?

« Je pense avoir déjà fourni quelques modestes matériaux qui pourront un jour faciliter la solution des deux premières questions. Quant à la dernière, les découvertes déjà acquises à la science et celles que l'avenir nous réserve la résoudront.

« Il semble que partout où les envahisseurs de l'empire romain ont porté leurs pas, partout où les populations gothiques ou d'autres populations germaniques ont passé, ont séjourné, on trouvera, comme témoignage de leur présence, les produits de cette bijouterie caractéristique.

« En 1888, nous signalions des parures jusqu'alors inédites trouvées à Bône (Algérie) et conservées au British Museum[1]. Nous avons été le premier à les décrire. En les proposant à votre attention, nous faisions ressortir combien importante était la découverte de semblables joyaux en pays occupé par les Vandales. En effet, la date de l'occupation du nord de l'Afrique par ces barbares s'harmonise bien avec celle que l'on peut attribuer aux objets en question (v^e^ ou vi^e^ siècle). Les Vandales devaient être du

1. *Mémoires de la Société des Antiquaires de France*, t. XLVIII, p. 179-192.

Digitized by Google

nombre des populations barbares qui substituèrent leur culture, pardonnez-moi cette expression, à celle des Romains.

« Les bijoux de Bône, par leur style et leur technique, rentrent bien dans la catégorie de ceux auxquels on donne la désignation générique de barbares et dont la présence dans les sépultures jalonne la marche envahissante des peuples migrateurs et marque l'étendue de leur extension géographique.

« Nous ne reviendrons sur l'intérêt majeur des objets funéraires trouvés près de l'ancienne Hippone que pour affirmer la parfaite homogénéité de leur ensemble et de leurs détails avec les mobiliers funéraires innombrables découverts en Europe. Fibules, boucles d'oreilles, agrafes de ceinture, épingles styliformes, etc..., sont connues en Europe et nous avons dorénavant la preuve qu'elles étaient aussi en usage chez les Vandales lors de leur séjour en Afrique[1]. Il y a donc accord complet entre les données ethnographiques et les données archéologiques.

« Je dois avouer que, depuis 1888, c'est-à-dire depuis ma publication, des objets découverts près de Bône, j'attendais toujours que des faits nouveaux viennent s'ajouter à cette première trouvaille et la corroborer.

« Je suis un peu surpris que les explorations en Algérie, conduites avec un succès grandissant, n'aient donné aucun résultat pour la question qui nous occupe.

« Passant dernièrement en revue les bijoux barbares conservés dans notre Musée des antiquités nationales, je découvris une boucle et sa plaque de ceinture du même style que les bijoux dont nous venons de parler et d'une provenance voisine. Cette agrafe de ceinture, entrée au Musée en 1894, porte le n° 34245. Elle a été trouvée par M. Pierre di Guglielmi en Algérie, à La Calle[2], dans un tombeau taillé dans le roc. Les pierreries qui ornent les cloisons du bijou sont des grenats parfaitement ouvrés.

1. [Cf. plus haut, p. 193, la note de M. Maxime Legrand sur le moule trouvé près de Guelma.]

2. La Calle, arr. de Bône (Constantine).

Digitized by Google

Quant aux cellules en forme de cœur, elles sont garnies de malachite un peu décomposée par le temps, et non en

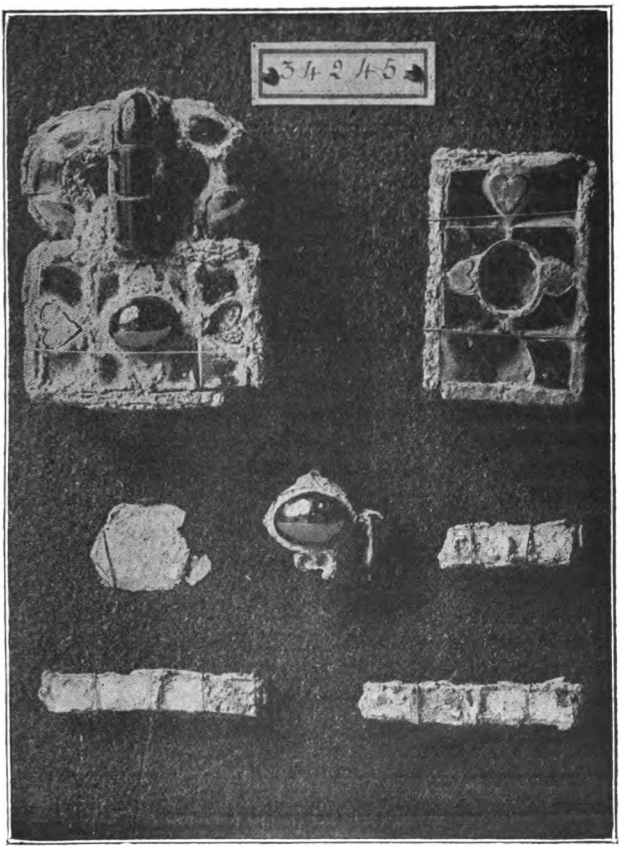

Bijoux barbares découverts à La Calle (Algérie).
(Musée de Saint-Germain-en-Laye.)

émail, comme on pourrait le croire au premier abord (*voir la fig.*).

Digitized by Google

« Cette constatation est du plus haut intérêt. Comme vous le savez, les gisements de malachite se trouvent dans la région de l'Oural, aux confins de l'Europe et de l'Asie.

« La boucle et la plaque de ceinture de La Calle, par leur technique, par leur ornementation et par les matières employées, se rapprochent singulièrement de la paire de fibules circulaires de Bône, fibules enrichies de grenats cloisonnés et de cellules en forme de cœur contenant une matière verte que j'ai cru être de l'émail et qui est probablement aussi de la malachite.

« J'ai toujours estimé que l'étude des matières employées dans cette orfèvrerie barbare pouvait conduire à la découverte de son lieu d'origine. Nous en trouvons ici une preuve.

« Les découvertes de Bône et de La Calle sont des indices que les Vandales d'Afrique se paraient comme les Goths, les Franks, les Burgondes et les autres barbares envahisseurs. Nous souhaitons que ces premiers éléments d'étude ne demeurent pas isolés et servent à fixer l'attention des archéologues qui étudient plus spécialement les antiquités du nord de l'Afrique. »

Séance du 10 Juin.

Présidence de M. Et. Michon, ancien président.

Ouvrages offerts :

Fage (R.). *Un auteur limousin inconnu. Hugues Reynald et ses œuvres.* Limoges, 1914, in-8°.

Goury (G.). *Le paléolithique en Lorraine.* [Paris, 1914,] in-8°.

Guide du Musée impérial historique de Russie à Moscou. Moscou, 1914, in-8°.

Lespinasse (R. de). *Le Nivernais et les comtes de Nevers.* I. Paris, 1909, in-8°.

Serbat (L.). *Chronique archéologique de la France, 1913.* Caen, 1914, in-8°.

Digitized by Google

M. le baron de Baye, membre résidant, dépose sur le bureau un exemplaire du *Catalogue du Musée historique de Moscou*, récemment paru, qu'il offre à la Société.

M. Jules Formigé, associé correspondant national, présente quelques observations sur le rideau dans les théâtres romains.

« Dans un travail sur les théâtres romains[1], je me suis efforcé de démontrer que l'*aulaeum* ne s'élevait pas à plus de trois mètres au-dessus du « pulpitum » et que son rôle se bornait à masquer les acteurs en laissant visible le « frons scaenae ». J'ai donné à ce propos la reproduction d'un relief conservé au Musée de Naples et qui montre un acteur placé auprès de l'aulaeum, à peine plus haut que lui. J'ai remarqué, depuis cette publication, deux autres exemples de la même disposition au Musée du Louvre, dans les galeries de la sculpture antique.

« Le premier se trouve dans la salle IX, dite de la Pallas de Velletri, sur le bas-relief n° 501, incrusté dans le socle du candélabre n° 500. Ce relief, en marbre blanc, mesure $0^{m}57$ de haut sur $0^{m}50$ de large. C'est peut-être un fragment de sarcophage sur lequel on voit un acteur récitant le prologue devant l'aulaeum. Une partie du rideau a été refaite, ainsi que les pieds; mais on voit nettement, par la partie antique conservée derrière l'acteur, que l'aulaeum n'était guère plus haut que lui.

« Le second se voit dans la galerie Mollien, sous la deuxième fenêtre à droite. C'est un fragment de sarcophage en marbre dont il reste trois morceaux qui ont été rapprochés. Il représente deux acteurs devant l'aulaeum qui est à peine plus haut qu'eux. Ce fragment provient de la collection Campana. »

M. F. Martroye, associé correspondant national, fait la communication suivante[2] :

« Saint Optat fait mention d'un certain Filuminus qui

1. *Mémoires présentés par divers savants à l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, Paris, 1914, t. XIII, p. 58 et suiv.
2. Voir plus haut la séance du 27 mai, p. 209.

Digitized by Google

suggéra, dit-il, à l'empereur Constantin de retenir Cécilien à Brixia, dans l'intérêt de la paix; et il le désigne comme étant « suffragateur de Donat[1] ».

« Le sens précis de ce terme *suffragator* est donné par deux textes du Code Théodosien au livre II, titre XXIX, SI CERTUM PETATUR DE SUFFRAGIIS, constitutions 1 et 2.

« Le premier de ces deux textes traite du cas illicite où, à l'aide de dons, un solliciteur s'est ménagé des recommandations dans le but d'obtenir ce qui n'est dû qu'au seul mérite. L'empereur décide que le donateur, après avoir obtenu ainsi quelque fonction dans l'État, ne sera point admis à alléguer la cause immorale de son don pour le revendiquer ou en reprendre possession, et qu'il sera, de plus, tenu de verser au fisc une somme égale. « Quod « dedit apud suffragatorem ejus manebit vel extortum res- « tituet et alterum tantum fisci viribus inferre cogetur[2]. »

« Le second texte est une constitution donnée à Constantinople le 4 mars 394 et adressée à Rufinus, préfet du prétoire. Elle est relative au cas, parfaitement licite au contraire, où une personne, désireuse de poursuivre une affaire judiciaire ou administrative[3] et de faire valoir ses intérêts, a demandé le concours de quelqu'un qu'elle s'est engagée à rénumérer. C'est le cas de Donat et de Filuminus. Si, après avoir obtenu satisfaction, cette personne tarde et cherche à éviter de s'acquitter, elle sera contrainte au payement de sa dette, dans les formes prescrites pour la délivrance de l'or, de l'argent ou des meubles et pour le transfert de propriété des immeubles[4].

1. Tunc a Filumino, suffragatore ejus (Donati) imperatori suggestum est, ut bono pacis Caecilianus Brixiae retineretur; et factum est (Saint Optat, *De schismate Donatistarum*, I, 26).

2. *Cod. Theod.*, II, XXIX, 1; édit. Mommsen et Meyer, p. 120. C'est à cette constitution que fait allusion Ammien Marcellin (XXII, 6; édit. Wagner, t. III, p. 275) : « Lex est promulgata, qua cavetur nullum interpellari suffragatorem super his, quae eum recte constiterit accepisse. »

3. Godefroy, *Cod. Theod.*; édit. Ritter, t. I, p. 256, col. 2.

4. IMPPP. THEOD(OSIUS), ARCAD(IUS) ET HONOR(IUS) AAA. RUFINO P(RAEFECTO) P(RAETORI)O. Si qui desideria sua explicare cupien-

Digitized by Google

Cette décision n'a point trait aux honoraires des avocats. Il y est spécifié, en effet, que la rémunération convenue n'est due que si le client obtient satisfaction; tandis que les honoraires de l'avocat lui sont acquis quel que soit le succès de l'affaire[1]. Il s'agit donc de rémunérations stipulées en faveur d'un personnage différent de l'avocat, appelé à prêter à des requérants le concours de son expérience ou de sa considération pour les aider dans leurs démarches et sollicitations en vue d'obtenir justice[2]. Une constitution d'Honorius défend à quiconque est au service de l'empire de se présenter comme suffragateur dans une affaire qui lui est étrangère[3]. Cette constitution ne fait que sanctionner une prohibition légale et ancienne[4].

tes ferri sibi a quoquam suffragium postularint et ob referendam vicem se sponsione constrinxerint, promissa restituant, cum ea quae optaverint consequantur : si artibus moras nectent, ad solutionem debiti coartandi sunt. Sed si quid eo nomine in auro vel argento vel in ceteris mobilibus datum fuerit, traditio sola sufficiat et contractus habebit perpetem (perpetuam) firmitatem, quoniam conlatio rei mobilis inita integra fide hac ratione cumulatur. Quod si praedia rustica vel urbana placitum continebit, scriptura, quae ea in alium transferat, emittatur, sequatur traditio corporalis et rem fuisse completam gesta testentur; aliter enim ad novum dominum transire non possunt neque de veteri jure discedere. Quod si quis, dum solo commonitorio de suffragio nititur, bona duxerit occupanda, reus temeritatis ac violentiae retinebitur atque in statum pristinum possessio reducetur, eo a petitione excluso, qui non dubitavit invadere, quod petere debuisset. DAT. IV NON. MART. CONSTANT(INO)P(OLI) ARCAD(IO) III ET HONOR(IO) II AA. CONSS. (4 mars 394). *Cod. Theod.*, II, XXIX, 2 = *Cod. Just.*, IV, III, 1.

1. Godefroy, *Cod. Theod.;* édit. Ritter, t. I, p. 258-259.

2. Godefroy, *loc. cit.;* — Du Cange, *Glossarium med. et infim. latinitatis*, édit. Didot, t. VI, p. 428, col. 3, p. 429.

3. IMPP. ARCAD(IUS) ET HONOR(IUS) AA. ANDROMACHO P(RAEFECTO) U(RBI). POST ALIA : Nemo militantium fiat susceptor defensorve causarum nec ad cognitionem alieni jurgii suffragator accedat. ET CETERA. DAT. PRID. NON. IUL. MEDIOL(ANO) OLYBRIO ET PROBINO CONSS. (6 Jul. 395). *Cod. Theod.*, II, XII, 6; édit. Mommsen et Meyer, p. 96.

4. INTERPRETATIO. Militantes non permittuntur legibus lites suscipere alienas nec procuratores fieri possunt (*Cod. Theod.*, II, XII,

Digitized by Google

D'où résulte que Filuminus n'appartenait point à l'administration impériale à l'époque où il était suffragateur de Donat. Il ne dut devenir fonctionnaire que plus tard, s'il est le personnage qui se trouve mentionné à l'époque du concile de Nicée dans un fragment de Philostorge où il est qualifié du titre de magister. Ce Filuminus ou Philuminus était, sans doute, alors un des *magistri scriniorum*, car en 325 le maître des offices était Palladius, élevé à cette charge par Constantin, après la défaite de Licinius[1]. »

M. le commandant Lefebvre des Noëttes, associé correspondant national, explique que le cheval employé fréquemment aujourd'hui pour le labour n'a pas pu être utilisé à cet usage par les anciens, en raison des défectuosités de l'attelage antique. En fait, aucun document figuré antique ne représente de chevaux au labour, aucun texte n'en parle. Un bas-relief égyptien publié par Prisse d'Avenne, et qui passe pour représenter des chevaux au labour, nous montre en réalité des bardots.

M. de Mély, membre résidant, donne lecture de la note suivante :

« Il y a dans la salle XXIX des Primitifs flamands au Louvre un charmant tableau attribué à l'école flamande, connu sous le nom d'*Instruction pastorale*, dont la technique précieuse, mais très différente des œuvres qui l'entourent, retient l'attention. Il y a surtout au milieu une petite tête de femme, dont le costume comme la facture sont fort éloignés des figures flamandes qu'on voit dans la même salle. Il semble très italianisant.

« Ce tableau fut classé dans l'école flamande, dit-on, parce qu'on aperçoit dans le fond Sainte-Gudule de Bruxelles.

« Or, en l'étudiant dans ses détails, on peut lire sur le

6, p. 96). Cf. *Cod. Just.*, IV, VI, 5; IMPP. DIOCLET. ET MAXIM. AA. IPSIS IV ET III CONSS. (290).

1. Jean Lydus, *De Magistrat.*, II, 25 (*Corp. script. Hist. Byzant.*, édit. de Bonn, p. 189).

Digitized by Google

collet du vêtement du vieillard agenouillé au premier plan, devant le prêtre qui prêche : APELLI VITALI. Ce n'est pas une illusion, puisqu'en voici la photographie. D'ailleurs, l'*Adoration des Mages* de la National Gallery est aussi signée JENNIN GOSSART, et le *Retable du Parlement*, CAESBRUT. Le nom d'Apelle, que je n'ai jamais rencontré dans mes longues listes d'artistes du nord, est essentiellement du midi. Il est encore porté par exemple par M. Apelles Mestros, le critique d'art espagnol bien connu. Vitali est également du midi : on peut même préciser d'Italie où, depuis Vitali de Bologne qui en 1343 peignait les quatre figures du tabernacle de Notre-Dame de Ferrare jusqu'au XVIII^e^ siècle, nous trouvons en Émilie, à Lucques, à Rome, toute une dynastie de peintres de ce nom.

« On ne peut ignorer les rapports constants qui ont toujours existé entre les artistes méridionaux et les peintres flamands. Roger van der Weyden, Fouquet sont allés en Italie, Juste d'Alemania, Corrado d'Alemania ont travaillé à Gênes, pendant que les artistes du midi, comme Antonello de Messine, allaient s'instruire dans les Flandres. Vitali fut probablement un de ceux-là, et c'est pour ce motif qu'on voit peut-être, dans un de ses tableaux, Sainte-Gudule.

« Mais de même que nul ne songerait, je pense, à classer dans les artistes du nord Bartholomeus Rubeus, malgré les monuments brugeois qu'on voit dans son tableau du Musée civique de Pise, il ne faudrait pas, je pense, laisser dans les salles flamandes une œuvre que le nom de l'artiste, que les détails, que les costumes indiquent comme de l'Italie, sous prétexte que nous voyons au fond un monument belge.

« Autrement, il faudrait demain exposer avec les italiens, Poussin, Hubert Robert et notre délicieux maître, pourtant si français, Fragonard. »

M. de Mandach, associé correspondant étranger, détermine le sens de plusieurs dessins de Jacopo Bellini appar-

Digitized by Google

tenant au Musée du Louvre en les comparant à des miniatures du célèbre manuscrit du Romuleon, conservé à la Bibliothèque de l'Arsenal.

M. Paul Monceaux, membre résidant, de la part du R. P. Delattre, associé correspondant national, directeur du Musée Lavigerie, communique des sceaux chrétiens récemment découverts à Carthage :

« 1. — Plomb de 0m027 environ de diamètre. Sur la face, dans une couronne, une inscription en quatre lignes, précédée d'une croix grecque :

+ Θεοτόκε, βο[ήθει]

« Au revers, presque fruste, traces d'une autre inscription en quatre lignes.

« 2. — Plomb, brisé d'un côté, qui mesurait environ 0m025 de diamètre et qui aujourd'hui a seulement 0m017 de largeur. Sur chacune des faces, dans une couronne, restes d'un monogramme cruciforme :

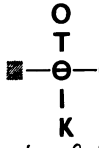

Θεοτόκε, βοήθει

Ἰωάννου

« 3. — Plomb de 0m021 de diamètre. Sur la face, dans une couronne, buste d'un personnage nimbé. Au revers, dans une couronne, un monogramme cruciforme :

Νεαίρου ?

Digitized by Google

« 4. — Plomb de 0m022 de diamètre. Sur chacune des faces, dans une couronne, un monogramme cruciforme :

Βαχτρίου ? »

Séance du 17 Juin.

Présidence de M. N. Valois, président.

Ouvrages offerts :

Deydier (M.). *Un monument romain à Cabrières d'Aigues (Vaucluse).* Paris, 1912, in-8°, pl.

Germain de Maidy (L.). *Les armoiries du duc de Reichstadt.* S. l. n. d., in-8°.

— *Les différentes familles nobles du nom de la Ruelle en Lorraine.* [Nancy, 1913,] in-8°.

— *L'inscription du tabernacle d'Avioth, XVe siècle.* Verdun, 1914, in-8°, pl.

— *Note sur l'origine de la croix de Lorraine.* Metz, 1913, in-8°.

— *Notes sur les familles et les personnes qui ont porté les noms de Maidy et de Montmédy jusqu'au XVIe siècle.* Verdun, 1914, in-8°.

— *La prétendue origine lorraine d'Alfred de Musset.* [Nancy, 1913,] in-8°.

— *Une problématique façade de l'église de Sion-Vaudémont au XVIIIe siècle.* [Nancy, 1913,] in-8°.

— *Saint Langueur. Étude de folklore.* Nancy, 1913, in-8°.

Digitized by Google

GERMAIN DE MAIDY (L.). *Sur l'église Saint-Dagobert de Stenay*. Verdun, 1914, in-8°.

— *Sur les armoiries de François Bouvet, anobli en 1501*. [Nancy, 1913,] in-8°.

— *Les types iconographiques de l'Immaculée-Conception à l'époque de la Renaissance*. Nancy, 1914, in-8°.

HÉRON DE VILLEFOSSE (A.). *Le halage à l'époque romaine et les utriculaires de la Gaule*. Paris, 1912, in-8°.

SCHLUMBERGER (G.) et BLANCHET (A.). *Collections sigillographiques*. Paris, 1914, in-4°, pl.

VALLETTE (B.) et CHARBONNEAU-LASSAY. *Les sépultures gallo-romaines de Bouillé-Courdault (Vendée)*, 1re partie. Fontenay-le-Comte, 1914, in-8°, pl.

M. Prou, membre résidant, offre, de la part de M. L. Germain de Maidy, correspondant à Nancy, onze brochures publiées en 1913 et 1914 et dans lesquelles notre confrère a mis son érudition coutumière au service de l'histoire et de l'archéologie lorraines.

M. Prou signale ensuite, de la part de notre confrère M. Ulysse Rouchon, correspondant au Puy, une trouvaille d'antiquités à Fifailloux, près de Rosières (Haute-Loire).

« Le 26 mars dernier, M. Félix Laget découvrit une dalle de brique mesurant 0^m40 sur 0^m30 de largeur et 0^m03 d'épaisseur qui formait le couvercle d'une construction de briques de 0^m80 de long sur 0^m30 de hauteur. Dans cette cavité, il trouva plusieurs vases de terre, un gobelet de verre, une hache de silex, un anneau d'or, sur le chaton duquel étaient gravées les lettres IN ou NI, et un pendentif en forme de croissant de la grandeur d'une pièce de deux francs. »

M. Robert Michel, associé correspondant national, étudie les fresques découvertes à Avignon, il y a peu d'années, au troisième étage de la tour de la Garde-Robe, au palais des papes. Il montre que ces curieuses pein-

Digitized by Google

tures, où sont retracées des scènes de pêche et de chasse, ont dû être exécutées aussitôt après la construction de la tour, c'est-à-dire sous le pontificat de Clément VI, et vers 1343.

M. P. Monceaux, membre résidant, au nom du R. P. Delattre, associé correspondant national, directeur du Musée Lavigerie, communique des sceaux chrétiens récemment trouvés à Carthage :

« 1. — Plomb de 0m021 de diamètre. Sur chacune des faces, restes d'une inscription en trois lignes, grecque d'un côté, latine de l'autre :

[Θε]οδώρ[ου...]

Theodoru[*s*...]

« 2. — Plomb de 0m022 de diamètre. Sur la face, dans une couronne, au-dessus d'une croix grecque, bustes de saint Pierre et de saint Paul, affrontés. Au revers, dans une couronne, sous une croix grecque, inscription en deux lignes :

+ Δαυϊδ ε...

« 3. — Plomb de 0m025 de diamètre. Sur la face, dans une couronne, entre deux croix grecques, un buste d'Orante, nimbée. Au revers, dans une couronne, le monogramme cruciforme :

† *Leo* ou Λεο(ν)τίου

« 4. — Plomb de 0m025 de diamètre. Sur chacune

Digitized by Google

des faces, dans une couronne, un monogramme cruciforme :

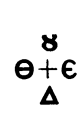

Θεοδότου

Νεαιρέτου. »

Mgr Batiffol, membre résidant, exprime des réserves sur le sens donné par M. Martroye au mot *suffragator*[1]. Ce mot qui est très classique désigne « celui qui par son vote recommande quelqu'un, qui vote pour quelqu'un, votant, approbateur, partisan » (Freund). Il se construit « avec le génitif de la personne pour qui l'on vote, que l'on patronne » (id.). Forcellini cite Suétone, *Vespas.*, 23 : « Exacta pecunia, quantum is cum suffragatore suo pepigerat », et traduit : « Con chi lo portava, lo favoriva. »

« Le Code Théodosien, livre I, donne à son titre XXIX pour intitulé : « Si certum petatur de suffragiis. » Le suffrage est ici l'acte du *suffragator*, et Godefroy interprète *suffragator* comme celui à qui on demande son suffrage : « Suffragatores id est ii a quibus ferri sibi suffragium pos- « tulant. »

« Le Code Théodosien (II, 29, 1) produit une loi de l'empereur Julien qui interdit de reconnaître aucun contrat passé entre le candidat et l'individu qui fait marché de son suffrage, « quia leges romanae hujusmodi contractus « penitus ignorant ». Godefroy commente ainsi cette loi de Julien : « Sub Constantio scilicet imperatore, cuius « imperium Iulianus suscepit, ut et alias saepe, apud « imperatorem παραδυναστευόντων palatinorum, aulicorum « ope seu suffragio quidam ad honores et officia perve- « nerant, pecuniamque... suffragatoribus suis dederant. »

« Il suit de là que le Philuminus que saint Optat présente comme le *suffragator* de Donat peut parfaitement avoir été un fonctionnaire de la cour qui patronnait la

1. Voir plus haut la séance du 10 juin, p. 217.

Digitized by Google

cause de Donat, et apparemment ne la patronnait pas sans y avoir été intéressé.

« Optat, en se servant du mot *suffragator*, lui aurait donné cette nuance péjorative.

« Le sens serait alors celui que nous rencontrons dans un texte de l'*Histoire Auguste*, dans la notice de l'empereur Marc-Aurèle par Capitolin. Ce texte est très à propos, puisque Capitolin est un contemporain de Dioclétien et de Constantin. On y lit (*Marc. Anton.*, 29; éd. Peter, p. 67) : « Suffragatoribus non cito credidit, sed semper « diu quaesivit quod erat verum. » Marc-Aurèle ne croyait pas facilement ce que lui disaient les *suffragatores*, mais s'inquiétait de chercher la vérité. Les *suffragatores* dans ce texte de Capitolin, comme dans celui de Suétone, sont les personnages qui approchent de l'empereur et lui recommandent un de leurs protégés.

« Nous avons peut-être mieux encore dans Optat lui-même. Majorinus, écrit-il du premier évêque donatiste de Carthage, a été fait évêque à la faveur du patronage d'une riche chrétienne de Carthage qui travailla pour le succès de sa candidature : « [Maiorinus] qui lector in diaconio « Caeciliani fuerat, domesticus Lucillae, ipsa suffragante « episcopus ordinatus est. » Optat, I, 19 (éd. Ziwsa, p. 21). La matrone Lucilla sert la cause de Majorinus, elle est *suffragatrix Maiorini* comme peu après Filuminus était *suffragator Donati*. »

Séance du 24 Juin.

Présidence de M. N. Valois, président.

Ouvrages offerts :

Duval (L.). *Le val d'Orne*. Argentan, 1914, in-12.

Leblond (Dr). *L'église et la paroisse Saint-Étienne de Beauvais au XVe siècle, d'après les comptes des marguilliers et des chanoines*. Paris, 1914, in-8°.

Vesly (L. de). *Notes archéologiques*. Rouen, 1914.

Digitized by Google

M. Omont, membre résidant, offre au nom de M. le Dr V. Leblond, président de la Société académique de l'Oise et associé correspondant à Beauvais, un volume intitulé : *L'église et la paroisse Saint-Étienne de Beauvais au XVe siècle, d'après les comptes des marguilliers et des chanoines* (Paris, Impr. nat., 1914, in-8°, 108 pages; extrait du *Bulletin philologique et historique* du Comité).

« M. le Dr Leblond a eu la bonne fortune de découvrir récemment, dans une tourelle de l'église Saint-Étienne, ou Saint-Vaast, de Beauvais, un certain nombre de pièces d'archives et notamment différents comptes de cette église, des années 1429 à 1487. A l'aide de ces documents et d'une autre série de comptes de la même église, de 1437 à 1479, depuis longtemps conservés parmi les manuscrits latins de la Bibliothèque nationale, M. le Dr Leblond a pu retracer dans ses moindres détails et avec beaucoup de précision l'histoire d'une église et d'une paroisse de Beauvais au xve siècle. »

M. le Président annonce la mort de M. A. Dufour, associé correspondant national à Corbeil, et se fait l'interprète des regrets de la Société.

M. Robert Michel, associé correspondant national, continue sa communication commencée à la séance précédente et relative aux fresques de la tour de la Garde-Robe, au palais des papes d'Avignon. Il démontre, à l'aide de documents, qu'elles sont l'œuvre d'un atelier international, dirigé par un artiste italien, Matteo de Viterbe.

M. de Mély, membre résidant, fait la communication suivante :

« Lorsque j'ai commencé l'étude des signatures de primitifs, une des premières objections qui m'ont été faites était qu'on ne possédait pas de textes autorisant les artistes du moyen âge à signer leurs œuvres.

« J'ai pu apporter un jugement de 1426 condamnant à l'amende des enlumineurs qui avaient négligé de mar-

Digitized by Google

quer leurs ouvrages de leur firme, puis la page du *Keuren* de 1500, qui donnait, à la suite des noms des artistes récemment reçus maîtres, la marque qu'ils adoptaient. Ces deux documents ne peuvent être discutés.

« On m'objecta ensuite que si je signalais des noms mêlés à des mots illisibles ou incompréhensibles, mon choix, dans les caractères que je lisais, était arbitraire; qu'il fallait lire le tout, ou qu'autrement les noms, même en clair, même retrouvés dans les archives comme noms d'artistes, ne signifiaient rien, qu'il fallait une traduction intégrale.

« Le texte indiquant comment les gens du moyen âge traçaient leurs inscriptions vient de se trouver sur ma route; le voici :

« Celui-là est insensé qui n'écrit pas ce qu'il veut con-
« server secret, en le cachant au vulgaire, de façon à
« n'être compris que des plus studieux et des plus savants.
« Ainsi les uns ont mis dans leurs ouvrages une quan-
« tité innombrables de passages rendus obscurs par des
« caractères, par des vers ou des chants, des paroles énig-
« matiques et figuratives; les autres ont employé des
« consonnes non accompagnées de voyelles, à la façon des
« Hébreux, des Chaldéens, des Syriens, des Arabes, ou
« mélangé des lettres de divers genres, hébraïques,
« grecques et latines ou même des lettres forgées à vo-
« lonté. »

« Ce texte n'est pas d'un auteur quelconque, mais d'un savant aussi célèbre que Vincent de Beauvais, sur lequel s'appuient avec assurance tous les historiens d'art, Roger Bacon, qui l'a écrit dans son *De secretis operibus artis et naturae.*

« Je crois donc que maintenant il sera difficile de rejeter des inscriptions sous prétexte qu'elles sont illisibles, incompréhensibles ou composées de lettres ou de mots de langues différentes. »

M. Cagnat, membre résidant, signale une importante inscription trouvée en Tripolitaine.

Digitized by Google

« Dans un volume qui vient de paraître (*Annuario dell' Istituto geografico militare*, t. II, 1914) figure le fac-similé d'une inscription romaine découverte par l'armée italienne sur la route de Tripoli à Gharian, localité située à une centaine de kilomètres au sud. On y lit :

IMP
CAESARE DIVI
SEPTIMI SEVERI PII
ARABICI ADIABENICI
PARTH MAX BRYT MAX
FIL DIVI M ANTONINI
P*ii* *ge*RMAN*ici* ■■■■■■
S*arm* NEPOTI
DIVI ANTONINI PII
pro N*ep*OTI DIV*i*
HADRIANI ADNEPO*ti*
*di*VI TRAIANI *parth*
ET DIVI NER*vae*
A*dne*POTI
M AVREL ANTONIN
o pio FELICI AVG PARTH
MAX BRYT MAX *ger*M
MAX PONTIFICI MAX
TRIB POT XVIIII
IMP III COS IIII PP
PROCOS
MIL LVI

« Le simili étant assez peu net, en général, il est possible que le texte que j'ai transcrit contienne quelque inexactitude de détail; mais l'ensemble ne peut donner lieu à aucun doute.

« C'est le cinquante-sixième milliaire d'une route qui menait jadis de Tripoli dans la direction du Fezzan. La route fut établie par Caracalla en l'année 216 de notre ère.

« L'armée italienne a encastré cette pierre dans un mur

Digitized by Google

et a gravé, comme pendant, une autre pierre, rappelant les travaux de viabilité qu'elle a opérés, de son côté, dans la même région. »

M. N. Valois, membre résidant, communique un passage d'une dépêche adressée à Philippe II, de Paris, le 23 juin 1563, par l'ambassadeur d'Espagne, Thomas Perrenot de Chantonay :

« Entre tanto la Reyna se fue en coche, sin hombre ninguno, a casa de Joanel, el pintor, el qual, los dias passados, era fugitivo por la religion, y no tenia consigo mas de la marechala de Momoranci y Madamoysele de Goguier, la qual marichala tiene mucho favor con la Reyna; y, no se si por amor del marichal, su marido, o por otra cosa, ella se mostra oy en dia muy apassionada y amiga de la nueva religion[1]. »

« Cependant la Reine s'est rendue en coche, sans être accompagnée d'aucun homme, en la maison de Jehannet, le peintre, lequel, ces jours derniers, était en fuite pour cause de religion. Elle n'avait avec elle que la maréchale de Montmorency et M^lle^ de Gauguier. La maréchale est en grande faveur auprès de la Reine; je ne sais si c'est par affection pour le maréchal, son mari, ou pour toute autre cause, mais elle se montre, en ce moment, fort entichée et éprise de la religion nouvelle. »

« Le peintre chez qui Catherine de Médicis, au lendemain de la première guerre de religion, se rendait ainsi accompagnée de Diane de France, maréchale de Montmorency, et de Claude de Beaune, veuve du médecin Jean Burgensis, sieur de Gauguier[2], sa dame d'honneur et sa favorite, n'est autre que le célèbre François Clouet, connu à la cour, comme son père, sous le surnom de Jehannet. Ce n'est sans doute pas la seule visite que la reine-mère

1. Arch. nat., K 1500, n° 60.

2. Cette terre, d'après le P. Anselme (II, 381), serait celle de Gauguier ou Gauguet (Loir-et-Cher, canton de Blois, comm. de Saint-Lubin-en-Vergonois).

Digitized by Google

ait faite à l'atelier du portraitiste[1]. Mais ce qui attire cette fois l'attention de l'ambassadeur d'Espagne, ce qui l'oblige de signaler à son maître le fait comme scandaleux, c'est que l'artiste auquel était rendu cet hommage flatteur venait de se classer parmi les hérétiques.

« *El qual, los dias passados, era fugitivo por la religion.* On peut entendre par là que François Clouet s'était absenté de Paris durant la première guerre civile, obéissant en cela à l'ordre général qui avait expulsé les protestants de la capitale. La paix d'Amboise (19 mars 1563) leur avait rouvert les portes de Paris, et ils y étaient rentrés les uns après les autres au cours du mois suivant; *los dias passados*, en ce cas, s'interpréterait : « Ces derniers « jours encore. »

« Mais une autre explication paraît plus naturelle. Le 10 juin, venait d'être célébrée solennellement la Fête-Dieu. Afin de prévenir tout désordre, — c'est le même ambassadeur d'Espagne qui nous l'apprend, — une proclamation faite la veille avait invité ceux des habitants qui ne voulaient pas suivre la procession à sortir de la capitale, et l'on avait vu, effectivement, beaucoup de personnes quitter Paris dans la soirée du 9 ou dans la matinée du 10 juin[2]. De ce nombre était probablement François Clouet, et son absence de quelques jours l'avait, à tort ou à raison, fait soupçonner de protestantisme.

« Nous ne possédons, d'ailleurs, que des renseigne-

1. Il n'est pas inutile de faire remarquer que non seulement Catherine de Médicis, mais aussi Diane de France et Claude de Beaune firent exécuter plusieurs fois leur portrait (voir, par exemple, H. Bouchot, *Les portraits au crayon des XVI^e^ et XVII^e^ siècles*, Paris, 1884, in-8°, p. 337, etc.).

2. « Verdad es que el dia antes se havia hecho un pregon que todos los ciudadores que no quisiessen yr a la procession saliessen del lugar; y assy lo hizieron muchos la vigilia en la tarde y el dia muy de mañana » (Arch. nat., K 1500, n° 60). Cet ordre de vider les lieux n'est pas compris dans les mesures prescrites aux quarteniers par le prévôt des marchands et les échevins, le 9 juin 1563, en vue de la procession (*Registre des délibérations du Bureau de la Ville*, V, 225).

Digitized by Google

ments vagues sur les sentiments religieux du grand artiste. Car il est difficile de tirer quelque induction du fait que, le 28 novembre 1563, il fit baptiser ses deux filles bâtardes en l'église de Saint-Leu-Saint-Gille, ou même de cette autre circonstance : le 21 septembre 1572, devant le curé de Saint-Merry, il déclara mourir en la foi de l'Église « apostolique et romaine[1] », mais les sentiments orthodoxes affichés à Paris dans les semaines qui suivirent la Saint-Barthélemy ne sont pas nécessairement sincères. »

1. Théod. Courtaux, *Documents en partie inédits sur les Clouet* (Paris, 1909, in-8°), p. 8, 12, 31-33.

Digitized by Google

EXTRAIT DES PROCÈS-VERBAUX

DU 3e TRIMESTRE DE 1914.

Séance du 1er Juillet.

Présidence de M. Paul Girard, vice-président.

Ouvrages offerts :

Marquet de Vasselot (J.-J.). *Musée du Louvre. Orfèvrerie, émaillerie et gemmes du moyen âge au XVIIIe s.* Paris, s. d., in-12, pl.

Mayeux (A.). *L'église de Courcôme (Charente).* Caen, 1914, in-8°, pl.

M. le Président annonce la mort de M. Georges Perrot, membre honoraire, et se fait l'interprète des regrets profonds que cette mort cause à la Société.

Sur les rapports de M. E. Lefèvre-Pontalis, M. Jules Tillet, architecte des monuments historiques, présenté par MM. Héron de Villefosse et Serbat, et M. Noël Thiollier, présenté par MM. Héron de Villefosse et Prou, sont élus associés correspondants nationaux.

M. Marcel Aubert, associé correspondant national, attire l'attention sur certaines basiliques du VIe siècle, découvertes par M. Gauckler en Tunisie, dont le chœur est entouré d'une galerie circulaire, prototype peut-être des déambulatoires de nos grandes églises romanes du Xe siècle.

M. Prou fait quelques réserves au sujet de certains des exemples cités.

Digitized by Google

M. de Mély, membre résidant, présente les remarques suivantes au sujet des signatures d'artistes :

« Le *Keuren* de Bruges conserve une page sur laquelle les peintres et les enlumineurs reçus maîtres en 1500 avaient apposé, en face de leurs noms, les marques qu'ils avaient adoptées et qu'ils étaient obligés de mettre sur leurs ouvrages. Ce sont pour la plupart des rébus. Didier Rivière barre son eau Θ; Mettenye (demi-œuf) signe avec la moitié d'un œuf ⍥; Kemer (chambre) avec la clé de sa chambre.

« D'un autre côté, nous savons que Bellegambe signait avec une lune et une jambe (belle = lune); Malouel avec une lune (mane = lune); Hornebout avec un chat-huant; Broederlam avec deux agneaux (brōder = frères, lam = agneaux). Je cite seulement ceux qui ne peuvent être discutés. J'ajoute, parce que cela est très important, qu'il y a quelques années, un savant allemand n'hésita pas à attribuer au peintre francfortois Fyol plusieurs tableaux parce qu'au bas il voyait des violettes (fyola) semées.

« Aussi, quand dernièrement j'examinais le « Retable « de la Présentation au Temple » acquis récemment par le Louvre et attribué au « Maître de la parenté de la Vierge », je fus frappé de plusieurs détails.

« Le « Maître de la parenté de la Vierge », qui a reçu son nom d'un tableau du Musée de Cologne, et auquel on attribue aussi la Madone à la fleur de pois, est nettement allemand.

« Or, si nous apercevons bien ici des influences allemandes, je préférerais dire rhénanes, mais seulement des influences, elles me paraissent beaucoup moins caractéristiques que dans le tableau de Cologne, dont le tableau du Louvre diffère sur beaucoup de points.

« Puis il ne me semble pas qu'on se soit préoccupé d'un petit fanion planté en terre devant le chevalier agenouillé qui est peint sur l'antependium de l'autel et qui porte le lion de Flandre. C'est un de ces infiniment petits détails qu'il est indispensable de relever quand on étudie un tableau et qui peuvent fournir un indice, car ce fanion se rapproche beaucoup de l'étendard que nous voyons

Digitized by Google

à la première page du Bréviaire Grimani, si probablement peint à Gand.

« Enfin, je vois avec un vif intérêt, sur le pavage du Temple, plusieurs feuilles de houx éparses, accompagnées encore de leurs graines rouges : elles sont semées comme les violettes du tableau de Fyol, à Francfort.

« Et comme nous savons que houx se dit en flamand Hulst, nous consultons les listes des peintres qui travaillent dans les villes de Flandre. Nous trouvons en 1469 un Sandere van Hulst, peintre à Anvers; en 1476 un Pierrequin van Hulst, peintre à Tournai; en 1482 un Pierthen van Hulst, sculpteur à Anvers; sans date, à Gand, nous avons vers 1460 un Jean, un Pieter peintre, et à Bruges, à la même époque, une Apolline van Hulst. C'est ainsi toute une dynastie de van Hulst qui travaille pendant la seconde moitié du XV^e^ siècle dans les Flandres. Il y a donc lieu de tenir compte de cette coïncidence.

« Si j'avais à choisir parmi ces noms, j'inclinerais vers Jean ou Pieter de Gand, car le lion du fanion porte les armoiries de cette ville. »

Séance du 8 Juillet.

Présidence de M. Paul Girard, vice-président.

Ouvrages offerts :

Demartial (A.). *Chronique de l'orfèvrerie et de l'émaillerie anciennes de Limoges en 1913.* Limoges, 1914, in-8°, pl.

Dunan (M.). *La garde d'honneur du préfet de l'Allier (Premier Empire et Restauration).* Moulins, 1913, in-4°.

Münsterberg (R.). *Die Münze im Aberglauben.* Vienne, 1914, in-8°.

Poinssot (L.). *Inscriptions de Thugga découvertes en 1910-1913.* Paris, 1913, in-8°, pl.

Nicole (G.). *Catalogue des sculptures grecques et romaines*

Digitized by Google

du Musée de Genève et des collections particulières genevoises. S. l., 1913, in-4°, pl.

ZVETAIEFF (I.). *Kaiser Alexander III Museum der schönen Künste zu Moskau.* Moskau, 1908, in-8°.

M. Pallu de Lessert, membre résidant, offre à la Société, au nom de M. Louis Poinssot, associé correspondant national, un intéressant travail sur les *Inscriptions romaines découvertes à Dougga de 1910 à 1913.*

M. Ph. Lauer, membre de la Commission des impressions, dépose sur le bureau le premier fascicule du *Bulletin* de 1914.

M. F. Martroye, associé correspondant national, fait la communication suivante :

« La récente édition critique du texte connu sous la dénomination d'*Anonyme de Valois*[1] a inspiré à M. Tamassia, professeur à l'Université de Padoue, une remarquable et très suggestive étude de la seconde partie de ce texte relative à l'histoire de Théodoric le Grand[2]. Cette seconde partie, observe fort judicieusement M. Tamassia, contient, elle aussi, deux parties nettement distinctes et même contradictoires. M. Tamassia, notant dans la première de ces deux parties si distinctes, d'une part, le goût du modèle et de l'expression bibliques, d'autre part, l'admiration enthousiaste du régime barbare, pense avec raison, semble-t-il, que l'auteur de ce fragment dut être un clerc catholique appartenant, comme Jordanès, à la nation des Goths. Son ouvrage dut probablement, ajoute M. Tamassia, être composé pendant la période comprise entre la capture de Vitigès et la reprise vigoureuse des hostilités par Narsès. On sait, en effet, qu'après l'occupation de Ravenne de graves difficultés ralentirent l'activité guerrière des Byzantins. Le mariage de Matasunthe avec Germain,

1. *Rerum italicarum scriptores*, nuova edizione, t. XXIV, part. IV, fasc. 1-2.

2. Nino Tamassia, *Sulla seconda parte dell' Anonimo Valesiano*, Roma, Ermanno Loescher et C^ie^, 1913, p. 8-18.

Digitized by Google

neveu de Justinien, put alors inspirer aux Goths l'espoir d'une combinaison politique qui ne les eût pas assujettis directement aux Byzantins, et une fraction de la population italienne et du clergé orthodoxe put ne pas demeurer étrangère à l'idée d'une solution de ce genre. Dans ces circonstances, en ce temps d'espérance et d'attente, il était opportun de célébrer la prospérité et la paix de l'Italie sous le règne de Théodoric : c'était faire valoir les titres de ses descendants[1].

« L'hypothèse est séduisante. Mais le mariage de Matasunthe avec Germain a-t-il pu vraiment faire concevoir de pareilles espérances ? Était-ce bien en la descendance de Théodoric que les Goths mettaient alors leur espoir ? Vers la fin de l'an 539 ou dans les premiers mois de l'année 540, Bélisaire, obéissant aux ordres de l'empereur, se mit en route pour Constantinople[2], où son retour donna lieu à une entrée solennelle de Justinien le 11 août 540[3]. Il emmena avec lui à Byzance Vitigès, Matasunthe, plusieurs chefs Goths, les fils d'Ildibald, et y transporta les richesses du trésor royal dont il s'était emparé[4]. Vitigès, revêtu par l'empereur du titre de patrice, acheva sa vie en Orient. Il mourut au bout de deux ans[5], sur les frontières de la Perse, où des terres lui avaient été assignées[6]. Il mourut donc au plus tôt en 542, et ce ne put guère être avant la fin de cette année 542 que Germain épousa sa veuve,

1. Nino Tamassia, *Sulla seconda parte dell' Anonimo Valesiano*, p. 19.

2. Procope, *De bello Gothico*, II, 30 (*Corpus scriptorum Historiae Byzantinae*, édit. de Bonn, p. 276, lignes 15-17; édit. Haury, vol. II, p. 293, 30); cf. F. Martroye, *L'Occident à l'époque byzantine*, p. 402, n. 3.

3. F. Martroye, *De la date d'une entrée solennelle de Justinien*, dans les *Mémoires de la Société nationale des Antiquaires de France*, 7e série, t. IX (1909), p. 17-41.

4. Procope, *De bello Gothico*, III, 1 (*Corp. script. Hist. Byzant.*, édit. de Bonn, p. 280; édit. Haury, vol. II, p. 297).

5. Jordanès, *Getica*, LX.

6. *Historiae miscellae*, lib. XVI (*Rerum italicarum scriptores*, t. I, p. 107, col. 1, D).

Digitized by Google

Matasunthe. Or, en 542, Tolila avait déjà rétabli le royaume des Goths. Dès 542, il avait reconquis presque toute l'Italie et, avant le printemps de 543, Naples tombait en son pouvoir[1]. De ce moment et jusqu'à sa mort, dans la défaite que lui infligea Narsès en 552[2], ce fut en lui, en lui seul, que les Goths mirent tout leur espoir; et sa conduite habile et tolérante à l'égard des catholiques et de l'Église était de nature à inspirer confiance aux Italiens[3].

« A l'époque de la victoire de Narsès, Germain avait cessé de vivre depuis deux ans. Il était mort à Sardique vers la fin de 550[4]. Les Goths avaient-ils pensé à lui pour rétablir leur empire ou créer un état de choses propre à leur éviter d'être dans la sujétion directe de Byzance? « Quand, dit Procope, Justinien se décida à donner à « Germain, fils de son frère, la direction de la guerre « contre les Goths, la nouvelle de ce choix leur causa beau- « coup d'inquiétude; car la réputation de Germain était « grande et universelle. Aussi toute la population romaine « et les troupes impériales reprirent-elles courage, au « point que déjà elles supportaient avec beaucoup plus de « constance leurs périls et leurs misères[5]. » Quand, ensuite, Germain fut définitivement désigné en 550 pour prendre le commandement des armées impériales en Italie, Procope parle de lui en ces termes : « Un ardent « amour de la gloire poussait Germain à vouloir triom- « pher des Goths pour s'acquérir le renom d'avoir rendu « l'Italie à l'Empire, comme il avait déjà reconquis

1. Procope, *De bello Gothico*, III, 7 (*Corp. script. Hist. Byzant.*, p. 308; édit. Haury, vol. II, p. 328). Cf. Diehl, *Justinien*, p. 192.

2. Procope, *De bello Gothico*, IV, 31, 32 (*Corp. script. Hist. Byzant.*, p. 618-627; édit. Haury, p. 651-661). Cf. Diehl, *Justinien*, p. 198.

3. F. Martroye, *L'Occident à l'époque byzantine*, p. 429-434.

4. Procope, *De bello Gothico*, III, 40 (*Corp. script. Hist. Byzant.*, p. 450; édit. Haury, p. 477). Cf. Diehl, *Justinien*, p. 197.

5. Procope, *De bello Gothico*, III, 37 (*Corp. script. Hist. Byzant.*, p. 440; édit. Haury, p. 466).

Digitized by Google

« l'Afrique[1], où il avait rétabli la domination impériale « par sa victoire remportée contre un chef nommé Sto- « zas[2]. »

« Germain n'était donc pas l'homme des partisans d'un royaume italo-gothique; et il faut, semble-t-il, s'en tenir à voir dans les louanges hyperboliques de l'*Anonyme de Valois* l'effet de ce système de glorification littéraire qui servit si bien la politique et la renommée de Théodoric[3]. »

M. Héron de Villefosse, membre honoraire, rappelle qu'il a publié dans le *Bulletin des Antiquaires de France*, 1913, p. 367, une inscription romaine trouvée à la Celle-Bruère (Cher), d'après une copie qu'il avait reçue de M. Gustave Mallard, correspondant du Comité à Saint-Amand. Cette première copie était incertaine aux lignes 6 et 8. M. Mallard est retourné à la Celle-Bruère; il a étudié la pierre à loisir et a pu en relever le texte avec plus d'exactitude :

NVM AVG
ET
DEO APOLO
NI BASSO
LᴱDVLITA
NO ADELPHI
O
V · S · L · M

Le texte semble maintenant bien établi.

M. Héron de Villefosse communique ensuite la note suivante qui lui a été adressée par le P. Delattre, associé correspondant national à Carthage :

« M. l'abbé Charmetant, qui est venu passer quelques

1. Procope, *De bello Gothico*, III, 39 (*Corp. script. Hist. Byzant.*, p. 446; édit. Haury, p. 472).
2. *Ibid.*
3. F. Martroye, *L'Occident à l'époque byzantine*, p. 153.

Digitized by Google

temps chez son frère aux Charmettes, dans le Haut-Mornag, près de Crètéville, m'a envoyé l'estampage d'un ex-voto au dieu Saturne. En voici la copie :

⁂DEO SATVR⁂
NO PRIVATEN
SI · AVG · AP*ro*
NIVS ACO////////
SISLB////////////////
ET STA////////////
//////////////////////

« La pierre est brisée à droite et à la partie inférieure. Elle mesure 0m40 de hauteur sur 0m31 de largeur. Des traits séparent les lignes. Hauteur des lettres, 0m045.

« Le terme PRIVATENSIS rend ce texte particulièrement intéressant. »

M. Héron de Villefosse pense qu'il s'agit d'un dieu honoré dans une région qui faisait partie du domaine impérial, la *ratio privata*, et qui, pour cette raison, était désignée sous le nom *Privatensis*. Ce surnom a certainement un caractère géographique et peut être rapproché de l'ethnique *Privatensis* qui accompagne le nom d'un évêque de la Maurétanie Sitifienne, marquant ainsi le lieu de sa résidence[1]. A la sixième ligne, on peut songer au complément *et sta*[*tuam*] ?

M. Conrad de Mandach, associé correspondant étranger, fait la communication suivante :

« Dans le *Repertorium für Kunstwissenschaft*, t. XXVI (décembre 1913), M. Th. Bossert traite à nouveau la question de la patrie de Conrad et Hans Witz. Il cite notamment un Radulphus Sapientis, licencié en décrets et bachelier en droits de l'Université de Paris (H. Denifle et E. Chatelain, *Cartularium Universitatis Parisiensis*, t. IV), qui sollicite en 1403 un canonicat à Lisieux, Bayeux ou Cou-

1. Mesnage, *L'Afrique chrétienne*, p. 208.

Digitized by Google

tances. Confondant Coutances avec Constance, M. Bossert fait de cet universitaire un compatriote et même un parent de Conrad Witz, originaire de Constance. En réalité, Radulphus Sapientis était Normand, compatriote et peut-être parent de Raoul le Sage, son homonyme, également licencié et bachelier, qui parcourut une brillante carrière sous la domination anglaise.

« M. de Mandach, revenant à la famille de Conrad Witz, communique une série de documents inédits qu'il doit à la complaisance de M. Paul Martin, directeur des archives d'État de Genève. Ces actes établissent l'existence d'un peintre verrier Jean Sapientis, originaire, comme Conrad Witz, de pays allemands, qui vécut à Genève durant la seconde moitié du xv^e^ siècle, fut reçu bourgeois et membre du Conseil général de cette ville, dont il paraît avoir été pendant cette période un des artistes les plus considérés.

« M. de Mandach cite plusieurs ouvrages qui pourraient lui être attribués, notamment les belles verrières de Saint-Pierre conservées au Musée de Genève.

« D'autres artistes nommés *Sage* ont été établis en France, durant le xv^e^ siècle, mais on ne sait rien de leurs œuvres. Toutefois, l'art des Witz a été pénétré d'influences françaises. M. de Mandach mentionne des ouvrages français du xv^e^ siècle (vitrail inédit à Notre-Dame de Dijon, manuscrits français : *Bréviaire de Luxembourg*, *Histoire de Troie de Guido Colonna*, à la Bibliothèque impériale de Vienne, publiés par M. de Hevesy dans le *Bulletin de la Société de reproduction de manuscrits*, t. I, 1911, p. 107 et suiv.) dont le style est apparenté à celui de Witz. »

Séance du 15 Juillet.

Présidence de M. Paul Girard, vice-président.

Ouvrage offert :

Déchelette (J.). *Manuel d'archéologie*. II : *Archéologie celtique*. 3^e^ partie : *Second âge du fer ou époque de la Tène*. Paris, 1914, in-8°, pl.

Digitized by Google

M. Héron de Villefosse, membre honoraire, offre à la Société, au nom de M. Joseph Déchelette, associé correspondant national, la troisième partie du tome II de son *Manuel d'archéologie préhistorique*. Cette troisième partie concerne le second âge du fer, c'est-à-dire la période protohistorique correspondant aux cinq derniers siècles avant notre ère, période qu'on désigne aujourd'hui couramment sous le nom d'*Époque de la Tène*, importante station du lac de Neuchâtel.

« L'éloge de cet ouvrage n'est plus à faire ; il marque une date féconde pour les études préhistoriques. Le succès qu'il a obtenu en France et à l'étranger, les services qu'il rend à ceux qui le consultent sont des témoignages frappants de son utilité pratique et de la sage méthode scientifique suivie par son auteur. M. Joseph Déchelette a su mettre en lumière l'unité de la culture celtique dans toute l'étendue de son vaste domaine ; il a montré la régularité de relations qui s'étaient établies peu à peu entre les peuples classiques et les tribus barbares des pays septentrionaux jusqu'au moment où, à la faveur de la paix romaine, la Gaule s'assimila très rapidement la civilisation de ses vainqueurs.

« En étudiant les oppidums, les habitations et les sépultures, en comparant les objets les plus caractéristiques qui y ont été recueillis, notre confrère a tracé un tableau tout à fait intéressant de la vie celtique telle que nous pouvons la concevoir aujourd'hui à l'aide des documents retrouvés. L'armement, le costume, les objets de parure ou de toilette, les amulettes, les vases et bijoux en métal précieux, les outils, les ustensiles de cuisine, le mobilier servant au culte domestique, les produits de la céramique lui ont fourni les éléments d'un exposé magistral de l'art ornemental, de ses caractères et de ses survivances. A l'aide de faits nombreux, il a mis en évidence la continuité remarquable des relations commerciales des Gaulois avec les pays méditerranéens ; les trouvailles archéologiques, d'accord avec les textes, lui ont permis de faire ressortir l'importance de certaines industries propres aux pays celtiques et notamment à la Gaule. Et comme, dans un

Digitized by Google

manuel de ce genre, il faut faire une large place à l'enseignement par les yeux, plus de 350 figures, choisies avec discernement, illustrent ce substantiel volume qui termine la première partie de la tâche si courageusement acceptée par notre confrère et dont il prépare le prochain achèvement. »

M. René Fage, associé correspondant national, communique les photographies d'une cuve qui sert de bénitier dans l'église paroissiale du Dorat.

« Cette cuve est en granit du pays et a la forme d'un parallélogramme de 1m32 de long et 0m50 de large à l'intérieur, dont la face postérieure se développe en un demi-cercle sur les trois quarts environ de sa longueur, ce qui lui donne au sommet de la courbe une largeur de 1m16. Les parois, munies d'une feuillure sur la tranche, ont 0m18 d'épaisseur. Ces dimensions, cette forme inusitée, cette feuillure qui était destinée à enchâsser un couvercle prouvent que le bénitier du Dorat est une ancienne cuve baptismale.

« Sur les trois faces rectangulaires sont sculptés en méplat des lions affrontés d'un dessin très maladroit. Si on les compare aux lions qui décorent la corbeille d'un des chapiteaux de l'église, on n'hésite pas à reconnaître qu'ils sont plus anciens.

« La face postérieure, aussi bien dans sa partie plane que dans sa partie convexe, simplement dégrossie, n'a pas été préparée pour être vue. Elle devrait être appliquée à un mur et logée dans une niche. Or, il n'existe, dans l'église actuelle, aucune trace de niche ayant pu recevoir cette cuve. La collégiale du Dorat a été construite dans la moitié du XIIe siècle, sur l'emplacement d'une église romane plus ancienne qui fut incendiée vers 1085. Il paraît donc certain que la cuve, qui a toutes les apparences d'un monument du XIe siècle, appartenait à cette ancienne église et qu'elle a pu y être utilisée pour le baptême par immersion. Un trou, percé au bas et au milieu de la paroi de droite, servait à l'évacuation de l'eau. »

Digitized by Google

M. Vitry, membre résidant, rapproche ces lions en méplat de sculptures orientales qui rappellent cette technique et cette stylisation de la bête.

M. Chénon, membre résidant, signale une découverte faite à l'église Saint-Nicolas-du-Chardonnet à Paris, à l'occasion des démolitions du Petit-Séminaire. On a mis au jour une fenêtre, dont le style est manifestement du XVI^e siècle et qui appartenait à l'ancienne église. On n'avait donc pas complètement démoli les murs de cette dernière en exécutant les plans de Lebrun.

M. Vitry, membre résidant, annonce l'entrée au Louvre de trois morceaux de sculpture du XII^e siècle, provenant d'une façade d'église, aujourd'hui détruite, Notre-Dame de la Coudre, à Parthenay (Deux-Sèvres). Le sujet principal est l'Annonciation aux bergers. Ces sculptures devaient être placées dans les parties hautes.

M. H. Martin, membre résidant, d'après des souvenirs d'enfance, estime que l'enlèvement de ces figures a dû avoir lieu entre 1862 et 1870. Il se demande si elles sont l'œuvre d'un artiste du pays, car un des personnages est monté sur de très hautes socques, comme on n'en trouve pas dans la région.

Séance du 22 Juillet.

Présidence de M. Et. MICHON, ancien président.

Ouvrage offert :

MICHON (Et.). *Note sur un torse cuirassé trouvé à Oudna (Tunisie).* Paris, 1914, in-8°, pl.

M. Victor Chapot, membre résidant, fait la communication suivante :

« L'étude des bas-reliefs romains à sujets historiques est depuis quelques années à l'ordre du jour. Nombre de points de détail ont été élucidés, grâce à de savants tra-

Digitized by Google

vaux, parmi lesquels on peut citer ceux des membres de l'École anglaise de Rome (principalement MM. Stuart Jones et Wace) et ceux de notre confrère M. Michon. Pour la théorie générale de cette forme d'art, on en est encore essentiellement à l'ouvrage d'ensemble de M. Edmond Courbaud[1] et aux recensions qui en ont été données[2]. La principale, due à M. Georges Perrot[3], faisait toutes réserves sur les théories de l'auteur, rattachant ces reliefs historiques à une combinaison des arts de Pergame et d'Alexandrie, et faisait ressortir la prédisposition générale du peuple romain à un genre artistique propre à satisfaire son sens réaliste et son orgueil national. Les monuments de cette nature parvenus jusqu'à nous datent tous de l'Empire, à la seule exception d'une moitié de la frise, de très peu antérieure, décorant l'autel de Domitius Ahenobarbus. Mais, disait M. Perrot, il y eut sûrement des essais plus anciens, au moins pour la peinture d'histoire; des témoignages précis nous apprennent que, dans les pompes triomphales, il défilait des tableaux peints représentant des sujets de guerre, étroitement liés aux succès du général que l'on fêtait à son retour. Cela est indiscutable; malheureusement, ces tableaux peints, nous ne les connaissons que par ouï-dire. En revanche, il est un genre de documents, complètement négligés en l'espèce[4], — si je suis bien informé, — qu'on peut et doit mettre en cause, car ceux-là, nous les tenons; je veux parler des monnaies.

« Ce que je vais dire n'apprendra rien sans doute aux numismates, mais puisqu'aucun d'eux, à ma connaissance, n'a pris l'initiative de ces remarques, je vais me per-

1. *Le bas-relief romain à représentations historiques*, Paris, 1899.

2. D'autres ouvrages, comme celui de Mrs Strong, ne traitent qu'accessoirement ou brièvement de « l'art historique ».

3. *Journal des Savants*, 1899, p. 531-539, 632-648, 653-671, 747-764; 1900, p. 26-44.

4. Seul, M. Fr. Kœpp (*Neue Jharbücher für das klassische Alterthum*, III, 1900, p. 262-274, compte-rendu du livre de M. Courbaud), fait allusion, en une ligne, à l'intérêt qu'ils peuvent offrir.

Digitized by Google

mettre, un peu audacieusement, de me substituer à eux tous; il n'est pas mauvais d'ailleurs qu'un homme du dehors aborde parfois un ordre de questions où les spécialistes cherchent surtout les menues trouvailles. Cette réflexion m'est suggérée par le livre, encore récent, où l'éminent conservateur des médailles au Musée britannique[1] a réuni la plupart des monnaies qui nous intéressent, en vue de contrôler et rectifier certaines données historiques. La plupart, mais non toutes; une énumération assez complète de ces deniers d'argent (mêlés d'ailleurs avec d'autres) se trouve, au contraire, dans l'*Histoire de la monnaie romaine* de Th. Mommsen[2], qui en un sens n'était pas numismate et qui, peu curieux d'archéologie figurée, a négligé le présent point de vue.

« M. Hill a cependant fait l'observation incidente[3] que les habitudes de commémoration chères aux Romains se traduisent dans la numismatique et que, pour des raisons de tempérament, leurs allégories et leur symbolisme sont très différents de ce que révèlent les monnaies de la Grèce : sur les leurs, les allusions aux événements sont *direct and pointed*[4]. Nous allons nous en assurer.

« Notons d'abord l'importance que prend dans les émissions l'élément humain, personnel. Qu'un souverain marque ses pièces de ses effigies, rien de moins singulier; il l'est beaucoup plus qu'en plein régime républicain le magistrat monétaire rappelle, sur les pièces frappées sous son administration, des événements qui intéressent en premier lieu sa famille. Il arrive certes que l'allusion reste voilée : ainsi le cavalier nu, galopant, des monnaies de C. Piso L. f. Frugi (64 av. J.-C.)[5], n'évoque qu'indirec-

1. G. F. Hill, *Historical roman coins, from the earliest times to the reign of Augustus*, London, 1909.

2. Trad. Blacas, Paris, II (1870), p. 182 et suiv.

3. Il avait préalablement publié : *Historical greek coins*, London, 1906.

4. *Historical roman coins*, p. v.

5. H. A. Grueber, *Coins of the roman Republic in the British Museum*, London, 1910, I, p. 251, 450, pl. XXXIII et XLVII. Je renvoie à ce répertoire, à cause de ses reproductions photogra-

Digitized by Google

tement le fait que les *ludi Apollinares* sont devenus annuels grâce à son ancêtre L. Calpurnius Piso. Mais d'autres fois il n'en est pas ainsi. Et quels menus événements sont parfois commémorés! Nous avons plusieurs sortes de monnaies portant souvenir des nombreux combats singuliers, — vingt-trois, disait-on, — où M. Servilius Pulex avait été victorieux : sur les unes, on voit deux cavaliers au galop, dont l'un perce l'autre de son épée [1]; sur d'autres, l'un des combattants a l'aspect d'un barbare; tous deux luttent à pied, à côté de leurs montures [2]. Enfin on a rattaché au même personnage certains revers où deux guerriers se font face, tenant de la main droite leurs épées dont les poignées se touchent [3].

« Mais la plupart des spécimens à examiner sont moins insignifiants.

« Pour suivre l'ordre chronologique des émissions, signalons en premier lieu les pièces frappées vers 150 à 125 [4] qui honorent C. Minucius Augurinus, préfet de l'annone en 439, — trois siècles plus tôt! — lequel épargna une famine à Rome en activant les arrivages et, durant trois jours, abaissa le prix de vente du blé; le peuple reconnaissant lui éleva une statue de bronze au sommet d'une colonne, en dehors de la *Porta Trigemina*. Cette colonne, la voici, avec son chapiteau ionique, sur lequel passe une corde d'où pend une clochette de chaque côté, la cloche qui annonçait l'ouverture et la fermeture du marché. A la base, deux têtes de lions (orifices de fontaine, sans doute) surmontées d'un épi. Et de part et d'autre deux personnages, qui figurent peut-être encore Augurinus, car l'un porte le *lituus* de l'augure; l'autre a le pied sur un *modius*, mesure à blé. Voilà bien un échantillon d'art historique, et nous n'avons peut-être pas le prototype.

phiques, plutôt qu'à celui de M. Babelon, où les pièces sont seulement dessinées.

1. Grueber, I, p. 179, pl. XXX, 4 (vers l'an 94).
2. Id., I, p. 229, pl. XXXII, 4 (an 89).
3. Id., I, p. 469, pl. XLVII, 16.
4. Hill, p. 62 et suiv., pl. X, 33; Grueber, I, p. 135, pl. XXVI, 15.

Digitized by Google

« Les deniers de P. [Licinius] Nerva ne contiennent apparemment aucun portrait, mais ils offrent un tableau complet[1] : c'est l'intérieur du *comitium;* sur le devant, le pont où passent les électeurs pour aller voter; trois personnages en toge : l'un dépose son bulletin dans une urne; l'autre s'avance pour recevoir une *tabella* du troisième (le *rogator*), à demi caché derrière le pont; au fond, le *scabellum* du tribun et trois lignes parallèles qui indiquent les barrières séparant les *saepta* alloués aux tribus. Ces pièces rappellent qu'un ascendant du monétaire, C. Licinius Crassus, tribun du peuple en 145, fut le premier à rassembler le peuple dans une enceinte clôturée.

« Des pièces figurent un général, avec la cuirasse et l'épée, accompagné, croit-on voir, d'un licteur; il étend la main sur la tête d'un homme vêtu de la toge et prononce : *Provoco*[2]. Allusion à un ancêtre de l'émetteur (Publius) [Porcius] Laeca, ancêtre qui fit passer la *lex Porcia de provocatione*, laquelle donnait à tout citoyen romain résidant hors de Rome le droit d'appel, au criminel, contre les jugements des magistrats militaires.

« M. Aelius Lepidus plaçant une couronne sur la tête de Ptolémée V d'Égypte, événement de 201, est le type des monnaies frappées par un descendant de ce Lepidus vers 65[3]. Elles rappellent que, si le Sénat envoya trois ambassadeurs pour administrer les affaires de ce pays livré à un roi mineur, Lepidus, le plus jeune, prit le plus d'influence et se fit reconnaître *tutor*, comme l'expriment les légendes.

« Plus caractéristique encore une scène à plusieurs figurants : Sylla est assis sur un tribunal; agenouillé devant lui, le roi de Maurétanie, Bocchus, lui offre un rameau d'olivier; derrière le magistrat romain, celui que Bocchus lui a livré, Jugurtha, également à genoux et les

1. Grueber, II, p. 274 et suiv., pl. XCIII, 15 (ans 99 à 94).

2. Hill, p. 67, pl. X, 36; Grueber, II, p. 301, pl. XCV, 12 (vers l'an 90).

3. Hill, p. 51 et suiv., pl. X, 29; Grueber, I, p. 449 et suiv., pl. XLVI, 9-10.

Digitized by Google

mains liées derrière le dos. Le fils de Sylla (devenu monétaire vers 62) s'est empressé de célébrer ce succès paternel[1].

« Le préteur de 144, Q. Marcius Rex, chargé de réparer les aqueducs et d'en construire un qui procurât au Capitole un supplément d'eau, fut honoré d'une statue équestre, érigée sur l'*Aqua Marcia* elle-même; c'est ce que nous montrent les médailles dues à L. Marcius Philippus[2]. Il ne s'agit point là, il est vrai, d'un tableau à personnages vivants et agissants; mais d'autres encore répondront à cette formule.

« Nous avons au droit, — par exception, — d'une pièce de l'an 58 l'image d'un roi araméen agenouillé, tenant un rameau d'olivier d'une main, de l'autre la longe d'un chameau sellé qui est à ses côtés[3]. Il s'agit d'Arétas soumis par Marcus Scaurus, qui, édile à Rome sept ans plus tard, s'honore lui-même de ce souvenir.

« Et voici des pièces contemporaines des événements qu'elles retracent.

« On voit, assis chacun sur un banc, et encadrés de deux épis de blé, L. Calpurnius Piso et Q. Servilius Caepio, nommés sur la monnaie; ils avaient abaissé pour le peuple le prix du blé, en vertu de la loi frumentaire de L. Appuleius Saturninus[4].

« Enfin divers deniers nous permettent d'assister en quelque sorte à la façon de prêter serment des peuples de l'Italie à la fin de la République : un jeune homme est à genoux au pied d'un étendard; il tient un petit porc que deux guerriers, l'un romain, l'autre étranger, touchent de la pointe de leurs épées[5]. Qu'on veuille bien

1. Hill, p. 70 et suiv., pl. X, 40; Grueber, I, pl. 471 et suiv., pl. XLVII, 18.

2. Grueber, I, p. 485, pl. XLVIII, 17-18 (vers l'an 56).

3. Hill, p. 98, pl. XI, 57; Grueber, I, p. 483, pl. XLVIII, 13-14.

4. Hill, p. 79, pl. X, 45; Grueber, I, p. 170 et suiv., pl. XXIX, 12 (an 100).

5. Grueber, pl. LXXIV, 21-22, et XCIV, 4. Voir, p. 131 et 281, à quelles circonstances controversées peuvent se référer exactement

Digitized by Google

le noter, ce n'est pas là une de ces allégories que la numismatique grecque multipliait; nous avons affaire à un acte politique et solennel matériellement transcrit. La même scène se retrouve sur les monnaies de la guerre sociale[1], mais avec huit personnages à la fois faisant le geste consacré et prêtant serment contre Rome. Arrêtons-nous surtout à ce dernier tableau; nous y avons déjà, entre 90 et 81 avant notre ère, l'attestation d'un effort artistique qui sera poursuivi sous Trajan et Marc-Aurèle et qui vise à donner, à l'aide d'un petit groupe, par un effet d'entassement, une impression de foule, de multitude.

« Mais le relief historique, à l'époque impériale, a pour objet de glorifier le présent ou un passé qui ne date que d'hier; et ces représentations que nous venons de passer en revue se rapportent presque toutes à des événements déjà éloignés. Il ne paraît pas difficile d'expliquer cette différence. Sous la République, régime aristocratique, la plus haute *nobilitas* se targue de *majores* aussi lointains qu'illustres; volontiers donc on se réclame d'une très vieille gloire, car la gloire est aussi familiale, « gentilice ». Au contraire, sous un régime monarchique, le loyalisme véritable s'attache au souverain vivant ou à celui qui vient de mourir. Du reste, les magistrats monétaires n'étaient point au faîte de leur *cursus honorum;* ils avaient rarement, comme Scaurus, un grand exploit à leur actif. A quel titre pouvaient-ils ainsi accaparer en quelque sorte pour leur famille les types de ces deniers appelés à circuler partout? Il ne semble pas que le *jus imaginum*, qui sur bien des points reste obscur, y soit pour quelque chose. Mommsen[2] paraît conclure à la liberté, pour ceux qui étaient chargés de la frappe, de choisir les types. Je n'ai pas d'argument à l'encontre, et pourtant j'en doute un peu, surtout pour le cas de Scaurus, se glorifiant lui-

ces cérémonies; il s'agit sans doute de traités mettant fin à une guerre.

1. Hill, p. 85, pl. XI, 50; Grueber, II, p. 317 et suiv., pl. XCVIII, 1 à 4.

2. *Loc. cit.*, et p. 185.

Digitized by Google

même, à la date de 58 seulement. J'en doute plus encore dans le cas de Caepio, qui avait vainement opposé son *veto* à la loi d'Appuleius. En illustrant ainsi les conséquences de cette loi, il rappelait du même coup une chose toute récente, bien connue, l'inanité de sa résistance.

« Mais mon objet était de souligner l'importance de cette série de monnaies pour l'histoire de l'art; je la crois très grande, par ce qu'elle montre et par ce qu'elle suggère. Il y a, selon les textes, dès la République, une peinture d'histoire; des médailles traitent les mêmes sujets. Or, les arts se touchent et se pénètrent. N'y eut-il pas en même temps un art du relief historique? Je suis convaincu que si. Le relief n'est pas plus difficile que la ronde bosse, qu'on pratiquait alors à Rome. Évidemment, il faut supposer une action prépondérante des artistes toscans ou des Grecs du sud de l'Italie. Mais plus tard encore, ce sont aussi des sculpteurs grecs qui feront de l'art « romain ». Dans quelle mesure les types monétaires, qui sont des reliefs en miniature, nous permettent-ils de juger de cet art de la République, pour nous évanoui? On ne saurait le dire. Il ne me déplairait pas de supposer qu'ils nous en apportent un vague reflet. Deux d'entre eux reproduisent une statue; d'autres ont pu s'inspirer d'un relief ou d'une peinture. Caepio et Piso, assis l'un derrière l'autre, — et l'un se retournant vers l'autre, — font songer à certaines frises archaïques. Tout cela, en vérité, n'est que conjecture, mais je conclus, comme M. Perrot, pour des raisons nouvelles toutefois, que l'art historique romain a des racines nationales profondes. Ces types monétaires inconnus à la Grèce commencent à se répandre dans l'Orient hellénique du jour où il entre dans l'orbite romain. Ne cherchons donc plus du côté de Pergame. L'art romain n'accuse d'originalité, en dehors du portrait, que dans le tableau d'histoire. C'est peu de chose; du moins ne le lui contestons pas. »

M. Michon, membre résidant, présente quelques observations sur certaines des monnaies qui viennent d'être citées.

M. Enlart, membre résidant, communique les photo-

Digitized by Google

graphies des panneaux à portraits d'une porte de Clermont-en-Beauvaisis ; le contour est obtenu par du mastic incrusté dans le bois. Ce procédé est inspiré d'un procédé italien.

M. Prinet, membre résidant, étudie un sceau, conservé au Musée britannique et attribué à la maréchaussée du duché de Bourgogne ; il démontre que ce sceau a été gravé, par la maréchaussée de France, entre 1356 et 1368.

Séance du 29 Juillet.

Présidence de M. Paul Girard, vice-président.

Ouvrages offerts :

Vauvillé (O.). *Au sujet de la question du Noviodunum des Suessions à Pommiers (Aisne).* Paris, 1913, in-8°.

— *Au sujet de l'emplacement de Noviodunum.* [Soissons,] s. d., in-8°.

— *Au sujet de l'emplacement de Noviodunum et du camp de César sur les plateaux au nord de Pommiers et de Pasly.* [Soissons,] s. d., in-8°.

M. Vauvillé, associé correspondant national, offre à la Société plusieurs brochures relatives au Noviodunum des Suessions qu'il place à Pommiers (Aisne).

M. l'abbé Corbierre, associé correspondant national, fait la communication suivante :

« Parmi les papiers adressés par dom Hyacinthe Taumbach à Mabillon pour les « Annales benedictini » (B. N., latin 1269, p. 339), j'ai trouvé trois dessins de sceaux dignes d'être signalés.

« Le premier est celui d'Eginhard, évêque de Würzbourg : *Emchardus dei gr(atia) epi(scopus) Wirceburgensis ;* évêque assis, en pontificaux mais tête nue, avec un livre en senestre. C'est un sceau rond de 0m67 ;

Digitized by Google

d'après le document envoyé, il est daté de 1097, ce qui lui donne un intérêt particulier. Le second porte la légende : *Iringus dei gratia Herbipolensis ep(iscopus)* ; évêque assis, en pontificaux, avec livre en senestre. Sceau ovale de 0m085 sur 0m06 de largeur. Le troisième est un sceau de chapitre : *Sigillum capituli maioris ecclesie Herbipolensis;* évêque nimbé, assis, en pontificaux, avec livre en senestre ; sur son siège on lit : *S. Ki-lia*, c'est-à-dire S. Chilian, patron du chapitre et du diocèse.

« Les sceaux d'évêque du XIe siècle, comme le premier, sont assez rares pour être toujours signalés ; les deux autres, d'après le document, seraient de 1258.

« M. l'abbé Corbierre revient sur un sceau de Pierre le Vénérable dont il a déjà parlé et certifie son attribution (1122-1156) ; ce sceau est conservé au musée de la ville de Cluny. »

M. Prinet, membre résidant, estime qu'il faudrait faire des recherches sérieuses avant d'affirmer que ces sceaux sont inédits ; il ajoute que le sceau de Pierre le Vénérable est un document de premier ordre.

La séance de vacances est fixée au mercredi 23 septembre.

Séance du 23 Septembre.

Présidence de M. Paul Girard, vice-président.

Ouvrages offerts :

Chapot (V.), Colin (G.), Croiset (A.), Hatzfeld (J.), Jardé (A.), Jouguet (P.), Leroux (G.), Reinach (Ad. et Th.). *L'hellénisation du monde antique. Leçons faites à l'École des Hautes-Études sociales.* Paris, 1914, in-8°.

La Roncière (Ch. de) et Bienvenu-Martin. *Discours prononcés à la séance de clôture du Congrès des Sociétés savantes, à Paris, le 18 avril 1914.* Paris, 1914, in-8°.

M. le Président croit répondre aux sentiments de la

Digitized by Google

Société en déclarant qu'elle ne saurait s'abstraire des circonstances émouvantes au milieu desquelles elle se réunit. Il adresse d'abord tous ses vœux à l'armée dans les rangs de laquelle combattent plusieurs de nos confrères; il espère que ses succès continueront, et qu'après tant d'épreuves un avenir meilleur s'ouvrira pour la France, régénérée par la victoire. Il insiste ensuite sur la douloureuse émotion que vient de soulever le bombardement de la cathédrale de Reims et livre cet acte inqualifiable au jugement de l'histoire.

La Société s'associe par ses applaudissements aux paroles de son Président.

Un membre ayant demandé de procéder à l'exclusion immédiate des correspondants allemands, pour répondre aux destructions barbares commises par les armées ennemies à Louvain et à Reims, une discussion s'engage à ce sujet. Il est décidé que la Société attendra la fin de la guerre avant de prendre une résolution définitive.

Plusieurs membres proposent d'adresser aux Sociétés savantes, françaises et étrangères (l'Allemagne exceptée), une protestation contre ces atrocités. Diverses formules sont discutées; finalement celle-ci, rédigée par M. Héron de Villefosse, est adoptée par acclamation :

Dans la journée du 19 septembre 1914, l'armée allemande, sans aucune nécessité militaire, a incendié et détruit intentionnellement la cathédrale de Reims. Notre glorieux sanctuaire historique, merveille incomparable de l'art français du moyen âge, s'est écroulé dans les flammes!

L'univers civilisé a été saisi de stupeur en apprenant ce forfait monstrueux dont la honte retombera à jamais sur ceux qui l'ont froidement prémédité. La lueur des incendies de Louvain et de Reims demeurera ineffaçable et vengeresse; elle éclairera la postérité.

La Société nationale des Antiquaires de France proteste avec indignation contre les outrages répétés de l'armée allemande aux droits les plus sacrés de la science, de l'art, de la foi et de l'humanité. Elle convie instamment

Digitized by Google

les Sociétés françaises ou étrangères avec lesquelles elle entretient des relations à joindre leurs protestations motivées à la sienne.

Cette protestation sera communiquée aux journaux, puis adressée à toutes les Sociétés savantes, françaises et étrangères, avec lesquelles la Société des Antiquaires de France se trouve en relations. Un témoignage spécial de sympathie y sera joint pour les Sociétés et correspondants belges.

M. Héron de Villefosse, membre honoraire, entretient la Société d'un verre peint trouvé à Fraillicourt (Ardennes), qui était conservé au Musée archéologique de Reims.

« Dans une communication faite récemment à la Société, M. Étienne Michon a signalé un verre peint fort remarquable, trouvé en 1910, à Kertsch, l'ancienne Panticapée[1]. Une monnaie de Mithridate Eupator, recueillie dans la tombe où ce verre fut découvert, permet de le dater au plus tard du milieu du premier siècle avant notre ère. Ce fait est particulièrement intéressant. Le vase de Kertsch est une magnifique amphorisque en verre bleu verdâtre, recouverte d'un riche décor peint, consistant en une vigne luxuriante dont les tiges, chargées de larges feuilles et de vrilles élégantes, entourent la panse; deux oiseaux au plumage jaune et rouge animent cette vigne.

« De l'amphorisque de Kertsch, M. Michon a rapproché plusieurs verres peints portant une décoration du même genre.

« Le premier est un gobelet en verre bleu, trouvé en Algérie à Khamissa, *Thubursicum Numidarum*, dans les ruines d'un grand édifice, et qui fait aujourd'hui partie du cabinet du baron Gustave de Rothschild; son ornementation peinte se compose de deux ceps de vigne, chargés de feuilles et de grappes de raisin au milieu des-

1. *Bulletin des Antiquaires de France*, 1913, p. 380-381, avec deux dessins du vase. Une reproduction en couleurs a été donnée dans le *Bulletin de la Commission archéologique de Saint-Pétersbourg*, livr. 47.

Digitized by Google

quels circulent deux oiseaux[1]. — Le second est un gobelet de même forme que le premier, mais en verre blanc. Acquis en Piémont par l'archéologue Bartolomeo Gastaldi, ce beau gobelet appartient aujourd'hui au Musée de Turin; les peintures qui le recouvrent sont dans un état parfait de conservation. On y voit trois oiseaux, des fruits, des feuillages et des bandelettes. Les oiseaux sont des perdrix rouges dont le plumage sur la poitrine est bleuté avec des traits rouges; sur la tête, le dos, les ailes et la queue les plumes présentent une teinte qui passe du brun rougeâtre au brun clair. A l'abri du feuillage jeté sur le fond de la décoration, l'une des perdrix circule en liberté vers la gauche; derrière l'oiseau apparaît une branche garnie de feuilles allongées et verdâtres, chargée de trois beaux fruits jaunes et rouges de forme arrondie; les deux autres perdrix, les pattes serrées par un large cordon à l'aide duquel elles sont suspendues la tête en bas, se présentent ensuite; au mouvement des têtes relevées, on reconnaît que le décorateur a eu l'intention de les figurer vivantes; enfin devant l'oiseau trois bandelettes d'après M. Michon (une blanche, une rouge et une jaune) complètent cette ornementation[2]. — Le troisième verre n'existe qu'à l'état de fragment; il faisait partie de la collection de M. Bellon, en mai 1880, époque à laquelle cet amateur m'envoya le croquis colorié reproduit par M. Michon, en m'assurant que le morceau original avait été recueilli, vers 1875

1. Le fond de ce vase est orné d'une étoile à sept rayons entourée d'une guirlande de fleurs aux couleurs vives. L'orifice mesure 0m09. J'en ai publié, dans la *Revue archéologique*, 1874, pl. IX, un dessin qui a été reproduit par M. Michon.

2. M. Michon en a donné une planche en couleurs d'après une aquarelle du professeur Langone qui m'avait été envoyée en 1880 par le directeur du Musée de Turin, A. Fabretti. Le fond de ce verre est orné, comme le fond du gobelet de Khamissa, d'une étoile (à huit pointes) entourée d'une guirlande. Il paraît avoir à l'orifice la même dimension que le vase de Khamissa. Cf. *Bulletin*, 1913, p. 384-385.

Digitized by Google

ou 1876, au Puy-de-Dôme[1]. On y voit un oiseau à la poitrine jaune, tachetée de rouge, au dos et à la queue de couleur brune, aux ailes foncées; devant cet oiseau on reconnaît le même groupe de trois bandelettes (?) (une rouge, une blanche et une jaune), tel qu'il figure sur le vase du Musée de Turin.

« La décoration peinte de ces verres appartient au même ordre d'idées que celle du verre de Kertsch; elle ne comporte que des oiseaux et des feuillages. Le verre de Khamissa et celui du Musée de Turin ont la forme d'un gobelet rond, sans pied, plus bas que large, un peu plus étroit à l'orifice qu'à la base. Le beau verre peint de Nîmes, conservé au Musée du Louvre, est de la même forme et présente les mêmes dimensions[2]. Un verre peint du Musée d'Alger que j'ai fait connaître, il y a quarante ans, affecte une forme un peu différente : le gobelet est muni d'un pied circulaire et l'orifice est légèrement évasé, mais les dimensions sont à peu près les mêmes[3]. Le décor du verre de Nîmes nous fait voir un combat de pygmées et de grues au milieu d'un marécage, celui du verre d'Alger nous montre deux paires de gladiateurs aux prises, en deux corps à corps.

« Ainsi voilà deux séries distinctes de peintures décoratives, appliquées sur des vases en verre. La première est constituée par des scènes dans lesquelles apparaissent des feuillages, des fruits, des bandelettes (?) et des oiseaux; on peut en grouper quatre exemplaires. La seconde se compose de scènes représentant des combats; on en a signalé deux exemplaires[4]. M. Michon fait remarquer que

1. M. Bellon tenait ce renseignement de Grange, le marchand bien connu de Clermont-Ferrand.

2. Ce verre a été dessiné dans la *Revue archéologique*, 1874, pl. VIII; M. Morin-Jean, *La verrerie en Gaule sous l'empire romain*, 1913, en a donné une aquarelle, pl. I, et l'a décrit, p. 248. Le fond du verre de Nîmes porte, comme les fonds des verres de Khamissa et du Musée de Turin, une étoile (à huit pointes) entourée d'une guirlande.

3. *Revue archéologique*, 1874, t. II, p. 281-282.

4. Je laisse intentionnellement de côté les verres peints trouvés

Digitized by Google

les exemplaires de la première série méritent d'être rapprochés les uns des autres et il a essayé d'établir, en se fondant sur leur décor et aussi sur d'autres particularités, qu'il n'était pas impossible de retrouver un lien entre eux. Toutefois, la forme et les dimensions du verre de Kertsch diffèrent de la forme et des dimensions des autres verres; c'est un vase à verser, tandis que les autres sont des vases à boire.

« Ces verres peints présentent pour notre Société un intérêt capital puisque deux d'entre eux ont été recueillis en France, l'un dans la Narbonnaise à Nîmes, l'autre dans le pays des Arvernes, au Puy-de-Dôme[1], et que deux autres, celui de Khamissa et celui d'Alger, ont été déterrés par des mains françaises dans le sol de cette France africaine, fécondé par le sang de nos soldats et le labeur de nos colons. Je voudrais compléter l'étude de M. Michon en faisant connaître à la Société un nouvel exemplaire trouvé en France depuis plusieurs années et qui, avant la guerre actuelle, était conservé au Musée de Reims. Il apporte un élément intéressant à la première série dont le décor végétal est caractérisé par la présence d'oiseaux. La découverte de cette pièce importante remonte à l'année 1907 ; elle a eu lieu dans un village des Ardennes, à Fraillicourt, canton de Chaumont-en-Porcien, arrondissement de Rethel[2].

« Voici en quels termes me fut annoncée la trouvaille par notre savant confrère M. Louis Demaison, archiviste de la ville de Reims, dans une lettre qu'il m'écrivait le 30 novembre 1907 :

... Nous avons reçu dernièrement, pour le Musée de Reims, d'un amateur d'antiquités très zélé et très consciencieux, M. J. Car-

dans la vallée du Rhin et ceux qui constituent la riche série du Musée de Copenhague, parmi lesquels figure aussi un combat de gladiateurs.

1. D'après le renseignement de M. Bellon : cela signifie sans doute que le fragment en question provient des fouilles du temple de Mercure situé au sommet de la montagne.

2. En réalité, au moins deux verres peints furent trouvés à Fraillicourt, mais, comme on le verra, un seul était resté intact.

Digitized by Google

lier, d'Hanogne (Ardennes), divers fragments assez curieux qu'il a recueillis et qui ont été trouvés, paraît-il, dans deux sépultures gallo-romaines sur le territoire de Fraillicourt (Ardennes).

Il y a un fragment d'un disque en métal poli et noirci qui semble avoir été un miroir et des morceaux de vases en verre, ornés extérieurement de peintures. Ces vases malheureusement ont été brisés et les ouvriers qui les ont trouvés s'en sont partagé les débris. *On avait découvert, dit-on, une belle tasse en verre blanc, ornée de fleurs et d'oiseaux, mais on ne sait ce qu'elle est devenue.*

Les fragments que j'ai sous les yeux sont aussi décorés de feuillages et de fleurons. La peinture semble être obtenue par l'application d'une sorte de barbotine, rappelant celle qui est employée à la décoration de certains vases en terre cuite. On m'a remis en même temps un morceau de poterie rouge, trouvé dans l'une des sépultures, et qui est bien de l'époque romaine. Néanmoins, ces verres peints m'étonnent beaucoup et j'hésite à me prononcer sur leur date. Je ne me souviens pas d'avoir rien vu d'analogue dans les musées et les collections d'antiquités gallo-romaines, sauf peut-être à Copenhague où, dans une visite du Musée archéologique que j'ai faite il y a fort longtemps, mon attention a été vivement frappée par un vase en verre peint, représentant un gladiateur, auquel le catalogue assignait une origine romaine et qui, si mes souvenirs sont exacts, n'était pas sans analogie avec les fragments trouvés récemment à Fraillicourt.

« Dès le 1er décembre, je répondis à M. Demaison en lui fournissant quelques indications utiles. Bientôt M. Jules Carlier se chargea de donner des renseignements plus complets sur la découverte de Fraillicourt. En même temps, il fit savoir que le vase en verre blanc dont M. Demaison ignorait le sort et redoutait la disparition avait été recueilli intact. Son article, inséré dans la *Revue historique ardennaise* en 1908[1], a été en grande partie traduit en allemand dans le *Römisch-germanisches Korrespondenzblatt*, mars-avril 1910[2]. Comme la bibliothèque de

1. *La coupe gallo-romaine de Fraillicourt et quelques autres découvertes archéologiques dans la région*, par Jules Carlier, avec une planche en phototypie reproduisant le verre sous trois aspects différents.

2. Jahrgang III, 1910, n° 2, p. 19-22. *Fraillicourt (Ardennen) Bemalter römischer Glasbecher*, avec une note du Dr E. Kr[üger],

Digitized by Google

notre Société ne possède pas la *Revue historique ardennaise* et qu'il est assez difficile de la consulter à Paris, je crois rendre service aux archéologues en insérant ici les indications fournies par M. J. Carlier et en reproduisant la phototypie jointe à son mémoire. Ils pourront ainsi se faire une idée de la décoration du verre de Fraillicourt, en attendant que, par les soins de nos confrères de Reims, il en soit publié une planche en couleurs et une étude plus complète. Il y a déjà sept ans que ce verre remarquable a été découvert et il est à peine connu de quelques privilégiés[1].

« C'est dans l'arrondissement de Rethel, au cours des travaux de terrassement entrepris pour établir la ligne d'intérêt local d'Asfeld (Ardennes) à Wasigny, que les découvertes signalées par M. J. Carlier ont été faites. La plus intéressante a eu lieu près du village de Fraillicourt au mois d'août 1907. Les ouvriers, en creusant une tran-

directeur du Musée de Trèves, et une reproduction de la planche de la *Revue historique ardennaise*.

1. J'avais, en écrivant ces lignes, le ferme espoir que nos confrères de Reims feraient cette publication ou au moins qu'ils feraient exécuter une aquarelle du verre de Fraillicourt. Depuis, j'ai appris, par Henri Jadart, que les collections archéologiques rémoises, réunies dans l'ancien palais archiépiscopal, à l'ombre de la cathédrale, avaient été absolument anéanties par les bombes allemandes. L'armée de nos ennemis, continuant son œuvre, a détruit les précieux documents que, depuis près d'un siècle, Duquénelle, Fouché, Habert, Favre, Bosteaux et d'autres avaient recueilli avec un soin pieux; les registres d'inventaire et les catalogues manuscrits ont été la proie des flammes. L'installation de ce beau Musée était à peine terminée quand la guerre éclata; il a disparu avant même d'avoir été inauguré; à côté de tant d'autres, c'est un désastre irréparable pour la Champagne, désastre dont tous les archéologues éprouveront un profond regret; il n'en reste rien. En ce qui concerne la découverte de Fraillicourt, il eut été intéressant de connaître les fragments du verre brisé parvenus au Musée et de faire une enquête au sujet des fragments du même verre restés entre les mains des terrassiers. Dans quelle mesure la décoration peinte du verre brisé ressemblait-elle à celle du verre intact? Les deux pendants devaient présenter de grandes analogies, mais ils n'étaient certainement pas identiques.

Digitized by Google

chée au lieu dit la Poterie, dans la section de Plomb-Fontaine, à quelques mètres des jardins du village, rencontrèrent des poteries brisées et un caveau funéraire qu'ils déblayèrent sans grandes précautions. Diverses personnes recueillirent cependant plusieurs objets, parmi lesquels il convient de signaler « une curieuse ampoule en verre, « décorée de filets peints de couleur blanche et rouge « tournant en spirales sur la panse. Elle fut recueillie « intacte, hermétiquement bouchée et remplie d'un liquide « qui n'a pu être analysé, car le verre s'est brisé aus- « sitôt après sa découverte[1] ». Dans les mêmes déblais on ramassa quatre moyens bronzes romains, dont un de Trajan. On y trouva aussi une très belle plaque ovale, en métal, admirablement polie et légèrement convexe, provenant d'un miroir antique qui mesurait 0m22 dans son plus grand diamètre; cette plaque de miroir fut brisée par les terrassiers, qui s'en partagèrent les débris[2].

« Je laisse maintenant la parole à M. J. Carlier pour exposer la découverte du verre peint :

Peu de jours après, d'autres terrassiers rencontraient non loin de là un petit sarcophage en terre cuite, d'un seul bloc, arrondi en tête et ne mesurant guère plus d'un mètre de longueur et 0m40 de diamètre. Quelques moulures ornaient ses bords et ses flancs qui se sont effrités aussitôt sa mise au jour.

1. J. Carlier, *La coupe gallo-romaine de Fraillicourt*, p. 3. Sur les fioles ou autres vases antiques de verre renfermant des liquides, voir *Revue archéologique*, t. XXXIII (1877), p. 392-396, M. Berthelot, *Analyse d'un vin antique dans un vase de verre scellé par fusion; note lue à l'Académie des sciences.* Il s'agit d'un verre du Musée Borely qui avait été trouvé aux Aliscamps d'Arles. Dans la note 1 de la p. 394, l'auteur signale un verre bleu du Musée du Louvre (coll. Durand) qui renfermait aussi un liquide aromatique; il oublie de dire que ce beau flacon de verre bleu à côtes fut complètement perdu à la suite des manipulations dont il avait été l'objet; il renfermait un liquide poisseux et parfumé. Cf. M. Berthelot, *Nouvelle note sur un liquide renfermé dans un vase de verre très ancien*, dans la *Revue archéologique*, t. XXXIV (1877), p. 394-398; vase de verre du Musée de Rouen.

2. Il n'en est arrivé qu'un fragment au Musée de Reims. Voir plus haut la lettre de M. Demaison.

Digitized by Google

Il était encore muni de son couvercle également en terre cuite ; celui-ci portait des éraflures produites par le passage répété des instruments de culture.

Cette curieuse sépulture était probablement celle d'un enfant ; elle ne contenait que de la terre et quelques ossements refoulés au pied du sarcophage. Tout autour étaient rangés des vases en terre et en verre dont nous allons parler :

1° Plusieurs cruches à anses, du même genre que celles de la première sépulture.

2° Le fond d'un vase en terre rouge portant l'estampille ////VI, probablement IOVI.

Fig. 1. — Verre peint de Fraillicourt (Ardennes), détruit par le bombardement de Reims, en 1914.

3° Un grand plat bien conservé, en terre rouge, avec la marque IOVI [1].

4° Deux petits pots en même terre, semblables à de minuscules pots de fleurs ; hauteur 0m04.

5° Une ampoule en verre légèrement irisée, d'une grande finesse, conservée intacte malgré sa fragilité.

6° Des débris de vases indéterminés de formes variées.

7° Nous arrivons enfin à la partie la plus intéressante de ces découvertes. Il s'agit de *deux coupes en verre, ornées de peintures en couleurs, de même forme et décoration, trouvées au pied*

1. [Pour *Jovi(nus)* ou *Jovi(anus)*, cf. *Corp. inscr. lat.*, XIII, 10010, 1048, 1049, 1050.]

Digitized by Google

du petit sarcophage. L'une était brisée dans la terre, mais l'autre fut recueillie intacte.

Cette belle coupe est en verre blanc uni, un peu plus étroite en bordure qu'au fond; son pourtour peut être divisé en trois parties picturales différentes.

La première partie représente un groupe de quatre oiseaux blancs, qui ressemblent fort à des canards domestiques, nageant au milieu de quelques roseaux (*fig. 1 et 3*). Ils ont tous le même plumage; le corps est jaune clair avec plumes brunes foncées à la queue et aux ailes, sur lesquelles on voit aussi quelques plumes

Fig. 2. — Verre peint de Fraillicourt (Ardennes), détruit par le bombardement de Reims, en 1914.

bleues et mauves foncées. Le bec est bleu foncé à sa naissance, jaune en dessous et brun foncé à l'extrémité. Les pattes n'apparaissent pas. Il n'est pas facile de distinguer la couleur des yeux qui sont tous endommagés [1].

1. Dans une lettre qu'il a bien voulu m'adresser, M. J. Carlier ajoute : « Permettez-moi, Monsieur, de vous signaler deux remarques que j'ai faites depuis ma petite description de 1908 : 1° sur la peinture des oiseaux, à certains endroits, on remarque des empreintes digitales; 2° les yeux des oiseaux (canards domestiques

Digitized by Google

La seconde partie est occupée par un buisson d'arbustes à feuillage vert pâle et jaune clair. Deux espèces de grandes chenilles blanches et rouges sont figurées sur ces arbustes.

Sur la troisième partie, nous croyons voir aussi une série de huit chenilles de couleurs blanche, verte et rouge; elles se dressent en semblant attachées à un cordon blanc qui forme un nœud compliqué avec enroulements et triples pattes. Le tout repose sur un vert gazon (*fig. 2 et 3*).

Au fond de la coupe est également peint un oiseau au plumage jaune, blanc, rouge et bleu qui ressemble assez à un chardonneret (*fig. 2*).

Ces peintures ont été appliquées extérieurement au pinceau sur le vase; elles sont épaisses et d'un ton mat, mais si on regarde le verre intérieurement, les couleurs apparaissent très fraîches à travers l'épaisseur du verre[1].

« Il résulte de la lettre de notre confrère Demaison et des explications de M. J. Carlier que la découverte de Fraillicourt comprenait deux gobelets en verre, sans pied, décorés de peintures et très certainement formant la paire. L'un d'eux fut trouvé brisé : les terrassiers s'en partagèrent les débris, de sorte que le Musée de Reims possédait seulement les fragments qui avaient pu être recueillis par M. Carlier. L'autre fut retiré de terre dans toute son intégrité : grâce au dévouement et au désintéressement de M. Carlier, il était entré au Musée de Reims. Il avait la même apparence que les verres du Musée de Turin et de Khamissa. Comme eux, il était plus étroit à l'orifice qu'à la base; probablement ses dimensions étaient les mêmes; comme eux il était rehaussé de peintures qui permettent de le classer dans la série des verres à décor

probablement) sont très mal conservés; l'un d'eux avait été peint sur une bulle de verre en saillie, crevée depuis. Cette bulle avait été certainement choisie avec intention par le peintre verrier romain pour y figurer un œil. »

1. A la date du 15 juillet dernier, j'ai reçu une autre lettre de M. J. Carlier m'annonçant la découverte à Givron (Ardennes) d'une tuile romaine recueillie avec des cubes de mosaïque et portant une estampille dont la première lettre n'est pas reconnaissable (peut-être un A) : ... IVCPSB. La lecture de la dernière lettre reste douteuse.

Digitized by Google

végétal, caractérisé par la présence d'oiseaux. Ces oiseaux sont ici des canards domestiques et un chardonneret (?).

« Les canards occupaient à peu près le tiers du pourtour; le chardonneret était peint au fond du verre; le reste du gobelet était couvert par des arbustes (plutôt des branchettes) et des chenilles. Le groupe décoratif dans lequel M. Carlier a reconnu des chenilles correspond évidemment à celui que M. Michon a décrit sur le verre de Turin et sur le fragment de la collection Bellon trouvé au

Fig. 3. — Verre peint de Fraillicourt (Ardennes), détruit par le bombardement de Reims, en 1914.

Puy-de-Dôme, comme représentant des bandelettes réunies par un cordon. Nous sommes donc ainsi en présence de deux interprétations, absolument différentes, d'un motif, évidemment le même, qui contribue à créer entre ces verres un lien commun. Il paraît nécessaire de choisir l'explication la plus satisfaisante. Bandelettes ou chenilles? Il faut adopter l'une ou l'autre de ces interprétations. Ou bien il faut en démontrer le néant et

Digitized by Google

en proposer une troisième. Pour résoudre ce petit problème, on doit se reporter à la planche en couleurs du verre de Turin qui accompagne le travail de M. Michon[1], car les phototypies du verre de Fraillicourt ne donnent pas une idée assez nette de cette partie de l'ornementation; elles permettent cependant de constater que ce motif occupait sur le verre de Fraillicourt une place plus considérable que sur les autres (*fig. 2 et 3*).

« Pour mon compte, je partage la manière de voir de M. Carlier; je crois que le peintre a voulu représenter des chenilles. Elles sont, à mon avis, reconnaissables :

« 1° A la forme particulière de leurs têtes, tournées toutes dans le même sens et nettement visibles à la partie supérieure de la grappe;

« 2° A leurs pattes très courtes, les unes placées sous les anneaux du thorax, les autres (les fausses pattes) placées sous l'abdomen;

« 3° A leurs mouvements caractéristiques, car elles rampent en serpentant sur des branchettes dont leur corps couvre et cache le bois, les feuilles restant seules apparentes à droite et à gauche;

« 4° A l'occupation qui les absorbent : elles rongent les feuilles et l'écorce du jeune bois; le réseau blanc auquel est suspendu la grappe de chenilles représente les petites branches dépouillées, après le passage des bestioles, de leurs feuilles et de leur écorce foncée; en cet état, ces branches n'offrent plus rien d'assez tendre pour la nourriture des chenilles; celles qui sont encore chargées de feuilles et sur lesquelles les petits animaux sont posés pour achever leur œuvre de destruction dépendent de ce réseau.

« *Erucae, dirum animal, erodunt frondem*, dit Pline[2], paroles qui pourraient être inscrites, comme un commentaire très court, au-dessous de cette représentation. Remarquons aussi que, sur le gobelet de Turin, une perdrix circule devant les chenilles, la tête haute, attentive à leurs

1. *Bulletin des Antiquaires*, 1913, entre les p. 384 et 385.
2. *N. H.*, XVII, 37, 11.

Digitized by Google

mouvements, dans l'attitude d'un oiseau qui s'apprête à attaquer un insecte d'un coup de bec.

« Dans un ouvrage récemment paru on trouve, reproduite en couleurs, l'amphorisque de Kertsch[1]. Sur la même planche on voit un gobelet en verre, orné de peintures, découvert à Olbia (n. 1-2) et le fragment d'un second gobelet de même provenance et d'une décoration analogue (n. 3). Les gobelets d'Olbia sont à rapprocher de ceux de Nîmes, de Khamissa, de Turin et de Fraillicourt; celui qui est intact a exactement la même forme et paraît avoir à peu près les mêmes dimensions. On y remarque, au milieu des herbes et du feuillage, un canard comme sur le gobelet de Fraillicourt; un chevreuil, le cou tendu, s'approche du canard; de l'autre côté du chevreuil apparaît encore la grappe de chenilles multicolores dont nous venons de parler. Cette représentation est très nette; les chenilles sont au nombre de trois, une jaune, une rouge, une blanche. Sur le fragment du second gobelet, qui formait probablement la paire avec celui qui est intact, il semble qu'on distingue un coq. Ainsi les gobelets de Turin, de Fraillicourt, d'Olbia et le fragment du Puy-de-Dôme forment un groupe de verres peints, caractérisé par la présence d'animaux, surtout d'oiseaux, perdrix, canards, coq, constamment accompagnés de cette grappe de chenilles tricolores qui en constitue comme la marque de fabrique. C'est la série des *verres aux chenilles*. On est étonné de trouver, sur des points du monde antique, si éloignés les uns des autres, des produits industriels qui semblent sortis d'un même atelier.

« Il est assez croyable que les deux autres sépultures, rencontrées l'une auprès de l'autre à Fraillicourt, étaient contemporaines. Dans la première, on a recueilli une monnaie de Trajan; c'est le seul élément chronologique que nous possédions. Autant qu'on peut en juger sur une phototypie, le style de la peinture s'accorde avec cette indication; on peut, sans témérité, faire remonter le

1. Rostovtsew, *La peinture décorative antique dans la Russie méridionale* (le titre est en russe), Petrograd, 1914, pl. LIX A.

Digitized by Google

mobilier des deux tombeaux à la première moitié du second siècle.

« Le verre peint de Fraillicourt m'a semblé digne d'être signalé à la Société des Antiquaires de France surtout à cause de sa provenance française et de sa disparition si regrettable. Il avait échappé aux recherches de notre confrère, M. Morin-Jean, dont l'ouvrage récent, *La Verrerie sous l'empire romain*, a fourni à M. Michon l'occasion de son intéressante communication[1]. Dans sa généreuse prévoyance, M. J. Carlier croyait placer ce verre dans un asile inviolable en le faisant entrer au Musée de Reims, dont il était destiné à devenir un des objets les plus insignes. Mais, à défaut de succès militaires, les généraux allemands, convaincus qu'on peut gagner le cœur des Français à l'aide de bons procédés, ont cru nécessaire d'incendier le joyau de notre architecture nationale, notre monument le plus glorieux, le plus riche en souvenirs historiques et religieux, le plus pur dans sa parure sculpturale! Le musée qui venait d'être installé à l'ombre de la cathédrale a été entièrement anéanti par les bombes ennemies. Le verre peint de Fraillicourt a disparu dans le désastre avant d'être connu de nos archéologues. »

M. Eugène Lefèvre, associé correspondant national, à l'aide de textes de Saint-Irénée, donne une explication nouvelle de certaines sculptures du portail méridional de l'église Notre-Dame d'Étampes.

1. Cette note était imprimée quand M. Michon m'a communiqué une autre publication de M. Rostovtsew, d'un format moins grand, dans laquelle le gobelet d'Olbia a été reproduit avec le gobelet de Fraillicourt et celui de Turin. Les détails de la décoration du gobelet d'Olbia y sont nettement indiqués sur une planche en couleurs. L'oiseau que j'ai pris pour un canard paraît être une perdrix analogue à celle du gobelet de Turin; deux autres perdrix, attachées par les pattes et suspendues la tête en bas, figurent dans le même ensemble, comme sur le gobelet de Turin. C'est une confirmation frappante des particularités de forme et de décoration qui distinguent ce groupe de verres peints sur lesquelles j'ai appelé plus haut l'attention.

Digitized by Google

EXTRAIT DES PROCÈS-VERBAUX

DU 4e TRIMESTRE DE 1914.

Séance du 4 Novembre.

Présidence de M. N. Valois, président.

Ouvrages offerts :

Aragon (H.). *Le bilan des fouilles de Ruscino (Castel-Roussillon).* Perpignan, 1914, in-8°, pl.

Delbrueck (R.). *Carmagnola.* Rome, 1914, in-8°, pl.

Société d'archéologie de la Drôme. *Protestation contre la destruction de la cathédrale de Reims et le vandalisme allemand.* Valence, s. d., in-8°.

Le Président rend hommage à la mémoire de trois associés correspondants nationaux de la Société tombés au champ d'honneur, M. Joseph Déchelette, correspondant de l'Institut, conservateur du Musée archéologique de Roanne; M. Robert André-Michel, archiviste aux Archives nationales; M. le baron Robert de Fréville de Lorme, archiviste paléographe. Il annonce également le décès de deux autres associés correspondants nationaux, M. Marcel Reymond, correspondant de l'Institut, et M. Robert Guerlain, ancien président de la Société des Antiquaires de Picardie, décédé en 1913.

Le Président communique une lettre de l'Académie de Clermont, demandant à toutes les Sociétés savantes de France d'aider à la reconstitution de la Bibliothèque de l'Université de Louvain, en offrant à cette Université les

Digitized by Google

collections complètes de leurs publications. La Société sera heureuse de s'associer à la pensée généreuse de l'Académie de Clermont et prendra à la fin de la guerre une décision définitive.

M. Héron de Villefosse, membre honoraire, offre à la Société, au nom de l'auteur, M. Henri Aragon, un volume intitulé *Le bilan des fouilles de Ruscino (Castel-Roussillon)*, Perpignan, 1914.

« M. Henri Aragon est le propriétaire du terrain dans lequel, depuis quelques années, M. Thiers, conservateur du Musée archéologique de Narbonne, a fait à Castel-Roussillon des découvertes si intéressantes. Cette exploration a fourni un ensemble de documents inattendus; une trentaine d'inscriptions importantes sont sorties de terre et les recherches sont loin d'être terminées. Le point principal sur lequel les fouilles de M. Thiers ont été pratiquées depuis quatre ans est le forum. M. Aragon présente les découvertes de Ruscino d'une manière attachante, il en parle avec la compétence particulière d'un témoin et d'un collaborateur. Plus de quarante planches permettent de se faire une idée très exacte des trouvailles. Ruscino prend maintenant dans l'histoire de la Narbonnaise et même de la Gaule, au premier siècle de l'empire, une place tout à fait prépondérante. »

M. Héron de Villefosse expose à la Société les premiers résultats de la protestation contre le bombardement de la cathédrale de Reims. Il annonce que plus de 135 sociétés savantes, françaises et étrangères, ont déjà envoyé leur adhésion et donne lecture de plusieurs de ces lettres, offrant un intérêt particulier.

M. Mayeux, associé correspondant national, présente quelques détails techniques au sujet de l'état de la cathédrale de Reims et de l'église Saint-Remy de la même ville.

M. Enlart, membre résidant, ajoute quelques renseignements sur le même sujet.

Digitized by Google

Il reprend une proposition qu'il avait présentée à la séance précédente et demande la radiation des correspondants allemands et austro-hongrois. Une discussion s'engage, à laquelle prennent part MM. Héron de Villefosse, Monceaux, Pallu de Lessert, etc. La Société décide, sur la proposition de son Président, de soumettre la question à la Commission administrative.

M. Héron de Villefosse, membre honoraire, propose et fait adopter une protestation supplémentaire relative à la destruction du palais archiépiscopal de Reims et des collections scientifiques rémoises qu'il contenait (Musée archéologique et Musée ethnographique champenois) et à celle des monuments d'Arras, en particulier de l'Hôtel-de-Ville.

Séance du 11 Novembre.

Présidence de M. Noël Valois, président.

Ouvrages offerts :

Renault (J.). *Cahiers d'archéologie tunisienne.* Nouvelle série, 2e cahier. Tunis-Paris, s. d., in-8°, pl.

Scheurer (F.) et Lablotier (A.). *Fouilles du cimetière mérovingien de Bourogne.* Paris, 1909, in-8°, pl., et album de planches; Paris-Nancy, 1913.

Le Président annonce que la Commission administrative a jugé qu'il n'y avait pas lieu, au sujet des correspondants allemands et austro-hongrois, de revenir sur le vote émis par la Société à la séance du 23 septembre. On attendra la fin de la guerre pour prendre une décision en toute connaissance de cause.

Le Président demande ensuite à la Société s'il ne lui conviendrait pas de suivre l'exemple donné par d'autres Sociétés françaises qui ont envoyé leurs offrandes aux groupements organisés dans le but de venir en aide soit à nos soldats, soit à leurs familles.

Digitized by Google

Cette proposition est unanimement approuvée. Il est décidé que la Société fera remettre mille francs à la Croix-Rouge et mille francs au Secours national.

M. Prou, membre résidant, fait hommage, au nom de l'auteur, M. Jules Renault, d'un livre intitulé *Cahiers d'archéologie tunisienne*, et aussi, au nom de MM. Scheurer et Lablotier, d'un *Album des fouilles du cimetière mérovingien de Bourogne*.

M. Héron de Villefosse, membre honoraire, annonce qu'il a encore reçu de nouvelles adhésions à la protestation contre le bombardement de Reims. Il présentera plus tard à la Société un rapport détaillé à ce sujet.

M. Henri Jadart, associé correspondant national, fait le récit suivant des événements dont il a été le témoin à Reims :

« Invité à vous parler des malheurs si grands de notre ville, je dois remercier d'abord la Société de sa sympathie à notre égard et de la protestation qu'elle a votée contre les procédés de nos ennemis, qui ont occasionné et occasionnent encore tant de ruines et de pertes irréparables dans tous les domaines des sciences et des arts parmi nous.

« Commencé le 4 septembre, lors de l'occupation allemande, repris et continué depuis le retour de notre armée le 13 septembre, le bombardement, accompagné d'obus incendiaires, a surtout infligé une mutilation très étendue à notre cathédrale et anéanti le même jour (19 septembre) toutes les collections historiques, artistiques, littéraires et ethnographiques contenues dans l'ancien palais archiépiscopal incendié.

« L'Académie de Reims a été la première victime de cet incendie; elle a perdu son mobilier, ses archives et sa bibliothèque, ainsi que le dépôt de ses publications, remontant à 1841.

« Une autre bibliothèque importante, formée par le cardinal Gousset, a été également la proie des flammes dans

Digitized by Google

la vaste salle lambrissée construite par l'État pour la recevoir.

« Au point de vue historique et artistique, les pertes se sont étendues aux portraits d'archevêques, d'abbesses et de reines qui ornaient les salons royaux de l'appartement des Sacres, aux dix tapisseries de Pepersack tendues dans la salle des Rois, aux portraits des personnages rémois réunis en grand nombre, à d'anciennes vues de la ville, à des meubles précieux et à des bronzes de grande valeur, notamment au célèbre pied de candélabre provenant de l'église Saint-Remy, œuvre du XII^e siècle.

« Un Musée ethnographique de la Champagne, création récente de M. le D^r Guelliot, rempli de souvenirs locaux et d'innombrables objets curieux, est anéanti.

« La perte est plus déplorable encore au point de vue archéologique : toutes les anciennes collections de la ville et ses acquisitions successives des collections Duquénelle, Fouché, Habert, Favre, Bosteaux, Logeart, Coyon, etc.[1], venaient d'être installées dans les sept salles et le vestibule de l'appartement des Reines au premier étage du Logis du Roi. Le feu les a détruites, sauf les pièces que l'on pourra peut-être retrouver dans les décombres. Le produit des fouilles presque séculaires dans la Champagne rémoise a disparu avec les registres d'inventaire et les catalogues manuscrits.

« Heureusement, le Musée lapidaire n'avait pas encore été transféré dans les locaux du Palais, et il survit, ainsi que les mosaïques restées à l'Hôtel-de-Ville, où la Bibliothèque et les Archives sont demeurées intactes jusqu'ici (13 novembre).

« Le Musée spécial des beaux-arts, installé l'an dernier

1. Les autres grandes collections d'antiquités champenoises ont quitté la région : celle de M. Auguste Nicaise a été dispersée ; celle de M. le baron de Baye a été donnée au Musée de Saint-Germain ; celle de M. Léon Morel a été vendue au Musée britannique. Signalons quelques collections en formation : celle de M. Auguste Bourin, à Vitry-lès-Reims ; celle de M. Chance, à Mailly-Champagne, et un petit dépôt à la Société des Amis du Vieux-Reims, 5, rue Salin.

Digitized by Google

dans l'ancienne abbaye de Saint-Denis, a reçu trois obus, mais un seul a mutilé quelques tableaux modernes; on y conserve les toiles peintes et toutes les œuvres anciennes.

« L'arc de triomphe romain n'a pas été atteint, ni l'église Saint-Jacques, en partie du XII^e^ siècle, mais l'église Saint-Remy a subi un choc violent d'obus sur son portail méridional, qui a ébranlé la voûte et brisé de précieux vitraux d'époques différentes. La chapelle de l'archevêché subsiste, sauf la toiture, dans les ruines du Palais.

« La cathédrale, œuvre splendide du XIII^e^ siècle, a éprouvé les plus graves mutilations au dedans et au dehors; sa gigantesque charpente et sa couverture en plomb, son horloge supérieure et le carillon, l'élégante flèche du clocher à l'Ange, le Sagittaire du croisillon sud, tout cet ensemble qui rehaussait merveilleusement l'édifice n'existe plus. La tour du nord du grand portail, ainsi que la porte des saints rémois, ont souffert dans leurs statues et dans leurs sculptures détériorées sous l'action du feu qu'alimentaient les bois d'un vaste échafaudage dressé pour les réparations[1].

« A l'intérieur, les voûtes ont résisté, mais les murs de la nef et les bases des colonnes ont été dégradés également par l'action d'un feu violent, activé par la paille dont les nefs avaient été jonchées pour y déposer des blessés. Les deux tambours richement sculptés, provenant de l'église Saint-Nicaise, ont été consumés par le même incendie dont les flammes ont calciné la décoration de figures en relief encadrant les deux portes latérales du grand portail. Les tapisseries du XVI^e^ siècle et le trésor ont été sauvés; les vitraux du XIII^e^ siècle ont été en partie brisés, tant aux rosaces qu'aux fenêtres de l'abside et de la nef.

« A ces dégâts irréparables, il faut ajouter un nouveau malheur : le superbe maître-autel en marbre du XVIII^e^ siècle

1. Vues des incendies et des ruines dans *l'Illustration* du 3 octobre 1914 et dans *le Miroir* des 11 et 18 octobre. — Une série de cartes postales a été éditée à Reims par L. Bienaimé, phototypie La Haubette.

Digitized by Google

a été endommagé par le jet d'un obus le 12 novembre courant, ce qui justifie nos craintes les plus douloureuses en ce moment[1]. »

La Société écoute, avec une profonde émotion, ce récit tragique et témoigne toute sa sympathie à M. Jadart.

M. Héron de Villefosse, membre honoraire, informe la Société que notre correspondant le P. Delattre a recueilli récemment à Carthage une balle de fronde en plomb d'un intérêt particulier à cause de sa grosseur et de son poids. Le poids moyen des balles de fronde en plomb qu'on trouve fréquemment à Carthage est de 44 à 45 grammes; celle qui vient d'être apportée au P. Delattre par un Arabe atteint le poids de 267 grammes. Notre confrère s'est assuré de l'authenticité de ce petit monument.

Sur dix-sept balles de fronde en plomb que possède le Musée Lavigerie, cinq pèsent de 32 à 39 grammes, sept de 40 à 47 grammes (dont deux de 40 et deux de 44), quatre de 50 à 55 grammes; une seule pèse 74 grammes. Ainsi aucune autre balle de fronde d'un poids aussi considérable n'avait encore été rencontrée à Carthage; elle a absolument la même forme que les autres, mais elle est cinq ou six fois plus grosse.

M. le Président annonce qu'il vient d'apprendre la mort de M. Alphonse Gosset, architecte, associé correspondant national. Très affecté par le désastre de la cathédrale de Reims, M. Gosset est mort subitement la nuit dernière. Le Président rend hommage à cette nouvelle victime de la guerre.

Séance du 18 Novembre.

Présidence de M. Noël Valois, président.

M. H. Jadart, associé correspondant national, complète la communication qu'il a faite à la séance précédente,

1. *Journal des Débats*, du 17 novembre 1914, reproduisant la nouvelle donnée par *l'Éclaireur de l'Est* du 13 courant.

Digitized by Google

relative aux destructions causées par la guerre, tant à Reims que dans le département de la Marne. Il fait connaître le sort actuel de diverses collections privées de la région et espère qu'elles pourront un jour aider à reconstituer les musées détruits. Il signale que les Allemands ont recommencé à bombarder la cathédrale; l'un des obus a abîmé le maître-autel.

M. Maurice Roy, membre résidant, entretient la Société de l'artiste italien Lucas Penni et du potier rouennais bien connu Masséot Abaquesne.

« Il y a quelques années, j'ai communiqué à la Société [1] plusieurs documents retrouvés parmi les minutes d'une étude de notaire parisien et concernant l'artiste italien Lucas Penni, l'un des maîtres de ce concours d'efforts artistiques si divers que l'on a nommé l'École de Fontainebleau.

« A l'aide de ces actes précieux, j'ai pu établir : 1° que Lucas Penni eut deux frères, Jean-François, dit le Fottore, resté en Italie, et Barthélemy, peintre en Angleterre du roi Henri VIII; 2° que le même Lucas Penni n'avait pas quitté la France, s'y était sans doute marié et qu'il mourut à Paris à la fin de l'année 1556.

« Poursuivant depuis mes recherches, j'ai découvert un nouvel acte qui apporte quelques indications complétant les renseignements précédemment donnés sur la biographie de Lucas Penni.

« C'est le compte arrêté devant notaires et rendu à Claude de Fresne par Sibec de Carpi en qualité d'exécuteur testamentaire de Penni. Claude de Fresne, marchand orfèvre à Paris, comparaît au nom de sa femme Ysabeau Penni et comme tuteur de Laurent Penni, tous deux enfants de feu Lucas Penni, peintre à Paris. On y voit qu'une partie du mobilier de notre artiste, vendue en justice, a produit la modique somme de 183 livres 8 s. 9 d. t., qu'un tableau a été remis par les exécuteurs testamentaires

1. [Voir le *Bulletin* de 1910, p. 258 et 332 (séances des 1er juin et 16 novembre).]

Digitized by Google

à Madame de Guise, moyennant 30 écus pistoles, que le portrait d'un gentilhomme à peine commencé lui a été vendu pour 3 écus pistoles « pour le faire parachever », que le mobilier non vendu a été livré audit de Fresne conformément à l'inventaire après décès, dressé le 12 avril 1557 (n. st.), que, déduction faite de ces diverses recettes, Claude de Fresne reste encore redevable à Francisque de Carpi de la somme de 51 livres t. qu'il acquitte, et, par suite de cette libération, lui sont remises les pièces de la succession, le testament de Lucas Penni, l'inventaire de la vente en justice, les quittances des frais funéraires et de divers créanciers désintéressés, à l'exception de quelques menues dettes qui restent à solder, parmi lesquelles nous remarquons le prix de la pension du mineur Laurent Penni en apprentissage chez le graveur René Boyvin.

« Ces diverses mentions présentent un certain intérêt et nous permettent de fixer les points suivants :

« 1° *La pièce qu'il a peincte pour Madame de Guyse*, suivant les termes du testament de Lucas Penni, est un tableau livré à celle-ci pour 30 écus pistoles. Nous avons dit que Madame de Guise devait être sans doute Anne d'Este qui épousa François de Lorraine, duc d'Aumale et de Guise.

« 2° Lucas Penni, connu jusqu'ici comme l'auteur de plusieurs compositions de scènes religieuses ou allégoriques, se classe en même temps comme peintre de portraits puisque nous constatons qu'il avait commencé, peu de temps avant sa mort, *le visaige de la pourtraicture d'un gentilhomme*.

« 3° Son inventaire après décès fut dressé devant notaires le 12 avril 1557 (n. st.), ce qui indique, sans aucun doute, qu'il mourut entre cette date et celle de son testament (21 septembre 1556).

« 4° Il laissa un fils nommé Laurent, encore mineur en 1557 et placé en apprentissage chez le graveur René Boyvin. Ce dernier détail nous révèle les relations de Lucas Penni avec Boyvin qui a gravé plusieurs de ses compositions; il nous permet ainsi de supposer que le fils

Digitized by Google

de Lucas Penni a pu devenir un artiste distingué et ne serait peut-être pas étranger à la composition d'une estampe portant l'inscription : *L. Penne inven. 1562 — H. Cock excud.*, dont on s'était servi à tort pour dire que Lucas Penni vivait encore à cette époque et qui avait permis à notre confrère, M. Dimier, d'établir des comparaisons avec des dessins du Louvre attribués à Lucas Penni. Quelle que soit l'importance que l'on attache à cette dernière remarque, il faudra cependant à l'avenir, dans les nouvelles attributions, tenir compte de l'existence du fils de Lucas Penni, nommé Laurent, portant par conséquent la même lettre initiale de prénom, élève d'un graveur très connu, René Boyvin, et vraisemblablement auteur lui-même de quelques dessins de mérite.

23 octobre 1557. — Claude de Fresnes, marchand orfèvre dem. à Paris, tant en son nom, à cause de Ysabeau Pennis, sa femme, que comme tuteur et curateur créé par justice à la personne et biens de Laurens Pennis, filz myneur d'ans de feuz Luc Pennis, en son vivant paintre dem. aussi à Paris, et de feue Marguerite (*blanc*), jadis sa femme, confesse que pour éviter aux fraiz et mises qu'il convient faire et freyer pour la reddicion du compte que Francisque Scibecq, dit de Carpy, m^e^ menuysier à Paris, comme exécuteur du testament et ordonnance de dernière volonté dud. defunct Luc Pennis, est tenu luy rendre de lad. exécucion testamentaire, led. de Carpy lui a ce jour d'huy rendu bon, vray et léal compte de la somme de neuf vingtz troys livres, huit solz, neuf deniers t. provenus de la vente qui faicte a esté à la requête d'icelluy de Carpy, aud. nom, par Claude Gondier, sergent à verge ou Chastellet de Paris, de partie des biens meubles demourez du décès dud. defunct Pennis, à plain continuz et déclarez au raport de la vente d'iceulx, signé dud. Gondier. Item de la somme de trente escuz pistoletz provenuz d'un tableau qui a esté baillé par led. de Carpy et par Jehan Portynare, gentilhomme italien, son exécuteur, à Madame de Guyse d'une part. Item et de trois escuz pistoletz provenuz aussi d'un visaige commencé à paindre par led. defunct de la pourtraicture d'un gentilhomme, par led. de Carpy rendu aud. gentilhomme pour le faire parachever, et encores que led. de Carpy luy a baillé et délivré et de luy avoir eu et receu tout le reste desd. biens meubles non venduz, selon l'inventaire qui faicte en a esté par Nicolas de la Vigne et Jehan Trouvé, notaires aud.

Digitized by Google

Chastellet de Paris, le douziesme jour d'avril avant Pasques Mil V^c^ cinquante six, par lequel compte, tout déduit et rabatu, led. de Fresnes, èsd. noms, seroit et est demouré redevable envers led. de Carpy en la somme de 51 l. t., laquelle somme de 51 l. t. led. de Frésne èsd. noms et en chacun d'iceulx seul pour le tout sans division ...'a baillé et payé aud. de Carpy ... et partant et moyennant ce led. de Carpy luy a aussi rendu, baillé et délivré le testament dud. Pennis, lad. inventaire faicte de partie desd. biens par led. Gondier, les quictances des obsecques et funérailles dud. defunct Pennis et des debtes payées et acquictées par led. de Carpy aud. nom qui estoient deues par icellui defunct, montans ensemble tous les payemens faitz par led. Francisque à la somme de LXIX l. XV s. XI d., fors et excepté de la somme de 20 l. 5 s. 3 d. deue à la vefve et héritiers feu Guillaume Morin, à ung apothicaire 40 s., à ung n(omm)é Jaques le Bonnetier ung escu et à un n(omm)é Claude, menuysier, 40 s., lesquelles parties et sommes de deniers deues aux dessusd. led. Francisque promet payer et en acquicter led. de Fresnes èsd. noms envers eulx, aussi led. de Fresne sera tenu et promet de faire dire ung service complet pour le bout de l'an dud. defunct qui reste encores à faire et aussi de tous lesd. biens et deniers à luy renduz en acquicter et garantir led. de Carpy envers led. myneur et tous autres, mesmes envers René Boyvin, graveur, qui auroit fait arrester entre les mains dud. de Carpy lesd. biens jusques à ce qu'il feust payé de l'aprentissaige dud. myneur aud. mestier de graveur, que led. de Fresne est aussi tenu de payer aud. Boyvin suivant l'obligacion qui luy en a de ce passé par devant deux notaires du Chastellet de Paris, et lequel présent compte led. de Fresne, aud. nom, dit et déclare l'avoir pour bien agréable et le promet exécuter à toujours tout ainsi que si led. compte luy avoit esté rendu par justice par led. de Carpy, prom., obl., ren. Fait et passé double, l'an Mil V^c^ cinquante sept, le samedi vingt troisiesme jour d'octobre.

G. P. J. T.

« Puisque l'occasion s'est présentée aujourd'hui de compléter une de mes communications antérieures[1], je me permets de signaler encore un document inédit trouvé par notre confrère M. Germain Bapst; il vient fortifier l'opinion que j'ai émise autrefois de l'existence d'un ate-

1. [Voir *Bulletin* de 1910, p. 392 à 395 (séance du 21 décembre).]

Digitized by Google

lier parisien de Masséot Abaquesne, le potier émailleur bien connu.

« Il s'agit d'un contrat du 26 octobre 1546 par lequel Masséot Abaquesne, maître émailleur en terre, demeurant à Saint-Germain-des-Prés-lez-Paris, prend pour apprenti pendant une année un nommé Jehan Godin, demeurant aussi à Saint-Germain-des-Prés, à charge de le loger, nourrir pendant ce temps et de lui payer 70 s. t. par mois. Eustache Godin, maître épinglier à Paris, sans doute son parent, se porte garant du jeune homme auquel Abaquesne promet de donner en plus de ses gages et à chaque fournée de cuisson « une pièce d'ouvrayge de la « valleur de L cinq s. t. ».

26 octobre 1546. — Jehan Godin, compaignon potier de terre, dem. à Saint Germain des Prez les Paris, natif de la Chapelle aux potz près Beauvoysin, confesse soy estre alloué et mis en service du jour d'huy jusques à ung an a présent ensuyvant fini et accompli a et avec Masseot Abaquesne, maître esmailleur en terre, dem. aud. Saint Germain des Prés, à ce présent prenant et retenant led. Godin son serviteur et alloué durant led. temps auquel Godin led. Abaquesne a promis et promet querir et livrer son vivre de boir, manger, feu, lict, logis, lumière et le traicter doulcement comme il appartient. Pour raison duquel service led. Abaquesne sera tenu, promect et gaige bailler et paier aud. Godin ou au porteur pour chaque mois soixante dix s. t., dont le premier paiement arrivera d'huy en ung mois prochain venant et ainsy continuer de mois en mois durant lad. année. Lequel Godin a promis et promect servir sondict maistre aud. mestier, obéir à tous ses commandements licites et raisonnables,..... sans soy deffuyir ne aller ailleurs servir durant led. temps. A ce faire fut présent Eustace Godin, maître espinglier dem. à Paris, lequel a promis led. Jehan Godin de toute loyaulté et preudhommie et là où led. Jehan Godin, s'il deffuyoit avant led. temps, il sera tenu paier aud. Abaquesne la somme de sept l. t. pour ses dommaiges et intéretz..... Fait et passé l'an mil V^c^ quarente six, le 26^e^ jour d'octobre.

P. Le Roy.

(En marge :) Led. Abaquesne a promis et promect livrer et bailler aud. Jehan Godin, pour chascune fournie d'ouvraiges que led.

Digitized by Google

Godin cuyrera durant led. temps, une pièce d'ouvrayge de la valleur de L cinq s. t. et incontinent ladicte.

« Ce document, venant après celui du 10 septembre de la même année que j'ai cité autrefois, paraît donc établir définitivement que Masséot Abaquesne possédait, non pas seulement à Rouen, comme on le sait depuis longtemps, mais aussi à Paris, à Saint-Germain-des-Prés, un atelier de faïence émaillée en activité, tout au moins à partir de l'année 1546. »

M. Louis Dimier, associé correspondant national, présente les observations suivantes :

« La révélation d'un Laurent Penni, fils de Lucas, et qui sans doute lui survécut, engage à se demander si une certaine gravure attribuée à Lucas, et datée de 1562, n'est pas de ce Laurent Penni, Lucas étant mort, ainsi que M. Roy l'a prouvé, en 1557.

« La signature de cette gravure est rédigée ainsi : *L. Penne inven. 1562 — H. Cock excudit.* Quinze autres pièces d'après Lucas portent son nom. En voici les rédactions diverses : *Lucas Pēnis R. inven.*, *Luca Penis in.*, *Lucas Penis R. invenit.*, *L. Pennis R. in.*, *Lucas P. R. inven.*, *L. Pennis R.* — R. signifie *Romanus*, romain.

« Les graveurs de ces différentes pièces sont Boyvin, Georges Mantouan, Nicolas Lafreri et des anonymes. Une, la Montée au Calvaire, est datée de 1544; une autre, le Chasseur vaincu par Vénus, de 1556. Il y a de celle-ci une copie en contre-partie de Nicolas Lafreri, datée 1563. Cette date, postérieure à la mort de Lucas, ne pose aucune question, puisque la pièce est une copie d'une estampe plus ancienne que nous connaissons.

« Une quatrième estampe datée est le Parnasse, dont la date est 1563. On ne connaît pas de pièce plus ancienne dont celle-là soit la copie. Comme il n'y a pas moyen de douter que Lucas ne soit désigné dans la signature, il faudra tenir l'estampe pour tardivement gravée sur un dessin que la mort de l'artiste avait laissé dans les mains des graveurs. Dirons-nous la même chose de l'estampe

Digitized by Google

datée de 1562 et qui représente une Bataille? Cela souffre une difficulté. Dans le Parnasse, la date vient après le nom du graveur et s'interprète aisément ainsi : N. Lafreri (excudit) 1563. Dans la Bataille, cette date vient après *invenit;* cela m'avait fait admettre qu'elle était réellement celle du dessin.

« Si l'on se tient à cette conclusion, le dessin n'est pas de Lucas Penni, puisque cet artiste mourut en 1557. Est-il de Laurent Penni?

« Cette conclusion en entraînerait d'autres. Car le dessin original de cette estampe existe dans les cartons du Louvre et l'étude qu'on en peut faire oblige de regarder comme de la même main un assez grand nombre d'autres dessins, attribués de tout temps à Lucas Penni par ses collectionneurs.

« Changer l'attribution de ce dessin, c'est donc mettre en doute l'attribution traditionnelle de tout un ensemble d'ouvrages du même genre. Il y a peu de chance pour que ce doute soit légitime, étant donné que les attributions traditionnelles, inscrites sur les anciens dessins du XVI^e^ siècle, quand la concordance est établie, sont toujours reconnues exactes.

« Pour rejeter celle-là, il faudrait être en mesure d'établir la différence de manière entre ces dessins attribués à Lucas et d'autres qu'on connaîtrait de façon certaine comme son ouvrage.

« Supposé que d'une des estampes signées de lui, dont j'ai parlé tout à l'heure, on eût le dessin original, il y aurait lieu de le comparer et de voir si des différences d'exécution autoriseraient à supposer une diversité d'origine. Mais nous n'avons le dessin d'aucune de ces gravures, en sorte que la comparaison de style ne saurait se faire qu'au moyen des estampes. C'est trop peu. Et, de plus, il faut dire qu'à juger ainsi, ce ne sont pas des différences mais des ressemblances qu'on remarque.

« En attendant la révélation de dessins originaux qui manquent à l'heure actuelle, j'incline donc à ne pas changer l'attribution des dessins regardés comme de Lucas

Digitized by Google

Penni, à continuer de regarder comme son œuvre le dessin de la Bataille gravée avec la date de 1562 et à croire que cette date mise à la suite du nom de l'artiste inventeur a reçu cette place par négligence, ou parce qu'on avait omis de réserver l'espace nécessaire pour l'ajouter après le nom du graveur. En réalité, elle ne marquerait autre chose que l'année où l'estampe fut gravée. »

M. P. Monceaux, membre résidant, communique des sceaux chrétiens d'officiers romains à légendes latines, récemment découverts à Carthage par le R. P. Delattre, associé correspondant national :

« 1. — Plomb de 0m022 de diamètre. Sur la face, dans une couronne, un monogramme cruciforme. Au revers, sous une croix grecque, une inscription latine en trois lignes :

V	
T	+
F	MAGIS
N+Є	TERMI
A	ĸITVM
S	
Stefanus	*magister militum*

« 2. — Plomb d'environ 0m021 de diamètre, brisé en deux morceaux qui se raccordent exactement. Sur la face, dans une couronne, un monogramme cruciforme. Au revers, dans une couronne, une inscription en quatre lignes, précédée d'une croix grecque :

R	+MAG
G+Є	ISTRI
O	MIĸI
	TVM
Gregori	*magistri militum*

« 3. — Plomb mutilé. D'un côté, restes d'une inscription en quatre lignes, où l'on ne distingue rien de

Digitized by Google

certain. De l'autre côté, une inscription latine en quatre lignes :

+ ... *magistro milit(um)*. »

Séance du 25 Novembre.

Présidence de M. Noël Valois, président.

M. Héron de Villefosse, membre honoraire, annonce qu'il a reçu de notre confrère M. A. de Charmasse, président de la Société éduenne, une lettre lui annonçant qu'en faisant exécuter des tranchées d'étude dans le « Champ des Orfèvres », à Autun, un jeune sous-lieutenant du 69e a découvert une monnaie d'argent de l'empereur Gallien au revers de VICTORIA · GERMANICA. Il est intéressant que cette trouvaille ait été faite à l'heure présente et par un officier français. M. de Charmasse y voit un heureux pronostic; il espère que nos armées ne seront pas moins victorieuses que les légions de Gallien. C'est une espérance que nous partageons tous.

M. Babelon, membre résidant, rapproche de cette découverte une monnaie grecque en bronze, inédite, que le Cabinet des Médailles a le projet d'acquérir; elle porte avec l'effigie de Domitien la représentation de la « Germanie captive ».

M. E. Chénon, membre résidant, complète une communication antérieure et explique comment il a pu, récemment, pénétrer dans l'ancien petit séminaire de Saint-Nicolas-du-Chardonnet où l'on peut voir une fenêtre de l'ancienne église, datée de 1546.

M. E. Chénon signale ensuite un passage de Beaumanoir, *Cout. de Beauvaisis* (1283), éd. Salmon, n° 1103, *in fine*, où ce jurisconsulte reconnaît au roi de France le

Digitized by Google

droit d'accorder à tous les « mobilisés » (croisés ou non) un véritable *moratorium;* en voici le texte :

« Aussi li rois a de son droit que, pour renonciacion que nus ait mise en letres, soit general ou especial, il ne lesse pas pour ce, s'il va en l'ost ou contre les anemis de la foi, qu'il ne puist fere les detes aterminer selonc ce qu'il voit le besoing de ceus qu'il mene avec lui ou qui vont en aucune besoigne necessaire de son commandement, car ce qu'il lui plest a fere doit estre tenu pour loi. Mes ce ne puet fere nus fors li ou roiaume de France. »

Des « répits » de ce genre avaient été antérieurement accordés aux croisés par Philippe Auguste en 1188, 1214, par saint Louis en 1265. Au XIVe siècle, les lettres de répit deviennent d'un usage général. On remarquera le motif donné par Beaumanoir pour justifier le droit du roi : c'est la traduction de la fameuse règle d'Ulpien : *Quod principi placuit legis habet vigorem;* et c'est la première fois, en France, qu'on la trouve invoquée. Plus tard Loisel dira (*Instit. coutum.*, règle 1) : « Que veut le roi, si veut la loi. »

MM. Prou, Delaborde et Valois confirment cette remarque en insistant sur l'ancienneté et l'étendue des droits royaux en pareilles matières.

Séance du 2 Décembre.

Présidence de M. Noël Valois, président.

Ouvrage offert :

Homolle (T.). *Les vierges de l'Acropole.* Paris, 1914, in-4°.

Le Président donne lecture d'une lettre de la Société des architectes portugais qui envoie son adhésion à la protestation contre le bombardement de la cathédrale de Reims.

Digitized by Google

Il est procédé aux élections pour le renouvellement du bureau et des commissions.

Sont élus pour 1915 :

Président : M. P. Girard.

1er Vice-président : M. Eug. Lefèvre-Pontalis.

2e Vice-président : M. C. Enlart.

Secrétaire : M. le comte de Loisne.

Secrétaire-adjoint : M. Ém. Mâle.

Trésorier : M. H. Martin.

Bibliothécaire-archiviste : M. G. Espinas.

Membres de la Commission des impressions : MM. Héron de Villefosse, H. Omont, M. Prou, Et. Michon, Ph. Lauer.

Membres de la Commission de publication des *Mettensia :* MM. Max. Collignon, H. Omont, R. Cagnat, Ad. Blanchet.

Membres de la Commission des fonds : MM. G. Lafaye, Ad. Blanchet, N. Valois.

M. P. Monceaux, membre résidant, communique des sceaux chrétiens, à légendes grecques ou latines, récemment trouvés à Carthage par le R. P. Delattre, associé correspondant national, directeur du Musée Lavigerie :

« 1. — Plomb de 0m026 de diamètre. D'un côté, dans une couronne, sous une croix grecque, une inscription latine en deux lignes. De l'autre côté, dans une couronne, un monogramme cruciforme :

+ *Sergius* Σεργίου

« 2. — Plomb de 0m022 de diamètre. D'un côté, dans une couronne, un monogramme cruciforme. De l'autre

Digitized by Google

côté, dans une couronne, une inscription latine en trois lignes :

ϐ	PAT
N+E	RICI
A	V+
Νεανίου	*patriciu* +

« 3. — Plomb de 0^{m}024 de diamètre. Sur la face, dans une couronne, buste d'un personnage nimbé, avec le début d'une inscription circulaire latine, qui devait contenir le nom d'un saint. Au revers, une inscription grecque en quatre lignes :

+ SCSA...	+ ΘΩΜΑ
	ΥΠΑΤΟΥ
	ΠΑΤΡΙΚ
	ΙΟΥ
+ *S*(*an*)*c*(*tu*)*s A*...	+ Θωμᾶ ὑπάτου, πατρικίου

« 4. — Plomb de 0^{m}02 de diamètre. Sur la face, dans une couronne, entre deux croix grecques, buste de la Vierge, nimbée, tenant l'Enfant Jésus. Au revers, dans une couronne, un monogramme cruciforme :

V	
T	
D—O—AN	*Donatus*. »
I	
S	

M. René Fage, associé correspondant national, étudie, d'après des documents contemporains, la distribution et l'organisation du sol au point de vue agricole, dans le Bas-Limousin, pendant le moyen âge.

« La *curtis*, dont il n'est plus fait mention après le XI^{e} siècle, et la *villa* étaient des groupements de *manses* appartenant à l'origine au même propriétaire. Les deux mots peuvent être considérés comme synonymes; mais cependant la *curtis* paraît plus importante que la *villa* et

Digitized by Google

comprenait, presque toujours, une église ou une chapelle.

« Le *manse* peut être comparé, assez exactement, à la métairie actuelle. Sa superficie, très variable, dépendait notamment de la nature du sol et du mode de culture. Il était exploité par une seule famille qui en tirait, en général, tous les produits nécessaires à sa subsistance. Formant un corps complet, le manse n'est pas désigné, dans les actes, par ses confrontations mais par le nom du tenancier qui l'occupe, ou plus rarement par un nom de lieu.

« Un serf pouvait être le tenancier d'un manse; mais souvent le chef de la famille était un homme libre qui s'adjoignait, quand le domaine était étendu, un ou plusieurs serfs pour la culture.

« Plus stable que la villa dans sa composition et dans ses dépendances, le manse n'en était pas moins soumis quelquefois à des morcellements : la *bachellerie*, la *borderie*, l'*affar*, la *condamine* semblent avoir eu pour origine des démembrements de manses. »

M. C. Enlart, membre résidant, fait circuler des photographies de l'Hôtel-de-Ville d'Arras, prises il y a quelques jours à peine et montrant avec quel stupide acharnement l'armée allemande a dirigé ses batteries contre ce magnifique monument.

Séance du 9 Décembre.

Présidence de M. N. Valois, président.

Ouvrages offerts :

Joulin (Léon). *Les fouilles de Toulouse et les contributions qu'elles apportent à la protohistoire du sud de la France et de la péninsule hispanique.* Toulouse, 1914, in-8°.

Loisne (comte de). *Le bréviaire d'Henri de Lorraine, évêque de Thérouanne. Note sur un manuscrit à miniatures du XV^e^ siècle.* Saint-Omer, 1914, in-8°, pl.

Digitized by Google

M. Héron de Villefosse, membre honoraire, offre à la Société, au nom de M. Léon Joulin, associé correspondant national à Tours, une brochure intitulée : *Les fouilles de Toulouse et les contributions qu'elles apportent à la protohistoire du sud de la France et de la péninsule hispanique*. Dans ce travail, M. Joulin a résumé les résultats des recherches intéressantes auxquelles il s'est livré en rapprochant de ses propres travaux dans la région toulousaine les découvertes faites antérieurement dans le sud de la France et en Espagne. Cet ensemble d'observations a une grande importance pour étudier les origines de Toulouse; il nous aide aussi à comprendre les modifications profondes subies dans cette région par le commerce et l'industrie après la conquête romaine.

M. H. Jadart, associé correspondant national, communique une carte de M. le baron de Baye le priant d'envoyer des photographies de la cathédrale de Reims pour une exposition qu'organise à Moscou notre correspondant honoraire, M^me^ la comtesse Ouwaroff.

M. C. Enlart, membre résidant, fait circuler des photographies de la cathédrale de Reims exécutées tout récemment. Il annonce que malheureusement les obus allemands viennent d'endommager encore certaines des statues les plus admirées de la façade principale.

M. R. Fage, associé correspondant national, complétant la communication qu'il a faite à la séance précédente, montre, par des exemples tirés des chartes du IX^e^ et du X^e^ siècle, les différents sens qu'a eus le mot *curtis* en Limousin. Il a été employé pour désigner la cour d'un domaine et aussi le manoir et son enclos; mais cette signification est tout à fait exceptionnelle. Il a désigné quelquefois un domaine entier. Dans la plupart des cas, il s'applique à un ensemble de manses. *Curtis* est donc, le plus souvent, synonyme de *villa;* mais il est probable que ce mot servait, dans l'origine, à distinguer la villa formée autour du manoir, autour de la *curtis* primitive.

Digitized by Google

M. P. Monceaux, membre résidant, partage les opinions de M. R. Fage. Il montre que les sens de certains mots latins, comme *atrium* et *aula*, ont subi, à la fin de l'époque classique et à l'époque chrétienne, des transformations analogues à celles dont il vient d'être parlé.

Séance du 16 Décembre.

Présidence de M. P. Girard, vice-président.

Ouvrages offerts :

Dimier (L.). *La guerre de 1914. L'appel des intellectuels allemands*. Paris, 1914, in-8°.

Vallette (R.). *Le baron de Mesnard et ses collections*. Fontenay-le-Comte, 1914.

Le Président annonce la mort de M. Léon Galle, associé correspondant national à Lyon, et se fait l'interprète des regrets de la Société.

M. Marquet de Vasselot, membre résidant, fait hommage au nom de l'auteur, M. Louis Dimier, associé correspondant national, d'un livre intitulé *L'appel des intellectuels allemands*, traduction et commentaire.

M. Charles Buttin, associé correspondant national, fait une communication sur le tchakra du turban des soldats sikhs.

« Parmi les troupes de l'Inde qui combattent actuellement en France dans les rangs de nos alliés anglais, les contingents sikhs se distinguent par un anneau-disque de métal fixé sur le devant de leur turban.

« Cet insigne a été concédé aux cipayes sikhs en souvenir d'une arme de jet de cette forme, le tchakra, qui, après avoir été employée il y a des milliers d'années dans toute l'Asie méridionale, finit par se cantonner dans l'Inde d'abord, et enfin dans le pays des Sikhs.

Digitized by Google

« Le tchakra joue un rôle important dans les anciens poèmes de l'Inde, et de savants orientalistes ont cru le trouver mentionné dans certains passages de la Bible et dans les anciens poèmes de la Chaldée. Les Romains eux aussi en ont eu connaissance : un volet de diptyque du Musée de Cluny montre une scène du cirque dans laquelle des belluaires, sans doute amenés de l'Inde, luttent avec cette seule arme contre des bêtes féroces.

« Les voyageurs qui ont visité l'Inde à toute époque ont été frappés par cette arme extraordinaire et ont parlé de ses effets meurtriers. De nos jours, il semble cependant que l'extrême difficulté de son emploi l'a fait abandonner et qu'elle n'est plus guère connue qu'à titre de souvenir. »

M. Georges Lafaye, membre résidant, lit la notice suivante sur le monument romain de la Bastide forte, près d'Aix-en-Provence :

« Il y avait autrefois dans la banlieue d'Aix-en-Provence, près du hameau des Figons, un monument romain connu sous le nom de Bastide forte. Il n'en reste pas la moindre trace, un habitant du lieu l'ayant démoli pierre par pierre avec le plus grand soin en 1760. Mais les historiens et les antiquaires de la région, qui l'avaient visité avant cette date, nous en ont heureusement laissé des descriptions, des vues et un plan[1]; un érudit Aixois, M. Maurice de la Calade, a rassemblé tous ces documents; il les a comparés, commentés et complétés par ses recherches personnelles, dans une excellente monographie qui témoigne de la sûreté de sa critique aussi bien que de la richesse de ses informations[2]. Sa source la plus

1. Voy. H. de Gérin-Ricard et Arnaud d'Agnel, *Les antiquités de la vallée de l'Arc en Provence.* Aix (1907), p. 154, où on trouvera toute la bibliographie.

2. M. de Duranti la Calade, *Notice sur un temple antique qui existait autrefois aux environs d'Aix et qui était connu sous le nom de Bastide forte.* Aix, Makaire, 1890, in-8°, 47 p. (*Documents sur l'histoire de Provence*, fasc. 5 et 6.)

Digitized by Google

ancienne a été l'ouvrage de Bouche (1664)[1]. Il faudra désormais remonter un peu plus haut, c'est-à-dire, ce qui ne surprendra personne, jusqu'à Peiresc. En effet, la Bibliothèque nationale possède un dessin à la plume[2] où cet illustre savant a tracé, d'une main un peu tremblante, l'image du monument de la Bastide forte, appelé par lui un « mausolée ». Dans le coin de gauche, en haut, il a écrit : Mausolée *qui se void | au cartier de Puyblanc | nomé la bastide forte | terroir d'Aix. | 26 mars 1628*[3]. Au bas du feuillet, on lit : *Le 28 mars 1672 un Lundy a 5 heures de soir Jay veu ce Mausolée en Compagnie | de Messire george allexis prebtre mon Inthime et de M. Bonfilz son parent.*

« Cette seconde annotation, d'une encre plus pâle, d'une écriture plus penchée et plus ronde, est évidemment de la main de Louis de Mazaugues, conseiller au parlement de Provence, possesseur du recueil à la date de 1672[4]. Il y a inséré plusieurs de ses papiers personnels et des vues de monuments antiques, découpées dans l'ouvrage de Bouche, qu'il a aussi annotées. Honoré de Bonfils, chanoine de l'église de Saint-Sauveur, avait formé à Aix une très riche collection de médailles[5]. Quant à George Alexis, il appartenait à la famille qui était alors propriétaire de la Bastide forte[6]; c'était lui sans doute qui avait conduit sur les lieux ses deux amis, l'un et

1. H. Bouche, *Chorographie et histoire de Provence (1664)*, t. I, p. 69.

2. Papiers de Peiresc, ms. français 9530, fol. 126.

3. Puyblanc ou Peyblanc, près des Figons, est aujourd'hui la première station du chemin de fer d'Aix à Salon.

4. Voy. notamment Léop. Delisle, *Le cabinet des manuscrits de la Bibliothèque impériale*, t. I, p. 283, et p. 438, note 3. Cf. Achard, *Histoire des hommes illustres de la Provence*, t. I, p. 63.

5. Bouche, *op. cit.*, p. 678. Cf. Roux-Alphéran, *Les rues d'Aix*, t. II, p. 83, 84, 93.

6. Pitton, *Histoire de la ville d'Aix (1666)*, p. 162, donne une vue du monument, au bas de laquelle figurent les armes d'André Alexis, professeur à la Faculté de droit d'Aix. Duranti la Calade, p. 9, note 1, et p. 11.

Digitized by Google

l'autre amateurs éclairés de l'antiquité romaine. Tous les trois avaient lu l'ouvrage de Bouche; mais le dessin de Peiresc, tombé entre les mains de Louis de Mazaugues,

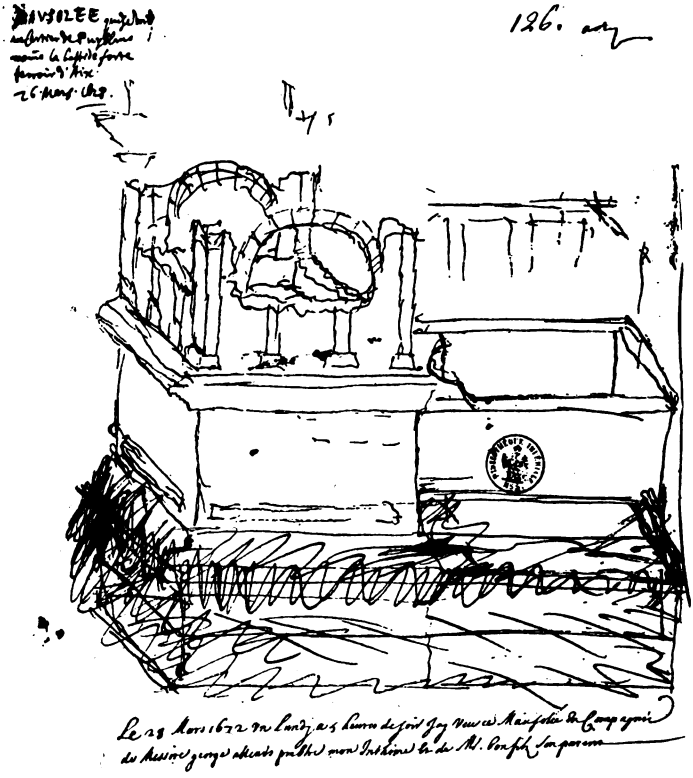

Monument romain dit la Bastide forte.
Dessin tiré des papiers de Peiresc (B. N., ms. fr. 9530).

avait dû contribuer à exciter leur curiosité. En tout cas, la priorité appartient à Peiresc; il est fort probable que c'est lui qui, le premier, avait reconnu le caractère

Digitized by Google

antique du monument et l'avait signalé à l'attention de ses concitoyens.

« Son croquis ne diffère pas beaucoup de la gravure publiée en 1666 par Pitton[1]. Il a été pris aussi du côté de l'Est, d'où on pouvait le mieux juger de l'ensemble et embrasser le monument dans sa plus grande longueur. Au temps de Pitton, l'état des ruines n'avait pas sensiblement changé depuis 1628; car dans le croquis de Peiresc les pilastres griffonnés au-dessus de la partie de droite, ne reposant sur rien, paraissent être un essai de reconstitution, d'ailleurs vraisemblable, imaginé par lui. Le soubassement est assis d'un bout à l'autre sur un massif en maçonnerie d'une hauteur à peu près égale. Ce massif a été raturé délibérément à grands traits de plume, très probablement par Louis de Mazaugues, et voici pourquoi. Comme l'a expliqué M. de la Calade, le monument occupait la pente d'un lieu assez élevé, d'où il dominait le paysage environnant; le massif, à peu près visible à l'avant, l'était moins sur les côtés et ne l'était plus du tout à l'arrière. Peiresc l'avait par la pensée dégagé sur toute son étendue; Louis de Mazaugues, plus scrupuleux, a tenu à indiquer que cette assise, bien qu'existant, était partout cachée aux regards; à moins encore que dans l'espace de quarante ans les terres n'eussent en effet recouvert ce que Peiresc avait parfaitement vu de ses yeux. En tout cas, je crois plutôt à une correction de Mazaugues qu'à un « repentir » de Peiresc lui-même.

« Sur l'affectation du monument, M. de la Calade a dit l'essentiel. La plus petite des deux chambres était certainement destinée à abriter et à protéger le puits circulaire qui en occupait le centre, en face de l'entrée; la largeur de ce puits (2^m20 de diamètre) et la place que lui avait assignée l'architecte suffisent à en indiquer l'importance[2].

1. *Histoire de la ville d'Aix*, loc. cit.

2. Les murs de la chambre au puits étaient une fois plus épais que ceux de la chambre voisine. Puits (de thermes?) au centre d'une chambre carrée à Sarsina (Ombrie), *Notizie degli scavi*, 1900, p. 396.

Digitized by Google

Quant à la plus grande chambre, qui seule ouvrait sur l'extérieur, on peut y voir soit un sanctuaire, soit un tombeau; car on connaît beaucoup de puits antiques qui ont été annexés à ces deux sortes de constructions[1]. Cependant le sanctuaire est plus vraisemblable : dans une sépulture, le puits servait à arroser les plantations voisines et il fournissait l'eau nécessaire aux ablutions et aux repas de la famille, quand elle venait rendre visite à ses morts; ce n'était en somme qu'un ouvrage accessoire. Ici, au contraire, le puits paraît avoir été le principal. Or, les puits, si indispensables pour les besoins de la population dans certaines contrées dépourvues d'eaux courantes, étaient souvent consacrés à une divinité qui en devenait ainsi la gardienne (*tutela*). Nous voyons, par exemple, sur le territoire de Bologne, un affranchi dédier à Apollon et au Génie de l'empereur un puits qu'il a fait creuser à ses frais[2]. De même, à Ostie, le 23 août de l'an 197 ap. J.-C., trois dignitaires de corporations se cotisent pour offrir un puits à leurs concitoyens, *monitu sanctissimae Cereris et Nympharum*[3]. Il va de soi qu'en pareil cas les images des divinités protectrices recevaient un culte à côté du puits[4]. L'eau sert aux besoins du sanctuaire, mais surtout le sanctuaire garantit l'eau contre les abus, les dégâts et les souillures. Dans le monument des Figons, il faut passer chez le dieu pour arriver jusqu'au puits. La disposition des lieux ne permet guère de supposer que la grande chambre ait été occupée par un homme; il n'y a pas de

1. Voy. surtout, pour l'époque romaine, les exemples réunis et commentés par Lanciani, *I comentari di Frontino intorno le acque e gli acquedotti*, dans *Atti dell' Accad. dei Lincei*, sér. III, vol. IV (1880), p. 216-220. Cf. Jardé, art. *Puteus*, dans Daremberg et Saglio, *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines*.

2. *Corp. inscr. lat.*, XI, 804.

3. *Ibid.*, XIV, 2. Voy. encore V, 6473; IX, 3018; X, 881.

4. Voy. à Rome le puits et la chapelle attenante, découverts avec l'inscription (*Ibid.*, VI, 65-67) : *Bon*[*ae*] *deae restitut*[*ae*] *simulacr*[*um*] *in tut*[*elam*] *insul*[*ae*] *Bolan*[*i*] *posuit, item aed*[*em*] *dedit Cladus l*[*ibens*] *m*[*erito*].

Digitized by Google

gardien qui s'accommoderait des allées et venues de gens portant des seaux à travers sa salle de garde. Une image divine, un autel contre un mur, des ex-voto et des offrandes sont une protection moins gênante, moins coûteuse et plus efficace qu'un surveillant, fût-il esclave.

« En résumé, il semble bien que la Bastide forte avait été édifiée surtout pour enfermer un puits que quelque propriétaire, bienfaiteur du quartier, avait fait creuser pour l'usage du public. Cette construction massive, dressée sur une crête, a pu pendant des siècles, à l'égal d'une forteresse, défendre même contre un envahisseur l'eau si nécessaire à la vie des terres environnantes, et telle était l'épaisseur des murailles que dans les temps troublés du moyen âge cette bastide a fort bien pu, à l'occasion, jouer le rôle de bastille[1]. »

M. Demaison, associé correspondant national, donne à la Société quelques détails nouveaux sur les désastres causés par le bombardement de Reims. Il fait connaître successivement l'état actuel de la cathédrale, celui de Saint-Remy et de quelques édifices civils; il ajoute divers renseignements sur certaines églises du département de la Marne.

Séance du 23 Décembre.

Présidence de M. P. Girard, vice-président.

Ouvrages offerts :

Almgren (O.). *Die ältere Eisenzeit Gotlands.* Erstes Heft. Stockholm, 1914, in-4°, pl.

Arnl (T.-J.). *La Suède et l'Orient.* Upsal, 1914, in-8°.

1. *Bastide* signifie *bastille* dans Froissart. Voy. Littré, *Dict.*, s. v. Le fort Saint-Jean, à Marseille, s'appelait autrefois la *Bastido :* Mistral, *Dictionnaire provençal-français*, s. v.

Digitized by Google

Gorodzow (B.-A.). *La lampe ancienne trouvée à Smolensk*. Moscou, 1914, in-4°.

— *Pendeloques de forme lunaire*. Moscou, 1914, in-4°.

— *Die Technik der Steingeräte*. 1914, in-4°, pl.

Héron de Villefosse (A.). *Les agents du recensement dans les trois Gaules*. Paris, 1914, in-8°.

— *Un moulage ancien de la Vénus d'Arles*. S. l., s. d., in-4°, pl.

— *Notules épigraphiques*. Paris, 1913, in-8°.

Joulin (L.). *Les âges protohistoriques dans l'Europe barbare*. Toulouse, 1914, in-8°.

Mirot (L.). *L'enlèvement du Dauphin et le premier conflit entre Jean sans Peur et Louis d'Orléans (juillet-octobre 1405)*. Paris, 1914, in-8°.

M. Stein, membre résidant, offre à la Société, au nom de l'auteur, M. Léon Mirot, associé correspondant national, deux brochures relatives à l'histoire du règne de Charles VI.

M. Pallu de Lessert, membre résidant, communique une carte de notre confrère le baron de Baye, retenu en Russie, annonçant l'envoi de plusieurs brochures.

M. Henry Martin, trésorier, explique qu'il n'a pu effectuer jusqu'à ce jour que la moitié des versements votés par la Société à la Croix-Rouge française et au Secours national parce que le ministère du Travail ne l'a pas encore autorisé à retirer de la caisse d'épargne la somme nécessaire. Il a sollicité l'autorisation de retirer encore mille francs, afin de parfaire la somme de deux mille francs votée par la Société.

M. le Président communique une lettre de la Société archéologique de Provence, émettant le vœu que les tranchées creusées dans les régions envahies ne soient pas refermées avant que des archéologues aient pu les visiter, car il est probable que dans certaines d'entre elles on pourrait faire des trouvailles intéressantes.

Digitized by Google

M. Eug. Lefèvre-Pontalis, membre résidant, signale à ce propos la découverte d'une tombe romaine par le génie militaire en creusant une tranchée, à cent mètres au nord de la voie romaine de Paris à Rouen, sur les terres du domaine de Boissy, commune de Taverny (Seine-et-Oise). Le squelette orienté, entouré de vases, a malheureusement disparu, ainsi que le mobilier funéraire.

M. Héron de Villefosse, membre honoraire, dit que, dans les premiers jours d'octobre, un militaire s'est présenté à son domicile afin de l'entretenir d'une découverte analogue faite aux environs de Sannois dans une tranchée.

M. Toutain, membre résidant, signale la découverte de terres cuites dans une tranchée de l'Argonne.

M. Enlart, membre résidant, dit qu'une épée à poignée d'or aurait été trouvée dans une tranchée de l'Argonne.

Une discussion s'engage au sujet du vœu de la Société archéologique de Provence. Finalement la Société adopte une proposition de MM. Cagnat et Héron de Villefosse : il est décidé que la lettre de la Société archéologique de Provence sera transmise au Comité des travaux historiques ; le Comité d'archéologie jugera s'il est opportun de faire prévenir par le ministère les présidents des Sociétés savantes de la zone des armées.

M. le comte de Loisne, membre résidant, communique quelques renseignements sur les destructions produites par le bombardement d'Arras ; ils lui ont été transmis par M. Roger Rodière, associé correspondant national :

« Ces renseignements remontent à la fin de novembre. A ce moment le beau beffroi du XVI^e^ siècle[1], haut de soixante-quinze mètres, était détruit jusqu'à plus de moitié de sa hauteur. De la façade de l'Hôtel-de-Ville donnant sur la petite place, qui, avec sa jolie bretèche, avait été conservée à peu près dans son état primitif du commencement du XVI^e^ siècle, il ne restait plus qu'une arcade de grès. Par contre, la façade neuve, restituée au XIX^e^ siècle

1. Il fut commencé en 1463 et achevé en 1554.

Digitized by Google

et donnant sur la place de la Vacquerie, n'avait que relativement peu souffert. Heureusement toutes les archives sont sauves : celles de la ville qui reposaient dans une des salles voûtées de l'Hôtel-de-Ville et qui, entre autres documents précieux, comprennent la série ancienne des chartes de la ville, n'ont pas été touchées par l'incendie et ont été enlevées pendant le bombardement par deux courageux sauveteurs, MM. Bras et Morel qui, au péril de leur vie, les ont transportées en lieu sûr. Les archives départementales reposant dans des salles voûtées du palais de Saint-Vaast n'ont pas non plus souffert, ainsi que la galerie archéologique, l'ancienne abbaye ayant été peu éprouvée. Au surplus, par sécurité, les documents les plus précieux ont été déménagés et encaissés dans les caves. Quant aux deux places uniques au monde qui, avec son Hôtel-de-Ville, étaient la gloire de la capitale de l'Artois, la petite a eu beaucoup de ses maisons et de ses arcades très abîmées. La grande est restée presque intacte. »

M. Michon, membre résidant, à propos d'une statue d'Alexandre le Grand dont s'est enrichi récemment le Musée installé par le gouvernement italien à Bengazi, entretient la Société de diverses statues antiques trouvées dans la Cyrénaïque.

Séance du 30 Décembre.

Présidences de M. Martha, ancien président, puis de M. Noël Valois, président.

Le président annonce qu'il a reçu du ministère une circulaire l'informant que le Congrès des Sociétés savantes n'aura pas lieu en 1915, à cause de la guerre.

M. Henry Martin, trésorier, informe la Société qu'il a reçu des lettres de remerciements de M. le marquis de Vogüé et de M. Appell pour les versements faits, au nom

Digitized by Google

de la Société, à la Croix-Rouge française et au Secours national. Il n'a pas encore obtenu, du ministère du Travail, l'autorisation de prélever à la caisse d'épargne la seconde somme de mille francs qui complétera les versements décidés par la Société.

M. Héron de Villefosse, membre honoraire, dépose sur le bureau le second fascicule du *Bulletin* de 1914, dont il a préparé la publication avec l'active collaboration de M. Michon, en l'absence de M. Lauer actuellement sous les drapeaux. La Société lui en témoigne sa reconnaissance.

Mgr Batiffol, membre résidant, donne lecture d'une notice sur son prédécesseur, M. Ruelle. La notice sera, selon l'usage, publiée dans le *Bulletin*.

M. Héron de Villefosse, membre honoraire, donne lecture d'un mémoire intitulé *Deux armateurs narbonnais, P. Olitius Apollonius et Sex. Fadius Secundus*. Ce mémoire est renvoyé à la Commission des impressions.

Digitized by Google

MUSÉE DU LOUVRE

DÉPARTEMENT

DES

ANTIQUITÉS GRECQUES ET ROMAINES

ACQUISITIONS DE L'ANNÉE 1914.

PAR MM. A. HÉRON DE VILLEFOSSE ET E. MICHON.

I. MARBRE ET PIERRE[1].

A) Statues et bustes.

1. — Tête de dame romaine. La chevelure très compliquée forme en avant, de part et d'autre du front, deux bandeaux qui finissent en nattes sur la nuque et auxquels se superpose une sorte de nœud ou d'ornement; une autre natte très large est ramenée d'en avant en arrière sur le sommet du crâne. **Athènes.**

2. — Buste de femme drapée, la chevelure coiffée en bandeaux. Sur la base rectangulaire surmontée d'une triple feuille d'acanthe, inscription grecque de sept lignes mentionnant la dédicace faite par la prêtresse Melitine sous l'archontat de Philistides et la prêtrise de Philemon (*Corpus inscriptionum atticarum*, t. III, n° 94). Trouvé en

1. Les monuments dont la matière n'est pas indiquée sont en marbre blanc.

Digitized by Google

1854 dans les fouilles dirigées par le colonel de Vassoigne au Metroon du Pirée. Collection du général marquis de Vassoigne. Succession de Mme la marquise de V..., vente du 5 mars 1914, *Catalogue*, n° 140 et planche. **Le Pirée.**

3. — Tête colossale barbue, de l'époque des Antonins. La chevelure est ceinte d'un double bandeau et d'un diadème orné de rinceaux et d'ornements géométriques. **Macédoine.**

B) Bas-reliefs.

4. — Grande stèle funéraire à fronton ornée d'une loutrophore en demi-ronde bosse. Le goulot, en partie godronné, en partie imbriqué, se relie par des palmettes stylisées aux volutes des anses rattachées par des feuilles d'acanthes; la panse porte une riche torsade séparant les imbrications renversées du sommet des godrons de la base. En haut, les noms : ΦΑΙΝΙΠΠΟΣ ΛΥΣΙΟΥ | ΚΕΦΑΛΗΘΕΝ. Le bas manque. Don de la Société des Amis du Louvre. **Athènes.**

5. — Fragment d'un rebord circulaire orné de reliefs, d'époque byzantique : barque montée par deux hommes, l'un penché à l'avant, l'autre vers l'arrière, où se voit une sorte de rame ou de gouvernail, tendant la main à un troisième personnage qui s'avance comme pour monter dans la barque; devant la barque, restes d'un grand poisson. Vente Kirchner-Schwarz de Beyrouth des 22-23 juin 1914, *Catalogue*, n° 547. **Athènes.**

6. — Fragment d'un rebord analogue : sous une arcature supportée par deux colonnes, lion, la gueule ouverte, tourné à gauche vers Daniel, dont il ne subsiste que la main levée; à droite, personnage ailé, en tunique courte, portant une corbeille de pains.

II. Bronzes.

7. — Grand groupe d'Éros et Psyché. Éros, les cheveux bouclés, une tresse sur le sommet de la tête, entièrement

Digitized by Google

nu, passe son bras gauche derrière le dos de la jeune fille, dont il caresse le menton de la main droite. Psyché, la jambe droite repliée et croisée devant la gauche, est vêtue d'une longue robe à manches courtes, qui glisse sur l'une des épaules et laisse une partie du dos à découvert. Les têtes sont fondues à part; les yeux sont creux. Don de M. J. Peytel, avec réserve d'usufruit à son profit et au profit de M^me^ Peytel. **Rhodes.**

8 et 9. — 8. Brassard, muni au bord inférieur d'une ligne de petits cylindres d'où pendaient des pendeloques et orné, au repoussé, d'une file de six griffons, à tête humaine casquée, marchant à gauche. — 9. Brassard analogue portant trois zones d'ornements. — **Tirynthe.**

10. — Ceinture ornée de gros boutons repoussés, disposés en trois lignes, les boutons extrêmes de la ligne médiane entourés d'une étoile au trait, les autres reliés par des lignes de hachures et de cercles pointés. **Tirynthe.**

III. Verrerie.

11. — Grande coupe profonde ornée à l'extérieur de quatorze feuilles en fer de lance, en relief. Environs de **Homs.**

12. — Vase à panse arrondie surmontée d'un goulot évasé, avec anses coudées, en verre blanc laiteux. Don J. Enkiri. **Syrie.**

IV. Moulages et fac-similés.

13 à 31. Dix-neuf moulages. — 13 à 23. Moulages des Korés n^os^ 670 à 672, 677 à 681 et 684 à 686 du Musée de l'Acropole. — 24. Moulage de la tête d'éphèbe, dit l'Éphèbe blond, n^o^ 689 du Musée de l'Acropole. — 25. Moulage de l'Apollon à l'Omphalos. — 26. Moulage du Gaulois de Délos. — 27. Moulage de l'Aphrodite d'Épidaure. — 28. Moulage de la grande stèle de l'Ilissus représentant un vieillard et un jeune homme avec son

Digitized by Google

chien. — 29. Moulage de la stèle de Dexileos. — 30. Moulage de la stèle de Demetria et Pamphile. — 31. Moulage du bas-relief dit d'Athéna mélancolique. — Échange des Musées d'Athènes. **Athènes.**

32. — Moulage du bas-relief à trois faces connu sous le nom de Trône Ludovisi. **Rome.**

33. — Moulage du bas-relief à trois faces connu sous le nom de Trône de Boston. Don des Trustees du Musée de Boston. **Rome.**

DONATEURS.

J. Enkiri, 12.
J. Peytel, 7.
Société des Amis du Louvre, 4.
Trustees du Musée de Boston, 33.

PROVENANCES.

Athènes, 1, 4, 5, 13 à 31.
Grèce, voir Athènes, Le Pirée, Tirynthe.
Homs, 11.
Italie, voir Rome.
Le Pirée, 2.
Macédoine, 3.
Rhodes, 7.
Rome, 32, 33.
Syrie, 12; voir Homs.
Tirynthe, 8 à 10.

Digitized by Google

LISTE DES PÉRIODIQUES

REÇUS PAR LA SOCIÉTÉ

EN 1914[1].

FRANCE.

AIN. — *Société d'émulation et d'agriculture de l'Ain. Annales*, 46e année, juillet-décembre 1913. Bourg, 1913-1914.

AISNE. — *Société académique de Saint-Quentin. Mémoires*, 4e série, t. XVI, 1re partie, 1913. *Table générale des matières... depuis sa fondation en 1825 jusqu'à l'année 1913 incluse*, par M. l'abbé Delorme, 1913. Saint-Quentin. — *Société archéologique, historique et scientifique de Soissons. Bulletin*, t. XIX, 3e série, 1912. Soissons, 1914.

ALLIER. — *Société d'émulation du Bourbonnais. Bulletin*, 1913, nos 7-10. Moulins.

ALPES (HAUTES-). — *Société d'études des Hautes-Alpes. Bulletin*, 33e année, 4e série, nos 9-10, 1914. *Tables de la 2e et 3e série (1892-1911)*, par M. Stier, 1914. Gap.

ALPES-MARITIMES. — *Nice historique*, 17e année, nos 1-10; 1914. Nice.

AUBE. — *Société académique d'agriculture, des sciences*,

1. Le format des publications n'est indiqué que s'il est différent de l'in-8°.

Digitized by Google

arts et belles-lettres du département de l'Aube. Mémoires, t. LXXVII, 1913. Troyes.

BELFORT (TERRITOIRE DE). — *Société belfortaine d'émulation. Bulletin*, n° 33, 1914. Belfort.

BOUCHES-DU-RHÔNE. — *Académie des sciences, agriculture, arts et belles-lettres d'Aix. Séances publiques.* Aix, 1912-1913. — *Annales de la Faculté de droit d'Aix*, t. VI, nos 1-2, 1912. Paris-Marseille, 1913. — *Annales de la Faculté des lettres d'Aix*, t. VI, nos 1-2, 1912. Paris-Marseille.

CALVADOS. — *Bulletin monumental*, t. LXXVII, nos 5-6, 1913; t. LXXVIII, nos 1-2, 1914. Paris-Caen. — *Congrès archéologique de France*. 79e session tenue à Angoulême en 1912. Paris-Caen, 2 vol., 1913.

CANTAL. — *Société des lettres, sciences et arts de la Haute-Auvergne. Revue de la Haute-Auvergne*, 15e année, 1913, nos 3-4; 16e année, 1914, n° 1. Aurillac.

CHARENTE-INFÉRIEURE. — *Société des archives historiques. Revue de Saintonge et d'Aunis*, t. XXXIV, nos 1-3. Saintes, 1914.

CHER. — *Société des Antiquaires du Centre. Mémoires*, t. XXV, 1912. Bourges, 1913.

CORRÈZE. — *Société scientifique, historique et archéologique de la Corrèze. Bulletin*, t. XXXV, nos 3-4, 1913. Brive.

CÔTE-D'OR. — *Commission des antiquités du département de la Côte-d'Or. Mémoires*, t. XVI, n° 3, 1912-1913. Dijon, in-4°. — *Société d'histoire, d'archéologie et de littérature de l'arrondissement de Beaune. Mémoires*, t. XXXVI, 1912. Beaune, 1913.

CÔTES-DU-NORD. — *Société d'émulation des Côtes-du-Nord. Bulletins et Mémoires*, t. LI (1913); *Supplément au bulletin* n° 2. Saint-Brieuc.

Digitized by Google

DEUX-SÈVRES. — *Société historique et scientifique des Deux-Sèvres. Mémoires*, t. IX, 1913. Niort.

DORDOGNE. — *Société historique et archéologique du Périgord. Bulletin*, t. XLI, nos 1-5, 1914. Périgueux.

DOUBS. — *Académie des sciences, belles-lettres et arts de Besançon. Procès-verbaux et Mémoires*, 1913. Besançon. — *Société d'émulation du Doubs. Mémoires*, 8e série, t. VII, 1912. Besançon, 1913.

DRÔME. — *Société d'archéologie et de statistique de la Drôme. Bulletin*, t. XLVIII, nos 188-190, 1914. Valence.

EURE. — *Société libre d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres de l'Eure. Recueil des travaux*, 7e série, t. I, 1913. Évreux, 1914.

EURE-ET-LOIR. — *Société dunoise. Bulletin*, nos 172-175, 1913. Châteaudun.

GARD. — *Académie de Nîmes. Mémoires*, 7e série, t. XXXIV, 1911. Nîmes.

GARONNE (HAUTE-). — *Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse*, 11e série, t. I. Toulouse, 1913. — *Bibliothèque méridionale publiée sous les auspices de la Faculté des lettres de Toulouse*, 2e série, t. XVI. *L'art dramatique à Valencia*, par H. Mérimée. — *Société archéologique du midi de la France. Bulletin*, nouv. série, no 41. Toulouse, 1912.

HÉRAULT. — *Académie des sciences et lettres de Montpellier. Bulletin mensuel*, nos 8-12, 1913; 1-7, 1914. Montpellier. — *Société archéologique, scientifique et littéraire de Béziers. Bulletin*, t. XLIII, no 1. Béziers, 1913.

ILLE-ET-VILAINE. — *Société archéologique d'Ille-et-Vilaine. Bulletins et Mémoires*, t. XLIII, 2e partie, 1914. Rennes.

INDRE-ET-LOIRE. — *Société archéologique de Touraine. Bulletin trimestriel*, t. XIX, no 4, 1913. Tours.

Digitized by Google

LANDES. — *Société de Borda. Bulletin trimestriel*, t. XXXVII, n° 4, 1913; t. XXXVIII, n°s 1-3, 1914. *Table des matières contenues dans le bulletin des 37 premières années, 1876-1913*, par l'abbé Degert, 1914. Dax.

LOIR-ET-CHER. — *Société archéologique, scientifique et littéraire du Vendômois. Bulletin*, t. LII, 1913. Vendôme.

LOIRE. — *Bulletin de la Diana*, t. XIX, n°s 2-3, 1913. Montbrison, 1914.

LOIRET. — *Société archéologique et historique de l'Orléanais. Bulletin*, t. XVI, n° 205, 1913. Orléans-Paris, 1914. — *Société d'agriculture, sciences, belles-lettres et arts d'Orléans. Mémoires*, 5e série, t. XII-XIII, 1913. Orléans, 1914.

LOZÈRE. — *Société d'agriculture, industrie, sciences et arts du département. Bulletin trimestriel*, 1913. Mende.

MAINE-ET-LOIRE. — *Société nationale d'agriculture, sciences et arts d'Angers. Mémoires*, 5e série, t. XVI, 1913. Angers.

MARNE. — *Société d'agriculture, commerce, sciences et arts de la Marne*, 2e série, t. XIV, 1910-1911. Châlons, 1912.

MARNE (HAUTE-). — *Société d'histoire, d'archéologie et des beaux-arts de Chaumont. Annales*, t. IV, n° 11, 1913. Chaumont. — *Société historique et archéologique de Langres. Bulletin*, t. VII, n° 91, 1914. Langres.

MEURTHE-ET-MOSELLE. — *Société d'archéologie lorraine et du Musée historique lorrain*, t. LXIII, 1913. Nancy.

MEUSE. — *Société des lettres, sciences et arts de Bar-le-Duc. Bulletin mensuel. Mémoires*, t. XLI. Bar-le-Duc, 1913.

MORBIHAN. — *Société polymathique du Morbihan. Procès-verbaux, mémoires*, 1913. Vannes.

Digitized by Google

Nièvre. — *Société nivernaise des lettres, sciences et arts. Bulletin*, t. XXV, n° 1. Nevers-Paris, 1914.

Nord. — *Société d'émulation de Roubaix. Mémoires*, t. XXX. Roubaix, 1914.

Pas-de-Calais. — *Académie des sciences, lettres et arts d'Arras. Mémoires*, 2e série, t. XLIII-XLIV. Arras, 1912-1913, 2 vol. — *Société des Antiquaires de la Morinie. Bulletin historique*, t. XIII, n° 248, 1913; nos 249-250, 1914. Saint-Omer, 1914.

Puy-de-Dôme. — *Académie des sciences, belles-lettres et arts de Clermont-Ferrand. Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne*, 1913. Clermont-Ferrand.

Rhône. — *Académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon. Mémoires. Sciences et lettres*, 3e série, t. XIV. Paris-Lyon, 1914. — *Bulletin historique du diocèse de Lyon*, 14e année, n° 84, nov.-déc. 1913; 15e année, n° 85, janv.-févr. 1914. Lyon. — *Société des sciences et arts du Beaujolais. Bulletin*, 14e année, n° 54, oct.-déc. 1913; 15e année, nos 55-57, janv.-sept. 1914. Villefranche.

Saône-et-Loire. — *Académie de Mâcon. Annales*, 3e série, t. XV, 2e partie. Mâcon, 1910. — *Société éduenne. Mémoires*, nouv. série, t. XLI. Autun, 1913. — *Société des sciences naturelles de Saône-et-Loire. Bulletin*, nouv. série, t. XIX, 39e année, octobre-décembre 1913; t. XX, 40e année, janvier-mars 1914. Chalon-sur-Saône.

Sarthe. — *Revue historique et archéologique du Maine*, t. LXXIII-LXXIV. Mamers-Le Mans, 1913, 2 vol.

Savoie (Haute-). — *Société florimontane d'Annecy. Revue savoisienne*, t. LIV, n° 4, 1913; t. LV, nos 1-3, 1914. Annecy.

Seine. — *Académie des inscriptions et belles-lettres. Comptes-rendus des séances de l'année* 1913, octobre-décembre; 1914, janvier-juin. Paris.

Digitized by Google

Association pour l'encouragement des études grecques. Revue des études grecques, t. XXVI, n° 120, oct.-déc. 1913; t. XXVII, nos 121-122, janv.-mai 1914. Paris.

Bulletin d'ancienne littérature et d'archéologie chrétienne. 4e année, nos 1-2, janvier-avril 1914. Paris.

Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques et scientifiques, 1913, n° 3; 1914, n° 1. Paris. — *Bulletin de géographie historique et descriptive du Comité...*, 1913, n° 3.

La Cité. Bulletin trimestriel de la Société historique et archéologique du IVe arrondissement de Paris, 2e année, n° 8 (oct.-déc. 1903); 3e année, nos 10-11 (avril-juillet 1904); 4e-13e années, nos 15-50 (juillet 1905-avril 1914). Paris.

La Correspondance historique et archéologique, 20e année, n° 4, octobre-décembre 1913; 21e année, nos 1-2, janvier-juin 1914. Paris.

Documents inédits de l'histoire de France. Bémont (C.). *Recueil d'actes relatifs à l'administration des rois d'Angleterre en Guyenne au XIIIe siècle (Recogniciones feodorum in Aquitania)*. Paris, 1914, in-4°.

École française d'Athènes. Bulletin de correspondance hellénique, t. XXXVII, nos 7-10, juillet-décembre 1913. Paris.

Journal des Savants, 1914, nos 1-6, janvier-juin. Paris, in-4°.

Répertoire d'art et d'archéologie, 4e année, 1913, 3e-4e trim., nos 18-19; 5e année, 1914, 1er trim., n° 21. Paris.

Revue de l'art chrétien, t. LXIII, n° 6, nov.-déc. 1913; t. LXIV, nos 1-3, janv.-juin 1914. Paris-Bruxelles, in-4°.

Société d'anthropologie de Paris. Bulletins et mémoires, 1913, nos 5-6. Paris.

Digitized by Google

Société française de numismatique. Procès-verbaux des séances, 1913.

Société de l'histoire de France. Annuaire-Bulletin, 1913, t. L, Paris. — *Correspondance du maréchal de Vivonne relative à l'expédition de Messine*, publiée par J. Cordey, t. I (1674-1676). — *Histoire de la Ligue*, œuvre inédite d'un contemporain, publiée par Ch. Valois, t. I (1574-1589). — *Mémoires du maréchal de Turenne*, publiés par Paul Marichal, t. II (1654-1659). Paris, 1914.

Société de Saint-Jean. Notes d'art et d'archéologie, 25e année, 1913, déc.; 26e année, 1914, janv.-févr., avril-juin. Paris.

Seine-et-Marne. — *Société historique et archéologique du Gâtinais. Annales*, 1913, 3e-4e trim. Fontainebleau. — *Société historique et littéraire de la Brie. Bulletin*, t. VII. Meaux, 1914. — *Société d'archéologie, sciences, lettres et arts du département de Seine-et-Marne. Bulletin*, t. XIII, 1908-1909; t. XIV, 1910-1911. Melun, 1910-1912, 2 vol.

Seine-et-Oise. — *Société des sciences morales de Seine-et-Oise. Revue de l'histoire de Versailles et de Seine-et-Oise*, 1913. Versailles.

Seine-Inférieure. — *Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen. Précis analytique des travaux*, 1912-1913. Rouen, 1914. — *Commission des antiquités de la Seine-Inférieure. Bulletin*, t. XVI, n° 2. Rouen, 1914. — *Société havraise d'études diverses. Recueil des publications*, 79e année, 1912. Le Havre.

Somme. — *Académie des sciences, des lettres et des arts d'Amiens. Mémoires*, t. LX, 1913. Amiens, 1914. — *Revue d'exégèse mythologique*, t. XXII, nos 128-129, juillet-octobre 1913. Amiens. — *Société des Antiquaires de Picardie. Bulletin trimestriel*, 1913, 4e trim.; 1914, 1er trim. Amiens, 1914. — *Société d'émulation d'Abbe-*

Digitized by Google

ville. Bulletin trimestriel, 1913, nos 2-4. *Mémoires*, série in-8° : t. XXIII (4e série, t. VII, 1re partie), 1913; série in-4° : t. VI, n° 1, 1914. Abbeville.

VAR. — *Académie du Var. Bulletin*, t. LXXXI, 1913. Toulon.

VAUCLUSE. — *Académie de Vaucluse. Mémoires*, 2e série, t. XIII, 4e trim. 1913; t. XIV, 1er-2e trim. 1914. Avignon.

VENDÉE. — *Société d'émulation de la Vendée. Bulletin*, 1908-1914, n° 1; 55e-61e années. La Roche-sur-Yon.

VIENNE. — *Société des Antiquaires de l'Ouest. Bulletins*, 3e série, t. III, 1913. Poitiers.

VIENNE (HAUTE-). —*Société archéologique et historique du Limousin. Bulletin*, t. LXIII, n° 2, 1914. Limoges.

VOSGES. — *Société d'émulation du département. Annales*, t. LXXXIX, 1913. Épinal.

YONNE. — *Société archéologique de Sens. Mémoires*, in-4°, n° 4. *Essai sur l'enceinte de la ville de Sens*, par G. Julliot. Sens, 1913. — *Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne. Bulletin*, t. LXVII, 1913. Auxerre, 1914.

ALGÉRIE. — *Société historique algérienne. Revue africaine*, t. LVII, nos 290-291, 1913, 3e-4e trim.; t. LVIII, n° 292, 1914, 1er trim. Alger.

Société archéologique du département de Constantine. Recueil des notices et mémoires, t. XLVII, 1912. Constantine-Alger-Paris, 1914.

Société de géographie et d'archéologie d'Oran. Bulletin trimestriel, t. XXXIII, n° 137, 1913, 4e trim.; t. XXXIV, nos 138-139, 1914, 1er-2e trim. Oran.

TUNISIE. — *Institut de Carthage. Revue tunisienne*, t. XXI, nos 103-107, 1914. Tunis.

Digitized by Google

ALLEMAGNE.

BONN. — *Bonner Jahrbücher. Jahrbücher des Vereins von Altertumsfreunden im Rheinlande*, t. CXXI. *Register zu Heft 92-120.* Bonn, 1914. — *Berichte der Provinzialkommission für Denkmalpflege vom 1 april 1911 bis 31 märz 1912 und der Altertum- und Geschichtsvereine innerhalb der Rheinprovinz*, 1911-1912. Bonn, 1913. — *Verein zur Erforschung der rheinische Geschichte und Alterthümer in Mainz. Mainzer Zeitschrift.* Jahrgang 1-7, 1906-1912. Mayence, in-4°.

TRÈVES. — *Römisch - germanisches Korrespondenzblatt*, t. VI, 1913. Trèves.

WIESBADEN. — *Verein fur Nassauische Altertumskunde und Geschichtsforschung. Annalen*, t. XLI, 1913. Wiesbaden, 1914, 2 vol. — *Nassauische Heimatsblätter.* 17 Jahrgang. Wiesbaden, 1913-1914.

ALSACE-LORRAINE.

METZ. — *Mémoires de l'Académie de Metz*, 150e-152e années, 1909-1910, 1910-1911, 1912-1913. Metz, 1911-1913, 3 vol. — *Gesellschaft für lothringische Geschichte und Altertumskunde.* Jahrgang 24-25. Metz, 1912-1913, 2 vol.

MULHOUSE. — *Société industrielle de Mulhouse. Bulletin*, t. LXXXIII, n° 10, décembre 1913; t. LXXXIV, nos 1-4, janvier-avril 1914. Mulhouse-Paris.

AUTRICHE-HONGRIE.

BUDAPEST. — *Archaeologiai ertesito*, t. XXXIII, n° 5, décembre 1913; t. XXXIV, nos 1-3, février-juin 1914. Budapest.

GRAZ. — *Historische Verein für Steiermark. Zeitschrift*,

Digitized by Google

t. XI, nos 3-4, 1913. — *Beiträge zur Erforschung Steirische Geschichte...* 38-40 Jahrgung, 1914. Graz.

Laibach. — *Carniola. Mitteilungen des Museal-Vereins für Krain*, nouv. série, t. V, nos 1-3. Laibach, 1914.

Prague. — *Pamatky archæologické a mistopisné*, t. XXV, no 4, 1913; t. XXVI, no 1, 1914. Prague, in-4°.

Trieste. — *Archeografo Triestino*, t. XXXV, série 3, vol. 7, no 2. Trieste, 1914.

Vienne. — *Akademie der Wissenschaften. Philos.-histor. Klasse. Sitzungsberichte*, t. 172, no 2; t. 173, nos 1, 6; t. 174, nos 2, 3, 6; t. 175, no 1. Vienne, 1913-1914. — *Archiv für österreichische Geschichte*, t. 102, no 2; t. 104, no 1. Vienne, 1913-1914. — *Jahreshefte des oesterreichischen archaeologischen Institutes in Wien*, t. XVI, no 1. Vienne, 1913, in-4°. — *Mitteilungen der anthropologischen Gesellschaft in Wien*, t. XLIII, no 6; t. XLIV, nos 1-2. Vienne, 1913-1914, in-4°.

BELGIQUE.

Anvers. — *Académie royale d'archéologie de Belgique. Annales*, t. LXV, nos 3-4, 1913-1914. — *Bulletin*, 1913, nos 2-4, 1913-1914. Anvers.

Bruges. — *Société d'émulation de Bruges. Annales*, t. LXIV, no 1, février 1914. Bruges.

Bruxelles. — *Académie royale de Belgique. Bulletin de la classe des lettres*, 1913, nos 7-11; 1914, nos 2-4. *Annuaire*, 1914. Bruxelles. — *Analecta Bollandiana*, t. XXXII, no 4; t. XXXIII, nos 1-2. Bruxelles-Paris, 1913-1914. — *Revue belge de numismatique*, 1914, t. LXX, nos 1-2. Bruxelles. — *Société royale d'archéologie de Bruxelles. Annales*, t. XXVII, nos 2-4, 1913. *Annuaire*, t. XXV, 1914. Bruxelles.

Courtrai. — *Cercle historique et archéologique de Courtrai. Bulletin*, t. XI (1913-1914), no 1. Courtrai, 1914.

Digitized by Google

GAND. — *Société d'histoire et d'archéologie de Gand. Bulletin*, t. XXI, n° 7; t. XXII, n^os 1-3, 1913-1914. *Annales*. T. XIV. *Tables générales des Annales* (t. I-X) *et du Bulletin* (t. I-XX) *de la Société*, par L. Goffin, 1914. Gand.

LIÈGE. — *Société de littérature wallonne. Annuaire*, t. XXVII, 1914. *Bulletin du dictionnaire général de la langue wallonne*, t. VIII, 1913, n^os 3-4; t. IX, 1914, n° 1. Liège.

BULGARIE.

SOPHIA. — *Bulletin de la Société archéologique bulgare*, t. III, n° 2, 1913. Sophia.

DANEMARK.

COPENHAGUE. — *Aarboeger for nordisk oldkyndighed og historie, udgivne af det kongelige nordiske oldskriftselskab*, 1913. Copenhague. — *Mémoires de la Société royale des Antiquaires du Nord*, 1913. Copenhague.

ÉGYPTE.

LE CAIRE. — *Comité de conservation des monuments de l'art arabe*, t. XXIX, 1912. Le Caire, 1913.

ESPAGNE.

MADRID. — *Boletin de la Real Academia de la Historia*, t. LXIV-LXV, 1914. Madrid. — *Boletin de la Societad española de excursiones*, t. XXI, n^os 3-4, 1913; t. XXII, n^os 1-2, 1914. Madrid. — *Revista de archivos, bibliotecas y museos*, 3^e série, t. XVII, 1913, nov.-déc.; t. XVIII, 1914. Madrid.

VALLADOLID. — *Boletin de la Societad castellana de ex-*

Digitized by Google

cursiones, t. XI, n° 132, déc. 1913.; t. XII, n°s 133-142, janv.-oct. 1914. Valladolid, in-4°.

ÉTATS-UNIS.

BALTIMORE. — *John Hopkins University. Studies in historical and political science*, series 32, n°s 1, 3-4. Baltimore, 1914.

NORWOOD. — *Archaeological institute of America. American journal of Archaeology*, 2e série, t. XVII, n° 4, oct.-déc. 1913; t. XVIII, n°s 1-2, janv.-juin 1914. Norwood.

PHILADELPHIE. — *American philosophical Society. Proceedings*, t. LII, n°s 211-212, sept.-déc. 1913. Philadelphie.

WASHINGTON. — *Smithsonian Institution. Bureau of American ethnology. Bulletins 53-54.* Washington, 1913-1914. *Classified list of Smithsonian publications available for distribution.* Jan. 1, 1913. — *Report on the progress and condition of the U. S. National Museum for the year ending june 30.* 1913-1914.

WORCESTER. — *Proceedings of the American Antiquarian Society at the semi-annual meeting held in Boston*, april 8, 1914. Vol. XXIV, new series, part. 1. Worcester, 1914.

GRANDE-BRETAGNE.

CAMBRIDGE. — *Cambridge antiquarian Society. Proceedings*, n° 65. Cambridge, 1914.

DUBLIN. — *Royal Irish Academy. Section C : archæology, linguistic and litterature. Proceedings*, t. XXXII, n°s 5-11. Dublin, 1913-1914.

ÉDIMBOURG. — *Society of Antiquaries of Scotland. Proceedings*, t. XLVII, 1912-1913. Edimburgh, 1913. —

Digitized by Google

Royal Society of Edimburg. Proceedings, t. XXXIII, n° 4; t. XXXIV, n^{os} 1-2. Edimburgh, 1914.

JERSEY. — *Société jersiaise. 39^{e} bulletin annuel.* Jersey, 1914, in-4°.

LONDRES. — *Society of Antiquaries of London. Proceedings.* Sec. series, vol. XXV, 1912-1913. — *Archaeologia*, vol. LXIV, 1913, in-4°. Londres.

GRÈCE.

ATHÈNES. — *Mitteilungen des k. deutschen archaeologischen Instituts. Athenische Abtheilung*, t. XXXVIII, n^{os} 3-4. Athènes, 1913.

ITALIE.

BOLOGNE. — *R. Deputazione di storia patria per le provincie di Romagna. Atti e memorie*, série 4, t. III, n^{os} 4-6, juill.-déc. 1913; t. IV, n^{os} 1-3, janv.-juin 1914. Bologne.

CATANE. — *Società di storia patria per la Sicilia orientale. Archivio storico*, t. X, n° 3, 1913; t. XI, n° 1, 1914. Catane.

FLORENCE. — *Biblioteca nazionale centrale di Firenze. Bollettino delle publicazioni italiane ricevute per diritto di stampa*, 1913, table; 1914. Florence, 1914.

ROME. — *R. Accademia dei Lincei. Notizie degli scavi di antichità*, 5^{e} série, t. X, n^{os} 4-5, 1913; n^{os} 6-12, 1914. Rome, in-4°. *Rendiconti. Classe di scienze morali, storiche e filologiche.* 5^{e} série, t. XXII, n^{os} 7-12, janvier-mai 1914; t. XXIII, n^{os} 1-2, juin 1914. — *Mitteilungen des k. deutschen archaeologischen Instituts. Roemische Abteilung*, t. XXIX, n^{os} 1-2, 1914. Rome. — *Studi romani. Rivista di archeologia e storia*, t. I, n° 6, nov.-déc. 1913; t. II, n^{os} 1-3, janv.-juin 1914. Rome.

TURIN. — *R. Accademia delle scienze di Torino. Atti*, t. XLIX, n^{os} 1-7, 1913-1914. Turin, 1914.

Digitized by Google

LUXEMBOURG.

DIEKIRCH. — *Publications de la section historique de l'Institut grand-ducal de Luxembourg*, vol. LVIII. Diekirch, 1910.

PAYS-BAS.

LEEUWARDEN. — *Friesch genootschap van Geschied-oudheid-en Taalkunde. De Vrije Fries. Tijdschrift*, t. XXII, Leeuwarden, 1914.

RUSSIE.

EKATERINBOURG. — *Société ouralienne des amis des sciences naturelles. Bulletin*, t. XXXII, nos 1-2. Ekaterinbourg, 1913, in-4°.

HELSINGSFORS. — *Suomen Muinaismuisto yhdistyks. Finska Fornminnesföreningens*, t. XX, 1913. Helsingfors, 1914. *Tidskrift*. T. XX, 1914. *Förteckning öfver Finska Fornminnesföreningens publikationer 1870-1912*. 1914.

SAINT-PÉTERSBOURG. — *Académie impériale des sciences. Bulletin*, 1914, nos 1-15, janv.-juin. Saint-Pétersbourg.

SUÈDE.

UPSAL. — *Kungl. humanistiska vetenkapssamfundet i Uppsala. Skrifter*, t. XV, 1913-1914; t. XVI, 1914. Upsal-Leipzig. — *Eranos. Acta philologica suecana*, t. XIII, n° 4, 1913; t. XIV, n° 1, 1914. Göteborg-Leipzig.

SUISSE.

BALE. — *Historische und antiquarische Gesellschaft zu Basel. Basler Zeitschrifts für Geschichte u. Altertumskunde*, t. XII, nos 1-2; t. XIII, n° 1. Bâle.

ZURICH. — *Antiquarische Gesellschaft in Zürich. Mittei-*

Digitized by Google

lungen, t. XXV, n° 4. *Das Fraumünster in Zurich*. 4. *Bangeschichte des Fraumünsters*, von J. Zemp. Zurich, 1914, in-4°. — *Schweizerisches Landesmuseum. Anzeiger für schweizerische Altertumskunde*, nouv. série, t. XV, 1913, n° 4; t. XVI, 1914, n^{os} 1-3. Zurich, 1914. 22^{e} *rapport annuel*, 1913. Zurich, 1914.

TURQUIE.

Beyrouth. — *Université Saint-Joseph. Al-Machriq. Revue catholique orientale mensuelle*, t. XVII, n^{os} 1-9, janv.-sept. 1914.

Digitized by Google

ERRATUM.

P. 26, l. 5, *au lieu de :* 3 décembre 1914, *lisez :* 3 décembre 1913.

P. 47, avant la l. 1, *insérez en vedette : Suède.*

P. 47, l. 2, *au lieu de :* Johnny, *lisez :* Johanny.

P. 48, l. 9, *après* AMTMANN, *insérez :* ANDRIEU (Jean), Tarn.

P. 116, l. 23, *au lieu de :* membre résidant, *lisez :* membre honoraire.

P. 159, l. 7, *au lieu de :* R. d'Allemagne, *lisez :* H. d'Allemagne.

P. 161, l. 22, *au lieu de :* Vallet, *lisez :* Vallette.

P. 184, l. 11, *au lieu de :* labra, *lisez :* labia.

P. 205, l. 7, *supprimez* la virgule.

P. 205, l. 11, *au lieu de :* posture, *lisez :* pasture.

P. 205, l. 20, *supprimez* la virgule.

P. 205, l. 22, *au lieu de :* enfant, *lisez :* enfans.

P. 205, l. 28, *au lieu de :* grand, *lisez :* grant.

Digitized by Google

TABLES

DU

BULLETIN DE 1914.

I.

Index par noms d'auteurs.

Pages

Allemagne (Henry d'), M. R. Bague en or, avec le nom de Crescens, trouvée à Cherchell (Algérie) . 159

Aubert (Marcel), A. C. N. Observation sur certaines basiliques chrétiennes de Tunisie . . . 234

Babeau (Albert), A. C. N. Son éloge funèbre. . . 96

Babelon (Ernest), M. R. Buste en argent du trésor de Berthouville, représentant la déesse Maia . . 192

— Monnaie grecque représentant la Germanie captive 286

Bapst (Germain), M. R. Document d'archives établissant l'origine d'un médaillon du Grand Condé, conservé à Chantilly 183

Batiffol (Mgr), M. R. Filuminus ou Philoumenos, fonctionnaire de l'empereur Constantin. 203, 209, 226

— Notice nécrologique sur Ch.-Émile Ruelle . . 301

Baye (le baron de), M. R. Voir Jadart et Clément Pallu de Lessert.

— Observations sur le plat d'argent du trésor de Poltava, portant le nom de l'évêque Paternus. 195, 204

— Bijoux barbares trouvés à la Calle (Algérie) . . 212

— Hommage du *Catalogue du Musée historique de Moscou*. 217

Digitized by Google

Bégouen (le comte), A. C. N. 212
Bégule (Lucien), A. C. N. Première médaille au concours des antiquités nationales 101
Beurlier (l'abbé Émile), M. R. Sa notice nécrologique 71
Blanchet (Adrien), M. R. Discours en quittant la présidence 87
— Inscriptions latines de Limoges 172
— Enceinte romaine de Limoges 176
Boinet (Amédée), A. C. N. Médaille au concours des antiquités nationales 101
— Les stalles de la cathédrale de Poitiers . . . 122
Bonnard (Louis), A. C. N. La source de Saulx près Decize (Nièvre) et son captage antique 179
Brutails (Auguste), A. C. N. Premier prix Gobert . 101
Buttin (Charles), A. C. N. Cession par la France au roi d'Espagne de diverses pièces d'une armure de Philippe II. 110
— Serrure française de la deuxième moitié du XVe siècle 182
— Le tchakra du turban des soldats sikhs . . . 291

Cagnat (René), M. R. Inscriptions latines de Mérida relevées par M. Lantier 105
— Mémoire de M. G. Bayet sur des statues d'Hercule découvertes à Lambèse 127
— Milliaire de l'année 216, trouvé en Tripolitaine. 230
Chapot (Victor), A. C. N. Élu membre résidant. . 118
— Un bas-relief de Terracine 163
— Remarques sur les bas-reliefs romains à sujets historiques 245
Charmasse (A. de), A. C. N. Voir Héron de Villefosse.
Châtelain (Louis), A. C. N. Statue d'Esculape trouvée à Mactar 125
Chénon (Émile), M. R. Découverte à l'église Saint-Nicolas-du-Chardonnet 245, 285
— Le moratorium à l'époque des croisades . . . 285

Digitized by Google

Clément Pallu de Lessert, M. R. Les colonies romaines d'Espagne 185
— Le proconsul d'Afrique Cocceius Severianus Honorinus 199
— Hommage d'un travail de M. Louis Poinssot. . 237
— Carte du baron de Baye retenu en Russie. . . 298
Corbierre (l'abbé Auguste), A. C. N. Formule particulière pour authentiquer un sceau 178
— Sur la légalisation du sceau 197
— Dessins de sceaux trouvés dans les papiers de Mabillon 253
Cumont (Franz), A. C. E. Associé étranger de l'Institut de France 101

Déchelette (Joseph), A. C. N. Voir Héron de Villefosse.
— Tué à l'ennemi 270
Delaborde (le comte), M. R. Les droits royaux en matière de moratorium. 286
Delattre (le R. P.), A. C. N. Voir Héron de Villefosse et Monceaux.
Demaison (Louis), A. C. N. Encriers antiques en terre cuite trouvés à Reims 128
— Vases en terre cuite d'une forme singulière, trouvés à Reims 130
— Détails sur les désastres causés à Reims et à plusieurs églises de la Marne bombardées par l'armée allemande 297
Deschamps (Paul), A. C. N. 104
Deshoulières (François), A. C. N. Note sur les tailloirs romans 185
Dieudonné (Adolphe), A. C. N. Les testons dits « morveux », monnaies royales du XVI^e siècle. . 148
Dimier (Louis), A. C. N. Voir Marquet de Vasselot.
— Partie du prix Marcellin Guérin. 101
— La statue d'Hercule en argent, commandée par François I^er à Benvenuto Cellini 112
— Portraits du XVI^e siècle, fabriqués par des faussaires modernes 135

Digitized by Google

— Dessins attribués à Lucas Penni. 283
Dufour (A.), A. C. N. Sa mort 228
Durand-Gréville (E.-A.), A. C. N. Sa mort . . . 112
Durrieu (le comte P.), M. R. Manuscrit français retrouvé à Saint-Pétersbourg 135
— Hommage d'un discours prononcé à Gand . . 172
— Miniature représentant le forum romain . . . 202

Ebersolt (Jean), A. C. N. 195
Enlart (Camille), M. R. Panneaux à portraits d'une porte de Clermont-en-Beauvaisis. 253
— Dégâts causés à la cathédrale de Reims par le bombardement de l'armée allemande 272
— Demande la radiation des correspondants allemands et austro-hongrois 272
— Photographies de l'Hôtel-de-Ville d'Arras après le bombardement par l'armée allemande . . . 289
— Photographies des dégâts causés aux plus belles statues de la cathédrale de Reims par le bombardement de l'armée allemande. 290
— Épée à poignée d'or trouvée en Argonne dans une tranchée 299

Fage (René), A. C. N. Voir Lefèvre-Pontalis.
— Le « capmanse » dans le Bas-Limousin . . . 158
— Cuve du XI^e^ siècle, ornée de sculptures, servant de bénitier dans l'église paroissiale du Dorat. . 244
— L'organisation du sol dans le Bas-Limousin au moyen âge : *villa* et *curtis*. 288, 290
Formigé (Jules), A. C. N. Voir Héron de Villefosse.
— Relevé du château de Salon (Bouches-du-Rhône). 111
— Relevé de cabanes en pierres sèches en Vaucluse. 126
— Antiquités de Venasque 136
— Inscriptions romaines de Die 160
— Observations sur le rideau dans les théâtres romains 217
Fréville de Lorme (le baron Robert de), A. C. N. Tué à l'ennemi 270

Digitized by Google

Fromageot (Paul), A. C. N. Sa mort 145

Galle (Léon), A. C. N. Sa mort. 291
Germain de Maidy (Léon), A. C. N. Voir Prou.
Ginot (Émile), A. C. N. Voir Martin.
Girard (Paul), M. R. Adresse des vœux à l'armée et flétrit le bombardement de Reims 255
Gobillot (René), A. C. N. 136
Gonnard (Henri), A. C. N. Son éloge funèbre . . 94
Gosset (Alphonse), A. C. N. Sa mort 276
Gramont (le comte Sanche de), A. C. N. 118
Granier (le chanoine), A. C. N. 172
Guerlain (Robert), A. C. N. Sa mort 270
Guiffrey (Jules), M. H. Série de vingt dessins du XVIe siècle, attribués à Antoine Caron 116

Héron de Villefosse (Antoine), M. H. Note de M. le chanoine Pinier sur les fouilles d'Angers . . . 118
— Hommage d'un mémoire de M. Jules Formigé . 170
— Note de M. Maxime Legrand sur un moule d'orfèvrerie barbare trouvé près de Guelma . . . 193
— Observation sur l'intérêt que présente ce moule. 194
— Dépose sur le bureau le volume des *Mémoires* de 1913 198
— Tête d'Auguste, trouvée à Marseille 201
— Inscription romaine de la Celle-Bruère (Cher) . 240
— Note du P. Delattre sur un ex-voto au *Saturnus Privatensis* 241
— Le terme Privatensis a un caractère géographique 241
— Hommage d'un ouvrage de M. Joseph Déchelette. 243
— Protestation contre le bombardement de la cathédrale de Reims par l'armée allemande 255
— Verre peint trouvé dans une sépulture à Fraillicourt (Ardennes) et détruit par le bombardement de Reims 256
— Hommage d'un ouvrage de M. H. Aragon sur les fouilles de Castel-Roussillon 271
— Adhésions des Sociétés savantes à la protesta-

Digitized by Google

tion contre le bombardement de la cathédrale de Reims 271, 273
— Protestation relative à la destruction du palais archiépiscopal de Reims, des collections scientifiques rémoises et des monuments d'Arras. . . 272
— Balle de fronde d'un poids insolite recueillie à Carthage par le P. Delattre 276
— Note de M. de Charmasse sur une monnaie d'argent trouvée à Autun 285
— Hommage d'une brochure de M. Joulin . . . 290
— Découverte aux environs de Sannois 299
— Dépose sur le bureau le second fascicule du *Bulletin* de 1914 300
— Mémoire sur deux armateurs narbonnais : P. Olitius Apollonius et Sextus Fadius Secundus . . 301
— Acquisitions du département des antiquités grecques et romaines du Louvre en 1914 . . . 303

Jadart (Henri), A. C. N. Pertes scientifiques et artistiques à Reims, à la suite du bombardement par l'armée allemande 273
— Destructions causées par la guerre à Reims et dans le département de la Marne 277
— Carte du baron de Baye, actuellement en Russie. 290
Joulin (Léon), A. C. N. Voir Héron de Villefosse.
— Mémoire sur les âges protohistoriques dans l'Europe barbare 212

Lafaye (Georges), M. R. Hommage du fasc. XLIX du *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines* 198
— Une statue antique d'Isis, conservée au XIVe siècle dans l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés. . . 204
— Le monument romain de la Bastide forte près d'Aix-en-Provence 292
La Tour (Henri du Fayet de), M. R. Son éloge funèbre 91
Lauer (Philippe), M. R. Notice nécrologique sur l'abbé Émile Beurlier 71

Digitized by Google

— Dépose sur le bureau le quatrième fascicule du *Bulletin* de 1913 203
— Dépose sur le bureau le premier fascicule du *Bulletin* de 1914 237
Launay (de), A. C. N. Voir Toutain.
Leblond (le docteur V.), A. C. N. Voir Omont.
Lefebvre des Noëttes (le commandant), A. C. N. Objets en fer de la grotte de Lespugne (Haute-Garonne) 110
— Sur la date d'un pion d'échecs espagnol conservé au Musée du Louvre. 166
— Ivoire byzantin représentant saint Théodore à cheval 168
— Harnachement des chevaux chez les Égyptiens . 198
Lefèvre (Eugène), A. C. N. Explication des sculptures du portail méridional de l'église Notre-Dame d'Étampes. 269
Lefèvre-Pontalis (Eugène), M. R. Hommage d'une étude de M. Fage 104
— Découverte d'une sépulture romaine à Boissy, commune de Taverny 299
Legrand (Maxime), A. C. N. Voir Héron de Villefosse.
Lesort (André), A. C. N. Partie du prix Prost . . 101
Loisne (le comte A. de), M. R. Le sceau de Pierre, fou de la comtesse d'Artois 134
— Manuscrit à miniatures du xv^e^ siècle, exécuté par les soins d'Henri de Lorraine, évêque de Thérouanne 178, 184
— Destructions causées à Arras par le bombardement de l'armée allemande; renseignements transmis par M. R. Rodière. 299
Lorin (Félix), A. C. N. 212
Lucot (le chanoine), A. C. N. Son éloge funèbre . 93

Mandach (Conrad de), A. C. E. Dessins de Jacopo Bellini, appartenant au Musée du Louvre . . . 221
— Documents sur un Normand appelé Radulphus

Digitized by Google

Sapientis et sur un peintre verrier nommé Jean Sapientis 241
Marquet de Vasselot (J.-J.), M. R. Plaque d'ivoire orientale acquise par le Musée du Louvre . . . 111
— Reliquaire portatif en argent niellé, du XIIe siècle. 145
— Hommage d'une publication de M. Louis Dimier. 291
— Martin (Henry), M. R. Hommage d'un travail de M. E. Ginot 161
— Rapport sur la situation financière de la Société. 188
— Date de rédaction de l'inventaire de la bibliothèque des ducs de Bourgogne, dressé après la mort de Philippe le Bon 211
— Date de l'enlèvement des sculptures de l'église Notre-Dame de la Coudre à Parthenay 245
— Versements à la Croix-Rouge et au Secours national au nom de la Société 298, 300
Martroye (François), A. C. N. Sur un certain Filuminus, de l'époque de Constantin, cité par saint Optat . . . . . 217, cf. 226
— Germain, neveu de l'empereur Justinien . . . 237
Maurice (Jules), M. R. Prix Allier de Hauteroche . . 101
Mayeux (Albert), A. C. N. Détails techniques sur l'état de la cathédrale de Reims et de l'église Saint-Remi à la suite du bombardement par l'armée allemande 271
Mély (Fernand de), M. R. Fresque de Saint-Blaise de Brunswick. 123
— Remarque sur une particularité diplomatique . 132
— Miniature représentant saint François de Paule. 183
— Le nom du peintre « Galo » sur un tableau du Louvre. 192
— Sur un tableau du Louvre dit l'Instruction pastorale attribué à l'école flamande 220
— Texte de Vincent de Beauvais intéressant les signatures de primitifs 228
— Marques-rébus adoptées par les peintres et les enlumineurs 235
Michel (Robert André-), A. C. N. Les fresques de

Digitized by Google

la tour de la Garde-Robe, au palais des papes d'Avignon 224, 226
— Tué à l'ennemi 270
Michon (Ét.), M. R. Observation sur les fontes du Primatice 116
— Observations sur une communication de M. V. Chapot 252
— Mémoire sur des statues antiques de Cyrénaïque. 300
— Acquisitions du département des antiquités grecques et romaines du Louvre en 1914 . . . 303
Mirot (Léon), A. C. N. Voir Stein.
— Partie du prix Berger 101
— Documents relatifs à Jean Malouel 134
— Différences que présentent les diverses signatures du roi Charles VI 197
Monceaux (Paul), M. R. Plombs byzantins découverts à Carthage et communiqués par le P. Delattre. 108, 120, 126, 146, 169, 202, 222, 225, 284, 287
— Observation sur une communication de M. R. Fage 291
Moreau-Nélaton (Étienne), A. C. N. 172

Omont (Henri), M. R. Hommage d'un ouvrage du Dr V. Leblond. 228

Pasquier (Félix), A. C. N. Miniature de la fin du xve siècle, représentant sainte Catherine . . . 184
Passy (Louis), M. H. Son éloge funèbre 88
Perrot (Georges), M. H. Sa mort 234
Poinssot (Louis), A. C. N. Voir Clément Pallu de Lessert.
Prinet (Max), M. R. Le sceau manuel de Robert d'Esnes. 126
— Le sceau d'un abbé de Stavelot et de Malmédy . 183
— Fers de reliure attribués au maréchal Strozzi . 192
— Sceau gravé par la maréchaussée de France entre 1356 et 1368 253
— Observation sur un sceau de Pierre le Vénérable. 254
Prou (Maurice), M. R. Inscription mérovingienne

Digitized by Google

en lettres cursives, sur un sarcophage trouvé à Jaulnes (Seine-et-Marne) 144
— Hommage de onze brochures de M. Germain de Maidy 224
— Note de M. Ulysse Rouchon sur une trouvaille d'antiquités à Fifailloux, près de Rosières. . . 224
— Hommage d'un livre de M. Jules Renault. . . 273
— Hommage d'un album de MM. Scheurer et Lablotier 273
— Les droits royaux au sujet du moratorium . . 286
Puig (Joseph), A. C. N. 104

Renault (Jules), A. C. N. Voir Prou.
Reymond (Marcel), A. C. N. Sa mort 270
Rodière (Roger), A. C. N. Voir Loisne.
Roman (Joseph), M. R. Matrice de sceau de la collection de la comtesse de Roffignac 124
— Matrice de sceau portant le nom de saint Aviator 196
Roosval (Johanny), A. C. E. 118
Rouchon (Ulysse), A. C. N. Voir Prou.
Roy (Maurice), M. R. Travaux exécutés au château de Fontainebleau sous Henri II . . . 146, 157, 162
— L'origine des tapisseries de Saint-Mammès de Langres 184
— L'artiste italien Lucas Penni 277
— Le potier rouennais Masséot Abaquesne . . . 281
Ruelle (Ch.-Émile), M. R. Voir Batiffol.

Sayve (le marquis de), A. C. N. 195
Serbat (Louis), A. C. N. Élu membre résidant . . 118
— L'église romane d'Issoire 145
Stein (Henri), M. R. Partie du prix Berger . . . 101
— Partie du prix Ch. Blanc 101
— Hommage de brochures de M. Léon Mirot . . 298

Teil (le baron Joseph du), A. C. N. Observations sur l'iconographie de Michel-Ange de M. Ernst Steinmann 107

Digitized by Google

— Manuscrit du troisième livre de la Toison d'or conservé à la bibliothèque de Copenhague. . . 197
Tillet (Jules), A. C. N. 234
Thiollier (Félix), A. C. N. Sa mort. 201
Thiollier (Noël), A. C. N. 234
Toutain (Jules), M. R. Récompense sur le prix Lefèvre-Deumier 101
— Notice de M. de Launay sur les labyrinthes au moyen âge. 192
— Découverte de terres cuites en Argonne dans une tranchée 299
Travers (Émile), A. C. N. Son éloge funèbre. . . 94

Vallette (René), A. C. N. Sépulture antique de Bouillé-Courdault (Vendée) 161
Valois (Jules de), A. C. N. Couteau de poche romain découvert au cimetière des Longues-Raies à Soissons 122
Valois (Noël), M. R. Visite de Catherine de Médicis en la maison du peintre François Clouet, en 1563. 231
— Les droits royaux au sujet du moratorium . . 286
Vauvillé (Octave), A. C. N. Hommage de ses travaux sur le Noviodunum des Suessions. . . . 253
Vitry (Paul), M. R. Observations sur une communication de M. R. Fage. 245
— Sculptures provenant de l'église Notre-Dame de la Coudre à Parthenay (Deux-Sèvres), récemment entrées au Musée du Louvre 245

Weiss (André), A. C. N. Élu membre de l'Académie des sciences morales et politiques 112

Digitized by Google

II.

Index géographique.

Aeria, ville antique de la Gaule, 143, 144.
Afrique, 194, 199, 213 et suiv.
Aigues-Mortes (Gard). *Remparts*, 103.
Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône), 125, 203, 292 et suiv.
Alan (Haute-Garonne), 103.
Albi (Tarn), 98.
Alesia. Voy. Alise-Sainte-Reine.
Alexandrie (Égypte), 246.
Alger. *Musée*, 258.
Algérie, 194.
Alise-Sainte-Reine, 136, 171.
Amboise (Indre-et-Loire). *Clocher de Saint-Florentin*, 102.
Amfreville (Eure), 95.
Andelys (Les) (Eure), 89, 90.
Angers (Maine-et-Loire). *Château*, 118; *Ancien forum*, 120; *Mur romain*, 120.
Angleterre, 212.
Angoulême (Charente), 212. *Cathédrale*, 167, 169, 212.
Anvers (Belgique), 236.
Apollonie (Illyrie), 82.
Apt (Vaucluse), 136 et suiv.
Argonne, 299.
Arles (Bouches-du-Rhône), 157, 171, 172, 201, 298; *Les Aliscamps*, 262; *Porte antique*, 140.
Arras (Pas-de-Calais). *Hôtel-de-Ville*, 289, 299, 300; *Palais de Saint-Vaast*, 300.
Asfeld (Ardennes), 261.
Asie, 216.
Athènes, 84.
Aube, département, 96.
Augsbourg (Bavière), 110.
Aumale (Seine-Inférieure), 206.
Autun (Saône-et-Loire), 285.
Auvergne, 186.
Avignon (Vaucluse). *Palais des papes*, 126, 224, 228; *Musée*, 139.
Avioth (Meuse), 223.

Bactriane (Asie), 78.
Bastide forte (La), près d'Aix-en-Provence, 292 et suiv.
Bayeux (Calvados), 134, 241.
Beauvais (Oise). *Saint-Étienne*, 186, 227, 228.
Bengazi (Cyrénaïque), 300.
Benouville (Calvados). *Peintures de l'église*, 103.
Bérat (Albanie), 82.

Digitized by Google

Berlin, 179.
Berthouville (Eure). *Trésor d'argenterie romaine*, 192.
Béthune (Pas-de-Calais), 95.
Beuzeville-au-Plain (Manche), 95.
Binche, château (Hainaut). *Collections*, 116.
Blévy (Eure-et-Loir). *Logis du XVI^e siècle*, 103.
Boissy, commune de Taverny (Seine-et-Oise), 299.
Bologne (Italie), 221, 296.
Bône (Algérie), 213.
Bouillé-Courdault (Vendée), 224.
Boulancourt (Haute-Marne). *Abbaye Notre-Dame*, 93.
Boulogne (Pas-de-Calais). *Notre-Dame*, 171; *Chapitre cathédral*, 178.
Bouray (Seine-et-Oise), 110.
Bourges (Cher), 153, 173, 196; *Cathédrale*, 101.
Bourgogne, 186.
Bourogne (Haute-Saône), 272.
Boussut, château (Pays-Bas). *Grande galerie*, 116.
Boutae. Voy. Fins d'Annecy (Les).
Boynes (Loiret). *Notre-Dame*, 115.
Brescia (Italie), 209.
Brixia. Voy. Brescia.
Bruges (Belgique), 235, 236.
Brunswick (Allemagne). *Saint-Blaise*, 123.
Bruxelles (Belgique). *Sainte-Gudule*, 220, 221.
Byzance, 168, 169, 238.

Cabrières-d'Aigues (Vaucluse), 223.
Caen (Calvados), 96, 98.
Calle (La) (Algérie), 212 et suiv.
Carpathes (les), 194.
Carpentras (Vaucluse), 136 et suiv.
Carthage (Tunisie), 171, 199, 209, 227, 240, 276; *Musée Lavigerie*, 108, 120, 126, 146, 169, 202, 222, 225, 276, 284, 287.
Caryanda (Carie), 81.
Castel-Roussillon (Pyrénées-Orientales), 270, 271.
Cavaillon (Vaucluse), 139.
Cavares, peuple de la Gaule, 144.
Cavaron (le), rivière, 144.
Celle-Bruère (La) (Cher), 240.
Châlons-sur-Marne, 93, 94; *Cathédrale*, 93; *Saint-Étienne*, 94.
Champagne, 93.
Chanac (Lozère), 83.
Champ-des-Orfèvres, lieu dit d'Autun, 285.
Chantilly (Oise). *Collections du château*, 183.
Chapelle-Godefroy (La), château (Aube), 97.
Charmettes (Les), près de Crétéville (Tunisie), 241.
Chaumont-en-Porcien (Ardennes), 259.
Cherchell (Algérie), 159.
Chine, 167.

Digitized by Google

Chypre (Ile de), 179.
Cinqueux (Oise). *Église*, 103.
Clermont-en-Beauvaisis (Oise), 253.
Cluny (Saône-et-Loire). *Musée municipal*, 254.
Cologne (Prusse rhénane). *Musée*, 235.
Commagène (Asie), 78.
Compiègne (Oise), 134.
Consorani, peuple de la Gaule, 187.
Constantinople, 179, 238; *Bibliothèque et Archives du patriarchat*, 83; *Musée*, 179; *Palais des empereurs byzantins*, 179.
Convenae, peuple de la Gaule, 187.
Copenhague (Danemark). *Bibliothèque*, 197; *Musée*, 259, 260.
Cornillon (Loire), 94.
Couilly (Seine-et-Marne). *Église*, 185.
Courcôme (Charente), 234.
Courtrai (Belgique). *Hôpital Notre-Dame*, 188.
Coutances (Manche), 241.
Crétéville (Tunisie), 241.
Crociatonum. Voy. Beuzeville-au-Plain.
Cyrénaïque (Afrique), 300.

Damanhour (Syrie), 78.
Dauphiné, 196, 198.
Decetia. Voy. Decize.
Decize (Nièvre), 179 et suiv.
Die (Drôme), 160, 161.
Dijon (Côte-d'Or). *Archives*, 134; *Notre-Dame*, 242.
Diors (Indre), 98.
Djasim (Arabie), 82.
Dorat (Le) (Haute-Vienne). *Collégiale*, 244.
Durance (la), rivière, 144.
Dodone (Epire), 82.
Dougga (Tunisie), 237.
Duras (Lot-et-Garonne), 171.

Égypte, 198, 209, 220.
Éphèse (Asie), 81.
Espagne, 95, 185, 198, 290.
Étampes (Seine-et-Oise), 95, 193.
Eure, département, 88.
Europe, 216.

Ferrare (Italie). *Notre-Dame*, 221.
Fifailloux, près Rosières (Haute-Loire), 224.
Figons (Les), hameau dans la banlieue d'Aix-en-Provence, 292.
Fins-d'Annecy (Les) (Haute-Savoie), 117.
Flandre, 114, 212, 221, 236.
Florence (Italie). *Musée du Bargello*, 111, 112.
Fontainebleau (Seine-et-Marne), 98, 114; *Château : Armurerie du roi*, 163; *Cabinet de Catherine de Médicis*, 146; *Chapelle haute*, 146; *Chapelle de la Trinité*, 157, 162; *Cour du Cheval-Blanc*, 163; *Cour de la Fontaine*, 163; *Galerie Henri II*, 146; *Galerie d'Ulysse*, 162; *Pavillon de l'Étang*, 157.

Digitized by Google

Fontenay, abbaye (Côte-d'Or), 101.
Forez, 94.
Fraillicourt (Ardennes), 256 et suiv.
France, 290.
Francfort (Allemagne), 236.
Fréjus (Var), 125.

Gand (Belgique), 171, 172, 236.
Gascogne, 171.
Gênes (Italie), 221.
Genève (Suisse), 136, 203, 242; *Archives*, 242; *Musée*, 237, 242.
Gerasa (Palestine), 83.
Gharian (Tripolitaine), 230.
Gironde, département, 101.
Gisors (Eure), 89, 90, 195.
Givron (Ardennes), 265.
Gordes (Vaucluse), 139.
Goult (Vaucluse), 139.
Grèce, 81, 247.
Grisy (Source de) (Saône-et-Loire), 179.
Grisy-Suines (Seine-et-Marne). *Église*, 103.
Guelma (Algérie), 193 et suiv.
Guingamp (Côtes-du-Nord). *Hospice*, 102.

Hanogne (Ardennes), 260.
Hippone (Afrique). Voy. Bône.

Ile-de-France, 186.
Inde, 291, 292.
Isère (l'), rivière, 144.
Isle-sur-Sorgues (L') (Vaucluse), 136.

Issoire (Puy-de-Dôme). *Église*, 146.
Italie, 221, 239, 252.

Jaulnes (Seine-et-Marne), 144.
Jourdain (Région du), 83.

Kertsch (Russie), 256.
Khamissa (Algérie), 256 et suiv.
Kustendjé (Roumanie), 81.

Lambèse (Algérie). *Grands Thermes*, 128.
Langres (Haute-Marne). *Saint-Mammès*, 111, 184, 185.
Larchant (Seine-et-Marne), 150.
Lassay (Loir-et-Cher), 98.
Lespugne (Haute-Garonne), 110.
Lierre (Belgique). *Saint-Gommaire*, 145.
Limoges (Haute-Vienne), 154, 172 et suiv., 236; *Cathédrale*, 104; *Saint-Maurice*, 174; *Abbaye de Saint-Augustin*, 175; *Enceinte romaine*, 177.
Limousin (Bas-), 158, 288.
Lisieux (Calvados), 241.
Loja (Espagne), 95.
Londres. *Musée britannique*, 213, 247, 253, 274.
Lorraine, 216, 223.
Louvain (Belgique), 255; *Université*, 270.
Lubéron (le), chaîne de montagnes (Basses-Alpes et Vaucluse), 144.

Digitized by Google

Lugdunum Convenarum. Voy. Saint-Bertrand de Comminges.
Luxembourg, principauté, 129.
Lyon (Rhône). *Musée*, 135, 173.
Lyons, forêt (Eure), 89.

Mâcon (Saône-et-Loire), 98.
Mactar (Tunisie), 125.
Madrid (Espagne). *Bibliothèque royale*, 117; *Real Armeria*, 110.
Mahdia (Tunisie), 117.
Mailly-Champagne (Marne), 274.
Mallemort (Bouches-du-Rhône), 139.
Malmédy, abbaye, 183.
Malte (Ile de), 82.
Mans (Le), 173; *Maison de la reine Bérengère*, 102.
Marines (Seine-et-Oise), 126.
Marne, département. *Églises*, 297.
Marseille (Bouches-du-Rhône), 125, 201, 203; *Musée Borély*, 262.
Maurétanie (Afrique), 159.
Menetou-Salon (Cher), 115.
Mercy, château (Meurthe-et-Moselle), 82.
Mérida (Espagne), 105.
Messénie (Grèce), 84.
Messine (Italie), 221.
Méthamis (Vaucluse), 139.
Milan (Italie), 136, 203.
Minot (Côte-d'Or), 135.
Mirecourt (Vosges), 102.
Montal, château (Tarn), 102.
Montauban (Tarn-et-Garonne), 156.
Montbrison (Loire), 98.
Montcourcel (Seine-et-Oise), 98.
Montleron (Charente). *Église*, 201.
Montmédy (Meuse), 223.
Morigny (Seine-et-Oise), 98.
Mornetas (Haute-Vienne), 150.
Moscou (Russie). *Musée des beaux-arts*, 237; *Musée impérial historique*, 216, 217.
Mouret (Aveyron). *Chapelle Saint-Nicodème*, 102.
Munich (Bavière). *Musée bavarois*, 159.
Murs (Vaucluse), 136.

Nancy (Meurthe-et-Moselle). *Musée*, 135.
Naples (Italie). *Musée*, 128, 217.
Narbonne (Aude), 301.
Nesque (la), rivière (Vaucluse), 135, 138.
Neuchâtel (Lac de) (Suisse), 242.
Neuville-le-Pollet (Seine-Inférieure), 128.
Nevers (Nièvre), 212, 216.
Nicée (Bithynie), 210, 220.
Nicomédie (Bithynie), 83.
Niederbroon (Prusse rhénane), 145.
Nîmes (Gard), 125, 258 et suiv.; *Porte d'Auguste*, 140.
Ninive, 83.
Nocé (Orne), 98.

Digitized by Google

Nontronnaise (Région), 201.
Normandie, 95, 96.
Noviodunum. Voy. Pommiers.

Olbia (Russie), 268, 269.
Orange (Vaucluse), 144, 171, 172.
Orléans (Loiret), 114, 116, 149 et suiv.
Ostie (Italie), 296.
Oudna (Tunisie), 245.
Oural (Région de l'), 216.
Ouvèze (l'), rivière, 144.
Ouzouer-sur-Trézée (Loiret), 98.
Oxford (Angleterre), 81.

Palazu (Roumanie), 81.
Pâlis, château (Aube), 97.
Panticapée. Voy. Kertsch.
Paris, 98, 112, 113, 114, 154, 197, 232, 279, 282; *Abbaye de Saint-Germain-des-Prés*, 135, 175, 204 et suiv.; *Bibliothèque de l'Arsenal*, 222; *Bibliothèque nationale : département des estampes*, 116; *département des manuscrits*, 179; *département des médailles*, 82, 91; *Collection Chaix d'Est-Ange*, 107; *Collection du Palais-Royal*, 107; *Églises : Notre-Dame*, 183; *Saint-Étienne-du-Mont*, 115; *Saint-Gervais*, 102; *Saint-Leu-Saint-Gilles*, 233; *Saint-Merry*, 233; *Saint-Nicolas-du-Chardonnet*, 245, 265; *Sainte-Chapelle*, 101; *Enseigne des Trois-Pucelles*, 115; *Hôtel-de-Ville*, 197; *Jardin des Tuileries*, 97; *Louvre (château du)*, 101, 114; *Musée d'artillerie*, 110; *Musée de Cluny*, 292; *Musée du Louvre : département des antiquités grecques et romaines*, 110, 159, 201, 217, 258, 262 et suiv.; *département de la marine*, 164; *département des objets d'art du moyen âge*, 111, 145, 166, 169; *département des peintures et dessins*, 107, 116, 117, 221, 235, 279; *département de la sculpture moderne*, 245; *Palais de Justice*, 101; *Palais du Louvre : Petite galerie*, 98; *Salon du Dôme*, 98; *Rues : Juiverie-au-Château*, 115; *Aux-Ours*, 115; *Saint-Denis*, 115.
Parthenay (Deux-Sèvres). *Église Notre-Dame-de-la Coudre*, 245.
Pays-Bas, 116.
Pergame (Mysie), 78, 246.
Périgueux (Dordogne). *Collection Roffignac*, 124.
Pernes (Vaucluse), 139.
Perpignan (Pyrénées-Orientales). *Saint-Jean-le-Vieux*, 112.
Perse, 111.
Pise (Italie). *Musée civique*, 221.
Plomb-Fontaine, commune

Digitized by Google

de Fraillicourt (Ardennes), 262.
Poltava (Russie). *Trésor d'argenterie antique*, 195, 204.
Poitiers (Vienne). *Cathédrale*, 122, 185.
Poitou, 184, 186.
Pommiers (Aisne), 253.
Pompéi (Italie), 81, 128, 165.
Pont-du-Gard (le), 103.
Portugal, 95.
Poterie (La), lieu dit de la commune de Fraillicourt (Ardennes), 262.
Privatensis, ethnique d'un évêché de la Maurétanie Sitifienne, 241.
Provence, 125.
Provins (Seine-et-Marne). *Musée de la Grange-aux-Dîmes*, 144.
Prusse rhénane, 183.
Puy-de-Dôme (le), montagne, 258.

Ravenne (Italie), 237.
Reims (Marne), 273 et suiv., 277; *Abbaye de Saint-Denis*, 275; *Académie*, 273; *Arc de triomphe romain*, 275; *Bibliothèque et archives*, 274; *Bibliothèque du cardinal Gousset*, 273; *Cathédrale*, 255, 270, 271, 275, 277, 290, 297; *Cimetières antiques : Montagne-Sainte-Geneviève*, 130; *Clairmarais*, 130; *Églises : Saint-Jacques*, 275; *Saint-Nicaise*, 275; *Saint-Remi*, 271, 274, 275, 297; *Hôtel-de-Ville*, 274; *Musées : archéologique*, 128, 129, 130, 132, 259, 261, 274; *des beaux-arts*, 274; *ethnographique de Champagne*, 274; *lapidaire*, 274; *Palais archiépiscopal*, 272, 274; *Société des amis du Vieux-Reims*, 274.
Rennes (Ille-et-Vilaine), 154.
Rhetel (Ardennes), 259, 261.
Rhin (le), fleuve, 259.
Rhône (le), fleuve, 144.
Rome, 221, 248 et suiv., 296; *Aqua Marcia*, 250; *Cimetière de Calliste*, 128; *Comitium*, 249; *Forum*, 202; *Musée Kircher*, 166; *Palais de la chancellerie*, 107; *Palais Pio*, 90; *Porta Trigemina*, 248.
Rosières (Haute-Loire), 224.
Rouen (Seine-Inférieure). *Musée*, 262.
Ruscino. Voy. Castel-Roussillon.

Saint-Bertrand de Comminges (Haute-Garonne), 187.
Saint-Didier (Vaucluse), 139.
Saint-Émilion (Gironde), 212; *Château du roi*, 179.
Saint-Geniès, ferme (Vaucluse), 139.
Saint-Germain-des-Prez-

Digitized by Google

LEZ-PARIS, 281, 282. Voy. PARIS.
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE (Seine-et-Oise). *Musée*, 123, 201, 212 et suiv.
SAINT-GILLES (Gard), 125.
SAINT-LÔ (Manche), 95.
SAINT-MAIXENT (Deux-Sèvres), 148, 149, 151.
SAINT-MIHIEL, abbaye (Meuse), 101, 189.
SAINT-PAUL-TROIS-CHÂTEAUX (Drôme), 84.
SALON, château (Bouches-du-Rhône), 111.
SANNOIS (Seine-et-Oise), 299.
SAULX, château (Nièvre), 179; source, 179, 180.
SAVOIE, 196.
SELLES-SUR-CHER (Loir-et-Cher). *Église abbatiale*, 200.
SENS (Yonne), 161.
SINOPE (Paphlagonie), 83.
SION-VAUDÉMONT (Lorraine). *Église*, 223.
SMOLENSK (Russie), 298.
SOISSONS (Aisne). *Cimetière romain des Longues-Raies*, 122, 123.
SORGUE (la), rivière, 144.
SOUZY-LA-BRICHE (Seine-et-Oise), 110.
STAVELOT, abbaye, 183.
STENAY (Meuse). *Saint-Dagobert*, 224.
SUÈDE, 297.
SYRIE, 111.

TAOURA (Algérie), 199, 200.
TARASCON (Bouches-du-Rhône), 203.
TAVERNY (Seine-et-Oise), 299.
TERRACINE (Italie), 163.
THAGORA. Voy. TAOURA.
THÉROUANNE (Pas-de-Calais), 178, 184, 289.
THUBURSICUM NUMIDARUM. Voy. KHAMISSA.
THUGGA. Voy. DOUGGA.
THUIT (Eure), 90.
TIGIBBA (Algérie), 82.
TILLIÈRES-SUR-AVRE (Eure), 103.
TOULOUSE (Haute-Garonne), 289, 290.
TOURAINE, 179, 183, 198.
TOURNAI (Belgique), 122, 236.
TRIPOLI (Afrique), 230.
TRIPOLITAINE (Afrique), 229.
TROYES (Aube), 96, 97; *Collège*, 97; *Hôtel-Dieu*, 97.
TUNIS. *Musée Alaoui*, 125.
TUNISIE, 235.
TURIN (Italie). *Musée*, 257.

VAISON (Vaucluse), 83.
VALENCIA (Espagne), 126.
VANAULT-LE-CHÂTEL (Marne), 93.
VAUCLUSE, département, 126.
VAUVRAY (Eure), 90.
VENASQUE (Vaucluse), 136 et suiv.; *La tour de Pinet*, 136.
VENTOUX (le), montagne (Vaucluse), 136.
VEXIN FRANÇAIS, 126.
VIENNE (Autriche). *Bibliothèque impériale*, 242.

Digitized by Google

Vienne (Isère), 125, 201.
Villebertin, château (Aube), 97.
Villebon, château (Eure-et-Loir), 112.
Villemereuil, château (Aube), 97.
Vindalum, ville antique de la Gaule, 144.
Vitry-lès-Reims (Marne), 274.

Wasigny (Ardennes), 261.
Winnezeele (Nord), 212.
Wurzbourg (Bavière), 253.

III.

Index des illustrations.

1. Plan d'une fouille faite à Angers le 28 septembre 1913 119
2. Couteau romain découvert au cimetière des Longues-Raies à Soissons. 123
3. Matrice de sceau; collection de la comtesse de Roffignac 124
4. Encriers antiques en terre cuite; musée de Reims 128
5. Vase en terre cuite avec quatre appendices en forme de bobèches sur le rebord supérieur; musée de Reims 129
6. Vase en terre cuite avec godet sur le rebord; musée de Reims 130
7. Le rempart antique de Venasque (Vaucluse). . 136
8. Teston de Charles IX, frappé à Orléans, 1562 . 151
9. Teston de Charles IX, frappé à Orléans, 1563 . 151
10. Teston de Charles IX, frappé à Limoges, 1566. 154
11. Demi-teston de Charles IX, frappé à Rennes, 1562 155
12. Pion d'échecs espagnol en ivoire; musée du Louvre. 167
13. Saint Théodore à cheval; ivoire du musée du Louvre. 168
14. Moule de l'époque barbare trouvé près de Guelma (Algérie); collection Girondeau, à Étampes . 193

Digitized by Google

15. Bijoux barbares découverts à La Calle (Algérie); musée de Saint-Germain-en-Laye 215
16. Verre peint trouvé à Fraillicourt (Ardennes); canards au milieu des roseaux (fig. 1) . . . 263
17. Verre peint trouvé à Fraillicourt (Ardennes); oiseau ressemblant à un chardonneret; le groupe des chenilles (fig. 2) 264
18. Verre peint trouvé à Fraillicourt (Ardennes); aspect général (fig. 3) 266
19. Monument romain dit la Bastide forte, près d'Aix-en-Provence; dessin tiré des papiers de Peiresc (Bibl. nat., ms. fr. 9530) . . . 294

IV.

Renseignements généraux.

Bureau de la Société pour 1914. 5
Membres honoraires 7
Correspondants étrangers honoraires 9
Membres résidants. 10
Associés correspondants nationaux, classés par départements 16
Associés correspondants nationaux résidant à l'étranger 42
Associés correspondants étrangers. 43
Associés correspondants nationaux et étrangers, classés par ordre alphabétique 48
Sociétés savantes avec lesquelles la Société est en correspondance 59
Bibliothèques recevant les publications de la Société. 69
Notice nécrologique sur M. l'abbé Émile Beurlier, membre résidant, par M. Philippe Lauer . . . 71
Discours de M. Adrien Blanchet, président sortant. 87
Rapport du trésorier sur la situation financière de la Société 188
Lettre du ministre de l'Instruction publique modi-

Digitized by Google

fiant le chiffre de la subvention annuelle accordée à la Société 203
Le président adresse des vœux à l'armée et flétrit le bombardement de Reims 255
Propositions et discussion au sujet des correspondants allemands et austro-hongrois . . . 255, 272
Protestation adressée par la Société aux sociétés savantes françaises et étrangères au sujet du bombardement de la cathédrale de Reims par l'armée allemande 255
Le président rend hommage à la mémoire de nos confrères tués à l'ennemi 270
La Société approuve l'Académie de Clermont demandant à toutes les sociétés savantes de France d'aider à la reconstitution de la bibliothèque de l'Université de Louvain. 271
Offrandes de la Société à la Croix-Rouge et au Secours national 273
Renouvellement du bureau et des commissions pour l'année 1915 287
Acquisitions du département des antiquités grecques et romaines du Musée du Louvre pendant l'année 1914 303
Liste des périodiques reçus par la Société en 1914. 306
Erratum 321
Index par noms d'auteurs 322
Index géographique 333
Index des illustrations. 341
Renseignements généraux 342

Nogent-le-Rotrou, imprimerie Daupeley-Gouverneur.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

ART LIBRARY

Stanford University Libraries

3 6105 014 189 455

Digitized by Google